

LETTRES

THEOLOGIQUES,

DANS lesquelles l'Écriture sainte, la Tradition & la Foi de l'Église sur les Mystères de la Trinité, de l'Incarnation, de la Prédestination & de la Grace sont vengées & défendues contre le Système impie & Socinien des PP. Berruyer & Hardouin Jésuites.

OUVRAGE POSTHUME

DE M. l'Abbé GAULTIER, Vicaire Général & Théologien de M. de Langlé, Evêque de Boulogne, & ensuite Bibliothécaire & Théologien de M. Colbert, Evêque de Montpellier.

TOME PREMIER.



M DCC LVI.

2

2111 111 111 111

2111 111 111 111
2111 111 111 111
2111 111 111 111
2111 111 111 111
2111 111 111 111

Bay State
DIBLIONER
1854

2111 111 111 111
2111 111 111 111
2111 111 111 111
2111 111 111 111

2111 111 111 111

2111 111 111 111

ABRÉGÉ

DE LA VIE

BAYERISCHES
STAATS-
BIBLIOTHEK
MÜNCHEN

DE L'AUTEUR.

MONSIEUR Jean-Baptiste Gaultier, Auteur de l'Ouvrage que nous donnons au Public, naquit d'une très-honorable famille à Louviers, Diocèse d'Evreux, au commencement de l'an 1685. Ce qu'il racontoit quelquefois de la piété qui regnoit dans la maison de M. son pere, & particulièrement du soin qu'on y avoit des enfans & des domestiques, rappelloit ce qu'on lit avec admiration de la vie privée des Patriarches & des premiers Chrétiens. Madame sa mere le nourrit de son lait, & le prépara, pour ainsi dire, dès l'enfance au ministère des Autels. Elle vénoit tellement dans son fils cette destination sainte, qu'elle s'abstenoit elle-même par respect de ces marques d'amitié trop tendres qu'on prodigue ordinairement aux enfans. Quand il fut dans un âge plus avancé, pleine d'attention pour écarter tout ce qui auroit pu donner atteinte à l'innocence de son fils, elle lui fit préparer au bout de son jardin un petit corps de logis séparé: c'étoit là le lieu de ses études. En peu de tems ce lieu privilégié se trouva meublé des meilleurs livres, que le jeune

Tome I.

a.

homme achetoit sur ses menus plaisirs. On appercevoit dès-lors en lui d'heureux présages de ce qu'il est devenu dans la suite : une grande innocence de mœurs, un attrait naturel pour la simplicité, un amour tendre pour les pauvres, auxquels on découvrit plusieurs fois qu'il faisoit passer secrètement une partie de ses repas, un extérieur modeste & grave, rien de puérile ni de léger dans sa conduite, l'application au travail & l'affection pour les livres.

Ses dernières Classes & sa Philosophie furent faites à Paris au Collège d'Harcourt. Il commença son Droit en 1702 ; mais sans prendre encore aucun degré. Sa vocation décidée pour l'Etat Ecclésiastique, dont il prit l'habit, lui faisant préférer d'autres études, il fit son cours de Théologie en 1704, 1705 & 1706, sous Messieurs Witasse, Denez & Quinot, Professeurs de Sorbonne. Les signatures qu'on exige dans la Faculté de Théologie l'arrêterent dans cette nouvelle carrière, qu'il abandonna pour entrer au Séminaire de Saint Magloire, si célèbre alors par le mérite distingué de ceux qui y demeuroient. C'est-là qu'il forma des liaisons précieuses qui ont eu de grandes suites pour l'Eglise & pour lui, par les engagements où elles l'ont conduit pour la défense de l'innocence & de la vérité.

Revenu dans sa patrie, M. Gaultier y reçut le Sou-diaconat. Il s'y livra tout entier à ces excellentes études dont il avoit pris le goût à Saint Magloire. Sans négliger entièrement les autres Scholastiques, il s'appliqua singulièrement à approfondir l'admira-

ble Théologie de Saint Thomas ; mais beaucoup plus encore à se remplir de la doctrine des Conciles , de S. Augustin & des autres Peres , dont il lut le vaste recueil connu sous le nom de *Bibliothèque des Peres*. Il sentit dès-lors tout l'avantage de puiser dans les sources plutôt que dans des canaux éloignés : l'Écriture & la Tradition devinrent ses délices pour tout le reste de sa vie. On le voit bien en lisant les Ecrits dont il enrichit l'Eglise dans la suite , & celui que nous donnons en particulier. Il y traite de nos plus hauts Mystères non-seulement avec toute l'exacritude d'un profond Théologien , mais avec la noblesse & dans le pur langage des Peres de l'Eglise. On n'y trouve ni ces distinctions frivoles, ni ces abstractions scholastiques , plus propres à embrouiller les matieres qu'à les éclaircir. Loin de se croire obligé d'en faire usage pour prévenir les imputations que l'erreur ose former contre les défenseurs des dogmes révélés ; lorsqu'il poursuit un adversaire qui cherche à se sauver dans les broussailles de l'Ecole , il a le rare talent de l'en arracher sans s'y engager lui-même.

Il sembloit que la solitude où M. Gaultier vivoit à Louviers depuis son retour de Saint Magloire devoit le mettre à l'abri des accusations : mais il faisoit dans sa Paroisse des Catéchismes aux enfans & des Conférences aux jeunes Clercs. Il n'en fallut pas davantage pour exciter l'attention de feu M. le Normand , son Evêque , dont les préventions sont assez connues. Le Prélat lui ferma la bouche ; & les études de M.

Gaultier y gagnèrent. Mais la Bulle *Unigenitus* qui survint depuis , & dont il n'hérita pas à porter le jugement qu'elle mérite ; le zèle aveugle d'un Catéchiste , qui ne prêchoit à ses enfans que cette Bulle comme une règle de leur foi , & auquel M. Gaultier crut devoir s'opposer , fit enfin éclater le grand orage qui devoit le tirer de ses études privées , pour en faire recueillir les fruits à l'Eglise entiere.

M. le Normand avoit gardé jusques-là certains ménagemens pour M. Gaultier , par considération pour sa famille dont il avoit besoin ; mais alors il ne voulut plus le souffrir dans son Diocèse , & le menaça d'une Lettre de cachet, ou d'une procédure en son Officialité. M. de Langle , Evêque de Boulogne , l'un des quatre premiers Evêques Appellans , qui connoissoit le mérite de M. Gaultier , s'empressa d'en profiter. Il l'admit au nombre de ses commensaux , & en cette qualité il lui donna l'Ordre de Prêtrise. Il lui fit prendre des degrés en Droit ; le nomma à un Canoniat de sa Cathédrale , sans cependant que M. Gaultier pût user de cette nomination , à cause de la signature du Formulaire qu'exigea le Chapitre. Il le fit Promoteur & ensuite Vicaire Général. En un mot M. Gaultier devint le conseil & l'ami de M. de Langle , l'ame de tout le bien qui se faisoit dans le Diocèse , la bouche & la plume de l'Evêque. Il y fit des Conférences aux Ecclésiastiques : & c'est de sa main que sont sortis , entr'autres Ouvrages , les Lettres & les Mémoires de M. l'Evêque de Boulogne , dans le démêlé qu'il

cut en 1723 avec M. l'Archevêque de Reims, son Métropolitain & sa Partie déclarée. M. l'Evêque de Botlogne mourut au commencement de 1724, plein de vertus & d'œuvres saintes. Cette mort conduisit M. Gaultier à un nouvel enchainement de travaux & de combats.

M. Colbert, Evêque de Montpellier, qu'il suffit de nommer pour tout éloge, étoit alors dans le feu de son affaire sur la signature du Formulaire, conformément à la paix de Clement IX. M. Gaultier étoit l'homme que Dieu destinoit au Prélat ; & ces deux puissans génies étoient faits l'un pour l'autre.

M. Colbert, dont les vûes fortes, droites & élevées ; dont le style mâle, énergique & vigoureux, ont été si généralement admirés dans le Recueil de ces Lettres familières où les hommes se peignent tels qu'ils sont, trouvoit dans M. Gaultier un second qu'il auroit peut-être inutilement cherché dans tout autre. Mêmes vûes sur le fond des affaires de l'Eglise, sur la dignité de la cause, sur la manière de la défendre & de se conduire ; même intrépidité dans les orages ; même foi dans le combat ; même assurance sur la victoire plus ou moins éloignée ; même confiance imperturbable dans les Promesses faites à l'Eglise. Outre tous ces points de réunion qui leur étoient communs avec d'autres grands hommes, c'étoit même force d'ame, même trempe de génie, même caractère de style. Dans M. Gaultier comme dans M. Colbert on admiroit ce style peut-être unique, si propre à déconcerter un adversaire ; à rendre

palpables ses faux raisonnemens , à faire toucher au doigt le ridicule de ses méprises ou l'illusion qui l'abuse ; ce style redoutable & terrassant qui convient si bien au vrai , & qui ne convient qu'à lui seul ; qui le présente avec tous ses avantages , & qui couvre de confusion les erreurs qui le contredisent , ou la mauvaise foi qui le défigure : en un mot , ce style ennemi de toute enflure & de toute affectation , mais plein de vigueur & de supériorité , plein de sel & de feu , plein de noblesse , de nerf , de tours heureux & de traits saillans , mais solides , qui caractérisent également les Ouvrages qu'ils ont faits séparément & ceux qu'ils ont travaillés ensemble. Si l'on y trouve quelque différence , c'est peut-être en ce que M. Colbert mettoit dans les siens quelque chose de plus fini & de plus naturel pour certains tours de phrase : le Prélat étoit difficile sur l'article. *Cette phrase est belle , disoit-il quelquefois ; cette expression est vive , figurée , brillante. Je m'en ferois honneur si je n'étois pas Evêque. Réduisons-nous au simple , & laissons-la aux Académiciens & aux Rhéteurs. **

M. Gaultier avoit quitté Boulogne aussitôt.

* M. Colbert se faisoit gloire de consulter sur ses Ouvrages. M. d'Apt & M. de Marseille lui ayant reproché d'avoir donné un blanc seing à un furieux pour faire paroître tout ce qu'il jugeroit à propos sous son nom ; M. de Montpellier leur répond (T. 2. p. 365 & 439.) qu'il est bien éloigné de penser que le rang que les Evêques occupent dans l'Eglise soit une raison de ne pas consulter des Théologiens habiles ; qu'ils font bien de

qu'il eut fermé les yeux à M. de Langlé. M. Colbert qui avoit le discernement sûr ne perdit pas un moment pour se l'assurer. Mais l'embarras étoit de se l'assurer pour long-tems ; & ce n'étoit pas une chose aisée dans le plan que la Cour paroissoit avoir d'écarter d'auprès du Prélat, par la voye des Lettres de cachet, quiconque avoit sa confiance. Le moyen unique qu'on trouva, fut que M. Gaultier ne parût pas l'avoir, cette confiance, & qu'il fût de tout, sans paroître être de rien. Heureusement la place de Bibliothécaire du Prélat vint à vaquer ; & M. Gaultier ne parut à Montpellier que comme destiné pour la remplir. Cet expédient eut un succès tel, que tous les ennemis de M. Colbert, & le P. Senault lui-même, y ont toujours été trompés. Depuis 1724 que M. Gaultier vint à Montpellier, jusqu'en 1738 que l'Eglise a perdu M. Colbert, ils n'ont regardé M. Gaultier que comme un homme sans conséquence, qui n'avoit d'autres fonctions

consulter les personnes éclairées de leur Clergé.... que pour lui il se fait un devoir d'aller plus loin... qu'il ne sent s'en repentir.... & qu'il leur conseille pour le bien de l'Eglise, pour l'honneur de l'Episcopat, & pour le leur en particulier, de faire la même chose. Mais quoiqu'il consultât, ses Ouvrages étoient véritablement à lui. Il en donnoit le plan, il en revoyoit exactement tous les morceaux ; & non-seulement pour le fond des choses, mais pour le style & les expressions. Il y mettoit sa propre forme, son goût, son langage, & pour ainsi dire, son empreinte. Aussi trouve-t-on en tous un esprit d'unité & cette magnanimité véritablement Episcopale qui lui est propre, & qui caractérisoit ce qui sortoit de sa plume.

auprès du Prélat que celle de garder ses Livres, & qui ne méritoit pas la peine qu'ils se fâchassent contre lui. La vie studieuse, silencieuse & retirée de M. Gaultier ne contribua pas peu à leur faire prendre le change. Il ne se montroit communément qu'au dîner, car il ne soupoit point; & après un tems très-court de conversation, lequel il ne franchissoit jamais, on le voyoit retourner à ses livres, dont il faisoit un tout autre usage que de les garder.

C'est sous ce voile que M. Gaultier a continué jusqu'à la mort de M. Colbert d'être son conseil, son Théologien, & son coopérateur. Ensorte qu'il est sorti de Montpellier aussi peu connu qu'il y étoit entré.

Depuis 1738 l'*incognito* a continué de voiler M. Gaultier. Il s'étoit retiré à Paris où il travailloit beaucoup & sortoit peu. Tous les ans il alloit à Louviers sa patrie, où il séjournoit deux mois. Mais en aucun de ces endroits on ne l'a inquieté. La vérité le couvroit de son bouclier. On verra en effet par la liste qu'on va donner de ses Ouvrages, que les dix-sept années qu'il a survécu à M. Colbert n'ont pas été stériles. Il est sorti de sa plume nombre d'Écrits en faveur de la Religion, de la Doctrine de l'Eglise, & de l'innocence calomniée. Son style est très-reconnoissable: & l'on ne cessera d'admirer la beauté de ses Ouvrages, que quand on aura perdu le goût pour le vrai & pour le beau. Celui qu'on donne actuellement est le dernier qui soit sorti de sa plume. Il y employa avec une constance infatigable les deux dernières années de sa vie, comme à un Ou-

vrage où il s'agissoit, disoit-il, de toute la Religion. Aussi il s'y prépara d'une manière particulière par la prière & l'aumône, suivant son usage : & il ne cessoit d'inviter les personnes qui avoient sa confiance à implorer les lumières dont il avoit besoin, spécialement par l'intercession de Saint Athanase, aux travaux duquel Dieu vouloit bien l'associer. Comme s'il eût eu un pressentiment de sa mort, *je ne demande à Dieu, disoit-il souvent, que le tems de finir un Ouvrage si nécessaire à l'Eglise.* La conjuration qu'il voyoit enfin éclater de la part du puissant Corps des Jésuites contre tous nos Mystères, & l'incompréhensible léthargie de tous les Evêques le pénétroient de la plus vive douleur. Obligé d'aller à Louviers, il y travailla avec la même assiduité à l'exécution de son plan. Et il étoit si empressé de revenir à Paris pour y mettre la dernière main & le donner au Public, qu'au lieu de la voiture publique il voulut prendre une chaise de poste pour gagner vingt-quatre heures. Cette chaise versa ; il perdit connoissance ; on le porta à Gaillon, où il la recouvra.

Comme il ne sentoit aucune douleur, on avoit lieu d'espérer que cette chute n'auroit pas de suite : mais quatre jours après la tête s'embarraffa. M. Gaultier qui s'en aperçut lui-même demanda qu'on le laissât seul, pour se disposer au sacrifice de sa vie. Il se confessa ce jour même : mais l'embaras de tête ne permit de lui administrer que l'Extrême-Onction ; & le lendemain matin, Jeudi 30 Octobre 1755, il alla recevoir la récompense

de ses travaux, âgé d'environ 71 ans, laissant une odeur de piété égale au moins à la réputation de sa science & de ses talens. Le Curé de Gaillon a voulu avoir son corps dans le Chœur de son Eglise; & en annonçant sa mort à ses Paroissiens, il leur dit qu'ils avoient l'avantage de posséder le corps d'un Saint.

La vie de M. Gaultier a été en effet extrêmement édifiante. Plein de Dieu, il voyoit Dieu dans tout, & remontoit toujours à lui dans tous les événemens consolans ou fâcheux qui intéressoient l'Eglise: car c'étoit-là son unique affaire, la seule dont il étoit rempli, & dont il parloit sans cesse à ses amis. Son tems étoit réglé à la minute, & partagé entre l'étude & la prière. Il faisoit toujours précéder ses ouvrages de quelqu'aumône ou d'autres bonnes œuvres: il disoit avec simplicité, que sans ce préalable il étoit à sec & ne trouvoit rien à dire. Il a plusieurs fois interrompu ses Ouvrages les plus importans pour prendre la défense des opprimés: *Il faut au moins, disoit-il, leur faire l'aumône de ma plume, puisque je ne puis la leur faire autrement.* Il avoit laissé son patrimoine à sa famille, pour se réduire à un simple viager très-modique: cependant il trouvoit encore dans son économie le moyen de secourir ceux qui étoient dans le besoin, & surtout ses freres persécutés, *maximè ad domesticos fidei.*

Il louoit de la plénitude de son cœur les Ecrits des autres, & ne parloit jamais des siens. Si l'on en parloit en sa présence, on remarquoit en lui un esprit d'ancantissement:

sur lui-même & d'élévation vers l'Auteur de tout bien.

Son abord étoit sec & froid ; mais son cœur étoit plein de tendresse & de compassion. *C'est une noix*, disoit de lui M. Colbert, *dont l'écorce est un peu dure : mais il n'y a qu'à la percer, le dedans est huileux & plein de douceur.* Aussi cette hauteur & cet air de dureté qu'on remarque en quelques-uns de ses Ecrits ne venoit en lui que d'un cœur pénétré de l'excellence des vérités qu'il voyoit blessées : c'étoit le zèle dévorant d'Elie.

S'il conduisoit peu d'ames, parce qu'il ménageoit son tems pour sa vocation propre, le petit nombre qu'il conduisoit a retiré de grands fruits de sa conduite : & l'on peut dire qu'entre les diverses parties de sa science on doit compter ce que Saint Gregoire appelle *l'art des arts*. En un mot, si c'étoit un Prêtre sçavant, ce n'étoit pas de cette science qui enfle ; & il étoit rempli surtout de la charité qui édifie.

Un Ecclesiastique respectable, qui avoit été dans une liaison intime avec M. Gaultier, pénétré de douleur lorsqu'il apprit sa mort, à la vûe de la perte irréparable que faisoit l'Eglise, & ne trouvant de consolation qu'à s'entretenir en lui-même des vertus & des talens du défunt, jetta sur le papier l'Epitaphe que nous allons transcrire comme le portrait le plus fidèle que l'on puisse tracer de ce grand homme.

H I C

Expectat in pace Domini novissimam

a. vj.

tubam & redemptionem corporis sui D. Joannes-Baptista Gaultier, Lupariensis, Diocesis Ebroicensis Presbyter, in utroque Jure Licentiatius.

Sæculo ignotus, soli Deo vixit, soli vixit Ecclesiæ.

Scientiâ pariter ac pietate insignis, magnificè sapientiam tractavit.

Simplicitatis ac paupertatis amator, pœnitens & parcus sibi, de modico suo hilaris dator fuit pauperibus, maxime domesticis fidei.

Peritus animarum medicus, luminosissimâ cum caritate infundens vinum & oleum, vulnera earam alligavit.

Zelo zelatus pro Domino Deo exercituum ac pro Lege ejus, persecutus est iniquos & impios qui conturbabant populum suum.

Jam senex, invocato Domino, ac revivescence fortitudine pristinâ, multò plures proficere moriens, quàm vivus debellaverat.

Qui lausficabat Jacob in operibus suis, & prougebat castra gladio suo, nominabitur usque ad novissimum terræ, & in sæculum memoria ejus in benedictione.

Obiit Gallicæ 30 die Octobris 1755. ætatis suæ 71. circiter anno.

TRADUCTION.

C'est ici qu'attend dans la paix du Seigneur le son de la dernière trompette & la délivrance de son corps, M. Jean-Baptiste Gaultier, de Louviers, Prêtre du Diocèse d'Evreux, Licencié à Loix.

Ignoré du siècle, il n'a vécu que pour

Dieu, il n'a vécu que pour l'Eglise.

Egalement recommandable par sa science & sa piété, il a écrit sur la Religion avec une noblesse & une élévation dignes d'elle.

Plein d'amour pour la simplicité & la pauvreté, pénitent, & se refusant tout ce qui n'étoit point nécessaire, il mit sa joye à répandre le peu de bien qu'il avoit dans le sein des pauvres, & de ceux surtout qu'une même Foi réunissoit dans la famille du Seigneur.

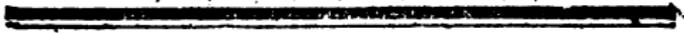
Habile Médecin des ames, une charité éclairée lui avoit appris à bander leurs playes, & à y verser à propos le vin & l'huile.

Tout brûlant de zèle pour le Seigneur le Dieu des Armées, & pour sa Loi, il n'a cessé de poursuivre les méchans & les impies qui troubloient son peuple.

Déjà avancé en âge, il a invoqué le Seigneur, & rappelant sa vigueur ancienne, il a beaucoup plus terrassé d'ennemis de Dieu en mourant, qu'il n'avoit fait pendant sa vie.

Celui dont les œuvres faisoient la joye de Jacob, & dont l'épée étoit la protection de tout le camp, deviendra célèbre jusqu'aux extrémités de la terre, & sa mémoire sera éternellement en bénédiction.

Il est décédé à Gaillon le 30 Octobre 1755, âgé d'environ 71 ans.



L I S T E

DES OUVRAGES

DE M. GAULTIER.

Deux Mémoires où l'on détruit les plaintes portées contre le gouvernement de M. l'Evêque de Boulogne (de Langle) dans son Diocèse : & des Réflexions sur les deux Lettres de M. l'Evêque d'Amiens. Ces Ecrits se trouvent dans le Recueil de Lettres concernant le différend de M. l'Archevêque de Reims avec M. l'Evêque de Boulogne, 1723, in-4.

Mémoire pour servir d'éclaircissement à la Lettre du P. Pacifique de Calais, Provincial des Capucins de Paris à un Abbé, 1724, pag. 8, in-4.

Rélation de ce qui s'est passé durant la maladie & à la mort de l'Illustissime & Révérendissime Pere en Dieu Messire Pierre de Langle, Evêque de Boulogne, avec quelques traits principaux de la vie sainte & laborieuse qu'il a menée durant son Episcopat, 1724, p. 13, in-4.

Préface, qui est à la tête des Œuvres de M. Colbert, Evêque de Montpellier, en deux Parties. Dans la première, on donne une idée des Ouvrages de M. l'Evêque de Montpellier. Dans la seconde, on rapporte divers événemens de la vie de M. de Mont-

xw

pellier, p. 83, in-4. & 372, in-12. Elle est datée du 4 Novembre 1739.

Lettre à M. de Charancy, Evêque de Montpellier, en réponse à la Lettre Pastorale de ce Prélat, au sujet d'un Ecrit trouvé dans son Diocèse, p. 24, in-4. Elle est datée du 15 Novembre 1740. Le Public lui a donné le nom de *Verges d'Heliodore*.

Rélation de la captivité de la Sœur Marie Desforges, dite des Anges, Religieuse Annonciade de Boulogne, morte à Paris le 21 Décembre 1739, p. 22, in-12, 1741.

Mémoire apologetique & défense des Curés, Bénéficiers & autres Prêtres de la Ville & du Diocèse de Montpellier, accusés dans leur foi par Monseigneur George-Lazare Berger de Charancy, leur Evêque, dans son Mandement du premier Juillet pour la publication de la Bulle *Unigenitus*, pag. 102, in-4, 1742.

Les Jésuites convaincus d'obstination à permettre l'idolâtrie dans la Chine. III. Lettres, p. 135, in-12, 1743.

Lettre au sujet de la Bulle de N. S. P. le Pape, du 12 Septembre 1741, concernant les Rits Malabares. Elle est du 5 Mai 1745, p. 43, in-12.

Lettres d'un Théologien à M. de Charancy, Evêque de Montpellier, à l'occasion de sa réponse à M. l'Evêque d'Auxerre, p. 35, in-4, du 30 Décembre 1744.

Lettre à M. de Charancy, Evêque de Montpellier, au sujet de son Ordonnance & Instruction Pastorale sur la Communion Pascale, p. 12, in-4, du 10 Avril 1745.

Le Poème de Pope, intitulé *Essai sur*

xvj

l'homme, convaincu d'impiété. Lettres pour prémunir les Fidèles contre l'irréligion, p. 152, in-12. 1746.

Lettres Apologétiques pour les Carmelites du Fauxbourg Saint Jacques à Paris, 1748.

I. Lettre, p. 86, in-12.

II. Lettre, p. 83.

III. Lettre, p. 56.

IV. Lettre, p. 62.

V. Lettre, p. 83.

Lettre à M. l'Evêque de Troyes, en réponse à sa Lettre Pastorale aux Communautés Religieuses de son Diocèse, en date du 23 Novembre 1749, p. 58, in-12. 1750 le premier Juin.

Critique du Ballet Moral, dansé dans le Collège des Jésuites de Rouen, au mois d'Août 1750, p. 53, in-12.

Réfutation d'un Libelle, intitulé ; *La voix du sage & du peuple*, p. 35, in-12, du premier Août 1750.

Vie de M. Soanen, Evêque de Senez, p. 535, in-12, 1750.

Lettres Persannes, convaincues d'impiété, p. 103, in-12, 1751.

Lettres à M. l'Evêque d'Angers, au sujet du prétendu Extrait du Catéchisme de Montpellier, p. 192, in-12, le 30 Octobre 1752.

Lettre à M. l'Archevêque de Sens, au sujet de la Lettre de M. l'Archevêque de *** à Monsieur ***, Conseiller au Parlement de Paris, p. 56, in-12, 1752.

Lettre aux Evêques qui ont écrit au Roi pour lui demander la cassation de l'Arrêt

du Parlement de Paris, du 18 Avril 1752,
p. 44, *in-12*, 1751.

Lettre d'un Théologien aux Evêques qui
ont écrit au Roi pour se plaindre de l'Arrêté
du Parlement de Paris, du 5 Mai 1752, p.
26, *in-8*, 16 Août 1752, *in-12*.

Lettre à un Duc & Pair, p. 60, du 26
Octobre 1753, *in-12*.

Lettre à un Ami, où l'on réfute les cinq
Lettres sur les Remontrances du Parlement
de Paris, p. 125, *in-12*, 3 Janvier 1754.

Histoire abrégée du Parlement, durant
les troubles du commencement du Règne de
Louis XIV, p. 276, *in-12*, 1754.

Lettres Théologiques, dans lesquelles
l'Écriture Sainte, la Tradition & la Foi de
l'Église sur les Mystères de la Trinité, de
l'Incarnation, de la Prédestination & de la
Grace, sont vengées & défendues contre le
système impie & Socinien des PP. Berruyer
& Hardouin, Jésuites. 3 Vol. *in-12*.

DISCOURS PRE'LIMINAIRE ,

Où l'on donne un essai des principes par lesquels l'Eglise a triomphé dans tous les tems des diverses hérésies qui se sont élevées contre sa foi. C'est par ces mêmes principes qu'elle foudroye encore aujourd'hui les nouvelles impiétés des P. R. Hardouin & Berruyer, Jésuites.

» **T**outes les Religions & toutes les Sec- Sous le
 » tes du monde, dit M. Pascal, ont eu titre de Pen-
 » la raison naturelle pour guide. Les seuls sées Chré-
 » Chrétiens ont été altraits à prendre leurs tiennes. 67.
 » règles hors d'eux-mêmes, & à s'informer
 » de celles que Jesus-Christ a laissées aux
 » anciens pour nous être transmises. Il y a
 » des gens que cette contrainte lasse. Ils
 » veulent avoir, comme les autres peuples,
 » la liberté de suivre leurs imaginations.
 » C'est en vain que nous leur crions, com-
 » me les Prophètes faisoient autrefois aux
 » Juifs : *Allez au milieu de l'Eglise ; infor-*
 » *mez-vous des Loix que les anciens lui ont*
 » *laissées, & suivez ses sentiers.* Ils répondent
 » comme les Juifs : *Nous n'y marcherons pas :*
 » *Nous voulons suivre les pensées de notre*
 » *cœur, & être comme les autres peuples ».*

La pensée que nous venons de transcrire a une application si juste à ce qui se passe au milieu de nous, qu'elle semble avoir été

dictée pour caractériser d'une part l'entreprise énorme des PP. Hardouin & Berruyer, & de l'autre la méthode des Théologiens, qui pendant le sommeil & l'inaction de presque tous les premiers Pasteurs, s'élevèrent avec zèle contre l'attentat des deux Jésuites. On peut dire en effet que toute la controverse de l'Eglise contre ces Novateurs, & les scandaleuses défenses que la Société y oppose, se trouvent contenues dans cette pensée comme dans leur germe. Mais pour s'en convaincre, il faut ouvrir ce germe, & le développer; & parce qu'il est évident que c'est principalement aux simples Fidèles que le P. Berruyer a cherché à faire illusion dans un Livre populaire, c'est à ces mêmes Fidèles que nous devons notre principale attention.

Nous nous proposons donc de faire deux choses dans ce discours : l'une de donner du texte de M. Pascal un commentaire qui leur en facilite l'intelligence, & qui les aidant à en pénétrer l'esprit, les précautionne contre les pièges qu'on a tendu à la simplicité de leur foi ; l'autre de faire voir combien la pensée de ce grand homme est fondée sur les instructions que les Apôtres ont laissées aux Eglises, & sur les Règles établies par les SS. Docteurs, pour juger toutes les fausses doctrines qui s'élevèrent dans l'Eglise, & toutes les fausses interprétations de l'Ecriture, dont on s'efforce de les étayer. Il ne resteroit plus après cela que de montrer combien les deux Ecrivains Jésuites se sont écartés des instructions & des règles des anciens. Mais c'est précisément l'objet des Lettres que nous

PRELIMINAIRE. xxj

donnons au Public ; & l'Auteur remplit cet objet avec tant de lumière & de supériorité, que nous nous ferions scrupule de porter la faux dans sa moisson.

§ I.

Commentaire de la pensée de M. Pascal.

Reprenons la pensée de M. Pascal, & suivons la pié à pié.

» Toutes les Religions & toutes les sectes
» du monde ont eu la raison naturelle pour
» guide «.

I. Tous les hommes qui, dans le cours des siècles, ont établi de fausses Religions, par quelque motif qu'ils l'ayent entrepris ; tous les Législateurs qui se sont ingéré de régler les mœurs des peuples ; tous les Philosophes qui se sont attachés des Disciples, & qui ont formé des sectes : tous ces sages du siècle n'ont point cherché ailleurs qu'en eux-mêmes la lumière qu'ils se vantoient de communiquer aux autres. Pleins de confiance dans leur sagesse, il ne leur venoit pas même dans l'esprit, que pour découvrir la vérité, ils pussent avoir besoin de quelque autre secours, que de leur propre raison. Mais la raison naturelle qu'ils prenoient pour guide dans cette recherche, n'étoit plus cette raison saine & droite, qui, étant un écoulement de la raison éternelle, présentoit à l'homme innocent une lumière sûre & distincte pour connoître son auteur & ses devoirs. Ce n'étoit plus ce beau don du Créateur dans son éclat primitif. Ce n'en étoient que les ruines & les tristes débris. C'étoit une raison mortellement blessée par le pé-

Egare-
mens dans
lesquels
sont tom-
bés tous les
hommes
qui n'ont eu
pour guide
que la rai-
son natu-
relle. Né-
cessité de la
révélation.

ché, aveugle dans ses vûes, dépravée dans ses jugemens, affoiblie par l'impression continuelle des choses sensibles, obicurcie par les nuages des passions & des vices.

L'homme à qui depuis sa chute il ne restoit plus que des notions sombres & confuses du vrai, avec un désir infatiable du bien qu'il avoit perdu, commença à prendre toutes ses fausses lueurs pour la lumière véritable, & toutes les vaines apparences de bien pour la souveraine félicité. Par là devenu successivement le jouet de toute sorte d'illusions & de vices, il ne pouvoit que s'égarer toute sa vie dans un cercle d'erreurs; d'incertitudes & de passions criminelles, pour tomber ensuite dans un abime éternel de ténèbres & de misères, si Dieu n'avoit eu pitié de l'ouvrage de ses mains.

Sans parler du Peuple Juif, qui forme une classe à part, l'histoire seule du reste des Nations de la terre fournit la preuve la plus sensible & la plus constante de cet aveuglement déplorable. Les unes plus barbares & plus grossières étoient sans intelligence, & se conduisoient comme des bêtes. Les autres plus polies & plus civilisées n'en devenoient que plus criminelles & plus indignes de la clémence divine, par l'abus qu'elles faisoient de ses dons. Toutes marchoit dans leurs voyes, qui étoient des voyes d'égarément. Toutes étoient assises dans les ténèbres & dans l'ombre de la mort. Si nous portons notre vûe sur les sages du Paganisme, quelle prodigieuse multiplicité de sectes & d'Ecoles différentes! Quelle affreuse discordé entre elles sur la nature de la Divinité, & le culte qui lui est dû, sur l'état de l'homme &

sa vraie destination ; quels combats d'opinions sur l'immortalité des ames , sur le souverain bien , sur la règle des mœurs ! Enfin si l'on considère ce qu'il y avoit de plus éclairé parmi ces faux sages , quelle ingratitude , & quel abus de la lumière ! A quel débordement de vices n'étoient-ils pas livrés ; & de quelle confusion ne se couvroient-ils pas eux-mêmes en punition de l'outrage qu'ils faisoient à la Divinité ?

Il ne faut donc plus s'étonner si ces hommes vains , qui n'avoient d'autre lumière pour se conduire que leur aveugle raison , se sont égarés en de vains raisonnemens , & s'ils ont mêlé tant d'erreurs & d'absurdités , tant de doutes & d'incertitudes au peu de vérités qu'ils entrevoyent plutôt qu'ils ne les connoissoient clairement & avec assurance. Il ne faut plus s'étonner , s'ils se faisoient de ces vérités un pur amusement , une matière de disputes frivoles , & un sujet de vaine gloire , plutôt qu'une occupation utile ; s'ils ignoroient la source , l'usage & la fin de ces vérités ; s'ils n'en tiroient point de conséquence pour la conduite & le règlement de leurs mœurs ; si , cédant à la crainte & aux préjugés des hommes , ils retenoient la vérité captive dans l'injustice , & s'ils allioient , avec la connoissance du Dieu véritable , un culte politique des fausses divinités ; si enfin loin de s'accorder entre eux pour établir quelque chose de vrai & d'utile aux peuples , dont ils se disoient les maîtres , ils étoient à la honte de la raison humaine , horriblement divisés sur une multitude de points les plus importants , & le plus intimement liés avec la nature , le bonheur & les devoirs de

l'homme. Tant d'écueils, dit S. Augustin, étoient inévitables à des hommes qui s'engageoient témérairement dans une carrière, où ils n'étoient point guidés par une autorité divine. *Quid agit, aut quò, vel quà, ut ad beatitudinem perveniamur, humana se porrigit infelicitas, si divina non ducit auctoritas.*

De civit.
Dei.
L. XVIII.
cap. 41.

Ainsi, il étoit d'une nécessité indispensable pour l'homme que Dieu se découvrit à lui, qu'il lui apprît à le connoître, à se connoître lui-même, sa destination, ses devoirs, sa dernière fin, le bonheur de son premier état, la disgrâce dans laquelle il étoit tombé, l'impuissance où il étoit de se relever par ses propres forces, la nécessité d'un Médiateur, qui fût tout à la fois Dieu & homme, pour opérer sa réconciliation, les qualités de ce divin Médiateur, ses caractères de Prêtre éternel & de victime de propitiation, de lumière véritable, d'Auteur de toute justice, de Chef unique, qui par son influence communique la vie à tous ses membres. Tels sont les grands objets de cette révélation si nécessaire à l'homme, & à laquelle rien ne pouvoit suppléer. Dieu qui ne la devoit qu'à sa bonté, & aux décrets de sa pure miséricorde, a choisi les tems, les lieux, les hommes, les peuples & les moyens qu'il lui a plu pour se communiquer. On peut néanmoins distinguer trois époques principales de cette communication : celle de la Loi de nature, celle de la Loi Ecrite & celle de l'Evangile. Les Patriarches, à commencer par Adam, les Prophètes & tous les justes de l'Ancien Testament, ont vû la vérité sous les voiles qui la couvroient. Le Juif charnel

n'a vu que les voiles sans la vérité, du moins quant aux mystères du salut. La vérité simple & sans voiles a été le partage des Apôtres & de l'Eglise Chrétienne. Mais comme il n'est point ici question d'établir les preuves de la certitude de la révélation, nous ne faisons que passer sur les deux premières époques, pour nous arrêter à celle qui nous intéresse le plus.

» Les seuls Chrétiens, continue M. Pascal, ont été astringés à prendre leurs règles hors d'eux-mêmes, & à s'informer de celles que Jesus-Christ a laissées aux anciens pour nous être transmises «.

II. Après les Juifs, dont la Religion étoit tellement divine dans sa source, que tout jusqu'aux moindres détails y étoit réglé par l'ordre de Dieu, les seuls Chrétiens ont été astringés à prendre leurs règles hors d'eux-mêmes, c'est-à-dire à mettre la foi à la place des sens & de la raison, & à se soumettre sans bornes à toutes les vérités révélées par Jesus-Christ. Il étoit réservé au Christianisme d'établir la vraie Religion sur la base de la foi, & d'annoncer à toutes les Nations de la terre cette voye unique & nécessaire de retourner à Dieu. Il n'appartenoit qu'à l'Alliance dont Jesus-Christ est le Médiateur, d'accomplir les anciennes Promesses. Or, un des objets de ces Promesses étoit le don d'un esprit nouveau tout différent de l'ancien, c'est-à-dire, le don d'une maniere nouvelle de penser & de juger de toutes choses conforme aux pensées & aux jugemens de Dieu. L'homme avoit besoin d'être régénéré non-seulement dans sa vo-

J. C. a donné à ses Apôtres la plénitude des vérités du salut. Les Apôtres les ont enseignées & données en dépôt à l'Eglise. Ce dépôt transmis jusqu'à nous sans altération est la règle de tous les enfans de l'Eglise.

De Trin.
Lib. I.

lonté, mais encore dans son esprit, dit excellentement S. Hilaire. Il lui falloit un nouveau sens & un nouvel entendement, qui tirât sa lumiere d'une conscience pure, & de la céleste origine dont il avoit reçu le bienfait dans le saint Baptême. *Novis regenerati ingenii sensibus opus est, ut unumquemque conscientia sua secundum celestis originis munus illuminet.* C'est le vrai sens de cette parole de S. Jean. *Nous savons que le Fils de Dieu est venu, & qu'il nous a donné l'intelligence afin que nous connoissions le vrai Dieu, & que nous soyons en son vrai fils.* (1. Ep. ch. V. 20.) C'est cet heureux changement qu'avoit éprouvé S. Cyprien, & qu'il caractérise ainsi dans sa Lettre à Donat. Par une merveille qui m'étonne encore, dit le S. Martyr, en sortant des eaux salutaires, je sentis à l'instant tous mes doutes se dissiper. Les vérités dans lesquelles je ne pouvois entrer se montrèrent à découvert; & tout ce qui m'avoit paru jusques là plein d'obscurités & de ténèbres se changea pour moi en une vive lumiere. *Mirum in modum confirmare se dubia, patere clausa, lucere tenebrosa.*

„ Les seuls Chrétiens donc ont été astraîns, „ non à se faire à eux-mêmes des règles, „ mais à les prendre hors d'eux-mêmes, & à s'informer de celles que Jesus-Christ a laissées „ aux Anciens pour nous être van misos. Le „ terme d'Anciens désigne non-seulement les „ Apôtres, mais encore après eux toute la succession du Ministère Apostolique, qui s'est „ perpétué dans l'Eglise jusqu'aujourd'hui. Et „ l'expression *Nous* marque l'Eglise, c'est-à-dire, tous les Pasteurs & tous les peuples „ qui forment la communion visible répandue

PRELIMINAIRE. xxvij

par toute la terre, *plebs adunata sacerdoti*.
Jesus Christ, les Anciens & nous : tout est
compris dans ces trois mots. Telle est l'u-
nité de la foi de l'Eglise. Telle est la chaîne
indissoluble de sa Tradition.

Jesus-Christ est le divin Législateur qui a
posé les Règles. C'est à ses Apôtres qu'il a
fait connoître toutes les choses qu'il a apprises
de son Pere ; c'est à eux qu'il a donné les pa-
roles que son Pere lui a données, & ils les ont
reçues. Allez, leur dit-il après sa Résur-
rection, allez par tout le monde, prêchez
l'Evangile à toute créature, enseignez toutes
toutes les Nations, leur apprenant à obser-
ver toutes les choses que je vous'ai com-
mandées ; & assurez-vous que je serai moi-
même avec vous tous les jours jusqu'à la con-
sommation des siècles. Les Apôtres, rem-
plis du Saint Esprit, partent & vont prêcher
par tout, le Seigneur coopérant avec eux,
& confirmant leur parole par les miracles
dont elle étoit suivie. Par-tout ils fondent
des Eglises, & y établissent des Pasteurs.
Par-tout ils consignent aux Eglises & aux
Pasteurs le dépôt entier des vérités qu'ils
ont reçues de leur divin Maître, sans en
soustraire aucune.

Ce sont toutes ces Eglises particulières
qui forment l'unité & l'intégrité du Corps
Mystique de Jesus-Christ, dont les Mem-
bres sont répandus par toute la terre. C'est
cette Eglise Catholique qui est la base & la
colonne de la vérité, la gardienne de la foi,
l'organe de Jesus-Christ même & du Saint
Esprit, la mere de tous les Pasteurs & de
tous les Peuples qu'elle renferme dans son

sem, & auxquels elle distribue la parole de vie & de salut dans la succession de tous les siècles, comme dans toutes les parties de l'Univers. Cette ligne de la foi, ce cours majestueux & perpétuel de la Tradition nous est montré dans les deux premiers chapitres de l'Épître aux Hébreux. „ Dieu, „ dit l'Apôtre, qui autrefois parloit à nos „ Peres par les Prophètes, révélant ses mys- „ tères comme par différentes parties & en „ différentes manieres, nous a parlé en ces „ derniers jours par son fils... ; & la parole „ du salut qui nous a été premierement an- „ noncée par le Seigneur même, a été con- „ firmée parmi nous par ceux qui l'ont en- „ tendue, Dieu appuyant leur témoignage „ par les miracles, par les prodiges, par les „ différens effets de sa puissance, & par les „ graces du S. Esprit, qu'il a partagées com- „ me il lui a plû. “ Dieu, Jesus Christ, les Apôtres & nous ; voilà tous les degrés distingués dans la succession de la Doctrine Evangelique. Tout est continu ; tout est inséparablement lié dans cette chaîne divine. En vain y chercheroit-on un vuide & une interruption qui est contraire à sa nature.

La Doctrine confiée à l'Eglise par les Apôtres qui l'ont eux-mêmes reçues de Jesus-Christ, & qui a passé de main en main jusqu'à nous, est donc un dépôt sacré. Tout y est fixé par l'autorité de Jesus-Christ même. Rien n'est abandonné au raisonnement : rien n'est laissé au choix de notre liberté. Une foi simple & une docilité sans réserve à ce qui a été révélé, & à ce que l'Eglise nous propose à croire ; voilà le partage & le devoir

PRELIMINAIRE. xxix

indispensable de ses enfans. Il ne peut donc jamais être permis ni d'ajouter, ni d'ôter, ni de changer à ce qui a toujours été cru dans l'Eglise. Et cela n'est pas vrai seulement de la substance de la foi, mais encore de son langage, c'est-à-dire, de celui qui est consacré par le consentement universel de tous les siècles. L'homme téméraire peut bien tenter d'innover, & se perdre en le faisant, & en entrainer d'autres dans la perte : mais il ne réussira jamais à corrompre la foi de l'Eglise, ni à lui enlever son dépôt.

„ Il y a des gens, poursuit M. Pascal,
„ que cette contrainte lasse. Ils veulent
„ avoir, comme les autres peuples, la li-
„ berté de suivre leurs imaginations “.

III. Il y a eu de ces gens-là dans tous les siècles. Il y en avoit dès le tems des Apôtres, de ces hommes amoureux de leurs propres pensées, qui ne portant qu'avec impatience le salutaire assujettissement de la foi, envioient aux autres peuples la liberté de suivre leurs imaginations ; de ces esprits indociles qui, séduits par les raisonnemens captieux d'une vaine & inquiète Philosophie, prétendoient se rendre les arbitres de la Religion, & la soumettre au jugement de leur propre raison. De ces Novateurs, les uns rompant ouvertement les liens de l'unité, par l'éclat même de leur révolte en sont devenus moins dangereux. Les autres, ennemis couverts & artificieux, plutôt que de renoncer aux avantages humains dont ils jouissoient dans la communion visible de l'Eglise, ont pris le parti d'y demeurer cachés, & d'y affecter même du zèle pour l'Unité,

Il y a au-
jourd'hui
dans l'E-
glise une
Société
d'hommes
que l'an-
cienne Tra-
dition gé-
néralle, & qui
s'efforcent
de substi-
tuer un nou-
veau corps
de Religion
à celle que
nous avons
reçue de
nos Percs.

afin de séduire plus efficacement les peuples.

Mais à qui ce dernier caractere s'applique-t'il avec plus de justesse qu'à ceux que M. Pascal avoit en vûe quand il écrivoit sa pensée ? A ces hommes devenus depuis deux siècles un fardeau si pesant pour l'Eglise, que son état de foiblesse ne lui permet ni de le porter ni de s'en décharger ? A ces hommes dont la doctrine, malgré les efforts & les censures que l'Eglise lui a opposés, n'a cessé de gagner comme la gangrène, & d'infecter un grand nombre de ses enfans dans toutes les parties de sa Communion ? A ces hommes enfin, qui ne pouvant se résoudre à penser & à parler comme l'Eglise, ont porté la hardiesse jusqu'à entreprendre de faire penser & parler l'Eglise comme eux, & ont conduit le succès de l'entreprise jusqu'à présenter aux hommes un prestige de l'autorité de l'Eglise dans l'usage qu'ils ont fait des Bulles des Papes contre Baïus, contre Jansenius & contre le P. Quesnel ?

Lorsqu'en 1750 feu M. de Rassignac, Archevêque de Tours, appelloit la doctrine des Jésuites *un nouveau Corps de Religion*, il disoit une grande parole, & une parole qui ne peut être prise trop littéralement. Si l'on veut s'en convaincre, qu'on en fasse l'essai sur quelque partie de la Doctrine Chrétienne qu'on voudra choisir. Qu'on prenne en main le Symbole des Apôtres, le Décalogue, le Traité des Sacremens, celui de la Prédestination & de la grace, celui de la Priere, celui de l'Eglise, &c. & l'on aura peine à trouver un point sur lequel les Jésuites n'aient pas innové. Mais leurs Peres

Hardouin & Berruyer ont mis le sceau à ce nouveau Corps de Religion, en innovant sur les Mysteres de la Trinité, de la Divinité du Verbe & de l'Incarnation, sur l'autorité des monumens de la Tradition, sur l'interprétation des divines Ecritures, &c. & la Societé entiere se déclare complice de ces excès, puisque le parti qui domine les soutient hautement, tandis que l'autre garde le silence.

» C'est en vain, ajoute M. Pascal, que
 » nous leur crions comme les Prophètes fai-
 » soient autrefois aux Juifs ; *Allez au mi-*
 » *lieu de l'Eglise, informez-vous des Loix*
 » *qu' les Anciens lui ont laissées, & suivez*
 » *ses sentiers* ».

IV. Telle est la méthode qui a servi dans tous les tems à repousser la nouveauté. On a dit aux Novateurs : il y a dans l'Eglise des voyes anciennes, publiques & battues par tous ses enfans : pourquoi les quittez-vous pour vous frayer des routes nouvelles, singulieres & détournées ? Allez au milieu de l'Eglise : parcourez toute l'étendue de sa Communion : informez-vous de sa prédication commune, de la doctrine qu'elle professe partout ouvertement, des regles qu'elle suit dans la discipline de ses Sacremens ; & de la forme de ses prieres publiques, de la liaison de cette forme avec sa créance ; & l'unité seule de foi & de conduite de tant d'Eglises particulieres, si distantes les unes des autres, leur conspiration à croire & à professer les mêmes dogmes, la même morale & les mêmes regles ; voilà la preuve la plus décisive que ce n'est point une Doctri-

L'Eglise depuis deux siècles ne cesse de crier aux Jésuites de revenir aux Loix que les Anciens lui ont laissées, & à la doctrine de sa Tradition.

Tertul. de
Prascript.

ne d'erreur, mais de Tradition. *Quod apud multos invenitur, non est erratum, sed traditum.* Au lieu que la vôtre, & par sa nouveauté, & par son défaut de consanguinité avec la doctrine commune est convaincue de faux. On a dit encore aux Novateurs de tous les siècles : consultez les monumens anciens de la Tradition, ouvrez les Conciles, prenez en main les Ouvrages des Saints Docteurs que l'Eglise honore comme ses Peres ; comparez leur Doctrine, remarquez-en l'identité, considérez l'usage qu'ils font des divines Ecritures, leur accord dans l'interprétation qu'ils en donnent, quand ils établissent les dogmes de la foi & les vérités de la morale ; qu'avez-vous à opposer à une doctrine, dont l'antiquité remonte jusqu'aux Apôtres, dont la perpétuité unit tous les siècles, dont l'autorité est appuyée sur les décisions de tous les Conciles, sur le témoignage uniforme des plus saints & des plus sçavans Personnages que l'Eglise ait porté dans son sein ; doctrine enfin dont l'unité éclate par le consentement de tout l'Univers Catholique ?

Voilà ce que l'Eglise depuis deux siècles ne cesse de crier aux Jésuites par les condamnations de Rome, par celles de plusieurs Evêques de divers Etats Catholiques, par celles des Assemblées du Clergé de France, par les censures des Facultés de Théologie les plus célèbres, par les Ecrits & les témoignages des Pasteurs du second Ordre, que leur sçavoir & leur piété ont rendu le plus recommandables, par les Ouvrages sans nombre des Théologiens de tous Ordres, qui ont pris la défense des saintes vérités atta-

quées, enfin par l'horreur & l'indignation que tant de simples Fidèles ont manifestées contre les excès des Corrupteurs de la Morale Chrétienne. Voilà, sans parler du Decret récent qu'a rendu le Tribunal de l'Indice pour prohiber le livre du P. Berruyer, sans parler des censures brieves & peu instructives de quelques Prélats François, voilà ce que les Défenseurs des Mysteres de notre foi crient depuis près de trois ans aux Jésuites dans les Ecrits solides & victorieux qu'ils publient successivement contre les pernicious ouvrages qui causent un si grand soulèvement dans l'Eglise. Voilà en particulier l'objet du zèle de l'Auteur des excellentes Lettres que nous donnons au Public. Car ce Théologien, si digne de nos regrets, qui dans ses Ecrits traitoit la Religion avec tant de noblesse & de magnificence, qui avoit consacré ses talens au service de l'Eglise, & qui avoit encore les armes à la main lorsque Dieu l'a fait entrer dans son repos, ne s'est point tellement arrêté au P. Berruyer, ni même au P. Hardouin son maître, qu'il n'ait été encore plus occupé de la conjuration générale du Corps dont ils sont Membres, & du dessein aujourd'hui trop visible des Chefs qui le gouvernent, & qui en dirigent tous les mouvemens.

V. A tant de voix & de réclamations, à tant d'avertissemens de revenir aux loix que les Anciens ont laissées à l'Eglise, & de rentrer dans ses sentiers, que répondent les Jésuites ? M. Pascal en achevant sa pensée va nous l'apprendre. *Ils répondent, comme les Juifs, nous n'y marcherons pas : nous voulons*

Les Jésuites demeurent sourds à la voix de l'Eglise. Que dit le langage de leur conduite ?

bw

suivre les pensées de notre cœur, & être comme les autres peuples. Les Jésuites ne s'expriment pas d'une manière aussi révoltante : ils se décrieroient trop. Mais que font-ils ? ils expliquent, ils éludent, ils méprisent toutes les censures. Ils ne reviennent sur aucune des erreurs, sur aucune des maximes corrompues, sur aucune des scandaleuses déceptions qui sont l'objet de ces censures. Ils se rétractent quand les circonstances les y forcent, & ne changent point. Ils jurent d'obéir, & se jouent de la religion des sermens. Que dit donc le langage de leur conduite ? Le voici, qu'on l'entende bien.

» La Religion dont notre Société a formé
 » le plan, aussi commune que la nature,
 » comprend tous les siècles & toutes les
 » Nations de la terre. Le projet des Apô-
 » tres n'étoit pas plus vaste ; mais le nôtre
 » est plus proportionné à la foiblesse huma-
 » ne & plus propre à réussir. La prédication
 » des Apôtres, s'il en faut croire les annales
 » d'un tems si éloigné de nous, a causé d'a-
 » bord un grand ébranlement dans le monde,
 » & a paru le renouveler. Mais combien ce
 » changement, s'il a été aussi réel qu'on l'a
 » prétendu, a-t'il peu duré ! Les Chrétiens
 » las de la contrainte & de la violence qu'ils
 » avoient soufferte, soit en se roidissant con-
 » tre les penchans de la nature, soit en fai-
 » sant à la foi le sacrifice entier de leur rai-
 » son, sont bientôt redevenus, à l'Idolâtrie
 » près, ce qu'ils étoient auparavant, c'est-à-
 » dire, payens dans les mœurs, & jaloux
 » de la liberté de suivre leurs pensées. Ainsi
 » puisqu'on n'est pas maître de changer les

» hommes comme on veut, il faut les pren-
 » dre tels qu'ils sont & en tirer ce qu'on
 » peut. Ils veulent de l'indulgence pour leurs
 » passions, & ils demandent à être conduits
 » moins par autorité que par raison, il fal-
 » loit donc se rapprocher d'eux, ne fût-ce
 » que pour mettre des bornes à leur malice.
 » D'abord c'étoit la sévérité de la morale
 » Evangélique qui les rebutoit, n'étoit-il pas
 » plus sage & plus charitable de l'adoucir en
 » l'expliquant comme nous avons fait, que
 » de les précipiter dans le désespoir, en leur
 » tenant trop de rigueur? Aujourd'hui c'est
 » la hauteur de nos Mystères qui les étonne
 » & qui les révolte : ne vaut-il pas mieux
 » abaisser un peu cette hauteur que d'ex-
 » poser les Chrétiens au naufrage de leur
 » foi. ?

» Ce plan de Religion, conçu presque dès
 » le berceau de notre Société par des hom-
 » mes de génie, avoit par sa nature le dou-
 » ble avantage de pouvoir s'étendre à tout
 » par l'immenité de ses conséquences, &
 » néanmoins de nous laisser toute la liberté
 » de nous mesurer sur les conjonctures, pour
 » tirer ces conséquences & les développer
 » à propos. Mais l'affaire étoit bien délicate,
 » & demandoit beaucoup de prudence dans
 » l'exécution. Trop de précipitation eût tout
 » perdu, & nous voulions être utiles. Il ne
 » falloit donc montrer ce plan que successi-
 » vement & par degrés, pour y accoutumer
 » peu-à-peu les esprits & ne point s'attirer
 » gratuitement trop d'ennemis à la fois.
 » Lorsque nos Peres en jetterent les fonde-
 » mens par la publication du livre de la Con-

» corde de Molina , qui ne ſçait les clameurs
 » & les contradictions dont il fut accueilli
 » de toutes parts , & tous les riſques que ce
 » précieux Ouvrage courut dans les Con-
 » grégations de *Auxiliis* ? Mais le coup avoit
 » été prévu , & nous ne perdimes pas tête
 » dans le combat. Tous les grands reſſorts
 » de la Politique furent mis en œuvre , &
 » nous ſortimes de ce dangereux pas. Que
 » dis-je ? le jour même qui ſembloit devoir
 » être le jour de notre perte , devint celui
 » de notre triomphe ; puis que nos adver-
 » ſaires y perdirent toute liberté de nous at-
 » taquer , & que nous y acquimes un nou-
 » veau courage pour enſeigner plus ouver-
 » tement & partout le ſyſtème qui nous avoit
 » attiré une ſi furieufe tempête. Qui pourroit
 » aujourd'hui ſiſſimuler les fruits de cette
 » victoire , & ſ'étendue des progrès qu'a
 » faits depuis notre doctrine , quand il voit
 » que cent ans après nous ſommes parvenus
 » à faire retomber ſur la doctrine même de
 » nos adverſes Parties la foudre qui devoit
 » nous écraser ? Après un pareil succès nous
 » pouvons tout oſer. Il eſt tems de donner à
 » ce grand Ouvrage ſon entière perfection ,
 » & c'eſt le but que nous nous ſommes pro-
 » poſés par les travaux des ſçavans Peres
 » Hardouin & Berruyer. Envain nous op-
 » poſera-t'on désormais l'écriture & la Tra-
 » dition ; nous ſommes revenus de la peur de
 » ces épouventails : ſi c'eſt l'écriture , ou
 » nous la ſouſtrairons entièrement aux Fidé-
 » les ; ou bien lui faiſant dire tout ce qu'il
 » nous plaira , nous la leur préſenterons tel-
 » lement molinée , qu'elle ne pourra plus

» nous nuire. Si c'est la Tradition, nous jet-
 » terons tant de soupçons sur l'autorité de
 » ses monumens, que nous en rendrons l'u-
 » sage sans effet & sans force contre nous.
 » On n'admira jamais assez la profondeur,
 » la justesse & l'étendue des vûes qui se
 » trouvent dans les paroles du P. Hardouin :
 » *Je compte perdus tous les pas que j'ai faits,*
 » *& que tous les autres font hors de cette route*
 » [celle qui livre à l'imposture tous les monu-
 » mens de l'Antiquité] *celle route où il faut*
 » *que viennent tôt ou tard ceux qui crient contre*
 » *moi,* [chez les Jésuites] *s'ils raisonnent consé-*
 » *quemment.* Les Bulles contre Baïus, contre
 » Jansenius & contre Quesnel d'une part,
 » & de l'autre, ce qui a été cru & enseigné
 » dans notre Société & toujours, & en tous
 » lieux, & par le consentement de tous ses
 » Membres, voilà notre Tradition dont
 » nous ne nous départirons point. Comment
 » donc écouterions-nous ceux qui nous
 » crient de revenir au sentiment de toute la
 » terre, nous dans le plan desquels il entre
 » essentiellement de faire venir toute la terre
 » à nous ? »

Tel est dans la vérité le nouveau Corps de
 Religion que la Société travaille sans relâche
 à établir depuis deux cens ans, & le système
 politique qu'elle n'a jamais perdu de vûe de-
 puis le premier moment qu'il a été conçu &
 arrêté. Il faut vouloir s'aveugler pour ne pas
 le voir. Mais encore un coup, qu'on ne vien-
 ne pas m'objecter que jamais les Jésuites n'ont
 tenu ni ne tiendront un pareil langage. Je le
 sçai, & ce n'est pas non plus de quoi il s'agit.
 La question est de sçavoir si leur conduite, si

la suite de leurs entreprises, si le tissu de leurs manœuvres, si leur résistance opiniâtre aux corrections & aux censures, disent & annoncent clairement tout ce que je leur ai mis dans la bouche; c'est ce que je prétends & ce qu'il est aisé de démontrer.

Mais la pensée de M. Pascal dont nous n'avons fait qu'ébaucher le commentaire, va recevoir un nouveau jour & le comble de l'autorité, soit des instructions que les Apôtres ont laissées aux Eglises, soit des principes établis par les Saints Peres pour discerner les fausses doctrines des véritables, & les interprétations légitimes de l'Ecriture de celles qui doivent être rejetées.

§. I I.

La Pensée de M. Pascal est fondée sur les Instructions que les Apôtres nous ont laissées.

Trois Avertissemens des Apôtres, relatifs à la pensée de M. Pascal.

I. C'est un principe de tradition constante, que les Apôtres dans les instructions qu'ils donnoient de vive voix & par écrit aux Eglises nouvellement fondées, avoient en vûe non-seulement ces Eglises particulières, mais encore toutes les autres qui ne formoient avec elles qu'une seule & même Eglise Catholique: & non-seulement le tems dans lequel ils parloient ou écrivoient, mais encore la succession de tous les siècles. Ces instructions doivent donc être considérées comme destinées à servir de règle aux enfans de l'Eglise jusqu'à la fin du monde. Or entre ces avertissemens j'en remarque trois qui méritent une particulière attention par le

PRELIMINAIRE. xxxix

rappôt qu'ils ont à l'objet qui fait le fond de la penèe de M. Pascal. 1^o. Les Apôtres nous font une Loi de tenir inviolablement à la doctrine de la foi qu'ils ont enseignée dès le commencement, & de conserver religieusement le langage dans lequel ils l'ont énoncée. 2^o. Ils nous apprennent qu'il est du plan de Dieu que l'Eglise, loin de jouir sur la terre d'une possession paisible de la vérité, soit au contraire souvent attaquée dans ses dogmes, dans sa morale, dans les règles de sa discipline & dans son autorité, par la témérité ou la malice des hommes; & que le dessein de Dieu en le permettant est de faire connoître ceux qui lui sont sincèrement & solidement attachés. 3^o. Ils nous découvrent que les Novateurs & les Hérétiques ont recours à trois artifices principaux pour tromper les Fidèles; le premier de se donner une vaine réputation de science; le deuxieme de se couvrir d'une apparence de sagesse & de raison en jugeant des vérités révélées par les vûes & les lumieres d'une philosophie toute humaine; le troisieme, de s'appuyer de l'autorité de l'Ecriture, en l'interprétant par un esprit particulier, & en la détournant à des sens contraires à ceux que les Apôtres y ont vûs. Suivons par ordre ces divers objets.

II. Il n'est peut-être pas d'instruction plus souvent & plus universellement inculquée dans les Epîtres des Apôtres, que l'obligation de marcher toujours sur la ligne de la foi qu'ils ont prêchée, & du langage dont ils se sont servis pour l'exprimer. » Mes bien-aimés, dit Saint Jude dans son Epître Ca-

I. Avert. De tenir inviolablement à la foi & au langage qu'ils ont annoncé.

» tholique , ayant toujours souhaité avec
 » grande ardeur de vous écrire touchant le
 » salut qui nous est commun , je m'y trouve
 » maintenant obligé par nécessité , pour
 » vous exhorter à combattre fortement &
 » sans relâche pour la foi qui a été laissée
 » une fois par tradition aux Saints ». Cette
 foi qu'il appelle quelques versets plus bas
 notre très-sainte foi & le fondement sur le-
 quel porte tout l'édifice. La raison de cette
 nécessité dont parle l'Apôtre , c'est , dit-il ,
 qu'il s'est glissé parmi vous quelques per-
 sonnes impies... qui changent la grace (&
 l'Evangile) de notre Dieu en (une licence
 de) dissolution , & qui renoncent à Jesus-
 Christ notre maître , notre Dieu & notre
 Seigneur.

» Mes petits'enfans , dit Saint Jean ,
 » que ce que vous avez appris dès le com-
 » mencement demeure toujours en vous. «
 Par ces paroles l'Apôtre dit trois choses :
 1^o. Vous avez appris toutes les vérités salu-
 taires , soit par le ministère extérieur de
 notre prédication , soit par l'onction inté-
 rieure du Saint Esprit , dont Jesus-Christ
 vous a rendus participans. La foi vient de ce
 qu'on a oui ; on a oui parce que la parole de
 Jesus-Christ a été prêchée ; & la parole a
 été prêchée parce que Dieu par une misé-
 ricorde toute gratuite a envoyé des Prédi-
 cateurs. Mais l'enseignement extérieur des
 Ministres de la parole ne suffit pas. Il faut
 encore que Jesus-Christ y joigne l'onction
 de son Esprit , qui ouvre le cœur pour ren-
 dre attentif à la parole , qui inspire la doci-
 lité , soit pour la vérité annoncée , soit pour

PRE' LIMINAIRE. xij

l'autorité qui la propose. Or c'est en ces deux manieres que vous avez appris toutes les vérités du salut. Nous ne vous en avons dissimulé aucune, & l'onction sainte vous les a toutes enseignées.

2^o. Vous les avez apprises dès le commencement : caractere distinctif de la vraie foi, de la foi Catholique & Apostolique. La vérité est la premiere en date ; l'erreur & ses maîtres ne sont venus que depuis, & ont trouvé la vérité en possession. Toute doctrine qui ne remonte pas jusqu'au commencement, jusqu'à l'enseignement des Apôtres, ne doit point être écoutée. C'est la regle que pose l'Apôtre au Chapitre 4. Ne croyez pas à tout esprit, dit-il, mais éprouvez si les esprits sont de Dieu. Car plusieurs faux Prophètes se sont élevés dans le monde.... Ils sont du monde ; c'est pourquoi ils prêchent (une doctrine) du monde, & le monde les écoute. Mais pour nous (Apôtres de Jesus-Christ) nous sommes de Dieu, (nous avons son attache) celui qui connoît Dieu nous écoute. Celui qui n'est point de Dieu ne nous écoute point. C'est à cela que nous reconnoissons l'esprit de vérité & l'esprit d'erreur. Mais s'il faut écouter les Apôtres pour connoître la vérité & pour appartenir à l'Esprit de vérité, il faut donc écouter l'Eglise, puisque l'Eglise a recueilli toute la succession des Apôtres, le dépôt de la doctrine qu'ils ont prêchée, le pouvoir des Clefs, le ministere, l'autorité infallible, les promesses d'avoir toujours avec eux la présence de Jesus-Christ, & celle de l'Esprit de vérité. Ainsi en écoutant

l'Eglise on écoute les Apôtres ; & en écoutant les Apôtres & les Disciples de Jesus-Christ, on écoute Jesus-Christ lui-même : *Qui vos audit, me audit.*

3^o. Les vérités que vous avez apprises dès le commencement doivent demeurer toujours en vous. Et comment pourriez-vous les abandonner, ces vérités que nous vous avons enseignées par l'autorité même de Dieu, & que vous avez reçues avec joye, comme le fondement de votre salut ? Le tems qui s'est écoulé depuis que vous les avez apprises, a-t'il pu y apporter quelque changement ? ont-elles cessé d'être ce qu'elles étoient d'abord ? avons-nous perdu le caractère & l'autorité que nous avons reçue de Jesus-Christ pour vous instruire ? L'onction sainte qui vous a enseigné toutes choses peut-elle être soupçonnée de mensonge & d'illusion ? Les nouveaux maitres qui cherchent à vous séduire ont-ils acquis l'autorité de vous enseigner, & pouvez-vous attendre d'eux la vérité ? Le monde auquel ils appartiennent, le monde qui leur a donné mission & qui les écoute, est tout plongé dans l'erreur & la fausseté.

Saint Paul écrivant aux Hébreux leur donne un avis tout semblable. Souvenez-vous, dit-il, de vos conducteurs qui vous ont prêché la parole de Dieu, cette parole qui demeure éternellement, cette parole qui vous a été annoncée par l'Evangile, que le Saint Esprit appelle l'Evangile éternel ; & considérant avec attention quelle a été la fin de leur vie, soyez les imitateurs de leur foi. Jugez du prix & de la certitude de cette foi

par les combats qu'ils ont soutenus, & par le sang qu'ils ont versé pour elle. Que votre foi soit immuable comme celui en qui vous avez cru. Jesus-Christ étoit hier, il est aujourd'hui, & il sera le même dans tous les siècles. La foi à laquelle vous vous êtes attachés est une : ne vous laissez donc point emporter à une diversité d'opinions. Elle est propre à la famille des enfans de Dieu dans laquelle vous êtes entrés : ne prêtez donc point l'oreille à des doctrines étrangères.

C'est encore un pareil avertissement que l'Apôtre donne à son Disciple Timothée, & sur lequel il insiste d'autant plus que Timothée comme Evêque étoit spécialement chargé du dépôt de la foi. O Timothée, lui dit-il, gardez le dépôt qui vous a été confié, fuyant les profanes nouveautés de paroles, & tout ce qu'oppose une doctrine qui porte faussement le nom de science, dont quelques-uns faisant profession se sont égarés de la foi. Proposez-vous pour modèle les paroles saines que vous avez entendues de moi touchant la foi & la charité qui est en J. C. Gardez par le Saint Esprit qui habite en nous l'excellent dépôt qui vous a été confié. Fortifiez vous par la grace qui est en Jesus-Christ ; & ce que vous avez appris de moi devant un grand nombre de témoins, donnez-le en dépôt à des hommes fideles qui seront eux-mêmes capables d'en instruire d'autres... Les hommes méchans & les imposteurs se fortifieront eux-mêmes de plus en plus dans le mal (par la prospérité) séduisant les autres, & étant eux-mêmes séduits. Quant à vous demeurez ferme dans

les choses que vous avez apprises, & qui vous ont été confiées, sçachant de qui vous les avez apprises.

Ces textes réunis apprennent aux Evêques de tous les siècles, dans la personne de Timothée, que c'est pour eux un devoir capital, 1^o. de demeurer irrévocablement attachés à la doctrine & au langage de la foi enseignée par les Apôtres : 2^o. de regarder cette doctrine & ce langage comme un dépôt qui leur a été confié en présence de l'Eglise, & dont ils sont comptables à l'Eglise : 3^o. de veiller soigneusement à la garde de ce précieux dépôt, & de ne pas souffrir qu'on y touche pour le changer ou l'altérer : 4^o. de le transmettre dans la pureté & son intégrité à des hommes fidèles qui seront eux-mêmes capables d'en instruire d'autres. Il faut écouter l'admirable commentaire que nous a donné du premier de ces Textes un célèbre Auteur du cinquième siècle. C'est Vincent de Lerins.

O Timothée, gardez le dépôt. Cette exclamation, dit-il, est l'effet de la prévoyance & de la charité de l'Apôtre. Il prévoyoit les erreurs qui devoient s'élever dans l'Eglise, & sa charité s'en affligeoit d'avance. Qui est aujourd'hui ce Timothée, sinon, ou généralement toute l'Eglise, ou spécialement tout le Corps des Pasteurs, qui doivent avoir eux-mêmes une science pleine & entière de ce qui appartient au culte de Dieu pour la communiquer aux autres ? Que veut dire, *gardez*. C'est contre les voleurs que ce dépôt doit être gardé ; c'est contre les ennemis, de peur que durant le sommeil des hommes

ils ne surfément de l'yvraie parmi ce bon grain que le Fils de l'homme a semé dans son champ. Que signifie *le dépôt* ? C'est-à-dire ce qui vous a été confié, & non ce qui est de votre invention ; ce que vous avez reçu , & non ce qui est le fruit de vos pensées. C'est une affaire non de génie , mais d'instruction ; c'est une chose non d'une propriété qui vous soit particulière , mais d'une tradition commune & d'un droit public. C'est une chose qui est parvenue d'ailleurs jusqu'à vous , & dont vous n'êtes point la source ; une chose dans laquelle il faut que vous soyez non pas auteur , mais simple gardien ; non pas fondateur & instituteur , mais sectateur ; dans laquelle enfin vous devez non pas guider , mais suivre.

Gardez le dépôt. Conservez inviolable & sans alteration le talent de la foi Catholique. Que ce soit précilément ce qui vous a été confié qui demeure chez vous , & qui soit transmis par vous à d'autres. C'est de l'or que vous avez reçu : rendez de l'or. Je ne prétends point que vous me donniez une chose pour une autre. Je ne veux point qu'en place de l'or vous ayiez l'impudence ou l'infidélité de me substituer du plomb ou de l'airain. Je veux non la simple apparence , mais la nature & la substance même de l'or. Qu'après un pareil commentaire le P. Berryer ou ceux qui ont publié pour lui des défenses , viennent encore nous débiter leur jargon impie sur les inconvéniens de mettre à l'étroit des esprits nés pour penser , de donner des entraves à des hommes de génie & de les forcer de tourner du côté des sciences

humaines des talens qui pouvoient devenir si utiles à l'avancement de la Religion !

Comme le commentaire de Vincent de Lerins n'a pour objet direct que la doctrine & la substance de la foi, joignons-y un témoignage de M. l'Evêque de Senez (Instr. Pastorale sur l'Eglise) qui porte sur le langage même de la foi. Il semble, dit ce saint Prélat, qu'on n'ait point une assez haute idée de l'autorité de ces expressions que le Concile respectable de l'Antiquité a choisies, pour nous proposer les vérités révélées de Dieu, & qu'il a établies comme les gardiennes fideles de cette sainte doctrine, & comme un signe précieux pour la transmettre jusqu'à nous..... Et si de plus ces expressions se trouvent conformes au langage de l'Ecriture, qui entreprendra de s'élever au-dessus de Dieu même, pour censurer ce qu'il a dicté ? Les Théologiens après les Saints Peres font sur ce point deux observations importantes. La première est que l'hérésie ne consiste pas dans les paroles, mais dans le sens & dans la doctrine..... La seconde est qu'on doit cependant conserver religieusement la forme même des paroles, parce que l'alteration des expressions conduit à l'alteration de la doctrine. L'Eglise elle-même en a jugé ainsi au sujet de la controverse de l'Arianisme. Saint Athanase, Saint Hilaire & ce petit nombre d'hommes très-fermes, que les uns regardoient comme des Schismatiques, les autres comme des Martyrs d'une expression (consubstantiel) sont respectés aujourd'hui dans toute la terre comme les défenseurs de la vérité, pendant que la fausse condescendance

de ceux qui mollirent sur l'expression, est universellement condamnée. Quelle est la raison de ce jugement? sinon qu'on ne doit rien accorder à l'erreur au préjudice de la vérité. L'ennemi du salut, dit Evagre, est ravi de pouvoir seulement corrompre une seule parole; & quelquefois il n'a besoin que de changer une lettre pour diviser la langue & le cœur.

Il nous seroit facile de multiplier les preuves du soin qu'avoient les Apôtres de recommander aux Eglises la garde fidele du dépôt & du langage de la foi. Car il n'y a peut-être pas une de leurs Epîtres qui ne contienne cet avertissement, & qui ne donne lieu de remarquer qu'il étoit toujours occasionné par la nécessité de précautionner les Fideles contre la séduction des fausses doctrines qui se répandoient parmi eux. Mais les exemples que nous avons donnés doivent suffire; passons donc à la seconde instruction.

III. Les Eglises fondées par les Apôtres voyoient avec douleur qu'il s'élevoit de jour en jour au milieu d'elles des doctrines étrangères; & il n'y avoit peut-être pas dès-lors une seule de ces Eglises qui ne se ressentit plus ou moins de cette playe. Mais les Fideles pouvoient en être étonnés & ébranlés, ils pouvoient en prendre un sujet de scandale & se laisser entrainer par la séduction. Il étoit donc nécessaire de prémunir leur foi contre un danger qui étoit présent & qui devoit croître. Il falloit leur apprendre que ce mal entroit dans le plan de Dieu; que c'étoit réellement la condition de la vérité

2. Avert. Dieu permet que l'Eglise soit attaquée dans les dogmes, dans la morale, &c. pour condamner ceux qui lui sont sincèrement attachés.

sur la terre d'être contredite & combattue ; qu'elle le seroit jusqu'à la fin du monde, même dans le sein de l'Eglise, surtout à mesure que cette fin s'approcheroit. Il falloit leur apprendre que le dessein de Dieu en permettant ce mal étoit d'éprouver les hommes, & de manifester les dispositions de leurs cœurs. Il falloit leur donner des règles pour discerner la vraie doctrine d'avec la fausse, la forme ordinaire des paroles d'avec le langage profane. Enfin il falloit leur prescrire la conduite qu'ils devoient tenir, soit à l'égard de la fausse doctrine, soit à l'égard des faux Docteurs. Le Fils de Dieu avoit d'avance tracé tout ce plan à ses Apôtres dans le cours d'instructions qu'il leur avoit données, avec ordre de les transmettre à tous les peuples auxquels ils prêcheroient son Evangile. Il les avoit préparés à tous les divers scandales qui devoient arriver dans son Eglise. Car il est nécessaire, avoit-il dit, qu'il arrive des scandales, & il est impossible qu'il n'en arrive pas. Mais malheur au monde à cause des scandales, & malheur à l'homme par qui le scandale arrive. Il falloit donc s'y attendre & s'en préserver. Jesus-Christ avoit annoncé que dans le même champ où le Pere de famille avoit semé du bon grain son ennemi y fuseroit de l'yvraie dans le tems que les hommes dormiroient ; & que cette yvraie iroit toujours croissant avec le bon grain jusqu'à la moisson, c'est-à-dire jusqu'à la fin du monde. Il avoit donné cet avis important pour tous les siècles : gardez-vous des faux Prophètes qui viennent à vous couverts de la peau de brebis, & qui au-
dans

dans font des loups ravissans. Il avoit joint à cet avis une marque sûre & distinctive pour les discerner : Vous les reconnoîtrez à leurs fruits, c'est-à-dire, à leur doctrine & à leurs œuvres, & à la maniere dont ils instruiront & conduiront les peuples. Il avoit posé deux autres regles, l'une d'écouter ses Apôtres & ses Disciples, l'autre d'écouter son Eglise. Celui qui vous écoute, avoit-il dit, m'écoute ; celui qui vous méprise me méprise, & celui qui me méprise, méprise celui qui m'a envoyé. Mais comme ses Apôtres & ses Disciples ne devoient demeurer qu'un tems très-borné sur la terre, il falloit une regle qui fût après eux à l'usage de tous les siècles. La voici. Après avoir épuisé tous les degrés de la charité fraternelle, dites-le l'Eglise, portez l'affaire à l'Eglise, c'est-à-dire à l'Assemblée dépositaire de toute mon autorité : & si votre frere n'écoute pas l'Eglise, qu'il soit pour vous comme un Payen & un Publicain.

Jesus-Christ avoit prédit d'une maniere toute particuliere les maux extrêmes des derniers tems ; la foule des faux Docteurs qui se couvrant de son nom séduiroient une multitude de personnes ; les faux Christs & les faux Prophètes qui feroient des prodiges capables d'induire en erreur les Elus mêmes, s'il étoit possible ; l'accroissement & l'abondance de l'iniquité ; le refroidissement de la charité de plusieurs ; le dépérissement de la foi, qui seroit si grand, qu'à peine le Fils de l'homme en trouveroit-il sur la terre lorsqu'il reviendrait. Il avoit ajouté que le seul moyen de se sauver au milieu de

I DISCOURS

tant de maux , & de n'être pas surpris par le jour du Seigneur , seroit de posséder son ame par la patience & de persévérer jusqu'à la fin. De-là les avertissements de ne point laisser appesantir son cœur par les passions charnelles , par le soin de la vie présente ; d'être toujours sur ses gardes , de veiller , de prier en tout tems , d'avoir sa lampe allumée & fournie d'huile , de faire fructifier les talens reçus , d'exercer en toutes les manieres possibles la charité à son égard dans la personne des plus petits de ses freres. Mais en commandant à tous la vigilance , il en faisoit une obligation encore plus pressante à ceux qui étoient établis les dispensateurs & les œconomes de sa maison , à ceux qui étoient préposés sur sa famille pour la gouverner & pour distribuer à chacun la mesure de froment qui lui étoit destinée.

Fideles aux leçons & aux ordres de leur divin Maître , les Apôtres ne laissoient manquer les Eglises d'aucunes de ces instructions si nécessaires. J'apprends , écrit Saint Paul à l'Eglise de Corinthe , qu'il y a des partialités & des divisions parmi vous : & je le croi en partie. Car il il faut qu'il y ait même des hérésies , afin qu'on découvre par-là ceux d'entre vous qui ont une vertu éprouvée. Voilà tout-à-la-fois le plan de Dieu & la raison de ce plan. Mais comment discerner les hérésies ? Le moyen en est également sûr & facile. C'est par leur opposition à la doctrine des Apôtres. Et comment s'en garantir ? c'est par la persévérance dans la doctrine des Apôtres.

PRE' LIMINAIRE. ¶

Jesus-Christ l'a posée le premier, cette règle : celui qui vous écoute, m'écoute. Nous avons vu le Disciple bienaimé l'établir après son Maître. Celui qui connoit Dieu nous écoute. Celui qui n'est point de Dieu ne nous écoute point. C'est à cela que nous reconnoissons l'esprit de vérité & l'esprit d'erreur. C'est encore la même règle que Saint Paul inculque aux Galates avec tant de force & d'énergie. Je m'étonne, dit-il, que vous abandonniez sitôt celui qui vous a appelés à la grace de Jesus-Christ, pour passer à un autre Evangile. Ce n'est pas qu'il y en ait d'autre ; mais c'est qu'il y a des gens qui vous troublent, & qui veulent renverser l'Evangile de Jesus-Christ. Mais quand nous vous annoncerions nous-mêmes, ou quand un Ange du Ciel vous annonceroit un Evangile différent de celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathème. Je vous l'ai dit, & je vous le redis encore une fois : si quelqu'un vous annonce un Evangile différent de celui que vous avez reçu, qu'il soit anathème. Pourquoi l'Apôtre (c'est la question que se fait Vincent de Lerins) au lieu de dire : *Quand je vous annonçerois moi-même*, dit-il : *Quand nous vous annoncerions ?* le voici. C'est-à-dire : Quand même Pierre, quand même André, quand même Jean, quand en un mot tout le College Apostolique vous annonceroit un Evangile différent de celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathème. Quelle est terrible, cette Sentence ! Saint. Paul n'épargne ni la personne, ni les Collegues dans l'Apostolat, dès qu'il est question

DISCOURS

de la sûreté & de la tenacité de la foi qui a été enseignée la première : *proprie asserendam primæ fidei tenacitatem*. C'est peu dire encore, l'Apôtre non content d'avoir nommé les hommes dans l'Arrêt qu'il prononce, en étend la disposition sévère jusqu'à la nature sublime des Anges. Ce n'est pas que les saints Anges du Ciel puissent pecher ; mais c'est pour dire, quand même ce qui ne peut point arriver arriveroit, qui que ce soit qui osera tenter de changer la foi laissée une fois par tradition, qu'il soit anathème. Non-seulement il le dit, mais il le répète comme avec un grand effort : si quelqu'un vous annonce un Évangile différent de celui que vous avez reçu, qu'il soit anathème.

La Loi, continue Vincent, qui interdit tout changement dans la foi sous une peine si redoutable, est pour tous les siècles. Il n'a donc jamais été permis, il n'est permis en aucun lieu, & il ne sera jamais permis d'enseigner aux Chrétiens Catholiques une doctrine différente de celle qu'ils ont reçue. Il a donc toujours été de devoir, il est partout de devoir, & il sera toujours de devoir d'anathématiser quiconque enseigne une doctrine différente de celle qui a été une fois reçue. Si donc quelqu'un étoit assez audacieux pour annoncer quelque chose de contraire à ce qui a été annoncé dans l'Église, ou assez léger pour recevoir quelque chose de contraire à ce qu'il a reçu de l'Église, qu'il sçache que l'Apôtre, ce Vase d'élection, ce Docteur des peuples, cette trompette éclatante des Apôtres, ce Héraut de l'univers, ce Confident des secrets du Ciel,

PRELIMINAIRE. liij

erie & ne se lasse de crier, & à tous, & toujours, & en tous lieux par ses Lettres : si quelqu'un annonce un nouveau dogme qu'il soit anathème. Sur quoi donc étoit fondé ce ton d'autorité & d'une pleine assurance que prend ici Saint Paul en parlant de l'Évangile qu'il a prêché ? Il en rend lui-même la raison aussitôt après. Je vous déclare, mes Freres, que l'Évangile que je vous ai prêché, n'a rien de l'homme, parce que je ne l'ai ni appris ni reçu de l'homme, mais par la révélation de Jesus-Christ. Voilà mes pouvoirs, voilà mes lettres de créance de la charge d'Ambassadeur que j'exerce auprès de vous pour Jesus-Christ, & c'est Dieu même qui vous parle par ma bouche

Mais si les Apôtres se croyoient redevables généralement à tous les Fideles, l'instruction des Pasteurs préposés eux-mêmes pour les instruire & les gouverner étoit singulierement l'objet de leur zèle & de leur sollicitude. Saint Paul tout plein de la pensée qu'Ephèse ne le reverra plus, fait venir à Milet les Prêtres de cette Eglise, pour leur donner avant que de les quitter les instructions qu'il juge les plus nécessaires. Vous sçavez, leur dit-il, que depuis le premier jour que je suis entré en Asie je ne vous ai rien caché de tout ce qui vous pouvoit être utile, rien ne m'ayant empêché de vous l'annoncer & de vous en instruire en public & en particulier. C'est pourquoi je vous déclare aujourd'hui que je suis innocent du sang de vous tous, parce que je n'ai point manqué de vous annoncer tous les desseins & toutes les volontés de Dieu. Prenez donc

garde à vous-mêmes & à tout le troupeau sur lequel le Saint Esprit vous a établis Evêques pour gouverner l'Eglise de Dieu qu'il a acquise par son propre sang. Car je sçai qu'après mon départ il entrera parmi vous des loups ravissans qui n'épargneront point le troupeau ; & que d'entre vous-mêmes il s'élevera des gens qui publieront des doctrines corrompues, afin d'attirer des disciples après eux. C'est pourquoi veillez. Qu'aurait donc dit ce grand Apôtre s'il se fût trouvé au milieu d'une multitude d'Evêques & de Prêtres tels que ceux qui composoient la dernière Assemblée du Clergé de France ; & que témoin de leur profonde léthargie à l'égard d'un livre aussi affreux que celui du P. Berruyer, il ne leur eût vu d'action & de mouvement que pour faire prévaloir un Decret destructeur de la doctrine qu'il prêchoit dans toutes les Eglises, pour se débattre sur le degré d'autorité qu'avoit ce Decret, & pour mesurer la grieveté du péché prétendu de ceux qui, dans le cas de l'administration des Sacremens de l'Eglise, refusent de reconnoître la voix & la doctrine de l'Eglise dans un tel Decret ?

Les deux Epîtres de Saint Paul à Timothée, ce même Evêque d'Ephèse, & à Tite Evêque de Crete, retentissent, comme on l'a déjà remarqué, de semblables avertissemens, de garder fidèlement le dépôt de la doctrine, & la forme saine des paroles qu'ils avoient apprises de lui ; de veiller sur ceux qui s'en écartent ; de se conduire avec prudence dans l'exercice d'une autorité dont le but est d'édifier, & non de

PRE' LIMINAIRE. Iv

détruire ; d'employer avec une sage discrétion la douceur & la sévérité , en se réglant sur le degré ou la publicité des contraventions ; de sonder les dispositions de ceux qui résistent à la vérité , d'examiner par quel motif ils le font ; si c'est qu'ils aient fait naufrage dans la foi , ou si entraînés par la séduction , ils laissent jour à espérer qu'on pourra les ramener à la vérité. On retrouve encore dans les premiers chapitres de l'Apocalypse de pareils avis donnés aux Evêques , que S. Jean appelle les Anges des Eglises.

Enfin pour laisser à tous les siècles un monument immortel de leur charitable sollicitude , & pourvoir efficacement aux besoins des Fidèles qui se trouveroient à la fin des tems , les Apôtres ont eu soin de consigner dans leurs Ecrits avec beaucoup de détail & d'étendue les avertissemens qu'ils avoient reçu de Jesus-Christ , par rapport à ces derniers tems , & que les Evangelistes n'ont rapporté que d'une manière très-abregée. Ce sont ces prédictions qu'on lit dans la seconde Epitre à Timothée , dans la seconde de Saint Pierre , dans celle de S. Jude , dans l'Apocalypse , dans la seconde Epitre à l'Eglise de Thessalonique , dans l'onzième ch. de l'Epitre aux Romains. Ces mêmes prédictions retentissent à celles des anciens Prophètes , & forment avec elles un merveilleux concert. Or , sur un objet si important , & qui nous touche d'aussi près , je me borne à une seule réflexion. C'est qu'il y a deux sortes de séducteurs très distingués , qui nous sont peints dans ces étonnantes prophéties. Les uns sont caractérisés dans la seconde à Ti-

mothée : Sachez que dans les derniers jours il viendra des tems durs & fâcheux , où les hommes ne pourront plus souffrir la saine doctrine , & où ayant une extrême démangeaison d'entendre ce qui les flatte ; ils se choisiront à eux-mêmes une multitude de faux Docteurs , qui les instruiront selon leurs desirs déréglés , & qui avec une apparence de piété , en ruineront la vérité & l'esprit. Les hommes alors fermant l'oreille à la vérité , l'ouvriront à des fables. A l'égard de l'autre espèce de séducteurs , voici le portrait qui en est fait par S. Pierre dans sa seconde Epître : Mes bien aimés, je tâche de réveiller par mes avertissemens vos ames pleines de droiture ; afin que vous vous souveniez & des paroles qui ont été annoncées avant l'accomplissement par les Saints Prophètes , & des préceptes de celui qui est le Seigneur & le Sauveur , lesquels vous avez appris de nous qui sommes vos Apôtres. Sachez avant toutes choses qu'aux derniers tems il viendra des railleurs insolens & artificieux qui suivront leurs passions , & qui diront : Qu'est devenue la promesse de son avènement ? Car depuis que les Peres sont dans le sommeil de la mort , toutes choses demeurent au même état qu'elles étoient au commencement du monde. Il faut ou vivre absolument sans réflexion , ou se fermer volontairement les yeux , pour ne pas reconnoitre que l'Eglise porte aujourd'hui dans son sein une foule , & de ces faux Docteurs qui pour plaire aux hommes accommodent la Religion avec leurs passions , & de ces railleurs insolens qui se moquent ouvertement de la Religion,

PRE' LIMINAIRE. Ivij

de ses promesses & de ses menaces, ne voyent dans le monde qu'une nature aveugle, un enchainement de causes nécessaires, & qui renferment tout le sort & l'intérêt de l'homme dans la briéveté des jours de sa vie présente. Ce double mal est grand sans doute; mais ne nous en étonnons point, puisqu'il a été si clairement prédit. Rendons plutôt graces à Dieu, qui nous l'a fait annoncer tant de siècles auparavant avec des couleurs si vives & des traits si ressemblans; & mettons en pratique les avis salutaires qu'il nous a donnés par Jesus-Christ son Fils & par ses Apôtres, d'être continuellement sur nos gardes, de veiller, de prier en tout tems, afin que nous soyons jugés dignes d'échapper à tant de pièges.

IV. Le troisiéme avertissement donné aux Eglises par les Apôtres nous découvre les artifices que la nouveauté employe le plus ordinairement, pour s'introduire & s'accréditer parmi les Fidèles. Une vaine ostentation de la science & de la sagesse du siècle, une méthode nouvelle & arbitraire d'interpréter l'Ecriture & de la détourner à des sens contraires à la doctrine perpétuelle de l'Eglise; tels sont les principaux moyens que l'hérésie a mis en œuvre dans tous les siècles, soit pour combattre la foi, soit pour se défendre contre elle. C'est aussi contre ces écueils que les Apôtres ont pris tant de soin de précautionner les Pasteurs & les Peuples.

Troisiéme avertissem.
Les Nouveateurs séduiront par trois artifices, ostentation de science, apparence de sagesse, autorité de l'Ecriture détournée à des faux sens.

1. L'orgueil qui trouve le joug salutaire de la foi d'un poids insupportable, & qui préfère son propre sens & ses pensées à l'autorité même de la divine Révélation, est la

source de toutes les hérésies. Mais pour se montrer sous des dehors moins révoltans que ceux de la résistance ouverte à la règle de la foi ; l'orgueil affecte de se couvrir du masque d'un prétendu sçavoir qu'il voit en honneur & en estime dans le siècle. C'étoit à ce sçavoir que S. Paul a donné le véritable nom ; quand il écrivoit à son Disciple Timothée ; fuyez les profanes nouveautés des paroles , & tout ce qu'oppose une doctrine qui porte faussement le nom de science, dont quelques-uns faisant profession , se sont égarés de la foi ; & quand il ajoutoit ce qui suit : si quelqu'un enseigne une doctrine différente de la notre , & n'embrace point les salutaires instructions de Notre Seigneur Jesus-Christ , & la doctrine qui est selon la piété , il est enflé d'orgueil , & ne sçait rien. Que pourroit-il sçavoir en effet ? puisqu'en cherchant à sçavoir ce qu'il devoit ignorer , il mérite de perdre & d'ignorer ce qu'il auroit dû toute sa vie sçavoir ? Car , dit Tertullien , sçavoir la règle de la foi , & ne sçavoir rien au-delà ; c'est tout sçavoir. *Nihil ultra regulam scire , omnia scire est.* Pour moi, disoit l'Apôtre aux Corinthiens , je n'ai point fait état de sçavoir autre chose parmi vous que Jesus-Christ & Jesus-Christ crucifié. Je n'ai point employé , en vous parlant & en vous prêchant , les discours persuasifs de la sagesse humaine , mais les effets sensibles de l'esprit & de la vertu de Dieu ; afin que votre foi ne fût point établie sur la sagesse des hommes , mais sur la puissance de Dieu. Tout me semble une perte, disoit-il encore à l'Eglise de Philippe , par compa-

raison avec la science éminente de Jesus-Christ mon Seigneur. Son cœur étoit plein de sollicitude , pour que les Colossiens fussent remplis de toutes les richesses d'une parfaite intelligence , afin de connoître le mystère de Dieu le Pere & de Jesus-Christ , dans lequel tous les trésors de la sagesse & de la science sont renfermés. C'est encore de cette admirable connoissance du mystère de Dieu le Pere & de Jesus-Christ , & du moyen qu'il a plû à Dieu de choisir pour y soumettre les esprits & les cœurs , que l'Apôtre parle avec tant de force & de noblesse dans le X chap. de la seconde aux Corinthiens. C'est là que s'élevant contre les faux Apôtres qui se prévalaient de leurs talens , pour le rabaisser dans l'esprit des Fidèles comme dépourvû de ces avantages humains , il s'exprime ainsi : Les armes de notre milice ne sont point charnelles , mais puissantes en Dieu pour renverser les forteresses ennemies , pour détruire les raisonnemens humains , & tout ce qui s'élève avec hauteur contre la science de Dieu , pour réduire en servitude tous les esprits , & les soumettre à l'obéissance de Jesus-Christ. L'art de l'éloquence & les discours étudiés , l'usage des sciences séculières , les raisonnemens de la sagesse humaine ; telles étoient les armes dans lesquelles les faux Apôtres mettoient leur confiance pour persuader la foi ; au lieu que l'Apôtre n'employoit que la simple parole de Dieu , l'autorité de Jesus-Christ , de qui il avoit reçu son Apostolat , les dons & la vérité du S. Esprit : afin que l'homme étant oublié , Dieu seul parût grand & puis-

IX DISCOURS

fait dans les conquêtes de l'Évangile qu'il annonçoit.

2. S. Paul ne connoissoit point d'écueil plus dangereux pour la foi des premiers Chrétiens que la séduction d'une vaine & curieuse Philosophie, qui toujours féconde en questions, en disputes & en subtilités, veut tout pénétrer & tout expliquer; & qui sondant jusqu'aux mystères de la foi, ose citer au Tribunal de la raison la parole même de la souveraine vérité qui les a révélés. Le monde étoit alors rempli de ces Philosophes. L'Empire Romain sur tout & la Grèce abondoient en Sectes & en Ecoles de toute espèce, dont plusieurs disciples étonnés par les miracles des Apôtres se faisoient Chrétiens. Les uns entroient dans l'Eglise avec des talens naturels, les autres avec un génie cultivé par l'éloquence & l'étude des sciences humaines; ceux-ci avec des vices, ceux là avec des mœurs austères. Mais la plupart apportant au Christianisme les faux principes qu'ils avoient puisés dans leurs Ecoles, quelques-uns y ajoutoient l'art diabolique des enchantemens, & des prestiges qui les rendoient propres à devenir les apôtres du démon dans ce monde, à seconder les desseins de cet esprit de malice, pour traverser les travaux des Apôtres de Jesus-Christ, & à s'établir Chefs de ces diverses hérésies qui inonderent l'Eglise dès la fin du premier siècle.

Tertullien en a fait la remarque avec tous les anciens Peres. Ces doctrines des hommes & des démons, dit-il, doivent leur naissance au génie de la sagesse du siècle, de cette

PRELIMINAIRE. 121

sagesse que l'esprit du Seigneur appelle du nom de folie : & c'est pour couvrir la Philosophie elle-même de confusion, qu'il a fait choix de ce qui passoit pour folie dans le monde. Car c'est la Philosophie qui fournit à la sagesse du siècle la matière qu'elle met en œuvre : c'est elle qui a la témérité de se donner pour l'interprète de la nature divine, & de l'ordre universel. C'est d'elle enfin que les hérésies elles-mêmes empruntent leur forme & toutes leurs vaines parures. Tertullien le prouve en détail de diverses hérésies.

Rien donc n'étoit plus nécessaire que d'armer la foi des Chrétiens contre un si dangereux ennemi. Le Fils de Dieu avoit donné le premier cette importante instruction à ses Disciples, &c'étoit en leur présence qu'il avoit dégradé la sagesse humaine, & qu'il avoit imprimé sur elle un caractère ineffaçable d'opprobre pour tous les siècles. Je vous bénis ; mon Pere, Seigneur du ciel & de la terre, dit-il à Dieu dans un tressaillement de joye causé par un mouvement du S. Esprit ; de ce que vous avez caché ces choses aux sages & aux prudens, & que vous les avez révélées aux simples & aux petits. Oui, mon Pere, car il vous a plû que cela fût ainsi. Mon Pere m'a mis toutes choses entre les mains ; & nul ne connoît qui est le Fils que le Pere, ni qui est le Pere que le Fils, & celui à qui le Fils voudra le révéler. Voilà pourquoi S. Paul, plein de l'esprit de Jesus-Christ, rappelle les Fidèles de Corinthe à la simplicité de la foi, & leur témoigne toute l'apprehension qu'il a que comme Eve fut séduite par les

artifices du serpent, leurs esprits aussi ne viennent à se corrompre, & à dégénérer de la simplicité Chrétienne. C'est pour la même raison qu'il écrit aux Fidèles de Colosses : je vois avec joye la solidité de votre foi en Jesus-Christ. Continuez; donc à vous conduire selon ce qu'on vous a enseigné du mystère de Jesus-Christ Notre Seigneur; étant attachés à lui comme à votre racine, & édifiés sur lui comme sur votre fondement; & les affermissant dans la foi qui vous a été enseignée, & vous en remplissant de plus en plus avec actions de grâces. Prenez garde que personne ne vous surprenne, & ne vous enlève votre trésor par la Philosophie, & par des raisonnemens vains, trompeurs, selon une doctrine toute humaine, & les élémens d'une science mondaine, & non selon Jesus-Christ.

Mais l'Apôtre n'insiste nulle part avec autant de force & d'étendue sur l'opposition irréconciliable qui est entre la sagesse divine & la sagesse du siècle, que dans les trois premiers chap. de la première aux Corinthiens. C'est qu'il y avoit, comme on l'a déjà remarqué, dans cette Eglise de faux Apôtres qui s'appliquoient à décrier son ministère dans l'esprit des Fidèles, parce qu'il employoit une méthode directement contraire à celle qu'ils suivoient dans la prédication de l'Evangile. Ces faux Apôtres portoient deux caractères funestes qui les rendoient très-dangereux. D'une part ils corrompoient la parole de Dieu, sous prétexte de la mettre plus au goût des hommes, & de la faire mieux recevoir; d'une autre part,

enflés de leur savoir & de leur éloquence, ils croyoient que l'esprit de Dieu avoit besoin du secours des moyens que la sagesse humaine a coutume d'employer quand elle veut réussir à persuader les hommes. Ce sont ces vûes basses d'une prudence toute charnelle que l'Apôtre foudroye dans ces trois chapitres.

Il n'ignore point que dans le mystère de Jesus-Christ tout paroît folie au monde : soit le mystère lui-même d'un Dieu incarné & mort sur une croix : soit le caractère des Apôtres chargés de l'annoncer, gens sans talens, sans lettres, sans éloquence, sans autorité, sans pouvoir, sans crédit dans le monde, & choisis néanmoins, malgré ce dénuement de tous les secours humains, pour faire croire aux hommes la chose la plus incroyable, & la plus révoltante pour la sagesse du siècle : soit enfin le choix de ceux à qui l'Evangile est prêché, & qui le reçoivent, qui sont pour la plupart des hommes simples, des petits, des pauvres, des ignorans, des hommes de néant méprisés du siècle. Mais il suffit à l'Apôtre de savoir que ce qui paroît folie en Dieu est plus sage que la sagesse de tous les hommes, que ce qui paroît foiblesse en Dieu est plus fort que la force de tous les hommes ; que Jesus-Christ crucifié est la sagesse même & la puissance de Dieu, pour ceux qui sont sauvés ; que tous les trésors de la sagesse & de la science de Dieu sont renfermés mais cachés dans ce mystère. Il lui suffit de savoir que toute la sagesse du monde n'est que folie devant Dieu ; que Dieu l'a réprouvée, qu'il l'a frappée de

la malédiction , qu'il la convaincue elle-même de folie aux yeux de tout l'Univers par le terme où elle a conduit ceux qui s'en sont enorgueillis , & l'ont prise pour règle ; puisque la plûpart avec cette prétendue sagesse n'ont point connu le Dieu qui les a créés , & que le petit nombre de ceux qui l'ont connu , ne l'ayant point glorifié , ont été , par un juste châtement de leur orgueil & de leur ingratitude , livrés aux vices les plus honteux , & à des passions & des crimes de toute espèce , qui les ont rendus l'opprobre de l'humanité même.

Mais dans quelle source l'Apôtre a-t'il puisé cette science à laquelle toute la sagesse du siècle ne sauroit atteindre ? C'est Dieu , dit-il , qui nous l'a révélé par son Esprit. Cet Esprit qui pénètre tout , même les secrets de Dieu les plus profonds , nous a appris que la folie de la croix est le chef-d'œuvre de la sagesse de Dieu , & l'Instrument de sa puissance ; que Jesus-Christ nous a été donné de Dieu pour être par ses mérites & son influence notre sagesse , notre justice , notre sanctification & notre rédemption ; que suivant l'œconomie de ce mystère , tout nous est donné gratuitement par Jesus-Christ , depuis le premier germe de la foi jusqu'à la grace de la persévérance & de la vie éternelle. C'est cet esprit enfin qui nous a découvert que le but & le dernier terme de tout ce qui a été opéré pour notre salut , est que Dieu seul soit glorifié , & que nul homme ne puisse se glorifier ni en lui-même , ni dans les autres , mais en Dieu seul , de qui nous avons tout reçu gratuitement par Jesus-Christ son Fils.

3. La nouveauté dans tous les tems a eu recours à un troisiéme artifice pour séduire : c'est celui par lequel elle affecte de s'appuyer de l'autorité des Ecritures. Les Fidèles accoutumés à respecter le langage des Livres Saints, comme la parole de Dieu, ne sont pas toujours assez attentifs ou assez éclairés pour discerner l'abus de l'écriture d'avec son usage légitime, & pour démêler les interprétations fausses ou arbitraires de celles qui sont avouées de l'Eglise. La hardiesse des Novateurs qui se présentent au combat avec les armes de l'écriture, dit Tertullien, est capable toute seule d'en imposer à quelques-uns & de les troubler. Mais dans le combat même, si on a l'imprudence de les y admettre, il arrive toujours qu'ils fatiguent les forts, qu'ils surprennent & renversent les foibles, & que ceux qui tiennent le milieu entre les forts & les foibles, s'en retournent de la dispute remplis de doutes & d'incertitudes.

Combien donc étoit-il important de précautionner les Fidèles contre ce piège. C'est ce que fait l'Apôtre S. Pierre à la fin de sa seconde Epître. Dans les Lettres, dit-il, que Paul, notre très-cher frere vous a écrites selon la sagesse qui lui a été donnée, il y a quelques endroits difficiles à entendre, que des hommes ignorans & mal affermis dans la foi détournent aussi bien que les autres Ecritures à de mauvais sens pour leur propre ruine. Vous donc, mes chers Freres, qui en êtes avertis, prenez garde à vous, de peur que vous laissant emporter aux égaremens de ces hommes insensés, vous ne

tombiez de l'état ferme & solide, où vous êtes établis. Mais cet avertissement tout seul ne suffisoit pas. Il falloit encore une règle générale qui pût servir à discerner ces mauvais sens, & à fixer l'intelligence de ces endroits difficiles. Aussi l'Apôtre dans la même Epître en donne-t'il une qui est également simple & décisive, & dont l'observation met à l'abri de toutes les fausses interprétations. » Nous avons, dit-il, les oracles des Prophètes, auxquels vous faites bien de vous appliquer comme à une lampe qui luit dans un lieu obscur, jusqu'à ce que le jour commence à vous éclairer, & que l'étoile du matin se leve dans nos cœurs. Tout le tems de la vie présente est comme un lieu obscur dans lequel il faut marcher. Nous avons donc besoin d'une lampe qui éclaire nos pas, & qui nous préserve des chutes & des égaremens dans ce lieu d'obscurité jusqu'au grand jour de l'éternité, où les prophéties n'auront plus lieu, parce que la vérité dissipant tous les voiles, se manifestera pleinement à nous. Or les oracles des Prophètes sont cette lampe que Dieu nous a mis entre les mains pour nous conduire, & à laquelle l'Apôtre dit que nous faisons bien de nous appliquer. Mais ces oracles eux-mêmes ont leurs obscurités. Qui les éclaircira? Qui nous donnera la lumière nécessaire pour les entendre? Nous n'en sommes point la source: ce n'est donc point en nous-mêmes que nous devons la chercher. Il faut qu'elle nous vienne d'ailleurs, qu'elle descende d'en haut, du Pere de toute lumière.

PRELIMINAIRE. lxxvii

Etant persuadés avant toutes choses que nulle prophétie de l'Ecriture ne s'explique par une interprétation particuliere. Telle est la premiere règle que pose S. Pierre. Ce n'est encore qu'une règle négative qui consiste proprement à écarter & à réprover une fausse règle. Voici la règle positive, & celle qui seule doit être suivie par quiconque ne veut point s'égarer. En effet, dit-il, ce n'a point été par la volonté des hommes que la prophétie a été anciennement apportée ; mais ça été par le mouvement du S. Esprit que les saints Hommes de Dieu ont parlé. Si la prophétie avoit été l'ouvrage de l'esprit humain & l'effet de sa volonté, ç'auroit été l'esprit humain qu'il eût fallu consulter pour en pénétrer le sens. Mais puisque c'est par le pur mouvement du S. Esprit que les Prophètes ont parlé ; c'est donc aussi du mouvement du S. Esprit qu'il faut recevoir l'intelligence des paroles qu'il lui a plu de dicter. Mais sur qui le S. Esprit, l'Esprit de vérité a-t'il été répandu avec plénitude ? A qui le Fils de Dieu a t'il ouvert l'esprit, afin qu'ils entendissent les Ecritures ? Qui sont ceux qui, par le mouvement du S. Esprit, sont devenus tout d'un coup assez sçavans pour convaincre ou pour confondre par les Ecritures ceux des Juifs, qui y étoient plus vertés ? Les Apôtres. Mais les Apôtres ont-ils reçu ce don pour eux seuls ? A-t'il cessé avec eux ? L'Eglise l'a-t'elle perdu par leur mort ? Ou plutôt n'est-ce point à l'unité & au Corps entier de l'Eglise, dans la personne des Apôtres, que ce don a été accordé pour le conserver sans interruption jus-

qu'à la fin des siècles ? Et l'Eglise a-t'elle jamais discontinué d'en faire usage , soit pour enseigner ses enfans , soit pour combattre ses ennemis , soit par les Jugemens de ses Conciles , soit par la voix de ceux qu'elle appelle ses Peres & ses Docteurs ? Ecoutons la s'expliquer elle - même sur ce point au Concile de Trente. Nous ne pouvons mieux terminer cet article que par le Décret qu'elle y porta , „ pour contenir les esprits témé-
 „ raires & pétulans : Que qui que ce soit ,
 „ dit le Concile , s'appuyant sur sa propre
 „ prudence , & détournant la Sainte Ecri-
 „ ture à des sens particuliers dans les choses
 „ qui appartiennent à la doctrine de la foi &
 „ des mœurs , n'ait la hardiesse de l'inter-
 „ préter d'une maniere contraire au sens que
 „ l'Eglise notre Sainte Mere , à qui il appar-
 „ tient de juger du vrai sens & de l'inter-
 „ prétation des Livres saints , y a toujours
 „ reconnu , & qu'elle y reconnoit ; ou même
 „ contraire au consentement unanime des
 „ Peres.

§ III.

La pensée de M. Pascal est conforme aux principes établis par les Saints Peres , pour discerner les fausses doctrines des véritables.

Comme je croi avoir suffisamment prouvé que la pensée de M. Pascal est parfaitement d'accord avec les instructions & les avertissemens que les Apôtres ont laissés à l'Eglise , il est tems de faire voir qu'elle ne quadre pas moins avec les principes & les règles établis par les Saints Docteurs.

Témoignage de S. Irenée.

S. Irenée , Successeur immédiat de S. Pothin sur le Siège de Lyon , & regardé comme le Chef des Eglises des Gaules , plus encore par son mérite personnel , que par la dignité de son Siège , vivoit dans le second siècle. Ayant été dès l'enfance disciple de S. Polycarpe , qui l'avoit été lui-même de S. Jean l'Évangéliste , on n'est point étonné de le voir pleinement instruit de la Tradition récente des Apôtres , & brûlant de zèle pour la défense de l'Eglise contre les hérésies qui s'élevoient de toutes parts , & qui se montraient avec d'autant plus de hardiesse , que la première génération des Apôtres & des Disciples de Jésus - Christ avoit disparu de dessus la terre. Les cinq Livres que ce grand homme a écrits contre les hérésies de son tems , le seul Ouvrage qui nous soit resté de lui , font un des monumens les plus précieux qui aient échappé au naufrage de tant d'autres , & que l'Eglise conserve dans le trésor de ces archives. C'est un arsenal fourni des armes par lesquelles elle a triomphé dans tous les tems des diverses hérésies qui ont attaqué sa foi : & ces mêmes armes dans les mains de l'Auteur des Lettres que nous donnons au Public , font encore aujourd'hui victorieuses du nouveau système d'impïété des deux Ecrivains Jésuites qui y sont réfutés

Mais pour nous renfermer dans l'objet auquel nous nous sommes fixés , nous nous bornerons un à choix des textes les plus

Trois instructions importantes

tes de Saint Irenée, con- formes à la pensée de M. Pascal, que nous avons commentéc.

éminens du Saint Docteur, qui établis- sent : 1^o. Que la marque distinctive de la vérité Catholique est d'être enseignée par toute l'Eglise comme une doctrine qu'elle a reçue des Apôtres, & qu'elle a conservée jusqu'à nous par une Tradition perpétuelle, & non interrompue. 2^o. Que toute doctrine qui ne découle point de cette source divine, étant une doctrine nouvelle & étrangère, doit être rejetée par tous les enfans de l'Eglise. 3^o. Que c'est un caractère commun à tous les Novateurs pour couvrir ce vice essentiel de nouveauté, de faire ostentation d'une fausse science, d'employer les raisonnemens captieux d'une vaine Philosophie, & d'abuser des saintes Ecritures en les détournant à des sens étrangers & inconnus à l'Eglise.

I. La marque distinctive de la vérité Catholique est d'être enseignée par toute l'Eglise depuis les Apôtres.

I. „ L'Eglise, dit S. Irenée (a), quoi- que dispersée sur toute la face de la terre, „ garde soigneusement la foi qu'elle a reçue „ des Apôtres & de leurs Disciples, comme „ ne formant qu'une seule famille qui habite „ la même maison, elle croit uniformément „ les articles de cette foi, comme n'ayant „ qu'une seule ame & un même cœur. Elle „ les prêche, les enseigne, & les transmet „ avec un parfait concert comme n'ayant „ qu'une seule bouche. Malgré la diversité „ des langues qui sont dans le monde, la „ vertu de la Tradition est une & la même „ par tout. On ne croit point, on n'enseigne „ point autrement chez les Germains, les „ Ibériens, les Celtes; en Orient, en E-

(a) Lib. I. c. 10.

„ Egypte, en Lybie, non plus que dans les
 „ Eglises qui sont établies au centre de la
 „ terre. Comme le soleil, ce bel ouvrage
 „ du Créateur est unique & le même dans
 „ le monde entier ; ainsi la predication de
 „ l'Evangile brille de toutes parts, & éclai-
 „ re tous les hommes qui veulent venir à la
 „ connoissance de la vérité. Nul de ceux qui
 „ président aux Eglises, quoique puissant
 „ en paroles, ne dira rien de différent de ce
 „ qu'il a reçu par Tradition : parce que le
 „ disciple n'est point au-dessus du Maître ; &
 „ nul de ceux qui ont peu de talent, n'en
 „ dira moins : parce que la foi étant une &
 „ la même, ni celui qui peut en parler avec
 „ étendue ne se trouvera point en avoir da-
 „ vantage ; ni celui qui a peu de facilité &
 „ de fécondité pour l'exposer, ne se trou-
 „ vera point en avoir moins. Le plus & le
 „ moins de science & d'intelligence ne tom-
 „ be donc point sur le symbole & la substance
 „ même de la foi, pour y apporter quelque
 „ changement, mais sur l'interprétation des
 „ paraboles de l'Ecriture, sur la maniere de
 „ les expliquer conformément à l'analogie
 „ de la foi, sur le caractère des œuvres de
 „ Dieu, sur le plan de ses desseins, sur l'œ-
 „ conomie & les raisons de sa conduite : en
 „ un mot sur toutes les choses qui ont donné
 „ lieu à l'Apôtre de s'écrier : *O profondeur
 „ des trésors de la sagesse & de la lumière de
 „ Dieu ! Que ses jugemens sont impénétrables,
 „ & ses voyes incompréhensibles !* “

“La seule foi véritable & vivifiante est celle Liv. 3. p.
 que l'Eglise a reçue des Apôtres, & qu'elle 173.
 distribue à ses enfans. L'Evangile que les

Apôtres nous ont prêché d'abord de vive voix, ils nous l'ont ensuite donné par écrit, pour être le fondement & la colonne de notre foi.... La Tradition des Apôtres qui a été manifestée dans tout le monde, est visible dans toute l'Eglise pour quiconque veut ouvrir les yeux pour appercevoir la vérité. La preuve en est que nous sommes en état de faire un dénombrement exact de tous les Evêques que les Apôtres ont établis dans les Eglises, & de ceux qui leur ont succédé jusqu'à nous, dont aucun n'a rien enseigné ni connu de pareil aux délires des hérétiques de nos jours. „ Le S. Docteur après avoir fait l'essai de cette méthode abrégée sur la grande Eglise de Rome, à cause de sa prééminence & de sa primauté, ajoute : “ C'est par cet ordre & cette chaîne de successeurs que la Tradition consignée à l'Eglise par les Apôtres, & la prédication de la vérité est parvenue jusqu'à nous ; & c'est là la preuve la plus évidente & la plus complète qu'il n'y a dans l'Eglise qu'une seule & même foi vivifiante qui lui a été enseignée par les Apôtres, & qui transmise de main en main avec fidélité s'y est conservée jusqu'aujourd'hui.... Il ne faut donc point chercher ailleurs la vérité qu'il est aisé de recevoir des mains de l'Eglise ; puisque c'est chez elle que les Apôtres ont apporté comme dans un riche dépôt la plénitude de toutes les vérités, afin que quiconque le voudra, puisse recevoir d'elle le breuvage de la vie. Car c'est elle qui est la porte & l'entrée de la vie. Tous les autres sont des voleurs & des larrons „.

Le S. Martyr parlant ensuite des Nations
barbares

PRELIMINAIRE. lxxiij

barbares qui avoient reçu l'Évangile par la vive voix & sans le secours des Écritures, pour faire voir quelle est la force & le pouvoir de l'ancienne Tradition sur les cœurs fidèles : " Ces peuples, dit-il, sont appelés barbares relativement à notre langue. Mais si l'on considère leur doctrine, leur foi, & leur manière de vivre, ils sont d'une sagesse éminente, & très-agréables à Dieu, se conduisant avec toute sorte de justice & de chasteté. Si donc quelqu'un étoit assez hardi pour leur annoncer dans leur propre langue les nouveaux dogmes inventés par les hérétiques, ils se boucheroient aussitôt les oreilles, & fueroient bien loin pour ne point entendre de pareils blasphèmes. C'est donc évidemment le respect pour l'ancienne Tradition des Apôtres, qui ne leur permettroit pas même d'admettre la pensée de ces doctrines monstrueuses. „

S. Irénée opposant ailleurs à l'inconstance & aux variations des hérétiques la doctrine constante de l'Eglise, s'exprime ainsi : " l'Eglise au contraire qui a reçu des Apôtres une origine ferme & stable demeure persévèrement dans sa foi qui est toujours une & la même touchant Dieu le Père & Jésus-Christ le Fils.... Sa prédication se soutient de toutes parts, toujours égale, toujours appuyée du témoignage des anciens Prophètes, des Apôtres & de tous les Disciples. „

II. " C'est cette doctrine de notre foi que nous avons reçue de l'Eglise, que nous con-

2. Toute doctrine qui ne porte pas cette marque distinctive,

doit être
rejetée
comme une
doctrin
nouvelle.

Ixxiv DISCOURS

tionné, rajeunit le vase lui-même dans lequel elle est renfermée. De même que le souffle de Dieu anima autrefois le premier homme nouvellement formé, de même le don de la foi a été confié à l'Eglise, afin que tous ses membres en le recevant y trouvassent la vie.... Dieu, dit S. Paul, a placé dans son Eglise des Apôtres, des Prophètes, des Docteurs, & tout le reste des dons & des opérations de son esprit; auxquels ne partient point tous ceux qui loin de courir à l'Eglise, se privent eux-mêmes de la vie par leur mauvaise doctrine & leur conduite déréglée. Car où est l'Eglise, là est aussi l'esprit de Dieu; & où est l'esprit de Dieu, là est aussi l'Eglise, & toute grace. Or l'esprit de Dieu est la vérité. C'est pourquoi ceux qui n'y ont point de part, ne sont point nourris des mammelles de la mere pour y recevoir la vie, ni abreuvés des eaux très claires de la source qui découle du Corps de Jesus-Christ; mais ils se creusent à eux-mêmes des citernes entr'ouvertes, où ils ne puissent qu'une eau bourbeuse & infecte.... C'est par un juste châtiment que ceux qui ont renoncé à la vérité, ne sont que se rouler dans la fange de toutes sortes d'erreurs, variant perpétuellement, & n'ayant jamais de sentiment fixe, plus curieux de la vaine réputation de sophistes & de discoureurs, que de celle de disciples de la vérité; parce qu'ils ne sont point fondés sur la pierre unique, mais sur le sable qui n'est par sa nature qu'un amas de plusieurs pierres qui ne tiennent point ensemble, & qui n'ont point de consistance. „

“ C'est un devoir indispensable, dit le S. Docteur, d'écouter les Pasteurs qui sont dans l'Eglise ceux qui tiennent des Apôtres leur succession, & qui avec la succession de l'Episcopat ont reçu, selon le bon plaisir du Pere, le don certain de la vérité.... C'est à ceux qui conservent la doctrine des Apôtres qu'il faut s'attacher, à ceux qui joignent au caractère du Sacerdoce une foi saine & une conduite irréprochable pour l'affermissement & la correction de tous les autres.... L'Eglise nourrit toujours des Ministres de ce caractère dans son sein. S. Paul nous a appris où nous en trouverions de tels. Dieu, dit-il, a établi dans son Eglise, premierement des Apôtres; en second lieu des Prophètes, & ensuite des Docteurs. C'est donc dans le lieu où les dons du Seigneur ont été placés, qu'il faut apprendre la vérité. C'est de la bouche de ceux chez qui est la succession de l'Eglise depuis les Apôtres, & chez qui réside la conduite saine & irréprochable avec la doctrine pure & incorruptible. Ce sont eux en effet qui sont les gardiens de notre foi, & qui nous expliquent les Ecritures sans s'exposer à aucun péril, étant également éloignés de blasphémer contre Dieu, de déshonorer les Patriarches, & de mépriser les Prophètes... Celui qui aura commencé par poser le fondement inébranlable de la foi, découvrira sans peine le vrai sens & l'accord de toutes les Ecritures, pourvu qu'il ait soin de les lire avec ceux qui sont les Pasteurs dans l'Eglise, & chez qui se trouve le dépôt de la doctrine Apostolique.... La vraie connoissance de Dieu se trouve dans la doctrine des

Livr. 4.
c. 26.

Ibid. ch.

32.

Ibid. ch.

33.

d ij

Apôtres ; dans le premier établissement de l'Eglise par tout le monde ; dans le caractère du Corps mystique de Jesus Christ, manifesté par la succession des Evêques, à qui les Apôtres ont confié l'Eglise particulière de chaque lieu ; dans le Canon complet des Saintes Ecritures fidèlement conservées jusqu'à nous sans altération ni additions ni retranchement ; dans l'interprétation légitime de ces mêmes Ecritures, c'est à dire celle où l'on apporte de l'exactitude & du soin, & qui n'expose ni la foi des Fidèles au danger de la séduction, ni la sainteté du nom de Dieu aux blasphèmes. ,,

Livr. V.
20.

“ Tous ces inventeurs de nouvelles doctrines, dit encore le même Pere, si divisés entre eux, sont de beaucoup postérieurs aux Evêques à qui les Apôtres ont confié le gouvernement des Eglises. Il faut donc nécessairement que fermant les yeux à la vérité, & marchant hors de la voye, ils changent perpétuellement de route, & que leur doctrine ne laisse que des vestiges épars & sans suite. Au lieu que le sentier de ceux qui appartiennent à l'Eglise, faisant le tour du monde entier, est appuyé sur le fond ferme de la Tradition venue des Apôtres, & nous montre avec évidence que la foi de tous est une & la même ; que tous posent pour premier fondement un seul & même Dieu Pere ; tous croient une même économie de l'Incarnation du Fils de Dieu ; tous reconnoissent un même don du S. Esprit ; tous méditent les mêmes préceptes ; tous observent la même forme du Gouvernement Ecclésiastique ; tous attendent le même avènement

PRE' LIMINAIRE. xxvii

du Seigneur ; tous espèrent le même salut de l'homme entier , c'est-à dire de l'ame & du corps. La prédication de l'Eglise aussi ferme qu'elle est vraie ne montre qu'une seule & même voye de salut dans tout le monde. C'est à l'Eglise que la lumiere de Dieu a été confiée. C'est pour cela que la sagesse par laquelle il sauve tous les hommes, *éleve sa voix dans les rues, se fait entendre dans les places publiques, crie à la tête des assemblées, & à l'entrée des portes, & fait entendre ses paroles dans la Ville.* L'Eglise en effet prêche par-tout la vérité ; & c'est elle qui est cette lampe à sept branches, qui porte la lumiere de Jesus-Christ.

Prov. I.

II. Ceux donc qui abandonnent l'enseignement de l'Eglise accusent d'ignorance les Saints Evêques, sans considerer combien un simple qui a la religion dans le cœur est plus estimable qu'un blasphémateur & un sophiste imprudent : tel est le caractère de tous les hérétiques & de ceux qui se flattent de trouver quelque chose au-delà de la vérité... Il faut fuir la doctrine de ces guides aveugles, & veiller soigneusement pour ne point en recevoir les atteintes. Il faut chercher son azyle sous les ailes de l'Eglise, pour être élevé & nourri des Saintes Ecritures dans son sein. Car l'Eglise a été plantée dans ce monde comme un jardin de délices. Vous mangerez, dit l'Esprit de Dieu, des nourritures que produisent tous les arbres de ce jardin. C'est-à-dire, nourrissez-vous de toutes les Ecritures du Seigneur. Mais n'en mangez point avec orgueil, & en vous élevant au-delà de ce que vous devez dans vos propres pensées,

3. Le caractère commun à tous les Novateurs est de faire ostension de science, d'éblouir par une vaine Philosophie, & de détourner l'Ecriture à des sens étrangers.

& gardez-vous de toucher à quoi que ce soit de ce qui sépare les hérétiques d'avec l'Eglise. »

Les chap. 25. 26. 27. & 28. du second Livre donnent à l'homme des leçons admirables sur le néant dont il a été tiré, sur les bornes de l'être qu'il a reçu, sur la distance infinie qu'il y a de lui à son auteur, sur le danger auquel s'exposent ceux qui veulent tout connoître, tout approfondir, juger de Dieu, de ses perfections, de ses œuvres & de ses conseils par le petites vûes de la sagesse humaine ; sur la nécessité de mettre un frein à la curiosité, même dans les choses naturelles, & à plus forte raison dans celles qui passent tellement notre portée, que nous ne pouvons y atteindre sans une révélation expresse de Dieu ; enfin sur les écueils contre lesquels s'est brisée la témérité de tous les hérétiques qui n'ont point respecté ce secret, dont Dieu s'est réservé la connoissance.

Si quelqu'un, dit le Saint Docteur, n'a point trouvé la raison de toutes les choses qui piquent sa curiosité, qu'il se souviene qu'il est homme, que comme tel il est infiniment plus petit que Dieu, qu'il n'a reçu la grace qu'en partie ; qu'il n'est point encore égal ou semblable à son Créateur ; qu'il n'a point comme lui la science & l'expérience de toutes choses ; qu'autant celui qui est fait d'aujourd'hui & qui ne vient que de recevoir le commencement de son être est au-dessous de celui qui n'a point été fait & qui est toujours le même, autant lui est-il inférieur pour sçavoir & pour pénétrer les

causes de tous les effets. O homme ! ce n'est pas sans avoir été fait que vous existez : vous n'existiez pas éternellement avec Dieu comme faisoit son propre Verbe ; mais c'est par un effet de son extrême bonté pour vous que recevant maintenant le commencement de votre être, vous apprenez peu à peu du Verbe les dispositions & les préparations du Dieu qui vous a fait. Demeurez donc dans l'ordre & la mesure de la science qui vous convient, & ne prétendez pas vous élever au-dessus de Dieu même, comme si vous l'aviez mesuré tout entier, comme si vous aviez assisté à la formation de tous ses ouvrages, comme si vous aviez épuisé par la pensée tout ce qu'il renferme de profondeur, de hauteur & d'étendue.

Il est sans comparaison meilleur & plus utile d'être simple, de sçavoir peu & d'être près de Dieu par la charité, que d'avoir une vaine réputation de science & d'expérience pour en devenir blasphémateur de son maître... *La science enfle, dit l'Apôtre, mais la charité édifie.* Or il n'y a point d'enflure plus monstrueuse que celle par laquelle on se croit meilleur & plus parfait que celui qui nous a créés, qui nous a formés de ses mains, qui nous a donné le souffle de la vie & l'être.... Il vaut mieux encore un coup ne rien sçavoir du tout, pas même une seule cause du moindre des effets de la puissance de Dieu, & croire en lui, & persévérer dans son amour, que de decheoir de la charité qui fait la vie de l'homme, par l'enflure d'une pareille science. Il vaut mieux borner toute sa science à connoître Jesus-Christ Fils de

Dieu , qui a été crucifié pour nous , que de tomber dans l'impieré par des questions subtiles , & par des rafinemens de précisions philosophiques.

Si nous ne pouvons pas trouver le dénouement de toutes les difficultés de l'Écriture , il faut l'abandonner à Dieu , pleinement assurés , comme nous devons l'être , que les Écritures sont parfaites , puisqu'elles sont l'ouvrage du Verbe de Dieu & de son Esprit ; mais qu'é étant infiniment au-dessous du Verbe & de l'Esprit de Dieu , nous sommes par nous-mêmes incapables de connoître les mystères. Et faut-il être surpris que notre intelligence soit si bornée dans les choses toutes spirituelles & toutes célestes , & dans celles que nous ne pouvons connoître que par la révélation ; puisqu'une multitude de choses qui sont devant nos pieds , que nous voyons de nos yeux , que nous touchons de nos mains , & qui sont autour de nous , échappent à nos connoissances , & que nous en abandonnons le secret à Dieu , parce qu'il est juste qu'il l'emporte sur tous... Si donc dans l'ordre même des choses créées nous n'en connoissons qu'une partie , abandonnant le reste à Dieu , pourquoi à l'égard des Écritures qui sont toutes spirituelles , ayant acquis , suivant la mesure du don qui nous a été fait , l'intelligence de quelques-unes des difficultés qu'elles renferment , nous ferions-nous une peine de réserver à Dieu le dénouement des autres?... En tenant une pareille conduite , nous conserverons notre foi , nous nous maintiendrons à l'abri des dangers , nous trouverons

PRELIMINAIRE. ^{I Livr.}

que toutes les Ecritures s'accordent, que ce qui est dit en paraboles quadre avec ce qui est énoncé en termes clairs ; que ce qui est dit clairement donne le dénouement des paraboles, & que de la multitude des voix & des expressions de l'Ecriture, il résultera au-dedans de nous un concert plein d'harmonie à la louange de celui qui a fait toutes choses. »

S. Irénée parlant de l'abus énorme que les hérétiques de son tems faisoient des Livres I Livr. ch. 8. & suiv. saints pour faire illusion aux Fideles, s'explique ainsi : « Après avoir forgé, dit-il, un système que les Prophètes n'ont point annoncé, que Jesus-Christ n'a point enseigné, que les Apôtres n'ont ni prêché ni laissé aux Eglises par tradition, ces Novateurs qui se prétendent plus-sçavans que le reste des hommes, s'efforcent d'ajuster à ce système quelques paraboles du Seigneur, ou des expressions des Prophètes, ou des phrases des Apôtres ; afin de ne point paroître destitués de témoignages & d'autorités. Mais ils le font de façon qu'ils renversent tout l'ordre & toute la suite des Ecritures, & qu'ils séparent autant qu'il est en eux les membres de la vérité : transposant à leur gré, réformant, forgeant d'un texte un autre texte tout différent, ils cousent ensemble des contes de vieilles, ils arrachent par violence de côté & d'autre des termes, des expressions, des paraboles, dont ils composent une misérable rapsodie, plus semblable à un fantôme & à un spectre qu'à un corps de vérité. C'est ce qu'ils font singulièrement, dit le Saint Docteur, du commencement de

l'Evangile de Saint Jean, auquel ils donnent la torture, & qu'ils déchirent en pieces pour y trouver tout le systême fabuleux de leur invention.... Mais celui qui conserve avec un attachement inviolable la regle de la vérité qu'il a reçue par le saint Baptême, en reconnoissant les noms, les expressions, les textes tirés de l'Ecriture, sera bien éloigné d'y reconnoître le systême blasphématoire dont on s'efforce de l'appuyer. Que fera-t'il donc ? il rendra chacun de ces textes à la place naturelle dont il a été arraché ; & le restituant au corps de la vérité, il dépouillera le fantôme qu'on en avoit décoré, & fera voir qu'il ne peut plus se soutenir faute d'appui.

Témoignage de Tertullien.

Principes
rés du Trai-
té des Pres-
criptions de
Tertullien,
conformes
à la pensée
de M. Pas-
cal.

IV. Tertullien qui vivoit dans les second & troisième siècle, avoit beaucoup lu l'Ouvrage de Saint Irenée, & s'étoit rempli de ses principes. Son zèle pour la défense de la vérité catholique contre les hérésies de son temps porta à écrire son *Traité des Prescriptions*. Ce terme des Jurisconsultes signifie ce qu'en matière d'affaires nous appellons *fin de non-recevoir*, procédure par laquelle on écarte la poursuite d'une Partie adverse, en refusant de l'admettre à discuter le fonds d'une question dans laquelle il n'a pas droit d'entrer. C'est le plan que suit l'Auteur dans tout cet important *Traité*, dont nous n'extrairons que ce qui a un rapport direct à l'objet de ce Discours.

1. Après les 1^o. Tertullien commence par avertir que

PRELIMINAIRE. lxxxiiij

les hérésies, ni les chûtes qui en sont l'effet naturel ne doivent pas nous surprendre, puisque l'un & l'autre a été prédit, & prédit si clairement & à tant de reprises par Jesus-Christ & par ses Apôtres, qu'il y auroit plutôt lieu de se scandaliser si cela n'arrivoit pas. Notre unique devoir à cet égard est donc d'éviter de prendre part à ce mal, & de nous précautionner contre les séducteurs, en demeurant fermes dans la foi que nous avons reçue.

prédications de J. C. on ne doit pas s'étonner qu'il y ait des hérésies : mais demeurer ferme dans la foi.

2^o. Non-seulement il y aura des hérésies, mais il faut, dit Saint Paul, qu'il y en ait, afin qu'on découvre par-là ceux qui ont une vertu éprouvée. C'est donc un plan arrêté de la part de Dieu ; son dessein en permettant les hérésies est de mettre la foi des hommes à l'épreuve, & de faire connoître celle qui est foible & celle qui est affermie. La paille est mêlée avec le froment dans l'aire du Seigneur. Mais nous ne discernons point avec assurance, nous autres hommes, celui qui est paille d'avec celui qui a le caractère du froment. Dieu seul qui pénètre le fond des cœurs le connoît ; & c'est par les hérésies qu'il le manifeste. La paille est enlevée par le vent de l'hérésie, & le froment reste par son propre poids dans l'aire, où il devient d'autant plus pur, que la paille emportée l'a mis à découvert.

2. Dieu permet les hérésies pour éprouver notre fidélité.

3^o. L'hérétique, suivant l'etimologie du terme est celui qui par son choix invente une doctrine, ou qui s'attache à celle qu'un autre a inventée. Un tel homme, dit l'Apôtre, est condamné par son propre jugement : puisqu'il a fait choix par lui-même

3. On ne doit écouter les inventions de personne au préjudice de la doc-

riine de J.
C qui nous
a été trans-
mise par les
Apôtres.

de ce qui est le sujet de sa condamnation.
Pour nous, il ne nous est permis ni d'inven-
ter, ni d'embrasser les inventions de qui que
ce soit. Nous avons pour Auteurs & pour
maîtres les Apôtres, qui n'ont rien inventé
par leur propre choix, mais qui ont fidele-
ment transmis aux Nations la doctrine qu'ils
avoient reçue de Jesus-Christ. C'est pour-
quoi quand même un Ange viendrait du
Ciel nous enseigner un autre Evangile, nous
lui dirions anathème.

4. On doit
le contenir
dans les
bornes de
la foi, &
rejetter tou-
te curiosité
d'une vaine
philoso-
phie.

4°. C'est la sagesse du siècle qui a fourni
aux hérésies la matière dont elles sont for-
mées. C'est nommément contre la Philoso-
phie que Saint Paul met les Colossiens en
garde. L'Apôtre avoit été à Athènes, & B
il avoit eu occasion de converser avec des
hommes qui faisoient profession de cette sa-
gesse humaine qui promettoit avec ostenta-
tion la vérité, & qui étoit plus propre à la
ruiner qu'à l'établir. Mais qu'a de commun
Athènes avec Jerusalem ? l'Académie avec
l'Eglise ? l'Hérétique avec le Chrétien ? No-
tre doctrine vient du portique de Salomon,
qui nous a appris que le Seigneur veut être
cherché dans la simplicité du cœur. C'est à
ceux qui établissent un Christianisme Stoï-
cien, Platonicien & Dialecticien, à voir
comment ils peuvent se concilier avec ce
précepte du Sage. Pour nous, nous n'avons
plus besoin d'être curieux après Jesus-Christ,
ni de rien chercher après l'Evangile. Dès
que nous croyons, nous ne voulons plus
rien croire au-delà, parce que nous croyons
avant toutes choses que notre foi a des bor-
nes fixes qu'elle ne doit point passer.

PRELIMINAIRE. Ixxxv

5°. Elle est renfermée dans les Articles du Symbole que nous professons. Cette regle de foi établie par Jesus-Christ, ne souffre point parmi nous de questions, si ce n'est celles que suscitent les hérésies & qui font les hérétiques. A l'égard des autres questions qui n'intéressent point cette regle, si quelque chose vous arrête par son ambiguïté ou son obscurité, vous avez entre vos freres des Docteurs qui ont reçu le don de la science, & qui sont exercés dans l'étude des saintes lettres, consultez-les; si vous êtes curieux, soyez-le avec eux, cherchez avec eux. Mais quel que puisse être le succès de vos recherches, tenez pour certain qu'il vaut encore mieux ignorer ce que vous cherchez à sçavoir, que de sçavoir ce que vous devez ignorer. C'est votre foi qui vous sauvera, & non la discussion des Ecritures. Faites donc céder la curiosité à la foi, & la vaine gloire de la science au salut. Ne rien sçavoir au-delà de la regle de la foi, c'est tout sçavoir.

5. La curiosité, même sur le sens des Ecritures, doit être assujettie à l'autorité de l'Eglise.

6°. C'est un artifice ordinaire des hérétiques de vouloir disputer avec nous sur les Ecritures; mais ils n'y sont point recevables. Il faut examiner avant tout & décider à qui appartiennent les Ecritures, pour n'y point admettre celui qui n'y a aucun droit. Telle hérésie rejette une partie de l'Ecriture; telle autre la reçoit en entier, mais en pervertit le sens par d'infidèles commentaires. Or celui qui en corrompt le sens n'est pas moins son ennemi, que celui qui en détruit la lettre. L'ordre des choses demande donc qu'on commence par sçavoir qui sont ceux à qui

6. La Foi & les Ecritures appartiennent aux Eglises auxquelles les Apôtres les ont transmises: donc on ne doit point écouter ceux qui donnent aux Ecritures

res un sens appartient la foi : de qui , par qui , quand &
 contraire à à qui est venue la doctrine qui fait les Chré-
 celui que tiens. Car où l'on aura prouvé que se trouve
 leur donne la vérité de la Religion & de la foi Chré-
 l'Eglise tienne , là se trouvera la vérité des Ecritu-
 universelle. res & la fidélité des interprétations. Or
 Jesus-Christ a choisi douze hommes qu'il a
 instruits pendant qu'il étoit sur la terre. Il
 leur a confié le dépôt de toutes les vérités
 du salut , & les a chargés d'aller les ensei-
 gner par tout le monde après sa Résurrection.
 Ces douze hommes ont prêché & fondé des
 Eglises d'abord en Judée , & ensuite chez
 les Nations ; & partout ils ont enseigné la
 même doctrine & la même foi. C'est de ces
 premières Eglises que toutes les autres qui
 ont été fondées depuis & qui se fondent en-
 core tous les jours , ont emprunté & em-
 pruntent le germe de la foi & la semence
 de la doctrine ; & par cette raison elles sont
 réputées apostoliques , comme ayant pour
 mères les Eglises apostoliques ; car c'est à
 ses premiers auteurs qu'appartient toute la
 descendance d'une famille. Ainsi toutes ces
 Eglises & si nombreuses & si grandes ne
 sont que cette première Eglise fondée par
 les Apôtres , de laquelle sont issues toutes
 les autres. Par-là elles sont toutes premières
 & toutes apostoliques par l'unité d'une même
 Communion , fondée sur l'unité de doctrine
 & de tradition. Si donc les Apôtres ont
 reçu leur mission de Jesus-Christ il est cer-
 tain qu'on ne doit point écouter d'autres
 Prédicateurs que ceux que Jesus-Christ a
 établis ; parce que nul ne connoît le pere
 que le fils , & celui à qui le fils l'a révélé.

PRELIMINAIRE. [xxxvij]

Mais qu'ont prêché les Apôtres, & que leur a révélé Jesus-Christ ? il est encore certain qu'on ne doit point le prouver autrement que par la foi des Eglises que les Apôtres ont instruites & de vive voix & par leurs Lettres. D'où il faut conclure que toute doctrine qui s'accorde avec celle de ces Eglises apostoliques qui sont les mères & les premières sources de la foi, doit être estimée véritable, comme tenant incontestablement ce que les Eglises ont reçu des Apôtres, les Apôtres de Jesus-Christ, & Jesus-Christ de Dieu son père ; & qu'au contraire on doit préjuger fautive toute autre doctrine, par cela seul qu'elle est opposée à la doctrine des Eglises, des Apôtres, de Jesus-Christ & de Dieu. Reste à démontrer que notre doctrine, dont nous avons exposé plus haut la règle, vient des Apôtres, & que le mensonge est la source de toutes les autres. La preuve en sera facile & abrégée ; nous sommes en Communion avec les Eglises apostoliques. Voilà le témoignage le plus certain que nous n'avons point de doctrine différente.

7°. Enfin Tertullien fait valoir d'une manière victorieuse l'argument tiré de la date de la vérité & de celle du mensonge. Il en trouve la règle dans la parabole même de Jesus-Christ. C'est le maître du champ qui y sème le premier son froment ; & c'est son ennemi qui y sursème après coup l'ivraie. Ainsi l'ordre dans lequel les semences sont jettées en terre est la preuve que ce qui a été enseigné le premier est vrai & divin, & que ce qui a été ajouté depuis est faux, & étranger.

7. Toute doctrine qui ne remonte pas à J. C. & dont on peut trouver la date plus bas, est une doctrine nouvelle & dès-là même fautive.

lxxxviii DISCOURS

ger. Toute doctrine qui se trouve contraire à celle des Apôtres, prononce donc contre elle-même & par sa date & par sa contrariété, qu'elle n'a pour auteur ni un Apôtre ni un Disciple des Apôtres, Notre doctrine est la première & la plus ancienne de toutes, & dès-là même marquée du sceau de la vérité. Voilà pourquoi nous disons à tous les hérétiques, à tous ceux qui innovent, & qui pour soutenir leurs innovations prétendent s'appuyer de l'autorité des Livres saints : Qui êtes vous ? & de quel droit venez-vous dans mon bien ? Il est à moi, il y a long-tems que je suis en possession, c'est moi qui le possède le premier : j'ai des titres & des origines incontestables ; je le tiens de eux-mêmes à qui appartenoit la chose. Je suis l'héritier des Apôtres. Je la tiens dans le même état où ils me l'ont assurée par leur testament, où ils me l'ont confiée comme un dépôt, où ils m'ont obligé par serment à la conserver. Pour vous autres, ils vous ont certainement déshérités, ils vous ont toujours écartés de leur succession comme des étrangers & des ennemis, parce que vous avez inventé ou adopté par choix une doctrine contraire à celle qu'ils ont enseignée. L'altération & les fausses interprétations de l'Écriture doivent donc naturellement se trouver où se trouve la contrariété de doctrine. Ce sont ceux qui ont voulu changer la doctrine des Apôtres qui se sont mis dans la nécessité de changer la lettre ou le sens des divines Écritures, pour les ajuster à leurs nouveautés & leur faire dire ce qu'ils vouloient qu'elles dissent. Pour nous nous n'a-

PRE' LIMINAIRE. Ixxxix
vions ni besoin ni intérêt de leur faire violence ; parce que voulant conserver l'intégrité de la doctrine que nous avons reçue , nous ne pouvions le faire sans conserver l'intégrité & la pureté des monumens qui la contiennent.

Témoignage de Saint Hilaire.

» Saint Hilaire , dit M. Duguet (a) , est
» celui de l'Antiquité qui a parlé plus digne-
» ment de la foi,.... C'est de lui que j'ai ap-
» pris que le moyen unique d'adorer la vé-
» rité , étoit de la croire ; que la foi avoit
» seule quelque proportion avec l'infinité de
» Dieu , parce qu'elle a la même étendue
» que son être & ses perfections ; & que
» comme il est sans bornes , elle n'en met
» aucunes à sa docilité. Et j'avoue qu'à l'e-
» xemple de ce grand homme , si sçavant &
» si soumis , je trouve un singulier plaisir à
» penser , que tout ce qui manque à l'homme
» du côté de l'esprit & de la lumière , lui
» est rendu par la foi ; que plus on borne son
» intelligence , plus on augmente le mérite
» & l'étendue de la foi ; & qu'il peut offrir à
» Dieu en cela une chose qui n'est pas moins
» infinie que lui-même , puisqu'elle l'est au-
» tant que sa nature est incompréhensible. »
Le jugement qu'a porté de Saint Hilaire un
Théologien si consommé dans la science de
la Tradition , & d'un discernement si sûr ,
à toujours été pour moi une pressante invi-

(a) Seconde disposition pour les Saints My-
steres.

tation de vérifier ce beau caractère dans les Ouvrages du Saint Docteur ; & j'ai reconnu par expérience qu'il n'est point en effet de lecture qui inspire ni plus de respect & d'amour pour les vérités de la foi , ni plus de vénération pour le langage dont le Saint Esprit les a revêtues. Il n'en est point qui donne une plus haute idée des fonctions & des caractères de cette vertu , de son auguste simplicité , de sa certitude , de son intrepidité , de son étendue que rien ne borne , de son immobile fermeté au milieu des plus violentes tempêtes & des pièges les plus séduisants , enfin du changement merveilleux que l'esprit de foi opère dans l'ame qui le reçoit , en élevant & perfectionnant toutes ses puissances , qu'elle rend capables de saisir les grandeurs infinies de Dieu & la magnificence de ses œuvres , autant que l'état de la vie présente peut le permettre.

Principes établis dans les œuvres de S. Hilaire , qui montrent la justesse de la pensée de M. Pascal

1. Fermeté immobile dans la foi que nous avons reçue des Apôtres.

V. Et d'abord qui n'admireroit la force & l'énergie avec laquelle s'exprime ce Pere sur la plénitude & l'immutabilité de la foi que nous devons aux vérités dans la profession desquelles nous avons été baptisés ? « Je les ai tellement apprises ces vérités , dit-il (a) en s'adressant à Dieu , je les ai tellement crues , & je les tiens gravées dans mon ame par une foi tellement affermie , qu'il n'est plus en mon pouvoir ni dans ma volonté de croire autrement. » Qu'une telle assurance est éloignée de la disposition de ceux

(a) *Hac ego ita didici , ita credidi , & ita confirmata mentis fide teneo , ne aut possim credere aliter , aut velim.* Libr. VI. de Trinit. n. 20.

qui ne tiendroient à la vérité que comme à de pures opinions , & qui sous prétexte d'une fausse obéissance & d'un faux respect pour l'autorité, seroient prêts à abandonner ces vérités, ou à feindre cet abandon au cas qu'il survint des définitions contraires ; comme si rien pouvoit ébranler les vérités fondamentales de la Religion ; comme s'il étoit possible que l'Eglise y dérogeât par quelque nouvelle décision ; ou qu'une décision qui les combattroit ne portât point évidemment le caractère d'une fausse décision !

« C'est sur la foi de vos paroles , continue Saint Hilaire , & sur celle des oracles sortis de la bouche sacrée de votre Fils unique , que j'ai cru ces vérités. C'est de vous-même que j'ai appris à vous connoître , & Jesus-Christ votre Fils unique vrai Dieu , que vous avez engendré dès l'éternité , & qui est né homme d'une vierge dans le tems pour opérer le mystere de mon salut. C'est par vos serviteurs Moyse , David , Salomon , tous les Prophètes, les Evangelistes & les Apôtres qui ont écrit les Livres saints , que j'ai été instruit des vérités que je possède (a). J'en suis tellement imbu & pénétré , qu'il n'est au pouvoir de personne de les alterer en moi par aucun mélange. Je puis bien mourir avec elles , mais je ne puis y rien changer , ni réformer. Les Docteurs impies que ce malheureux siecle a produits sont venus trop tard pour m'enseigner. Ils

(a) *His immedicabiliter imbutus sum , in his nec emendari possum , & commari possum.*

sont venus trop tard ces maîtres de mensonge pour m'apprendre une autre foi que celle dont vous avez été mon premier maître. Leurs noms m'étoient absolument inconnus, lorsque j'ai cru ainsi en vous, lorsque j'ai été ainsi régénéré par vous, & qu'en conséquence je me suis entièrement consacré à vous. Je n'entends point que vous me rendiez raison de la naissance ineffable dont le secret est entre vous & votre Fils unique. Il me suffit de sçavoir que vous êtes tout-puissant, pour n'avoir aucun doute sur la naissance du Fils que vous avez engendré. Car je ne pourrois en douter sans nier votre toute-puissance elle-même. ».

Saint Hilaire est partout le même dans ses divers Ouvrages, où il ne rabat rien de la force des expressions qu'on vient de lire. « Au milieu de tant de naufrages de la foi, dit-il dans sa seconde Requête à l'Empereur Constance, toute notre sûreté est de conserver religieusement la foi Evangelique, la première & l'unique que nous avons confessée & comprise dans le baptême, & de ne point changer la doctrine que nous avons une fois reçue & entendue, qui est la seule que nous puissions légitimement croire..... Souvenez-vous que cette foi n'est point une question de Philosophie, mais la doctrine de l'Evangile. C'est bien moins pour moi que pour vous même & pour les Eglises de Dieu que je sollicite une audience auprès de vous. Car quant à ce qui me regarde personnellement, ayant la foi au-dedans de moi, je n'ai besoin d'aucun appui extérieur. Ce que j'ai reçu je le garde, & je ne change rien à ce

PRELIMINAIRE. *xxij*

qui vient de Dieu. » Après une courte mais claire profession de foi sur le Mystere de la génération du Verbe , sur celui de l'Incarnation, de la mort, de la Résurrection de Jesus-Christ , &c. il conclut ainsi la Requête (a) : « J'ai tellement cru ces vérités par la grace du Saint Esprit , qu'il n'est plus en mon pouvoir de recevoir aucun enseignement qui aille au-delà de cette foi que j'ai touchant Notre Seigneur Jesus-Christ. Et par ces vérités loin de donner atteinte à la soumission religieuse qui est dûe à la foi de nos Peres , je me trouve au contraire parfaitement d'accord avec le Symbole que j'ai professé dans le Sacrement de ma régénération , & avec la science de la Doctrine Evangelique. »

Dans le commentaire que nous avons de lui sur le Pseaume 122 , pour caractériser l'attachement que nous devons à la doctrine de la foi , il employe une expression qui ne se peut gueres rendre en François que par celle d'une *sainte opiniâtreté*. « Notre foi, ajoute-t'il (b), ne doit ni être sujette aux tems & aux variations , ni s'affoiblir dans les épreuves ; la foi que Dieu demande de nous doit demeurer immobile & immuable jusqu'à ce qu'il mette le dernier sceau à ses misericordes sur nous ».

Saint Hilaire après avoir cité ces paroles

L. XI. de

(a) *Hac ego in Spiritu sancto ita credidi, ut ultra hanc de Domino Jesu-Christo non possim deceri.*

(b) *Quantò nos magis convenit Deum sine deflectu aliquo ac devìa religione venerari, neque quoquam inuenta fides pertinaciam deflectere.*

la Trin. n. de Saint Paul aux Ephésiens : *Il n'y a qu'un*
 1. *Seigneur, une foi, un bapême, &c.* « L'A-
 pôtre, dit-il, ne nous a point laissé chercher
 au hazard une doctrine indéterminée. Il n'a
 point abandonné l'esprit des hommes à l'in-
 certitude de leurs opinions. Il a au contraire
 opposé & établi des barrières dans lesquelles
 il a resserré la liberté de l'intelligence & de
 la volonté ; afin que nous n'eussions point la
 témérité d'embrasser une autre doctrine que
 celle qu'il avoit prêchée, & qu'il ne nous
 fût point permis de croire d'une manière ou
 d'une autre, *credi aliter atque aliter non li-*
ceret, dès qu'il avoit fixé la règle immuable
 de notre foi. »

Enfin la prière par laquelle le saint Doc-
 teur termine son grand Ouvrage de la Tri-
 nité porte encore le même caractère. » Pere
 ,, saint, dit-il, Dieu tout-puissant, conser-
 ,, vez en moi dans toute sa pureté la foi dont
 ,, j'ai pris la défense dans cet Ouvrage ; &
 ,, faites que jusqu'au dernier soupir ma con-
 ,, science me rende ce témoignage, que j'ai
 ,, toujours gardé fidèlement les vérités dont
 ,, j'ai fait profession dans le Symbole de ma
 ,, régénération, lorsque j'ai été baptisé dans
 ,, le Pere, & le Fils, & le Saint Esprit. »

2. La cer-
 titude de la
 révélation
 divine est
 le motif de
 la fermeté
 de notre foi
 & de l'in-
 variabilité
 de son lan-
 gage.

VI. « C'est la certitude de la révélation
 divine qui est le fondement & le motif de
 cette fermeté inflexible de notre foi. Quand
 Dieu parle, il doit en être cru sur sa parole.
 Quand il se rend témoignage à lui-même,
 c'est un crime de ne pas recevoir son témoi-
 gnage & de lui en opposer quelqu'autre. Il
 n'est plus question après cela que de sçavoir
 ce qu'il a dit, & comment il l'a dit. Tout

ce qu'il a dit ne peut être que vrai ; & la maniere dont il l'a dit est la regle infail-
 ble de notre intelligence & de notre lan-
 gage. Car il faut sçavoir avant toutes choses
 que ce n'est point pour lui-même , mais pour
 nous que Dieu a parlé , & qu'il a mesuré
 ses expressions sur les bornes de notre in-
 telligence. Il faut sçavoir que Jesus-Ch. ist
 nous a parlé avec toute la simplicité possible,
 & qu'il a tellement tempéré ses discours ,
 qu'en se proportionnant à la foiblesse de no-
 tre nature , il n'a pourtant dégradé en rien
 la majesté de la sienne. Non-seulement Dieu
 nous a parlé , mais pour nous affranchir de
 la crainte que ses paroles , en passant par tant
 de siècles & de bouches , n'eussent souffert
 quelque altération , il a voulu par un effet
 singulier de sa bonté que ses paroles fussent
 consignées dans des Livres dont il s'est ren-
 du garand jusqu'à répondre de toutes les ex-
 pressions. Ces Livres sacrés demandent donc
 de notre part un souverain respect , une sou-
 mission entiere , une étude assidue , & sur-
 tout de ferventes prieres pour attirer en nous
 la lumiere du Saint Esprit qui les a dictés. ,,
 C'est toujours S. Hilaire qui a parlé jus-
 qu'ici , & nous n'avons fait que réunir ses
 principes épars en divers Ouvrages.

VII. Mais pour pénétrer le vrai sens des Ecritures , il y a des écueils à éviter & des regles à suivre. Or un choix de quelques morceaux du S. Docteur va mettre sous les yeux tout à la fois & les principaux abus de l'écriture communs aux hérétiques , & aux Novateurs de tous les siècles , & les regles qu'il oppose à leur témérité. “ Pour vous , dit-il , que

3. Les No-
vateurs abu-
sent des E-
critures : re-
gles pour se
mettre en
garde con-
tre ces abus.

De Trin. l'ardeur de votre foi & le zèle pour des
 L. I. n. 18. vérités ignorées du monde & des sages du
 monde , a attiré à la lecture des Livres
 saints , souvenez-vous de bannir de vos es-
 prits les opinions foibles & terrestres ; il
 faut que la religieuse attente où vous êtes
 de l'instruction étende en vous les bornes é-
 troites d'une imparfaite conception. Car
 vous avez besoin d'un esprit régénéré , &
 d'un nouvel entendement qui tire sa lumière
 d'une conscience pure , & du don de la cé-
 leste origine qu'on reçoit dans le baptême.
 Qu'un Chrétien commence donc , suivant
 l'avis du Prophète Jeremie , par s'établir
 dans le point de vûe de la substance de Dieu ;
 afin que devant entendre parler de cette
 divine substance , il élève ses pensées jus-
 qu'aux perfections & aux œuvres qui sont
 dignes d'elle , & qu'il mesure ses sentiments
 non par une maniere de concevoir qui soit
 particuliere & déterminée , mais par l'é-
 tendue infinie de sa foi. Qu'il fasse plus ;
 intimement persuadé qu'il est devenu , selon
 l'expression de l'Apôtre S. Pierre , participant
 de la nature divine , qu'il se garde bien de me-
 surer la nature divine sur les loix de sa pro-
 pre nature ; mais qu'il juge de ce que Dieu
 dit de lui-même selon toute la magnificence
 du témoignage qu'il se rend. En effet le
 meilleur lecteur est celui qui remporte de
 sa lecture la signification des termes , loin de
 l'y apporter , & qui ne fait point violence
 aux textes pour qu'ils paroissent présenter le
 sens qu'il étoit résolu d'y attacher avant que
 de les lire. Lors donc que les Livres saints
 nous parleront des choses de Dieu , accordons

PRELIMINAIRE. xcviij

dons à Dieu le privilège de se connoître lui-même , & soumettons-nous à ses paroles avec une religieuse vénération. Celui qui ne peut être connu que par lui-même est un bon garant & un sûr témoin de ce qu'il est. ,,

“ Si rien n'est plus juste que de croire Dieu sur sa parole ; si rien n'est plus nécessaire que d'entendre ce qu'il a dit précisément comme il l'a dit , & non autrement : c'est le comble de la folie & de l'insolence à l'homme , non-seulement de reprendre les paroles de Dieu en leur refusant sa créance , mais encore de les condamner en les réformant ; c'est un excès honteux & intolérable de souiller & d'attaquer par une doctrine toute humaine le mystère de la génération de son Verbe , ce secret ineffable de sa nature & de la puissance infinie qu'il s'est réservé. ,,

Liv. X.

n. 68.

Liv. V^o.

n. 16. 17.

Expliquant ailleurs cette parole de Jesus-Christ : *C'est maintenant que le Fils de l'homme est glorifié* , “ il sied bien , dit le S. Docteur , à des esprits appesantis par un corps de boue tels que nous sommes , à des âmes plongées dans la fange , & infectées par une conscience toute souillée de péchés , de nous enfler jusqu'à prononcer en Juges sur le témoignage que Dieu se rend à lui-même ; à nous ingérer dans la discussion de sa nature toute céleste ; à nous révolter contre Dieu par des disputes pleines d'impiété & de calomnie ; & à nous ériger en arbitres d'une Religion dont l'œuvre essentielle est d'accomplir le devoir de l'obéissance ! ,,

Liv. IX.

n. 40.

“ Ce seroit un travail pénible & plein de difficulté de défendre la vérité de la Religion contre l'impiété ; si l'impiété se conduisoit

L. I. n. 15.

Liv. VI.

n. 15.

avec autant de prudence qu'elle montre de hardiesse. Mais heureusement le choix qu'elle a fait d'une doctrine irrégieuse prend sa source dans l'imprudence. Ce qui fait que s'il est facile de répondre à la folie, il est néanmoins difficile de ramener le fou; soit parce qu'il ne cherche point à entendre la vérité, soit parce que la vérité qui lui est intimée par un homme intelligent, ne trouve point d'entrée chez lui. Mais je ne juge pas de même de ceux qui n'ayant point perdu la crainte de Dieu se trouvent engagés dans l'erreur par pure ignorance, & non par une détermination folle à l'impiété. J'espère que ceux-ci reviendront sans peine à de meilleurs sentimens, dès que la vérité aura pleinement dévoilé à leurs yeux toute la folie de l'impiété. „ Il ne faut point perdre de vue que c'est contre les ennemis de la Divinité du Verbe, contre les Ariens, que S. Hilaire écrit.

Liv. IV. n. 14. Ce Pere après avoir transcrit une Lettre blasphématoire d'Arius qui faisoit du Fils de Dieu une créature, fait les réflexions suivantes; “ telle est l'erreur & la doctrine meurtrière de ces ennemis de Jesus-Christ. C'est pour l'appuyer qu'ils osent alléguer des témoignages des Livres saints, mais dont ils corrompent le sens; & qu'ils abusent de l'ignorance des hommes pour débiter leurs mensonges sur ces témoignages. Or il n'est pas permis de douter que pour arriver à la connoissance des choses de Dieu, il faut que ce soit Dieu lui-même qui nous en instruisse. Jamais foiblesse humaine n'acquerra par elle-même la science des choses

célestes. Jamais le sentiment des choses corporelles ne se donnera l'intelligence de celles qui sont invisibles. Car ni ce qu'il y a de créé & de charnel en nous, ni la raison elle-même qui nous a été donnée pour l'usage de la vie n'est capable de discerner par son propre jugement la nature & les œuvres du Créateur. Nos esprits sont trop petits & trop bornés pour s'élever à une science toute céleste ; & notre foiblesse trop grande pour concevoir une connoissance incompréhensible. C'est Dieu lui-même qu'on doit croire sur le témoignage qu'il se rend. C'est aux paroles par lesquelles il se fait connoître à nous qu'on doit se soumettre. En effet ou il faut nier Dieu comme font les Payens, si l'on ne reçoit pas ses témoignages. Ou si on le croit Dieu comme il l'est en effet, il n'est pas possible qu'il soit connu autrement que de la manière dont il s'est fait lui-même connoître. Ainsi loin de nous les opinions propres des hommes, loin de nous les jugemens humains qui prétendent s'élever au-dessus de la révélation qu'il nous a faite. Quant à nous, nous nous attachons à suivre l'autorité des paroles divines contre la doctrine irréligieuse & impie, qui blasphème Dieu, & nous nous proposons de prendre pour interprète de chacun des textes qu'il fera question de discuter, ce texte lui-même. Mais ce ne sera point en séparant l'énoncé des paroles d'avec les raisons qui les ont fait énoncer, comme font nos adversaires dans la vûe de tromper les simples, & de profiter de leur ignorance pour leur faire illusion. Car le sens des paroles doit se ti-

c ij

c DISCOURS

rer des motifs qui les ont fait proférer. Ce n'est point la chose qui est assujettie au discours, mais le discours qui doit dépendre de la chose. Nous nous appliquerons donc à discuter tous les textes en développant à la fois & les motifs de celui qui a parlé, & la force de ses expressions. ,,

Liv. VII. n. 33. Le S. Docteur expliquant ces paroles de Jesus-Christ : *Personne ne peut venir au Pere que par moi*, " C'est dans ce qui suit, dit-il, qu'il faut chercher le sens & l'intelligence de cette parole. Car ce n'est point le choix que nous faisons d'une doctrine qui est le principe de notre foi ; c'est dans la parole même de Dieu, dans sa propre signification & dans tout ce qui l'accompagne qu'elle doit prendre sa source. ,,

Liv. VII. n. 38. Dans le commentaire qu'il fait de ce texte : *Philippe, qui m'a vu, a vu aussi mon Pere* : " Lorsqu'il s'agit de parler des choses de Dieu, dit-il, nul autre discours que celui de Dieu n'est laissé à la liberté du langage humain. Toutes les locutions qu'on tenteroit d'y substituer sont bornées, contraintes, embarrassées, obscures. Si quelqu'un pour expliquer cette vérité veut employer d'autres termes que ceux dont Dieu s'est servi, ou il n'entend point lui-même ce qu'il dit, ou il ne se fait point entendre de ses Lecteurs. Le Seigneur prié par Philippe de lui montrer son Pere, dit : *Celui qui m'a vu, a aussi vu mon Pere*. Il n'y a qu'un Antechrist qui puisse changer cette parole. Il n'y a qu'un Juif qui puisse la nier. Il n'y a qu'un Infidèle qui puisse l'ignorer. Mais, dira-t-on peut-être, le crime est dans le sens &

PRELIMINAIRE. c j

dans la maniere de l'entendre : soit ; je consens qu'on dise que le vice se trouve dans notre foi , si l'on peut dire que l'obscurité se trouve dans les paroles de Dieu. ,,

S. Hilaire après avoir cité plusieurs textes de l'Ecriture, dont les Ariens abusoient pour enlever, à J. C. sa Divinité, s'exprime ainsi : “ Ils ne s'appuyent de tous ces témoignages , que parce qu'ils n'en comprennent ni l'esprit ni les motifs , parce qu'ils ne discernent point le caractère des tems , parce qu'ils n'en cherchent point le vrai sens dans les mystères que prêche l'Evangile , parce qu'ils ne sentent point la valeur & la force des termes. Poussés par une fureur aussi folle qu'ignorante , ils se font de ces témoignages des armes contre la nature de la divinité. Les détachant de leur place, & les produisant seuls & isolés , ils en étourdissent les oreilles des simples, leur dissimulent les dénouemens & les motifs qui se trouvent dans les lieux d'où ils les ont tirés , & violent en cela la plus simple de toutes les regles , qui dit que pour découvrir le vrai sens d'un texte il faut chercher la lumiere dans ce qui le précède ou ce qui le suit. Pour nous qui nous proposons de donner le commentaire de ces textes, & de le tirer des Ecrits des Evangelistes & des Apôtres, nous croyons devoir commencer par avertir tous nos Lecteurs de se souvenir de la foi commune, & de comprendre que la même Confession qui donne la vie éternelle , en donne aussi l'intelligence. Celui là ne connoit point sa propre vie , qui ne connoit point Jesus-Christ pour être tout à la fois vraiment Dieu & vraiment homme ; & il n'y a

Liv. IX .
n. 2.

pas moins de danger à nier que Jesus-Christ est Dieu, qu'à nier qu'il s'est revêtu de la chair de notre corps. ,,

Les mêmes principes & la même méthode d'expliquer l'Écriture se trouvoient annoncés d'avance dans le premier Livre de la Trinité qui trace le plan de tous les autres. C'est là que le Saint Docteur s'objectant les divers textes dont on vient de parler, & plusieurs autres dont la contradiction apparente s'accorde en Jesus-Christ dans la personne qui unit la forme de Dieu & la forme de serviteur, s'explique ainsi : "Après avoir montré que le commentaire impie (des Ariens) n'est fondé que sur la corruption & la dépravation du sens de l'Écriture, nous avons tiré ces motifs de la différence même des questions proposées, des tems & des conjonctures, des desseins & des œuvres de Dieu, faisant plutôt dépendre les paroles des motifs, que les motifs des paroles..... Au lieu que ces impies ne comprenant pas que les mêmes choses dites par le même J. C. Notre Seigneur n'avoient rien de contraire, se sont uniquement arrêtés aux paroles, en laissant à l'écart les raisons qui les ont fait proférer. Pour nous qui nous sommes attachés à concilier tous ces témoignages, *Pacificam intelligentiam coaptantes*, en appliquant à chacun la différente cause qui l'a fait rendre, nous avons en cela même assuré la foi de ces témoignages par l'exposition pleine & entière du mystère Evangelique. Ces hérétiques, dit-il encore, (L. IV. n. 7.) s'imaginent qu'ils rendent raison de chacun de leurs faux dogmes, parce qu'ils accom-

L. I. n.
30 & 31.

PRELIMINAIRE. ciii

compagnent chacune de leurs assertions de quelques textes des Livres saints, dont ils corrompent le sens, & par le moyen desquels ils ne font illusion qu'aux ignorans, à qui ils représentent une apparence de vérité par la perversité de leurs commentaires. „

VIII. S'étonnera-t'on de voir qu'un homme si pénétré de respect pour les Livres saints & pour la majesté de la foi, ne prenne la plume qu'en tremblant pour réfuter les impiétés des Ariens. Ce n'est point qu'il craignit de mesurer ses armes avec celles de ces hérétiques dont il méprisoit toute la vanité & la foiblesse. Mais c'est que pour leur répondre il étoit nécessaire d'entrer dans le sanctuaire de l'Écriture & de toucher aux mystères vénérables de la foi. Il faut entendre le S. Docteur s'expliquer lui-même sur ce point, & nous donner d'importantes leçons sur la frayeur avec laquelle les mystères de l'Écriture & de la Religion doivent être traités par ceux-mêmes que l'ordre de Dieu appelle à les prêcher ou à les défendre.

Saint Hilaire employe tout son second Livre de la Trinité à faire le commentaire de ces paroles de Jesus-Christ : *Allz, enseignez toutes les Nations, les baptisant au nom du Pere & du Fils & du Saint Esprit.*

“ Ce discours de Dieu, dit-il, étoit pleinement suffisant pour ceux qui ont la foi. Car qu'y a-t'il de ce qui regarde le mystère du salut des hommes qui n'y soit compris? Que reste-t'il à y suppléer? ou que renferme-t'il qui soit obscur?... Mais la témérité des hérétiques & des blasphémateurs nous force de faire ce qui est illicite, de nous élever

4. Ceux mêmes que que Dieu y appelle, ne doivent traiter les mystères de la Religion & des Saintes Écritures, qu'avec une sainte frayeur.

jusqu'à des mystères dont la hauteur nous
 passe, de parler de ce qui est ineffable, de porter
 la main sur des choses auxquelles il nous est
 défendu de toucher. Et lorsqu'il faudroit
 que la foi toute seule accomplit ce qui est
 commandé, c'est-à-dire d'adorer le Pere,
 de vénérer avec lui son Fils, & d'être rem-
 plis du S. Esprit; nous sommes contraints
 de porter la bassesse de notre discours jusqu'à
 des choses que les paroles ne peuvent ex-
 primer; & la témérité des autres nous met
 dans la nécessité d'être nous-mêmes témé-
 raires: en sorte que nous nous trouvons ex-
 posés au danger d'employer le langage hu-
 main pour produire au dehors ce qui auroit
 dû demeurer renfermé dans la Religion des
 esprits & des cœurs.

Il s'est en effet élevé dans le monde une
 multitude de faux Docteurs, qui interpré-
 tant l'Ecriture autrement que la force des
 expressions le demandoit, ont attaché à la
 simplicité des paroles célestes le sens qu'il
 leur a plu d'imaginer, au lieu de s'en tenir
 à leur véritable signification. Car ce n'est
 point de ce qui est écrit que vient l'hérésie,
 mais de la maniere dont on l'entend. C'est
 le sens, & non le discours qui fait le crime....
 C'est donc par l'infidélité des hérétiques que
 nous nous trouvons engagés dans ce détroit
 périlleux, qui nous force d'étendre notre
 langage au-delà des limites que le ciel nous
 a prescrites. Le Seigneur avoit ordonné que
 les Nations fussent baptisées au nom du Pere
 & du Fils & du S. Esprit. La regle de la
 foi est certaine: mais par rapport aux hé-
 rétiques tout sens est incertain. Il ne faut

PRELIMINAIRE. c v

donc rien ajouter aux préceptes, mais il faut mettre des bornes à l'audace qui y résiste... Si les impies trouvent qu'il est si facile de diviser un tout parfait, d'imposer des loix à la Souveraine Puissance, & de donner des bornes à l'Infini; pour moi quand il s'agit de leur répondre, j'avoue que je me sens dans une inquiétude pleine d'agitation, que mon intelligence s'étonne & devient stupide. Mais dès qu'il faut passer jusqu'à faire usage de la parole, je suis plus disposé à confesser que je n'ai rien à dire; qu'à m'excuser simplement sur ma foiblesse. Et certes on me fait violence, quand on me met dans la nécessité de résister à l'audace, d'arrêter le progrès de l'erreur, & de remédier à l'ignorance. Lorsqu'on demande que pour parler de Dieu je m'avance au-delà du langage que Dieu lui-même a fixé, ce qu'on exige de moi n'a ni bornes ni mesures, ce qu'on veut que j'ose entreprendre est incompréhensible: Dieu a posé les noms de la nature divine, le Pere, le Fils & le Saint Esprit. Tout ce qu'on cherche hors de la signification des termes, hors du sens que l'Auteur a eu en vûe, hors de l'intelligence & de la conception du discours, on ne peut ni l'énoncer ni l'atteindre, ni le saisir. La nature de la chose elle-même épuise la signification du langage, la lumière dont il est impossible de soutenir l'éclat, aveugle l'œil de l'esprit, & l'Être qu'aucunes limites ne peut renfermer surpasse infiniment la capacité de l'intelligence. Mais en conjurant celui qui est tout cela de nous pardonner la nécessité ou nous nous trouvons, nous ose-

rons tout , nous chercherons , nous parlerons ; & la seule chose que nous promettons de faire dans la recherche de vérités si grandes & si sublimes , c'est de croire ce que les termes signifient. ,,

Après avoir tracé la notion du Pere avec beaucoup de noblesse & d'élevation , le S. Docteur ajoute : " Je sens plutôt ces choses que je ne puis les exprimer. Car je n'ignore point que ce discours est fort au-dessous de ce qu'il en faudroit dire. Contentons-nous donc de sentir que le Pere est invisible , incompréhensible , éternel. Car le langage succombe ici sous le poids de la nature , & les paroles n'atteindront jamais jusqu'à une telle grandeur. La parfaite science consiste à connoître Dieu de façon qu'on sache qu'il est ineffable quoiqu'il puisse n'être pas inconnu. Il faut le croire , il faut le connoître , il faut l'adorer : c'est l'unique langage qui soit digne de lui. ,,

Dans la notion que S. Hilaire donne du Fils de Dieu , & de sa naissance éternelle. " C'est le Pere & le Fils , dit-il , qui ont le secret de cette naissance. Si quelqu'un étoit tenté d'attribuer à son peu d'intelligence de ce qu'il ne sçauroit pénétrer le mystere de cette divine génération , quoique le Pere & le Fils lui soient distinctement connus ; il sera donc bien plus affligé de m'entendre dire que je n'en sçai pas plus que lui. Oui je l'ignore , je ne cherche point à le sçavoir , & je me console pourtant de l'ignorer. Les Archanges ne le sçavent point , les Anges ne l'ont point appris , il est inconnu à tous les siècles , les Prophètes n'en ont point eu l'in-

telligence, les Apôtres n'ont point fait sur cela de questions, le Fils lui-même ne l'a point déclaré. Cessez donc de vous plaindre. Qui que vous soyez, qui vous livrez à ces recherches, je n'ai pas besoin de vous faire monter au ciel, ni de vous conduire aux extrémités du monde, ni de vous faire descendre dans les abîmes. Il me suffit de vous rappeler à l'ordre des choses sensibles & créées. Combien y en a-t'il qui surpassent vos connoissances? Pourquoi donc ne consentirez-vous pas à ignorer avec patience le mystère de la naissance de votre Créateur, vous qui ignorez bien sans murmure le secret de votre naissance & de celle de vos enfans? Nous n'avons fait que toucher ces notions de la nature divine, mais sans prétendre en avoir une parfaite intelligence. Il nous suffit de concevoir que les choses dont nous parlons sont incompréhensibles. Mais, dites-vous, la foi n'a donc plus de fonctions, si rien ne peut être compris? Au contraire, la foi remplira sa vraie fonction, quand elle confessera qu'elle sçait que le secret dont il est question lui est incompréhensible.

Il reste quelque chose à dire de la génération ineffable du Fils; ou plutôt ce reste est encore le tout. J'éprouve au dedans de moi un feu brûlant, je me sens partagé & comme déchiré; mes pensées m'abandonnent, je deviens stupide, & je ne sçai par où commencer. Car j'ignore quand le Fils est né, & cependant ce seroit pour moi un crime d'ignorer qu'il est né. A qui donc recourrai-je pour avoir la solution de difficultés si grandes? Envain consulterois-je toute l'E-

cole de la Grèce : ses livres sont muets sur ce point , parce que ses faux Sages ont rejeté la sagesse de Dieu. Si je m'adresse au Docteur de la Loi , il l'ignore absolument , parce que la croix de Jesus-Christ est un scandale pour lui. Mais j'ai avec moi un pauvre pêcheur , ignorant , inconnu , dont les mains sont encore pleines de filets , les pieds couverts de boue , les habits trempés d'eau , en un mot dont tout annonce un homme de bateau , *totus è navi*. C'est cet homme qui va m'éclairer , mais en appuyant & fortifiant mes difficultés au lieu de les résoudre. , S. Jean l'Evangeliste est cet homme que le S. Docteur introduit ici , & avec qui il forme un dialogue devant témoins. C'est de lui qu'il attend ce qu'il doit penser de la génération du Fils de Dieu. Là se trouve un commentaire suivi des premiers versets de l'Evangile de S. Jean , qu'il seroit très-utile de comparer avec celui des PP. Hardouin & Berruyer , pour sentir d'une part toute la simplicité de la foi , tout le respect & la religion qui éclatent dans ce défenseur intrépide de la Divinité du Verbe ; & d'une autre part toute la hardiesse , l'impiété , les artifices & les entortillemens des deux Ecrivains Jésuites qui ont mis en pièces & profané indignement ce sanctuaire auguste de l'Evangile. C'est sur ce texte de l'Apôtre que S. Hilaire établit invinciblement l'éternité du Verbe , sa divinité , la distinction de sa personne d'avec la personne du Pere , ses attributs de Créateur de toutes choses , de vie essentielle , de lumière des hommes. Et lorsqu'il en est venu à ces paroles : *Et les ténèbres ne l'ont point comprise* , " c'est pour

PRELIMINAIRE. **cix**
nous consoler, dit-il, de l'impossibilité de raconter la génération du Fils, que notre pécheur a ajouté ces mots. Ce n'est point ici un discours du siècle, parce que la chose dont il est question n'est point elle-même une chose du siècle. Si dans la signification des termes il est possible de trouver encore quelque chose au-delà de ce qui a été dit, qu'on le produise. Mais parce que cela ne le peut pas, admirons une telle doctrine dans notre pécheur, elle est plus merveilleuse que la résurrection d'un mort; & sentons que c'est Dieu qui nous parle par son organe. Demeurons fermes dans la confession du Pere & du Fils. Adorons une génération ineffable qui surpasse toutes nos pensées & tous nos discours, & reposons-nous dans le sein du Seigneur Jesus à l'exemple de Jean, pour pouvoir sentir ces mysteres & nous en entretenir.

L'intégrité de cette foi qui reçoit un grand éclat de l'autorité de l'Évangile & de la doctrine apostolique, tire encore un nouveau lustre des vains artifices des hérétiques qui frémissent de toutes parts autour d'elle. C'est un fondement ferme & immobile, capable de résister à tous les orages, sans pouvoir être ni renversé par les vents les plus impetueux, ni pénétré par les pluyes les plus continuelles, ni miné & ruiné par les inondations. De même qu'il y a certains remèdes qui sont non-seulement utiles pour des maladies particulières, mais encore propres à la guérison de toutes, parce qu'ils contiennent en eux-mêmes la vertu d'un secours universel : de même la foi catholique nous fournit le secours d'un remède telle-

ex DISCOURS

ment général contre chacune des hérésies & contre toutes, qu'elle ne peut être ni affoiblie par le genre de l'hérésie, ni vaincue par le nombre de ceux qui la soutiennent, ni trompée par la diversité des erreurs. Elle demeure toujours unique & la même contre chacune & contre toutes. Tel est le grand privilege de notre foi, qu'elle contienne en elle seule autant de remèdes qu'il survient de maladies; & que la vérité ait autant de dogmes saints à produire, que la fausseté lui oppose de doctrines perverses.... Tel est le caractère de la foi Catholique & Apostolique, fondée sur les Evangiles... Tel est ce fondement unique & immobile; telle est cette heureuse & unique pierre de la foi, confessée par la bouche de Pierre: *Vous êtes le Christ le Fils du Dieu vivant*, qui porte sur sa base autant de preuves de la vérité, que l'hérésie peut remuer de questions, & que l'infidélité peut inventer de calomnies.»

Saint Hilaire terminant ce beau Livre par la notion du Saint Esprit, dit deux choses remarquables. 1^o. Il déclare que « notre faiblesse naturelle étant incapable de connoître ni le Pere, ni le Fils, il falloit que le don du Saint Esprit, suivant le Traité que Jesus-Christ avoit fait avec nous de nous le donner pour Avocat, éclairât notre foi, en applanissant les difficultés qu'elle rencontre dans la croyance de l'Incarnation de Dieu.» 2^o. Expliquant ces paroles de l'Apôtre: *Nous avons reçu l'Esprit qui procède de Dieu, afin de connoître les dons que Dieu nous a faits*, il dit: « La science est donc le fruit & la fin de la réception du Saint Esprit. Car il en est de l'esprit humain comme du corps humain,

PRE' LIMINAIRE. cxj

La nature du corps humain sera toujours oisive & sans fonction, tant que les causes qui doivent la mettre en exercice seront sans action. Les yeux faute de la lumiere ou du jour n'auront nul usage de leur ministere. Les oreilles ne reconnoîtront point leur fonction, si elles ne sont frappées par la voix ou le son. Les narines ignoreront leur destination, à moins que l'odeur ne s'exhale. Ce n'est pas que la nature soit privée de ces sens par l'absence de la cause; mais c'est que leur usage dépend de la cause. Il en est de même de l'esprit humain: s'il ne puise avec le vase de la foi le don du Saint Esprit, il aura bien une nature capable de connoître Dieu; mais il n'aura pas pour cela la lumiere de la science. Or le don qu'on reçoit en Jesus-Christ est unique & exposé tout entier à tous; & comme il est partout, il est donné suivant la mesure du desir de chacun; & il demeure en nous à proportion de ce qu'on veut le mériter. Tel est le don qui doit être avec nous jusqu'à la consommation du siecle. C'est lui qui nous console de ce que notre bonheur est différé. C'est lui qui, par la diversité de ses opérations, est le gage de la félicité que nous espérons. C'est lui qui est la lumiere de nos ames, & la splendeur de nos esprits. Il faut donc désirer ardemment cet Esprit saint, il faut le mériter, & ensuite le retenir soigneusement par la foi & l'observation des préceptes. »

IX: C'est par une suite de ses principes sur la nature & les fonctions de la Foi, que Saint Hilaire est partout attentif à mettre les Lecteurs en garde contre les périls auxquels elle

L'orgueil de la raison humaine, la sa-

gesse du sie-
cle, une vai-
ne philoso-
phie, l'abus
qu'on fait
des compa-
raisons ti-
rées des
choses hu-
maines,
sont les
écueils de
la foi.

est exposée. Les principaux écueils qui la menacent sont, 1^o. une raison aveugle, qui se lassant de la contrainte où la retient l'autorité de la révélation, voudroit se mettre en liberté, & rétablir les sentimens & les jugemens humains que la grace de la foi avoit soumis : 2^o. les conseils de la sagesse du siecle, qui n'admettant que ce qu'elle peut comprendre, & ne croyant possible que ce qu'elle peut faire, juge par ses petites vues de la nature & des mysteres de la divinité : 3^o. la témérité d'une philosophie curieuse qui veut tout sçavoir & tout approfondir, intarissable en questions, en objections, en sophismes captieux : 4^o. enfin l'abus que les Novateurs ont coutume de faire des comparaisons qui se tirent des choses sensibles & humaines, pour les appliquer à la nature divine & à ses œuvres, comme ayant une juste proportion avec elles. Mais le saint Docteur n'oublie point de démêler d'avec l'abus l'usage légitime qu'on doit faire de ces comparaisons, en suivant les traces mêmes du Saint Esprit.

1^o. « La simplicité, dit Saint Hilaire, est le propre caractere de la foi. Ce n'est point par l'examen des questions difficiles que Dieu nous appelle à la vie bienheureuse. C'est par la Religion que nous devons le connoître, & la piété seule est le langage qui parle dignement de lui, ce sont surtout les choses que je ne comprends pas dans les mysteres de la foi, qui me font comprendre que vous êtes Dieu. L'esprit que la foi guide ne mesure pas sur les lumieres de sa raison, mais sur l'étendue infinie de sa foi, les mer-

PRE' LIMINAIRE. cxliij

veilles que Dieu a opérées selon la magnificence de sa puissance éternelle. Il comprend que le plus grand avantage qu'il ait reçu de la nature, & par le moyen duquel il soit en état de rendre à son Créateur un hommage qui ne peut être ni moindre, ni plus grand, est que si Dieu est au-dessus de son intelligence, il n'est pas au-dessus de sa foi; & qu'il peut mettre une espece d'égalité entre la majesté incompréhensible de Dieu, & une foi sans bornes. »

» La foi, dit un Théologien moderne que nous avons déjà cité, & qui avoit si bien pénétré la doctrine de Saint Hilaires, » la
» foi est un don de Dieu, & non le fruit des
» pensées humaines. Elle a été donnée dans
» le baptême par une grace très-différente
» d'une simple persuasion naturelle; & rien
» ne peut tenir lieu de cette opération se-
» crée de l'Esprit de Dieu qui soumet à la
» révélation la raison & la volonté de
» l'homme... Les preuves de la Religion
» apprennent combien la foi est raisonnable,
» c'est-à-dire, combien il est conforme à la
» raison de se soumettre à la foi... On ne
» voit pas ce qu'on croit; mais on voit claire-
» ment qu'il faut le croire. La droite raison
» conduit alors à la révélation, dont elle dé-
» couvre la nécessité & la sûreté. C'est elle
» qui prend l'homme comme par la main,
» & qui l'introduit dans le sanctuaire, en
» s'arrêtant elle-même au vestibule. Elle lui
» parle jusques-là; mais après l'avoir confié
» à la Religion, elle se tient dans l'admira-
» tion & le silence. Ecoutez, lui dit-elle,
» un maître qui m'est supérieur; & mon deg-

Princip. de
a Foi. tom.
I pag. 10.

EXIV DISCOURS

» nier avis est que vous l'écoutez seul. . . .
 » Certaine que c'est lui qui parle, s'il me dit
 » des choses qui me passent, je n'ai aucune
 » peine à m'y soumettre; parce que je sçai
 » que ma lumiere est bornée, & que celui
 » qui me les dit est infallible. Je serois même
 » étonnée que je comprisse tout ce qu'il veut
 » bien me découvrir: car il doit y avoir au-
 » tant de distance entre ses pensées & les
 » miennes, qu'il y en a entre son être & le
 » mien. »

2^o. Expliquant ces paroles de Jesus-Christ :
*Je suis dans mon Pere, & mon Pere est en
 moi :* » Le sens des hommes, dit Saint Hi-
 laire, n'atteindra point à ces mysteres, &
 nulle comparaison humaine ne fournira d'ex-
 emple qui égale la grandeur des choses di-
 vines. Mais ce qui est inintelligible à l'homme
 est possible à Dieu. . . . Il y a en Dieu une
 puissance & des opérations dont la raison est
 incompréhensible à notre intelligence, mais
 dont la foi néanmoins acquiert une pleine
 certitude par la vérité des effets ». Le Saint
 Docteur après avoir apporté en preuves les
 miracles du changement de l'eau en vin, &
 de la multiplication des pains, fait la réflexi-
 on suivante. « Mais nous avons la témérité
 d'aller à la poursuite des choses qui sont in-
 visibles, & de sonder celles qui sont incom-
 préhensibles, nous dont l'intelligence est si
 courte dans les choses corporelles que nous
 avons sous les yeux. Nous ne rougissons
 point de notre folie, & nous ne nous repro-
 chons pas notre irréligion, dans le tems que
 nous sommes les calomnieateurs des mysteres
 & de la puissance de Dieu. . . . Vous donc,

L. III. D.
 I. & J.

qui que vous soyez, qui cherchez à pénétrer les choses incompréhensibles, & qui vous érigez en grave arbitre des secrets & des grandeurs de Dieu, je voudrois bien, moi qui ne suis qu'un ignorant, & qui croi avec simplicité tout ce que Dieu a dit & comme il l'a dit, que vous m'expliquassiez comment le Seigneur, après sa Résurrection, est entré les portes fermées dans le lieu où étoient ses Disciples. Vous outragez les choses invisibles : ce sont des choses visibles dont je vous demande raison

Quand il s'agit des choses de Dieu, il ne faut pas tellement s'appuyer sur la prudence L. III. n. 24.

humaine, qu'on se flatte d'être parvenu à la perfection de l'intelligence, parce qu'on est content d'un système dans lequel on s'imagine avoir rencontré la vérité, & dont toutes les parties nous paroissent se soutenir

Quand il s'agit d'expliquer les effets de la puissance divine, rien ne doit être abandonné à l'opinion toujours incertaine de l'esprit humain: Ce n'est point à la matière de l'ouvrage même qu'il appartient de prononcer sur l'opération du suprême ouvrier. Il faut pour acquérir la sagesse devenir fou, non par défaut de sens & de prudence, mais par le sentiment intime de notre propre foiblesse; afin que la raison de la toute puissance divine nous fasse entrer dans des vérités que la raison humaine & terrestre ne peut concevoir. La connoissance que nous aurons de notre folie, & le sentiment de notre ignorance & de notre imprudence naturelle seront le degré qui nous conduira jusqu'à la sagesse divine par le secours de cette même sagesse; lorsque nous

ne donnerons plus de bornes à la grandeur & à la puissance divine, lorsque nous ne prétendrons point assujettir le Seigneur de la nature aux loix qu'il lui a plu d'imposer à la nature, & que nous comprendrons qu'on ne croit légitimement de Dieu que ce qu'on en croit sur son témoignage & son autorité. »

3^o. Saint Hilaire place à la tête de son grand Ouvrage sur la Trinité l'avis que l'Apôtre donnoit aux Colossiens : *Prenez garde que personne ne vous surprenne & ne vous dépouille du trésor de votre foi par la Philosophie, & par des raisonnemens vains & trompeurs, selon une doctrine toute humaine & les élémens d'une science mondaine & non selon Jesus-Christ, en qui réside véritablement & substantiellement toute la plénitude de la divinité.* Le saint Docteur revient souvent dans le cours de cet Ouvrage à un avis qu'il juge d'autant plus nécessaire, que les Ariens mettoient le fort & l'appui principal de leur hérésie dans une philosophie subtile & sophistique, toute propre à faire illusion aux simples, par un mélange d'argumens populaires.

L. I. n. 13. « Une foi constante, dit-il, rejette les questions captieuses & inutiles de la Philosophie, & la vérité ne se laisse point dépouiller par la fausseté, en cédant aux inepties frauduleuses de l'erreur. Elle retient fidèlement la connoissance de Dieu qu'elle a une fois reçue, sans la rabaisser jusqu'aux pensées communes d'une doctrine toute humaine. Elle ne forme point selon les élémens d'une science mondaine la foi qu'elle a touchant Jesus-Christ, en qui réside corporellement la plénitude de la Divinité ; parce

PRELIMINAIRE. cxvij

qu'elle sçait que la puissance éternelle qui est en lui étant infinie , surpasse toutes les pensées & les conceptions de l'esprit humain. L. VIII. n.

Celui-là est du monde , n'a qu'une doctrine humaine , & est la proye de la Philosophie , qui ne connoît point Jesus-Christ pour vrai Dieu , & qui ignore que la plénitude de la Divinité réside en lui. L'esprit humain n'admet en fait de doctrine que ce qu'il comprend ; le monde ne croit en matiere d'opérations que ce qu'il peut faire , ne jugeant rien de possible suivant la nature des élémens , que ce qu'il voit & ce qu'il peut exécuter. Les élémens du monde ont été tirés du néant ; au lieu que Jesus-Christ demeure ce qu'il est sans être sorti de ce qui n'étoit pas ; & il n'a point commencé pour avoir une origine , mais il a reçu dès l'origine une origine éternelle ; *nec cœpit originem , sed originem ab origine sumpsit æternam.* L'Apôtre qui étoit instruit de ce mystere , & qui avoit appris de la bouche même de Jesus-Christ la science de la foi , n'ignoroit pas que le monde & les hommes & la Philosophie étoient incapables de cette science. Et voilà pourquoi il dit : prenez garde que quelqu'un ne vous surprenne par la Philosophie &c. »

Saint Hilaire ayant à réfuter un argument populaire , mais captieux , que les Ariens avoient perpétuellement a la bouche pour embarrasser & tromper les Fidèles , pose deux regles , l'une pour les simples , l'autre pour les sçavans & pour ceux qui sont chargés par état de leur instruction. A l'égard des simples , « leur premier devoir , dit-il , est de rejeter tout d'abord les questions tor-

tucuses d'une artificieuse Philosophie , pour s'attacher à la foi fondée sur l'Évangile & sur la prédication apostolique. Le plus sûr pour eux est de ne point entrer en dispute. Autrement il arrivera qu'un esprit foible sera facilement désarmé du bouclier de la foi par le sophisme d'une question syllogistique. On lui fera une première proposition captieuse, qu'il accordera imprudemment comme évidente & nécessaire. De cette première on passera à une seconde, qui lui paroitra étroitement liée ; & de proposition en proposition, de conséquence en conséquence, on le conduira insensiblement jusqu'à voir sa conscience dépouillée de sa foi, à laquelle il a déjà renoncé sans le sçavoir par ses aveux & ses concessions. »

C'est parce que l'Apôtre prévoyoit ce danger, qu'il nous avertit de *prendre garde que quelqu'un ne nous dépouille du trésor de notre foi, &c.* A l'égard de ceux qui sont chargés du ministère de la parole, voici la règle que le saint Docteur établit, & la conduite qu'il leur prescrit : « Il faut donc qu'ils se mettent en garde contre la Philosophie & contre toute doctrine qui n'est appuyée que sur des traditions humaines : mais il faut qu'ils le fassent plutôt en attaquant qu'en évitant le combat. En user autrement, ce seroit laisser croire que les hérétiques ont l'avantage sur nous ; au lieu qu'il faut les vaincre qu'ils ne sont que des séducteurs & des trompeurs. Quant à nous qui prêchons Jesus-Christ, comme étant la sagesse & la puissance de Dieu, il est juste que nous repoussions les attaques des doctrines hu-

maines plutôt que de les fuir ; il est de notre devoir de couvrir & d'instruire les simples , afin qu'ils ne se laissent point dépouiller de leur foi. En effet puisque Dieu peut tout , & qu'il peut tout sagement , parce que sa puissance est inséparable de sa sagesse , & sa sagesse inséparable de sa puissance ; il faut que ceux qui sont chargés de prêcher Jesus-Christ au monde déclarent une guerre ouverte aux doctrines fausses & irréligieuses du monde , usant contre elles des armes de la science qui reconnoit en Dieu une sagesse toute-puissante , suivant cette parole de l'Apôtre : *Les armes de notre milice ne sont point charnelles , mais puissantes en Dieu pour renverser les forteresses ennemies , de sorte que nous détruisons les raisonnemens humains , & tout ce qui s'éleve avec plus de hauteur contre la science de Dieu.* L'Apôtre n'a point laissé la foi nue & désarmée : il ne l'a point laissée destituée de preuves & de raisons pour se défendre. Car quoique la foi soit le moyen le plus nécessaire au salut , néanmoins si elle n'est munie de l'instruction , elle aura bien à la vérité un asile sûr pour se retirer , lorsqu'elle se sentira trop pressée par le combat ; mais elle n'aura point cette fermeté & cette assurance qui résiste vigoureusement aux attaques de ses ennemis. Elle sera ce qu'est un camp pour les foibles après la fuite , mais non ce qu'est un courage que rien n'étonne , indépendamment de la ressource du camp qu'il sçait avoir derrière soi. Il faut donc repousser avec force les disputes qui s'élevent insolument contre Dieu , détruire les forteresses des raisonnemens trompeurs , briser les es-

prits qui portent l'audace jusqu'à l'impïeté. Mais il faut que ce soit avec les armes de l'esprit, & non avec celles de la chair ; non avec une doctrine terrestre, mais avec la sagesse qui vient du Ciel ; en sorte que les raisons celestes surpassent autant la doctrine qui vient de la terre, qu'il y a de distance entre les choses divines & celles qui ne sont qu'humaines. » Le Lecteur n'a pas besoin d'être averti que les belles Lettres que nous lui mettons entre les mains portent éminemment ce caractère que le saint Docteur veut trouver dans les Ecrits faits pour la défense de la foi catholique contre les artifices & les efforts de l'impïeté.

L. X. n. 53. « Je n'ignore pas, dit le saint Docteur parlant de l'Incarnation, combien la magnificence de ce divin mystère embarrasse notre foible intelligence ; en sorte que nous ne pouvons facilement ni l'énoncer par nos paroles, ni l'atteindre par notre propre sens, ni même le concevoir par notre esprit. L'Apôtre qui sçavoit que rien n'étoit plus difficile à une nature terrestre telle que la nôtre, ni plus élevé au-dessus d'elle, que de juger par elle-même des opérations de la Divinité, comme si nous avions plus de pénétration pour les concevoir qu'elle n'a de pouvoir pour les exécuter, avertit son Disciple Timothée, que *l'édifice de Dieu se fonde & s'établit par la foi* ; afin que la foi religieuse de la toute-puissance divine contienne l'homme dans les bornes de la retenue & de la modestie qui lui conviennent, & que notre foiblesse ne s'expose pas à fixer des objets capables de l'aveugler par leur éclat. Si la clarté

clarté du soleil éblouit & offusque les yeux qui le regardent attentivement ; si même une application trop curieuse à le contempler pour découvrir la cause d'une si vive lumière va jusqu'à éteindre entièrement en nous le sentiment de la vûe , & que le mal de ne plus voir vienne de l'effort même que nous avons fait pour voir davantage ; que ne devons-nous pas craindre si nous osons porter cette curiosité téméraire dans les choses de Dieu , & jusques dans la contemplation du soleil de justice ? La folie ne deviendra-t-elle point la juste punition de ceux qui veulent être sages au-delà de la mesure qui leur convient ? Cette lumière si perçante de leur intelligence ne se change-t-elle pas en une stupidité honteuse ? La puissance divine surpassant infiniment la portée de tout esprit humain, si notre foiblesse aspire jusqu'à l'atteindre , elle en deviendra plus foible , & perdra même ce qu'elle avoit de lumière ; parce que la nature divine, étant sans comparaison plus étendue & plus lumineuse que la vûe de l'esprit humain , affoiblira & obscurcira nécessairement le sentiment qui prétend la saisir & l'embrasser. De même donc que le soleil doit être vu de la manière qu'il peut l'être , c'est-à-dire , dans la proportion de notre organe avec la lumière ; de peur que si nous portons nos prétentions au-delà , nous n'éprouvions un déchet sensible dans la faculté même qui nous a été donnée ; de même aussi la nature divine doit être connue autant qu'elle consent à l'être ; & nous ne devons point aspirer à une intelligence plus grande que celle qu'il veut bien nous accor-

der ; de peur que pour n'être pas contents de la mesure de lumière qu'il lui a plu de nous donner , nous ne méritions de perdre cette mesure elle-même. Il y a donc quelque chose en Dieu qui peut être connu ? oui sans doute , pourvû que vous ne prétendiez connoître que ce qui peut être connu. Car de même que le soleil est visible pour vous , si vous ne voulez voir que ce qui peut y être apperçu , & que vous perdrez la faculté de le voir , si vous portez vos efforts au-delà de ce pouvoir ; de même aussi les choses de Dieu seront l'objet de votre intelligence , pourvû que vous vous renfermiez dans les bornes de votre pouvoir ; mais dès que vos prétentions l'excéderont , alors vous cesserez même de pouvoir ce que vous aviez pu jusques-là. »

4°. Enfin il ne nous reste plus à exposer de Saint Hilaire que ses principes sur l'usage légitime ou l'abus des comparaisons sensibles dans les choses de la Religion. « Si en traitant , dit-il , de la nature divine & de la naissance éternelle du Verbe , nous employons des comparaisons , qu'on ne s'imagine point que ces comparaisons remplissent absolument & parfaitement l'idée de l'objet comparé. Car il n'y a nulle comparaison des choses de la terre à la divinité ; mais la faiblesse de notre intelligence nous oblige de chercher dans les choses inférieures des images qui nous tiennent lieu de signes & d'indices pour connoître celles qui sont supérieures , afin qu'avertis par l'usage des objets qui nous sont familiers , nous élevions nos sentimens jusqu'à une maniere de penser

L. I. n. 19.

& de juger toute nouvelle. Ainsi toute comparaison doit être regardée plutôt comme utile à l'homme que comme propre à Dieu : parce qu'elle est plus un signe de ce qu'il faut entendre, qu'elle n'en donne une parfaite idée. Et il ne seroit pas juste de reprocher aux similitudes qu'elles veulent égaler les choses sensibles & charnelles à celles qui sont spirituelles & invisibles ; puisque se donnant pour nécessaires à la foiblesse de l'intelligence humaine, elles protestent en même tems qu'elles ne prétendent nullement atteindre à la grandeur de l'objet dont elles ne sont qu'un simple signe. Nous continuerons donc à parler de Dieu dans le langage de Dieu, mais en revêtant néanmoins nos pensées des images qui nous sont familières. »

« Nous n'ignorons pas, dit ailleurs le saint Docteur, que le langage des hommes, & les comparaisons tirées de notre nature sont insuffisantes pour expliquer les choses de Dieu. Car il n'est point de signe qui soit la mesure de ce qui est sans mesure & infaisable, de ce qui est spirituel & d'un ordre tout différent des images sensibles. Néanmoins lorsque nous avons à parler des choses d'une nature céleste, il faut pour exprimer ce que nous sentons employer les images & les termes dont l'usage est propre à notre nature. Ce n'est pas que ces images & ces expressions conviennent à la divinité & soient dignes d'elle ; mais c'est qu'elles sont nécessaires à la foiblesse de notre esprit. . . . Qu'on ne croye donc pas, quand nous nous servons de quelque comparaison

L. IV. n. 2.

humaine, que nous avons de Dieu des sentimens conformes aux Etres corporels, & que nous prétendons comparer des choses toutes spirituelles à nos passions. Mais qu'on pense plutôt que nous cherchons dans les images des choses visibles un secours pour nous élever à celles qui sont invisibles. „ La pesanteur de l'esprit humain, dit encore S. I. VI. n. 9. Hilaire, & la difficulté à concevoir les choses de Dieu, exige que nous le fassions fréquemment ressouvenir que les comparaisons humaines & sensibles n'ont point une exacte & entiere proportion avec les mystères de la nature divine; mais que notre nature doit seulement s'en aider comme d'un degré pour s'élever jusqu'à concevoir la magnificence de Dieu. „

Témoignage de Vincent de Lerins, Auteur célèbre du cinquième siècle.

Son avertissement contre les hérétiques, qui a une si grande autorité dans l'Eglise, va nous fournir les témoignages les plus décisifs sur la regle qu'on doit suivre pour expliquer les Livres saints, & qui apprend à discerner les fausses interprétations d'avec celles auxquelles on doit s'attacher. C'est l'unique usage que nous avons dessein de faire ici de cet avertissement qui contient d'ailleurs tant de principes & de lumiere sur la controverse de l'Eglise contre toute sorte d'hérétiques.

N. 2. La regle certaine & générale pour discerner X. " J'ai souvent consulté, dit-il, un très-grand nombre de personnes, aussi recommandables par leur doctrine que par leur

PRELIMINAIRE. :cxxxv

sainteté; pour avoir une règle certaine & générale qui m'enseignât à distinguer la vérité de la foi Catholique d'avec la fausseté de la Doctrine hérétique. Presque tous m'ont toujours répondu uniformément qu'il y avoit deux moyens de munir & de fortifier la foi : sçavoir, premierement, l'autorité de l'Ecriture, & en second lieu la Tradition de l'Eglise Catholique. Mais puisque le Canon des Ecritures est parfait, me dira-t'on peut-être, qu'est-il besoin d'y joindre l'autorité du sens dans lequel l'Eglise les entend? La raison en est que la sainte Ecriture à cause de sa profondeur n'est point entendue par tous dans un seul & même sens; mais que l'un l'interprétant d'une façon, & l'autre d'une autre, il en résulte presque autant de commentaires différens qu'il y a d'hommes qui l'expliquent. Autre est l'interprétation de Novatien, autre celle de Sabellius, autre celle de Donat, & autre enfin celle de Nestorius. Il est donc très nécessaire, *multum necesse est*, à raison des différentes routes que suivent les diverses erreurs, que la ligne de l'interprétation des Prophètes & des Apôtres soit dirigée par la règle du sens dans lequel l'entend l'Eglise Catholique, *secundum Ecclesiastici & Catholici sensus normam dirigatur.* ,

ner la vérité d'avec l'erreur, c'est l'Ecriture Sainte entendue dans le sens unanime des Peres de l'Eglise.

Vincent expliquant ces paroles de Jesus-Christ : *Gardez-vous des faux Prophètes qui viennent à vous couverts de peaux de brebis, mais qui au dedans sont des loups ravissans : vous les reconnoîtrez à leurs fruits*, fait la réflexion suivante : " c'est-à-dire, lorsqu'ils commenceront, non plus seulement à citer

N. 25.

les paroles divines de l'Écriture, mais à les interpréter ; ce sera alors que le poison se manifesterá, que la profane Nouveauté se montrera. Ce sera alors que vous commencerez à voir arracher la haye, déplacer les bornes posées par nos Peres, la Foi Catholique attaquée, & le dogme de l'Église déchiré en piéces.... Il y avoit, continue-t'il, dès le tems de S. Paul, des hommes de ce caractere, de faux Apôtres, des Ouvriers trompeurs, qui se transformoient en Apôtres de Jesus-Christ, & cela n'étoit pas surprenant ; puisque Satan même se transforme en Ange de lumiere.... Ainsi suivant la doctrine de l'Apôtre, toutes les fois que les faux Apôtres, les faux Prophètes & les faux Docteurs citent des textes de l'Écriture sur la fausse interprétation desquels ils s'efforcent d'appuyer leurs erreurs, il n'est pas douteux qu'en cela ils ne font qu'insister & féconder la malice de Satan leur auteur, qui n'emploieroit point un tel moyen, s'il ne savoit qu'il n'y a point de méthode plus facile pour séduire les hommes, que celle de couvrir de l'autorité apparente des paroles de Dieu l'erreur pernicieuse qu'il veut introduire.... Et comment traitera de simples hommes celui qui a eu l'audace d'attaquer le Seigneur même, & la souveraine majesté par les paroles de l'Écriture ? Si vous êtes le Fils de Dieu, dit-il, jetez-vous en bas. Pourquoi ? Car il est écrit, ajouta-t'il. La doctrine de cet endroit, poursuit Vincent, mérite de notre part une extrême attention, & ne doit jamais être oublié. Quand donc nous voyons des hommes alléguer des té-

PRE' LIMIN AIRE. cxxvij

moignages des Apôtres ou des Prophètes contre la Foi catholique, tenons pour certain sur l'autorité d'un si grand exemple de l'Evangile, que c'est le Diable qui parle par leur bouche. Car de même qu'alors c'étoit le Chef qui parloit au Chef, aujourd'hui ce sont les Membres qui parlent au Membres, les Membres du Diable aux Membres de Jesus-Christ... Mais encore que disent-ils ? *Si vous êtes le Fils de Dieu, jetez-vous en bas.* C'est-à-dire, si vous voulez être un enfant de Dieu, & avoir part à l'héritage céleste, renoncez à la Doctrine & à la Tradition de cette Eglise que vous croyez être le temple de Dieu. Si on leur demande : quelle preuve me donnez-vous que je doive abandonner la foi ancienne & universelle de l'Eglise Catholique ? Ils répondent aussitôt : *Car il est écrit :* ils citent une multitude de témoignages, d'exemples & d'autorités de la Loi, des Pseaumes, des Apôtres & des Prophètes, auxquels ils donnent des sens nouveaux & pernicieux. „

„ Mais, dira quelqu'un, si le Diable & ses disciples abusent des paroles de Dieu, que doivent faire les Catholiques & les enfans de l'Eglise notre Mere ? Comment discernent-ils dans les Ecritures leur véritable sens d'avec le faux ? Le voici. Il faut qu'ils ayent un extrême soin d'interpréter les divines Ecritures conformément aux traditions de l'Eglise universelle, & aux regles du dogme Catholique, principalement dans les questions sur lesquelles portent les fondemens de tout le dogme Catholique... Après l'autorité des Con-

,, ciles généraux, il n'y a point d'autorité
 ,, qui en approche davantage que l'accord
 ,, du plus grand nombre des anciens Maîtres
 ,, qui ont enseigné dans l'Eglise, & leur con-
 ,, sentement dans la Doctrines. Il faut
 ,, néanmoins observer que ce n'est point dans
 ,, toutes les petites questions qu'on peut
 ,, faire sur l'Ecriture ; mais seulement &
 ,, principalement dans la regle de la foi, que
 ,, cet ancien consentement des Saints Peres
 ,, doit être recherché & suivi avec un grand
 ,, soin.

Dès que l'erreur a commencé à se manifest-
 ter, à abuser pour sa défense des paroles de
 l'Ecriture ; & à les détourner à des sens fauts
 & frauduleux, il faut aussi-tôt recueillir les
 sentimens de nos Ancêtres qui ont expliqué
 l'Ecriture ; & la réunion seule de ces senti-
 mens formera l'instruction du Procès, &
 tiendra lieu d'un jugement en dernier ressort
 contre toute nouveauté profane. Mais nous
 n'entendons parler que des Peres qui après
 avoir vécu, enseigné, persévéré saintement,
 sagement, constamment dans la foi & la
 communion Catholique, ont mérité ou de-
 mourir fidèlement en Jesus-Christ, ou de
 répandre heureusement leur sang pour Jesus-
 Christ. A quoi il faut encore ajouter une
 condition: c'est qu'on ne doit tenir pour une
 doctrine indubitable, certaine & pleinement
 autorisée, que celle que tous ou le plus grand
 nombre des anciens Maîtres réunis dans un
 seul & même sentiment, & formant comme
 un Concile unanime de Docteurs, auront ma-
 nifestement, fréquemment, & persévérante-
 ment confirmée après l'avoir reçue eux-mé-

PRE'LIMINAIRE. cxxix
mes, l'avoir fidèlement conservée, & trans-
mise par Tradition aux peuples dont ils
étoient Pasteurs.... Ce sont ces hommes pré-
cieux que Dieu dans sa bonté a donnés à son
Eglise, & qu'il a distribués dans le cours
des siècles & dans toutes les parties de la
terre. Quiconque donc aura méprisé l'unité
véridique de ces SS. Docteurs qui se sont
unaniment accordés dans la croyance & la
profession du dogme catholique, sera cou-
pable du crime d'avoir méprisé non l'homme
mais Dieu lui-même. ,,

Il est tems de terminer un discours que
notre premier dessein n'étoit pas de faire si
long. Mais quelque'étendue que nous ayons
donnée à ces extraits, nous ne croyons pas
néanmoins en devoir des excuses au Pu-
blic, vû l'importance de ces témoignages,
& la lumière qu'ils jettent sur la controverse
que l'Eglise a aujourd'hui à soutenir contre
les deux Ecrivains Jésuites, ou plutôt contre
une Société puissante selon le siècle, qui
prend un si vif intérêt à leur défense.

LETTRES

THEOLOGIQUES.

Dans lesquelles l'Écriture sainte , la Tradition & la Foi de l'Église sur les Mysteres de la Trinité , de l'Incarnation , de la Prédestination & de la Grace sont vengées & défendues contre le Système impie & Socinien des PP. Berruyer & Hardouin, Jésuites.

P R E M I E R E
L E T T R E.

M O N S I E U R,

L O R S Q U E la seconde partie de
l'Histoire du Peuple de Dieu parut ;
vous me pressates de donner une idée
succinte de ce livre , & d'en mettre
sous les yeux du Public les traits les
plus frappans. Mais en lisant les huit
volumes que vous m'envoyates , j'y
trouvai tant de choses intolérables en
tout genre , qu'il me parut nécessaire
de donner à mon Ouvrage beaucoup
plus d'étendue. D'autres occupations
m'empêcherent de me livrer à ce tra-
vail aussi-tôt que je le desirois : enfin
me voici en état de vous satisfaire.
J'entreprends la réfutation des huit vo-
lumes de la nouvelle Histoire du Pere
Berruyer. D'abord j'attaquerai le huiti-
ème volume qui contient des Dissertations
Latines ; parce que l'Auteur
nous donne ces Dissertations comme
la clef des autres volumes écrits en

A

2 L E T T R E I.

François. Mais parce que le Jésuite se démasque davantage écrivant en Latin, je crois le devoir faire parler en François. Dans les Lettres que je me propose de vous adresser, je commencerai par l'analyse de la Dissertation que je dois refuter. Ce sera le P. Berruyer qui parlera : rarement je l'interromprai par quelque courte réflexion. Mais lorsqu'il se sera montré tel qu'il est, je le combattrai, non selon qu'il le mérite, mais selon les forces qu'il a plû à Dieu de me donner. Quand mon travail sera achevé, vous verrez si l'on pourra le rendre public. Les excès que j'ai à relever sont affreux, Mais ce n'est pas assez ; il faut une réfutation qui ne laisse rien à desirer à un Lecteur indigné de pareils excès : & sur cela j'aurai besoin d'indulgence, soit de votre part, soit de la part du Public. J'entre en matière.

Edit. in-12. La première des Dissertations du
t. 8. p. 1. P. Berruyer a pour titre : *De Jésus-Christ objet des divines Ecritures.*

» Jésus-Christ est Dieu, il est Ver-
» be, il est homme, il est fils de
» Dieu, fils de l'homme, Dieu hom-
» me, & homme-Dieu ». L'Auteur se

propose d'examiner dans cette Dissertation, sous lequel de ces titres les Ecrivains sacrés ont principalement envisagé Jesus-Christ. Cette recherche lui paroît des plus nécessaires pour *la légitime intelligence* des Livres sacrés, surtout du Nouveau Testament. Après avoir supposé qu'il y a un Dieu, & qu'il n'y en a qu'un, qui subsiste en trois personnes réellement distinctes, le Pere, le Verbe, & le S. Esprit, il ajoute que le Verbe a été fait chair; & il en conclut que notre Seigneur J. C. homme Dieu, prédestiné de toute éternité & promis par les Prophètes, existe dans la plénitude des tems, lui qui n'étoit pas. *Ergo in plenitudine temporum existit qui non erat, homo Deus, prædestinatus ab æterno, & promissus per Prophetas, Dominus noster Jesus Christus.* Est-ce sans dessein que l'Auteur dit de J. C. **IL N'ÉTOIT PAS : existit qui non erat ?** Si le Jésuite avoit voulu s'exprimer d'une manière correcte, il auroit dit : Le Verbe s'est fait chair : Donc J. C. qui de toute éternité est Dieu, a commencé dans la plénitude des tems d'être homme. Mais il dit indistinctement de J. C. **IL N'ÉTOIT PAS : existit qui non erat.**

4 L E T T R E I.

C'est contredire cette parole de l'A-
pôtre : » J. C. étoit hier , il est au-
» jourd'hui , & il fera le même dans
» tous les siècles (a).

Nous voudrions pouvoir nous per-
suader qu'ici l'Auteur montre plus
d'ignorance que de malice. Ce qui
sembleroit l'indiquer, c'est qu'il prend
pour synonymes ces deux propositions :
Page 3. *J. C. homme Dieu , qui n'étoit pas ,
existe dans la plénitude des tems ; &
cette autre : l'humanité de J. C. existe
dans le tems.*

La premiere proposition qui fait
entendre que la personne de J. C. a
commencé d'être , n'est pas supporta-
ble. La seconde qui dit de la nature
humaine , qu'elle a commencé dans
le tems d'être unie substantiellement
à la personne du Verbe , est la foy
même de l'Eglise. Un Théologien de
deux jours ne confondroit pas ces
deux propositions. Cependant le P.
Berruyer a affecté de les confondre
encore dix lignes après , & dans l'en-
droit de son livre où il s'est proposé
d'énoncer avec le plus d'exaëtitude
le sujet qu'il entreprend de traiter
dans sa Dissertation, Il dit :

(a) Hebr. XIII. 8.

» J. C. notre Seigneur homme Dieu
 » qui existe dans la plénitude des tems..
 » *où ce qui est la même chose*, cette très-
 » sainte humanité qui dès le premier
 » instant de sa conception a été unie
 » substantiellement à une personne di-
 » vine en unité de personne &c. Ici,
 comme on voit, l'Auteur prend pour
 synonymes deux propositions, dont
 la dernière énonce un dogme de foi ;
 & la première qui fait entendre que
 J. C. n'a pas toujours été, conduit à
 l'hérésie. Mais si l'on peut lui faire
 grace en ne prenant pas à la rigueur ce
 que je viens de rapporter, il n'en est
 pas de même de ce qui va suivre. Cette
 » humanité sainte, continue l'Auteur,
 » qui à été unie personnellement au
 » Verbe, est l'objet direct de toutes
 » & chacune des propositions, sur-
 » tout du Nouveau Testament, qui
 » concernent J. C. soit que J. C. parle
 » de sa propre personne, soit que Dieu
 » parle de J. C., soit que les Ecri-
 » vains sacrés le fassent. En un mot
 » ce qui est dit de J. C. dans les di-
 » vines Ecritures se rapporte directe-
 » ment à son humanité, & doit s'en-
 » tendre simplement de la nature hu-
 » maine de J. C. unie substantielle-

6 L E T T R E I.

» ment à la nature divine en la per-
 » sonne du Verbe ». C'est-à-dire que
 le premier & le principal objet des
 Ecritures n'est pas le Fils de Dieu qui
 s'abaisse jusqu'à se faire homme : mais
 l'homme qui est élevé jusqu'à être fils
 de Dieu.

Page 5.

Pour rendre sa proposition encore
 plus claire, l'Auteur nous dit que l'E-
 vangile, composé par saint Mathieu,
 par S. Marc, S. Luc, & S. Jean, est
 l'Evangile de notre Seigneur J. C.
 homme Dieu : Que toujours, perpé-
 tuellement & partout, *semper, conti-*
nud & ubique, les quatre Evangelistes
 ont pour objet direct J. C. homme
 Dieu qui *existe dans le tems, in tempo-*
re existentem, ou cette humanité qui
 a été unie dès le premier instant de sa
 conception à une personne divine en
 unité de personne. (a) C'est-là, dit-
 il, l'objet unique & perpétuel que
 tous les Evangelistes ont eu en vûe en
 écrivant l'histoire de notre Seigneur
 J. C. Ils n'ont point entrepris d'écrire
 l'histoire de Dieu précisément, ou

(a) Hoc illud est objectum unicum & per-
 petuum quod propositum sibi habent Evange-
 listæ omnes, dum historiam scribunt Domini
 nostri Jesu Christi. P. 5.

L E T T R E I. 7

de la nature divine ; l'histoire de l'homme précisément , ou de la nature humaine ; du Verbe précisément ou de la seconde des trois personnes divines considérée avant l'incarnation. Le but des Evangelistes n'a point été de nous parler du Verbe considéré comme principe du S. Esprit avec le Pere. Car quoique l'Evangile soit l'Evangile du Verbe , & non pas l'Evangile du Pere & du S. Esprit ; parce que c'est le Verbe qui s'est incarné , & non pas le Pere ni le S. Esprit : (a) néanmoins dès que l'on considère le Verbe par rapport à l'Incarnation, on fait abstraction des propriétés qui le distinguent

Page 6.

(a) Hæc autem formalitas , sive ratio considerandi verbum præscindit à proprietatibus personæ divinæ notionalibus attributisque essentialibus ; & in Verbo attingit unicè rationem personæ ut compositum Theandricum terminantis , & illud complementis in genere subsistendi. Unde fit ut cum de Jesu Christo sermo est , non magis ipsi tribuatur in cognoscendo & agendo æterna atque infinita Verbi scientia & potentia , quàm Patris & Spiritus Sancti ; quoniam potentia & scientia illa infinita atque æterna , non Verbi sunt ut terminantis in tempore compositum Theandricum ; sed Verbi sunt ut habentis ab æterno & ante Incarnationem , unam cum Patre & Spiritu sancto divinitatem.

A iv

8. LETTRE I.

des deux autres personnes divines ,
 comme de sa génération éternelle ,
 de sa qualité de Fils unique du Père ,
 & du titre qui lui est commun avec
 le Père , de principe éternel du S. Es-
 prit. On fait de même abstraction des
 attributs qui lui sont essentiels (com-
 me la sagesse , la science , la toute-
 puissance , l'immenfité , l'immutabili-
 té , l'éternité.) On n'envisage alors
 dans le Verbe que la qualité de per-
 sonne divine qui par l'Incarnation
 devient la personne d'un homme Dieu.
 D'où il arrive , dit l'Auteur , que
 quand les Evangelistes parlent de sa
 science , de sa puissance , on ne doit
 pas plus l'entendre de la science & de
 la puissance du Verbe , que de celle
 du Père & du S. Esprit ; parce que
 cette science & cette puissance infinies
 ne sont pas la science & la puissance
 infinies du Verbe , considéré comme
 Verbe incarné ; mais du Verbe comme
 ayant avec le Père & le S. Esprit une
 même divinité.

Je sçai qu'en écrivant ceci , j'écris des
 blasphèmes : mais il faut laisser parler
 l'Auteur. Donc , continue-t'il , en pre-
 nant les quatre Evangiles dans l'inten-
 tion de ceux qui les ont écrits , l'histoi-

re que contiennent ces saints Livres, est l'histoire de notre Seigneur J. C. homme Dieu, qui existe dans la plénitude des tems, & qui a été prédestiné de toute éternité, pour être dans le tems fils fait à Dieu selon la chair.

De-là cet exorde magnifique, *hinc magnificum illud exordium*, où S. Jean, après avoir dit dans un seul verset, que le Verbe étoit en Dieu ; que le Verbe étoit Dieu, & dans un autre, qu'il a été fait chair : l'Evangeliste aussi-tôt se renferme dans son objet, & ne nous parle plus que de ce qui concerne N. S. J. C. homme Dieu, qui a COMMENCE' d'exister dans ce premier instant de son Incarnation : *qui eo instanti esse INCÆPIT*. L'Auteur ajoute, que ce qu'il vient de dire des Evangélistes, il faut l'entendre de tous & chacun des Ecrivains sacrés du Nouveau Testament ; qu'il en est de même de tous les Ecrivains de l'Ancien Testament, toutes les fois qu'ils l'annoncent. Les Prophètes prédissent ce que doit être J. C. homme Dieu ; les Ecrivains du Nouveau Testament décrivent ce qu'il a été.

Cette règle posée, que J. C. considéré comme homme Dieu est l'objet

A V

Page 3.

unique & perpetuel des divines Ecritures , le P. Berruyer y trouve des ressources infinies pour entendre tout ce que l'Ancien & le N. Testament nous disent de J. C. Quand on voit

Page 11.

l'homme Dieu annoncer & prédire ce qui doit arriver dans la suite de tous les siècles , pénétrer le fond des cœurs , instituer des Sacremens auxquels il donne la vertu de remettre les péchés & de sanctifier les hommes ; quand on lui voit rendre la vue aux aveugles , l'ouïe aux sourds , faire parler les muets , redresser les boiteux , ressusciter les morts , & communiquer à ses Disciples le même pouvoir ; quand il envoie & qu'il donne le S. Esprit : on est porté à attribuer à la nature divine en J. C. toutes ces merveilles , dont les unes demandent une science , & les autres une puissance infinies . On se trompe , dit

Page 12.

le P. Berruyer , la science de J. C. soit celle qui lui donne la connoissance de l'avenir , soit celle qui le rend scrutateur des cœurs , soit celle qui lui fait voir dans le sein du Pere toutes les profondeurs de Dieu ; cette science n'est point celle qui est propre à la nature divine : c'est à la nature hu-

maine qu'il faut l'attribuer ; non à la nature humaine considérée précisément comme nature humaine , mais à la nature humaine unie à une personne divine. C'est donc une science *infuse*, dit-il , science créée par conséquent , mais due à la nature humaine de J. C. parce qu'elle est la nature humaine d'une personne divine. Et c'est en ce sens uniquement , *eo unico sensu* , que J. C. parlant de soi , ou que les Ecrivains sacrés disent de J. C. qu'il connoît les choses futures , qu'il pénètre le fond des cœurs , & qu'il voit dans le sein du Pere tous les mystères qu'il daigne nous révéler.

Il en est de même de la puissance par laquelle J. C. opéroit les miracles. C'étoit la volonté humaine qui les opéroit , & non pas la volonté divine. Mais la volonté humaine d'une personne divine ne pouvant pas n'être point exaucée dans tout ce qu'elle demande d'une manière absolue , Dieu lui accordoit de faire tous les miracles qu'elle desiroit. C'est-à-dire que Jesus-Christ ne faisoit les miracles que par voie d'impétration. C'est uniquement en ce sens que Jesus-Christ

Pages 13
& 14.

est appelé *faiseur de miracles* (a).

Page 15. De même quand J. C. dit aux Apôtres : Je vous enverrai l'Esprit consolateur, *mittam eum ad vos* ; ne pensez pas que ce soit par un pouvoir qui soit propre à la nature divine, que J. C. exécute cette magnifique promesse.

Page 16. C'est la nature humaine qui prie : mais ce que demande la nature humaine d'une personne divine ne peut pas ne lui être point accordé. *Je vous enverrai*, cela veut donc dire, je prierai, & le Pere vous enverra le S. Esprit : *ego rogabo, & Pater mittet.*

Page 17. De même encore, quand on dit que J. C. a institué les Sacremens, il ne faut pas croire que ce soit précisément comme Dieu, ou précisément comme homme, qu'il les ait institués. Il les a institués par une autorité qui lui est propre, & qui n'est ni de la nature divine comme nature divine, ni de la nature humaine comme nature humaine toute pure ; mais par une autorité qui est due à la nature humaine de J. C. parce qu'elle subsiste en une personne divine, & qu'elle est la nature humaine d'un Dieu. C'est en ce sens

(a) *Eo unice sensu dicitur Jesus-Christus miraculorum effector. P. 14.*

uniquement, *eo unice sensu*, qu'il est dit dans l'Écriture que J. C. a institué les Sacremens, & qu'il leur a communiqué la vertu de sanctifier les ames.

Page 186

Enfin quand on dit de J. C. que toutes ses actions & ses souffrances sont d'un prix, d'une dignité & d'une valeur infinies, ce n'est pas à raison de la nature divine (a), parce qu'elles n'en partent pas comme du principe qui les produit, & qu'elles n'y sont pas reçues comme dans leur sujet. . . . Mais c'est en ce qu'elles partent de la nature humaine de J. C. unie à une personne divine. C'est en ce sens uniquement que J. C. est appelé dans les Écritures notre Sauveur & notre Médiateur.

Maintenant, poursuit l'Auteur, si vous voulez sçavoir pourquoi, en lisant l'Évangile & les Écrits des Apôtres, il faut rapporter à l'humanité tout ou presque tout ce qui est dit de J. C. Il est aisé de voir que les Écrivains sacrés ont dû faire mention principalement de cette nature qui *seule* a produit physiquement toutes les actions de J. C. Or c'est la nature hu-

Page 204

(a) Non quatenus dicerentur naturæ divinæ.

maine qui, aidée de la grace, a tout fait. Car le Verbe n'a point pris la nature humaine pour se rendre propres ses actions en les formant & en les produisant ; à cet égard le Verbe n'y est entré pour rien : *nihil omnino contulit*. Le Verbe a laissé à la volonté humaine du Christ de faire ses actions, & il s'est réservé de les annoblir. C'est toute la part que le P. B. donne au Verbe dans les œuvres du Christ. La volonté humaine en a fait les frais, & le Verbe les honneurs.

Page 22

Ge que disoit le P. B. il n'y a qu'un moment, qu'il faut rapporter à l'humanité tout ce qui est dit du Christ, lui paroît si certain, qu'il en appelle au témoignage de tout Théologien un peu instruit, & même du premier venu des fidèles. Quel est, dit-il, l'objet qui se présente à leur esprit, quand ils parlent de J. C. quand ils le prient, quand ils méditent ses paroles & ses actions, & qu'ils se le proposent pour modèle ? Certainement ce divin objet n'est ni l'homme précisément, ni le Verbe précisément. C'est donc l'homme Dieu. Je dis, *homme Dieu*, & non pas de même *Dieu homme* ; non que je veuille faire deux objets diffé-

Page 23

rens de J. C. *homme Dieu* & de J. C. *Dieu homme*. Mon intention n'est pas que l'on ne puisse, ni que l'on ne doive considérer le Verbe comme fait homme : mais je dis que l'objet qui se présente à l'esprit, quand on considère J. C. c'est l'homme Dieu plutôt que le Dieu homme.

La raison qu'il en donne, hérissée de termes scholastiques, se réduit à ce qu'il a dit ci-dessus, qu'en J. C. la volonté humaine, aidée de la grace, est seule le principe effectif de toutes les actions de celui qui est vraiment Dieu & fils de Dieu. Il continue :

Dieu, pour sa plus grande gloire & la nôtre, a voulu que nous eussions pour Sauveur & pour Médiateur un homme semblable à nous ; mais un homme qui seroit Dieu . . . Sans quoi J. C. ne seroit ni le Médiateur, ni le Sauveur des hommes. C'est donc (remarquez la conséquence) c'est donc *l'homme Dieu*, & non pas de même le *Dieu homme* qui, DANS L'INTENTION DE DIEU, est l'objet direct, l'objet en premier de presque tout ce que les Ecrivains sacrés nous ont dit de J. C. Aussi avons-nous des pensées bien différentes, quand nous considérons J. C.

sous l'idée d'un Dieu fait homme , où que nous l'envisageons sous l'idée d'un homme fait dans le tems Fils de Dieu. L'idée d'un *Dieu fait homme* présente d'abord la puissance infinie , la sagesse , la justice & la miséricorde qui ont porté un Dieu à s'incarner , &c.

Page 27. Cette idée présente , à la vérité , de la part de Dieu , un grand mystere de piété , un grand prodige de sagesse & de puissance ; mais l'on n'y voit aucun trait d'abaissement : parce qu'en se faisant homme , le Verbe ne s'est pas plus abaissé qu'en créant le monde. Au lieu que quand on pense à l'homme fait fils de Dieu dans le tems , on voit un homme qui étant Dieu , s'abaisse , s'humilie , s'annéantit , & se rend obéissant jusqu'à souffrir la mort , & la mort de la Croix.

Page 27. Voilà l'avantage que le P. B. trouve à considérer l'*homme Dieu* , plutôt que le *Dieu homme*.

Page 30. Il ajoute qu'en pensant à l'homme Dieu , on n'envisage point dans le Verbe la nature divine , sa génération éternelle , sa qualité de Fils unique du Pere , & de principe du S. Esprit. On ne considère le Verbe qu'entant qu'il tient lieu de personne à l'humanité de Jეს.-s-Christ.

Tout cela , dit l'Auteur , pourra paroître bien subtil : mais on auroit tort de l'envisager de la sorte. Rien n'est plus nécessaire pour entendre parfaitement les Mysteres , pour avoir la clef sur-tout du Nouveau Testament , pour être en état de penser & de parler correctement de N. S. J. C. & pour avoir la vraie méthode de lire & d'écrire son histoire.

C'est par où l'Auteur finit sa Dissertation , dans laquelle il prétend avoir bien prouvé que tout ce qui est dit de J. C. dans les SS. Livres, a pour objet direct l'homme Dieu , prédestiné de toute éternité , pour être dans la plénitude des tems Fils de Dieu.

Page 311

R E F U T A T I O N.

Il ne faut pas beaucoup de pénétration pour voir que le but du P. Berruyer dans sa première Dissertation est d'apprendre aux Fidèles à laisser à l'écart la nature divine de J. C. quand ils pensent à lui , quand ils parlent de lui , quand ils l'invoquent dans leurs besoins. On leur dit que les Prophètes , que les Apôtres , que J. C. lui-même dans les divines Écritures ont

eu pour objet unique & perpétuel la nature humaine : que la nature divine n'a eu aucune part aux plus grandes œuvres de l'homme Dieu. Que la puissance qu'il a exercée sur les cœurs & sur les corps est une puissance propre à la nature humaine : quelle impression ces discours doivent-ils faire sur l'esprit ? N'est il pas naturel de croire que celui qui les tient, veut détourner les Fidèles de penser à J. C. comme Verbe éternel, comme Fils unique du Père, comme principe du S. Esprit ; & comme n'ayant avec le Père & le S. Esprit qu'une même essence, & une même divinité ? Qu'on se rappelle ce qu'a dit cy-dessus l'Auteur, que dès qu'on considère le Verbe par rapport à l'Incarnation, on fait abstraction des propriétés qui le distinguent des deux autres personnes, & des attributs qui lui sont essentiels. Si cela est, il faut en parlant de J. C. faire abstraction de la divinité du Verbe. Car ôtés au Verbe sa qualité de Fils unique du Père, qui est la propriété qui le distingue des deux autres personnes : ôtés lui sa sagesse, sa science infinies, sa toute-puissance, son immutabilité, son éternité, qui sont ses attributs es-

sentiels, que lui restera-t'il ? C'est ôter au Verbe sa divinité, que de lui ôter ses propriétés & ses attributs. Or vouloir que l'on fasse abstraction des propriétés & des attributs essentiels du Verbe, quand il s'agit de l'Incarnation, c'est vouloir que l'on fasse abstraction de la divinité, quand on parle de J. C.

Mais le Pere Berruyer ne dit-il pas mille fois que J. C. est Dieu ? Il le dit : mais le croit-il ? Qu'il nous cite un seul Catholique dans l'espace de dix-sept siècles, qui ait donné pour règle en lisant l'Ecriture sainte, de rapporter à l'humanité de Jesus - Christ comme à son premier objet tout ce qui y est dit de l'homme Dieu. Quoi ! nous sommes environnés de libertins, de Sociniens, d'ennemis de la divinité de J. C. & dans un livre que l'on intitule : *Le texte sacré des livres du Nouveau Testament réduit en un corps d'histoire*, on entreprend de prouver que l'humanité de J. C. est l'objet unique & perpétuel que les Ecrivains sacrés ont eu en vue quand ils ont parlé de J. C. ? De quel œil auroit-on regardé du tems d'Arius un Ecrivain qui auroit fait un livre dans le goût de celui du P. B. ? auroit-on balancé un seul

moment à le ranger parmi les Ariens ? Les Athanase , les Hilaire , les Ambroise , les Basile , les Grégoire de Nazianze , tous les saints Défenseurs de la divinité de J. C. recueillent avec soin les textes de l'un & l'autre Testament qui établissent la préexistence du Verbe , sa génération éternelle , son égalité avec le Père & le S. Esprit. Loin de craindre de montrer J. C. dans sa nature divine , c'est par cet endroit principalement qu'ils le font envisager aux Fidèles.

Ces paroles de Saint Jean : « Au commencement étoit le Verbe , & le Verbe étoit en Dieu , & le Verbe étoit Dieu. Toutes choses ont été faites par lui , & rien de ce qui a été fait n'a été fait sans lui. En lui étoit la vie , & la vie étoit la lumière des hommes. Il étoit la vraie lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde &c. » ces divines paroles & tant d'autres qui établissent la préexistence de J. C. avant l'Incarnation , combien de fois les Pères de l'Eglise les ont ils employées , non-seulement pour combattre les ennemis du Fils de Dieu , mais pour instruire , mais pour catéchiser les Fidèles , & leur faire connoître leur Sauveur fe-

l'on tout ce qu'il est ? Et l'on vient nous dire qu'il faut faire abstraction de la génération éternelle du Verbe , & des attributs qui lui sont essentiels , dès que l'on parle de J. C ! Quand les Pères de Nicée bouchèrent leurs oreilles pour ne pas entendre les blasphèmes d'Arius , ouirent-ils rien de plus étrange ? Instruits à l'école de S. Jean qui commence par nous annoncer ce qu'étoit le Verbe dès l'éternité , avant de nous dire ce qu'il a voulu être dans le tems , les Pères de Nicée ne nous parlent de J. C. selon son humanité , qu'après avoir établi comme premier fondement de la foi » qu'il est le Fils unique » de Dieu , né du Père avant tous les » siècles , Dieu de Dieu , lumière de » lumière , vrai Dieu de vrai Dieu , » engendré & non pas fait , consubstantiel au Père , & que toutes choses ont été faites par lui. Tous les Pères de Nicée réclament donc contre la règle que l'on nous donne aujourd'hui comme la clef des divines Ecritures ; ou pour mieux dire toute l'Eglise a toujours réclaté contre cette règle pernicieuse. Elle l'a fait depuis 1400 ans en récitant le symbole de Nicée ; & elle l'a toujours fait en pré-

chant la génération éternelle du Verbe & ses grandeurs avec autant de soin que ses humiliations.

Eh pourquoi l'Eglise, en prêchant Jésus-Christ à ses enfans, auroit-elle craint de leur montrer ses grandeurs infinies ? Est-ce donc que le Verbe, parce qu'il s'est revêtu de la forme de serviteur & d'esclave, a cessé d'être Dieu égal à Dieu ? Est-ce qu'en s'incarnant dans le sein d'une Vierge, il a cessé d'être engendré dans le sein du Père ? La génération temporelle nous fera-t-elle oublier la génération éternelle ? Quand le Verbe s'est fait chair, il a pris ce qu'il n'étoit pas : mais a-t'il perdu de ce qu'il étoit ? Il s'est revêtu de notre nature, s'est-il dépouillé de la sienne ? Quoi ! parce que le Fils de Dieu nous a aimé jusqu'à se rendre semblable à nous, nous ne verrons plus en lui que notre nature ; nous ferons abstraction de ses propriétés notionelles, de ses attributs, de sa nature divine ! Quel est le sacrilège qui ose nous donner un pareil conseil ?

Je l'entends se recrier & me dire, que quand il fait de la très-sainte humanité de J. C. l'objet direct des divines

Écritures, il a toujours grand soin d'avertir qu'il ne parle pas de la nature humaine considérée nuelement & précisément comme nature humaine ; mais de la nature humaine en tant qu'elle est unie personnellement au Verbe. Je le sçai, il le dit, il le répète à toutes les pages. Mais s'il est si soigneux de nous parler de l'union hypostatique du Verbe avec la nature humaine, pourquoi donc veut il que dans le Mystere de l'Incarnation on fasse abstraction des propriétés du Verbe & de ses attributs essentiels ? Pourquoi écarte-t-il la nature divine du Verbe de toutes les opérations de l'homme Dieu ? En J. C. il y a deux natures & deux volontés, la nature divine & la nature humaine ; la volonté divine & la volonté humaine. Ces deux volontés ont chacune leurs actions & leurs opérations, Les actions de la volonté humaine ne sont pas celles de la volonté divine : mais la volonté humaine, lorsqu'elle agit, est toujours mue par le verbe, toujours subordonnée à la volonté divine. » Le Verbe préside à tout, le Verbe tient tout sous sa main (a),

(a) Mezangui, Doctr. Chrét. t. 1. p. 339.
 Il cite M. Boss. Disc. sur l'Hist. universelle,
 pag. 2.

» & l'homme absolument soumis à la
» direction intime du Verbe qui l'é-
» leve à foi , n'a que des pensées &
» des mouvemens divins. Tout ce
» qu'il pense , tout ce qu'il veut ,
» tout ce qu'il dit , tout ce qu'il ca-
» che au dedans , tout ce qu'il montre
» au dehors , est animé par le Verbe ,
» conduit par le Verbe , digne du
» Verbe ». Il n'en est pas de même
dans la Théologie du P. B. Ce n'est
point le Verbe comme Verbe ; ce
n'est point la volonté divine qui meut,
qui régit, qui conduit la volonté hu-
maine , c'est la volonté humaine qui
agit seule & indépendamment du Ver-
be. Il est vrai que pour en imposer
aux simples , il fait remarquer que
cette volonté est la volonté d'une per-
sonne divine : mais la volonté hu-
maine d'une personne divine n'est pas
la volonté divine. Au fond il n'admet
en J. C. qu'une nature humaine &
une volonté humaine. Il y joint une
personne divine. Mais cette personne
divine n'est qu'un être de raison. Il
l'appelle une personne divine , parce
qu'il en a besoin , pour relever les
actions de la nature humaine , & dire,
comme il le fait continuellement ,
qu'elles

qu'elles sont d'un prix & d'un mérite infini.

Si l'Auteur admettoit sérieusement l'union substantielle de deux natures en la personne du Verbe, laisseroit-il sans fonction la nature divine ? Je sçai qu'il dit dans un endroit que la personne du Verbe n'est pas distinguée réellement de la nature divine. Mais je sçai aussi que malgré cet aveu, il fait faire tout à la nature humaine ; & qu'il n'accorde à la personne du Verbe que d'annoblir les opérations de la nature humaine. Je n'ai pas oublié ce qu'il a dit, que quand les Evangélistes parlent de ce qui appartient à J. C. par exemple, de sa science, de sa puissance, on ne doit pas plus l'entendre de la science & de la puissance du Verbe, que de celle du Pere & du S. Esprit. Je sçai encore que ce n'est point à la puissance du Verbe, comme Verbe incarné, qu'il attribue les miracles qu'a fait J. C. Selon le P. B. quand J. C. dit au Lépreux, *je le veux, soyez guéri*, J. C. ne parla point en maître qui fait avec un pouvoir souverain tout ce qu'il veut : il fit connoître à Dieu ses desirs, & il fut exaucé. Que faisoit donc

la nature divine de J. C. si elle étoit sans action, quand J. C. opéroit des miracles ? Concluez-en que le P. B. n'admet réellement en J. C. que la nature humaine, quoiqu'il tienne un langage contraire.

Que penser encore de la différence qu'il s'efforce d'établir entre J. C. homme Dieu, & J. C. Dieu homme ? Est-ce sans dessein qu'il appuie sur cette distinction ? Si on l'en croit, c'est J. C. *homme Dieu* qu'il faut chercher dans les Livres saints ; & non pas *de même J. C. Dieu homme*. Il dit, & non pas *de même*. Il n'a osé dire crûment, & non pas *Dieu homme*. Mais il est aisé de voir que tout son but est de porter à considérer J. C. comme ayant commencé dans le tems à devenir Fils de Dieu. Voilà pourquoi l'expression d'*homme Dieu* lui plaît, & que celle de *Dieu homme* lui déplaît. On peut aisément abuser de l'expression *homme Dieu*, en la prenant en ce sens, que J. C. n'a commencé d'être Fils de Dieu, que lorsqu'il a commencé d'être homme. Mais *Dieu homme* fait entendre que le Verbe qui s'est fait homme étoit avant l'Incarnation. Ajoutez que l'expression *homme*

me Dieu s'adapte mieux au systême impie qui présente l'humanité de J. C. comme le premier objet des divines Écritures, & comme le principe effectif de toutes les actions de l'homme Dieu : au lieu que l'expression *Dieu homme* annonce que c'est la nature divine qu'il faut considérer avant tout en J. C. & que c'est le Verbe qui meut la nature humaine, & qui fait en elle & par elle tout ce qu'elle fait.

Si le P. B. n'étoit pas l'ennemi de la Divinité de J. C. lui feroit-il jamais tombé dans l'esprit de vouloir nous faire considérer J. C. comme *homme Dieu*, plutôt que comme *Dieu homme*? Quel avantage un chrétien peut-il trouver dans cette préférence? Car de nous dire que quand on pense à J. C. *Dieu homme*, l'idée d'un Dieu fait homme présente aussi-tôt la puissance infinie, la sagesse, la justice & la miséricorde qui ont porté un Dieu à s'incarner, *quid tum*? Où est donc l'inconvénient d'avoir de telles pensées? Que disent-elles qui ne doivent remplir de joie & pénétrer de reconnaissance un pécheur? *Dieu a tellement aimé le monde qu'il lui a donné son Fils unique.* Cette parole de S. Jean

B ij

confond le Novateur qui veut nous détourner de penser à cette sagesse, à cette miséricorde & à cet amour infini qui ont réglé dans les conseils du Très-Haut les conditions de notre salut, & qui ont porté le Verbe de Dieu, le Fils unique du Pere à s'abaisser jusqu'à nous, pour nous élever jusqu'à lui.

Non, dit le P. B. ce n'est pas le Verbe considéré comme Verbe qui s'est abaissé en s'incarnant. L'anéantissement dont parle S. Paul suppose l'union déjà faite du Verbe avec la nature humaine. C'est du verbe déjà incarné que S. Paul dit qu'il s'est anéanti, & s'est rendu obéissant jusqu'à la mort de la Croix. La nature divine ne souffre ni anéantissement, ni abaissement. C'est la nature humaine en J. C. qui s'est anéantie. C'est elle seule conséquemment qui est proposée pour modèle d'humilité.

Quand tout ce que dit l'Auteur seroit vrai, ce que nous sommes bien éloignés de lui accorder, faudroit-il pour cela en conclurre qu'il y a plus d'avantage pour un chrétien à considérer J. C. comme *homme Dieu*, que comme *Dieu homme* ? Qui ne voit que

c'est ici un ennemi caché qui sous prétexte d'exalter l'obéissance de J. C. & ses profondes humiliations , apprend aux Fidèles à ne voir en lui que *l'homme fait Dieu* , & non pas le *Dieu fait homme* ?

Mais sur quelle autorité ce Jésuite ose-t'il assurer , que c'est la nature humaine qui s'est humiliée depuis l'Incarnation , & non le Verbe qui s'est anéanti lui-même en s'incarnant : *humiliat se se natura humana naturæ divinæ physicè conjuncta*. Est-ce S. Paul qui le dit ? Non , l'Apôtre dit expressément le contraire , & il n'attend point que l'union soit faite pour le dire. C'est du Verbe ou de la personne de J. C. qu'il dit , » qu'ayant la forme & la nature de Dieu , il n'a point
 » cru que ce fût pour lui une usurpation de s'égalier à Dieu ; & néanmoins qu'il s'est anéanti lui-même ,
 » *EN PRENANT* la forme & la nature de serviteur. » Et c'est cet étonnant exemple de l'humilité du Verbe qu'il nous propose à imiter. *Hoc sentite in vobis quod & in Christo Jesu , qui , &c.* Mais le P. B. n'est point de l'avis de S. Paul. Il estime qu'un pareil langage est une dégradation de la Divinité ;

Page 26.

Phil. II.

B iij

& il ne peut consentir ni à le passer, si ce n'est comme une catachrèse, ou une anthropologie, ni à l'adopter que suivant la regle de la communication des Idiomes, & par conséquent en supposant l'union hypostatique déjà faite. Est-ce là interpréter l'Écriture, ou la corrompre ?

Que le P. B. ne comprenne point la manière dont il est vrai de dire que le Verbe s'est anéanti lui-même en s'incarnant, personne ne s'avisera de lui en faire un crime. Qu'il commence par croire ce qu'il n'entend point; qu'il respecte le langage du S. Esprit loin d'avoir la hardiesse de le réformer. S'il desire après cela de parvenir à l'intelligence de ce qu'il croit, qu'il cherche la lumière non dans ses propres ténèbres, mais dans le riche dépôt de l'Église. Qu'il consulte la Tradition; qu'il interroge les SS. Docteurs & les Interprètes Catholiques. Il apprendra 1^o. non pas que quelques-uns, comme il ose le dire, mais que tous se réunissent à distinguer avec S. Paul deux abaissemens en J. C. le premier, de sa Divinité jusqu'à la forme de serviteur; le second, de son humanité jusqu'à la mort de la

Croix : & à reconnoître que l'Apôtre nous a proposé pour modèle les sentimens de J. C. dans ce double abaiffement. 2°. Il apprendra que les SS. Peres, & après eux les Interprètes fidèles de l'Écriture, ont recherché & essayé d'expliquer en quel sens il est vrai de dire avec l'Apôtre, que le Verbe s'est anéanti lui-même dans l'Incarnation. Je dis *essayé* ; car les hommes n'ont point de langage pour exprimer suffisamment les profondeurs de Dieu. Mais en se servant du langage humain, ils rectifient par l'esprit ce qu'il peut renfermer de défectueux. Une foi simple & docile à la parole de Dieu leur fait, selon l'expression de S. Hilaire, entrevoir & sentir quelque chose de ce qu'il y a de sublime dans les mystères ; & ils confessent en même tems que cette espèce de vue & ce sentiment sont fort au-dessous de la vérité qui leur sera pleinement dévoilée dans le Ciel.

Encore un trait qu'il faut relever. Le P. B. nous a dit ci-dessus que le Verbe ne s'est pas plus abaissé en se faisant homme, qu'en créant le monde. Il veut donc dégrader l'action par laquelle le Verbe s'est uni substantiel-

lement notre nature. Et quel est le chrétien qui n'apperçoive dans cette action , outre les traits d'un amour incompréhensible , le prodige d'un abaiffement qui ne l'est pas moins ? Tous les Peres de l'Eglise , ou pour mieux dire , tous les Fidèles n'ont qu'une voix sur ce point. Sans étude , fans Théologie tous les simples apperçoivent entre la Création & l'Incarnation cette extrême différence , que pour créer le monde il n'en a coûté à Dieu qu'une parole ; il a dit & tout a été fait : mais que pour s'incarner dans le sein d'une Vierge , & prendre la ressemblance de la chair du péché , ç'a été de la part d'un Dieu un abaiffement si prodigieux , que les hommes ni les Anges ne pouvoient le prévoir ; & qu'encore aujourd'hui les impies en prennent occasion de blasphémer la Religion qui en fait l'objet de notre foi.

Un autre que le P. B. qui nous diroit que l'Evangile n'est pas l'Evangile du Pere & du S. Esprit , parce que ce n'est ni le Pere , ni le S. Esprit qui se sont incarnés , on n'y feroit point d'attention ; d'autant que le terme d'*Evangile* dans l'usage commun , se

prend pour l'histoire du Verbe incarné, l'histoire de sa vie, de ses actions, de ses miracles, de ses instructions, de ses mysteres, de son œuvre. Mais sous la plume du Novateur que je réfute, un tel discours est un attentat visible & contre le mystere de la Trinité, & contre la Divinité du Verbe. Car, que pourroit-il rester encore d'incertain sur les intentions d'un homme, qui d'un côté vous dit rondement & sans façon, que sa filiation divine de nouvelle date n'a besoin ni de la divinité du Verbe, ni de la Trinité des Personnes pour se soutenir; tandis que d'un autre côté, par principes & par regles, il fait main-basse dans toute l'Écriture sur les preuves qui établissent le plus formellement la foi de ces Mysteres?

Il ajoute que même à l'égard du Verbe, les Evangélistes n'ont pas entrepris d'écrire l'histoire de sa nature divine. L'histoire de la nature divine du Verbe! Quel étrange langage! Qu'un Payen comme Ovide me raconte l'histoire de ses Dieux, & leur généalogie, je le laisse dire, & je plains son aveuglement. Mais qu'un Chrétien ose écrire que les Evangé-

listes n'ont pas entrepris de nous donner l'histoire de la nature divine du Verbe; que l'Evangile n'est pas même l'Evangile du Verbe considéré comme Verbe; je me bouche les oreilles pour ne pas entendre ce blasphème. La nature divine du Verbe fut-elle jamais un sujet d'histoire? *Qui racontera sa génération*, s'écrie Isaïe? Mais si les Evangélistes ne nous font point l'histoire de la nature divine, ce que Dieu a daigné nous révéler du mystère de la Trinité, en est-il moins consigné dans l'Evangile? Le premier chapitre de l'Evangile selon Jean, le Baptême de J. C. la Transfiguration sur le Thabor, le discours de J. C. aux Apôtres dans la dernière Cène, l'ordre qu'il leur donne après sa Resurrection, d'aller prêcher toutes les nations, & de les baptiser au nom du Pere, du Fils, & du S. Esprit, ne nous instruisent-ils pas de ce que nous devons croire de l'unité de Dieu, de la Trinité de ses personnes, de la génération éternelle du Verbe, de la procession du S. Esprit, de l'égalité des trois personnes divines? Si, selon le langage du P. B. il falloit que les Evangélistes nous apprissent ce que nous devons croire de

Pere, du Fils, & du S. Esprit, pour pouvoir dire que l'Evangile est l'Evangile du Pere, du Fils & du S. Esprit, que manque-t-il à notre instruction à cet égard ? N'est-ce pas dans les divines Ecritures, & en particulier dans l'Evangile, que l'Eglise a puisé sa doctrine sur le mystere ineffable de la Trinité ?

Mais le P. B. ne voit dans l'Evangile que l'humanité de J. C. unie au Verbe, non comme Verbe, mais comme personne divine. Car non-seulement il veut qu'on fasse abstraction de la nature divine du Verbe, quand il s'agit de l'Incarnation; il veut encore que l'on fasse abstraction de la personne du Verbe. Et parce que le premier chapitre de l'Evangile de S. Jean lui donne le démenti, il a la hardiesse de le tronquer, en réduisant à un seul verset tout ce qui y est dit du Verbe avant l'Incarnation. Nous verrons ailleurs les explications Sociniennes qu'il donne à tout le chapitre : nous lui verrons donner les mains aux ennemis de la divinité de J. C. & détourner de leur sens naturel les textes les plus clairs. Mais parce qu'il est obligé de cacher sa marche, en même tems qu'il

détournera dans des sens forcés les textes qui prouvent évidemment l'éternité du Fils de Dieu ; il dira que J. C. est Dieu dans toute la rigueur de ce terme , & que de ne pas le reconnoître pour vrai Dieu , c'est renverser la Religion. C'est pour cela même que dans sa première Dissertation , quoiqu'il ait dit & inculqué que l'humanité de J. C. est l'objet perpétuel & unique des Livres Saints , il revient néanmoins sur ses pas , & il avoue qu'il y a dans le Nouveau Testament quelques textes , quoiqu'en petit nombre , qui ne doivent s'entendre que de la divinité de J. C. Mais ces aveux forcés , aveux qui sont ensuite démentis par le contexte de tout le Livre , doivent-ils nous réconcilier avec ce serpent tortueux ? Il faut au contraire le poursuivre d'autant plus vivement , que l'on seroit plus exposé à ses morsures venimeuses , si à cause des aveux qu'il fait , on se tenoit moins sur ses gardes en le lisant.

Je suis, &c.

S E C O N D E
L E T T R E.

M O N S I E U R,

A PRÈS avoir traité de J. C. objet des Ecritures, dans sa premiere Dissertation, le P. B. entreprend dans la seconde de traiter de J. C. Fils de Dieu.

La question qu'il se propose est de sçavoir si le titre de *Fils de Dieu* ne convient à J. C. que selon sa génération éternelle, & si l'on ne peut le lui donner de même à raison de l'union que les trois personnes de la Trinité ont faite de sa personne divine au corps & à l'ame qu'elles ont créé dans le sein d'une Vierge. Autre est l'action par laquelle le Pere engendre son Fils de toute éternité : autre est l'action par laquelle les trois personnes de la Trinité ont formé un corps & une ame dans le sein d'une Vierge, pour les unir dès le premier instant à une per-

Page 124

Pages 45 & 46. sonne divine. Le P. B. demande si cette action commune aux trois personnes de la Trinité n'établit pas entre J. C. & Dieu un en trois personnes une relation de pere à fils. Il demande si,

Page 47. comme J. C. par la génération éternelle est le fils naturel, le vrai fils, le fils unique du pere, on ne peut pas dire aussi qu'il est le fils naturel, le vrai fils, le fils unique de Dieu, Pere, Fils & Saint-Esprit, à cause de la part que les trois personnes de la Trinité ont eue à l'Incarnation, en unissant à une personne divine le corps & l'ame de J. C. Et pour mieux faire entendre sa pensée, qui n'est déjà que trop claire, il demande : si dans la supposition impossible que le Verbe ne seroit pas fils à cause de sa génération éternelle, il ne faudroit pas lui donner la qualité de fils unique de Dieu, de fils naturel à cause de l'Incarnation.

Ces préliminaires posés, l'Auteur prononce affirmativement que l'on peut & que l'on doit dire de J. C. qu'il est *fils de Dieu naturel*, en prenant ce terme *Dieu* pour les trois personnes de la Trinité; parce que l'action de Dieu qui unit à une personne divine l'humana-

nité de J. C. forme une génération & une filiation véritable. Prenez - donc garde (c'est le premier avis qu'il nous donne) de confondre ces deux propositions : *J. C. est Fils de Dieu , parce que sa personne est engendrée éternellement du Pere.* Et cette autre : *J. C. est Fils de Dieu , parce que Dieu un en trois personnes a uni dès le premier instant de sa conception l'humanité de J. C. à une personne divine.* L'une & l'autre proposition , dit le P. B. est véritable. L'une a pour fondement la génération éternelle ; & l'autre une génération temporelle. Dans la première proposition, l'objet qui se présente d'abord à l'esprit , c'est le Verbe , c'est la personne divine , que l'on ne peut voir des yeux , & que l'on croit par la Foi. Dans la seconde proposition , le premier objet de l'esprit est l'humanité à laquelle une personne divine tient lieu de personne : cette même humanité que les yeux ont vûe , que les oreilles ont entendue , que plusieurs des Ecrivains sacrés du Nouveau Testament ont eu le bonheur d'entretenir sur la terre , dont l'image se peignoit dans leur esprit lorsqu'ils écrivoient , & qui nous ravit encore aujourd'hui quand nous lisons ce

qu'ils nous ont écrit de Jesus-Christ.

Un second avis du P. B. c'est, dit-il, qu'encore qu'il soit vrai que J. C. soit fils naturel de Dieu, à cause de l'action par laquelle un Dieu en trois personnes unit l'humanité à une personne divine, il ne s'ensuit pas qu'on doive dire que J. C. est le fils de la Trinité, le fils de lui-même, le fils du Saint-Esprit. La raison qu'il en donne est que, quoique les œuvres de Dieu au dehors soient communes aux trois personnes, on ne les attribue pas néanmoins au Pere, au Verbe & au S. Esprit, ni à *aucune* des trois Personnes séparément (a). On les attribue, dit-il, simplement à Dieu. Ainsi, continue-t'il, on ne dit point que le Pere, le Verbe & le S. Esprit ont créé le monde, quoique les trois Personnes l'ayent créé par une action qui leur est commune : mais on se contente de

(a) Ce qu'il dit là est faux. On attribue en particulier au Pere les ouvrages qui partent de la Toute Puissance. On attribue au Fils les œuvres qui partent de la sagesse, & au Saint-Esprit celles qui partent de l'amour. Le P. B. lui-même va le dire dans le moment; mais ici il a besoin de dire le contraire.

dire que Dieu a créé le monde (a).

Il ne faut donc pas dire , conclud le P. B. que J. C. est fils de la Trinité , fils de lui - même , fils du S. Esprit ; mais il faut dire simplement , qu'il est fils naturel de Dieu , en ne considérant en Dieu que l'unité de la nature qui agit au dehors , & non pas la Trinité des Personnes.

De là cependant naît une difficulté. Si , selon la nouvelle filiation , on doit dire de J. C. simplement qu'il est *Fils de Dieu* , & que l'on ne doit pas dire qu'il soit fils d'aucune des trois Personnes de la Trinité , on ne pourra pas dire , selon cette regle , que J. C. est Fils du Pere. Pour se tirer de cette difficulté , l'Auteur employe les réponses que l'on a coutume d'employer , pour expliquer comment on attribue en particulier à une personne de la Trinité des œuvres qui sont communes aux trois personnes. Par exemple la création du ciel & de la terre est une œuvre qui appartient également aux trois personnes ; cependant on dit dans le symbole : *Je*

(a) Cela n'est pas vrai. On dit dans le Symbole : Je crois en Dieu le pere Tout Puissant , créateur du Ciel & de la Terre.

41 L E T T R E I I.

crois en Dieu le Pere tout-puissant, le Créateur du ciel & de la terre. Tout cela se dit par appropriation, parce que le Pere étant le principe des deux autres personnes, on lui attribue en particulier les œuvres qui partent de la toute-puissance. C'est aussi par appropriation, dit l'Auteur, que J. C. appelle si souvent son Pere, la première personne de la Trinité. (Ce n'est pas que le Pere seul soit son pere; les trois personnes le sont également: mais comme l'action qui a uni l'humanité de J. C. à une personne divine est une action qui part de la toute-puissance; on l'attribue particulièrement au Pere.) Ce que j'ai mis en parenthèse n'est pas de l'Auteur. Mais il est nécessaire pour développer sa pensée.

Page 54.

Enfin un dernier avis de l'Auteur est qu'à parler en rigueur, J. C. par l'action qui unit son humanité à une personne divine est fait *seulement* fils naturel de Dieu. (Ce *seulement* est remarquable). D'où il résulte nécessairement qu'il est Dieu; parce que, par cette action la nature divine & la nature humaine subsistent en une seule personne divine; ce qui fait que Dieu est homme, & l'homme est Dieu. L'E-

vangile dit : *le Verbe étoit Dieu, & le Verbe a été fait chair.*

De-là l'Auteur tire trois conséquences. La première, c'est qu'il ne résulte pour le Verbe qu'une simple dénomination de l'action qui le fait dans le tems si's naturel de Dieu. Il étoit fils de Dieu par la génération éternelle : il le devient encore par la génération temporelle. L'Auteur observe que la seconde dénomination tombe sur la nature humaine de J. C. C'est elle qui est engendrée, c'est elle qui est faite fils de Dieu. Mais on attribue au Verbe la dénomination de Fils de Dieu ; parce que les dénominations, comme les actions & les souffrances, s'attribuent aux personnes.

La seconde conséquence est, que la Sainte Vierge qui n'a contribué en rien pour donner au Verbe d'être Fils de Dieu dans sa génération éternelle, a contribué du sien pour lui donner d'être le *vrai fils de Dieu* dans sa génération temporelle. Elle y a, dis-je, contribué comme elle a contribué de son sang pour donner au Verbe d'être homme.

La troisième conséquence est que la Sainte Vierge, qui n'étoit reconnue

mere de Dieu qu'à un titre, l'est à deux. Le premier, pour avoir conçu & engendré le Verbe qui est de toute éternité le fils du Pere. Le second, pour avoir conçu de son propre sang l'humanité qui, à cause de son union hypostatique, est appelée *fils de Dieu*; selon ce que dit l'Ange Gabriel: *c'est pour cela que ce qui naîtra saint de vous sera appelé fils de Dieu.*

Page 56. Ces difficultés applanies, l'Auteur entreprend de prouver, premièrement par la raison, puis par l'Écriture, que l'action par laquelle Dieu Pere, Fils, & S. Esprit a uni substantiellement l'humanité de J. C. à une personne divine en unité de personne & en participation de la nature divine (a), est une action qui établit entre Dieu, un en trois personnes, & J. C. une relation physique & réelle de Pere à Fils & de Fils à Pere. Voici son raisonnement. L'action au dehors, par laquelle un Dieu en trois personnes engendre vraiment & physiquement un homme Dieu; cette action, dis-je, est une vraie généra-

(a) *In unitatem personæ & divinæ naturæ participationem.* Ailleurs il dit *In consortium, in societatem.* Ce sont ses termes favoris.

tion dans le tems. Or un homme Dieu est vraiment & physiquement engendré par l'action d'un Dieu en trois personnes, qui unit l'humanité de J. C. dès le premier instant de sa conception, d'une union physique & réelle, avec une personne divine, en unité de personne & en *participation* de la nature divine. Donc cette action est une vraie génération de la part de Dieu un en trois personnes. Donc elle fonde une relation réelle de pere à fils & de fils à pere entre Dieu subsistant en trois personnes & J. C. selon son humanité. Page 594

Cet argument, dont il est aisé de nier la majeure, la mineure & la conséquence, est tout ce que l'esprit humain a pû fournir de raisons théologiques à l'Auteur pour établir son étrange systême; mais il se croit tout autrement fort en preuves tirées de l'Écriture. Suivons-le donc, & voyons ce qu'il va nous dire,

On lit au Pseaume second : *Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui.* Qui est-ce, dit-il, qui parle ici? C'est le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Israel, le Dieu qui habite dans les Cieux, qui se rit des efforts des impies, & qui s'en mocque. C'est le vrai Dieu en trois

personnes. Il adresse la parole au Christ, non entant qu'il est le Verbe, le Fils éternel du Pere, mais entant qu'il est le Christ, qu'il doit un jour établir Roi sur Sion sa montagne sainte. C'est donc de l'humanité unie à une personne divine qu'il s'agit ici.

Cet *aujourd'hui*, continue l'Auteur, s'entend du premier instant de l'Incarnation. S. Paul le dit dans son Epitre aux Hebreux, & le même Apôtre y joint cet autre texte : *Je serai son Pere & il sera mon Fils*, prophétie qui énonce que Dieu doit commencer d'être dans le tems le Pere de celui qu'elle regarde. S'il s'agissoit de la génération éternelle dans cette prophétie, Dieu ne diroit pas, je serai son Pere, il l'est de toute éternité.

Or, sur quel fondement S. Paul applique-t-il à l'Incarnation ces paroles : *Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui* ? Certainement, dit l'Auteur, c'est parce que dans l'instant même de l'Incarnation Dieu a uni d'une union physique & réelle l'humanité de J. C. à une personne divine. Donc au jugement de S. Paul lui-même, l'action de Dieu qui a formé cette union est une vraie génération.

Mais, reprend l'Auteur, S. Paul n'entend pas de l'Incarnation seulement le texte : *Vous êtes mon Fils* ; il l'entend aussi de l'instant de la Résurrection de J. C. Voici ses paroles : *Dieu ressuscitant Jesus*, selon qu'il est écrit : *Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui ; AUJOURD'HUI*, c'est-à-dire dans l'instant même de la Résurrection.

Pour prouver donc que J. C. a été vraiment engendré de Dieu un en trois personnes dans ce même instant, l'Auteur nous dit que J. C. ayant été fait fils de Dieu par l'action qui a uni son corps & son ame à une personne divine, il n'a pû jouir de cette qualité de Fils de Dieu, qu'autant de tems que son corps & son ame ont été unis ensemble ; qu'il a donc cessé d'être Fils de Dieu durant les trois jour de sa mort ; que le Verbe n'a pas cessé d'être le Fils éternel du Pere Eternel ; qu'il n'a pas non plus cessé d'être uni au corps & à l'ame de J. C. quoique séparés ; mais que le corps & l'ame de J. C. étant séparés, on ne pouvoit plus les appeller Fils de Dieu, quoiqu'unis à la personne du Verbe. Il falloit pour cela que l'humanité de J. C.

fût vivante. Mais au même instant que Dieu un en trois personnes a ressuscité J. C. cette action l'a fait encore une

Page 66. fois fils de Dieu. Or faire fils de Dieu par la resurrection celui qui avoit cessé de l'être par la mort, n'est-ce pas l'engendrer de nouveau ? Et voilà ce que Paul avoit en vûe quand il disoit ;

A&. XIII. 33. *Dieu nous a fait voir l'effet de la promesse faite à nos peres en ressuscitant Jesus, selon qu'il est écrit ; Vous êtes mon fils , je vous ai engendré aujourd'hui.*

C'est encore dans le même sens que l'Apôtre a dit , en interprétant le Pro-

Hebr. I. 6. *phète Roi : & lorsqu'il introduit une seconde fois son premier né dans le monde , que tous les Anges de Dieu l'adorent. Si S. Paul a pû appliquer à cette seconde introduction dans le monde le texte :*

Page 67. *Je vous ai engendré aujourd'hui , pris à la lettre , que doit-on penser de la premiere introduction qui s'est faite au moment de l'Incarnation ? Que sera cette action de la part de Dieu un en trois personnes , si ce n'est une vraie génération ? C'est toujours le P. B. qui parle.*

Tout ce qu'il a dit jusqu'à présent lui paroît si certain qu'il en tire sept corollaires , que je vais abréger.

I,

I.

Autre est la raison qui fait dire que J. C. est Fils du Pere : autre la raison qui fait dire qu'il est fils de Dieu un en trois personnes.

I I.

Il ne faut pas en conclure qu'il y a deux fils de Dieu ; parce que l'Auteur n'admet en J. C. qu'une personne : au lieu que l'impie Nestorius en admettoit deux. Il reconnoît à la vérité deux générations ; l'une éternelle , l'autre temporelle ; une qui a pour principe le Pere seul, l'autre , Dieu un en trois personnes. Et ces deux générations établissent deux relations différentes de pere à fils ; la premiere entre J. C. & Dieu le pere ; la seconde entre le même J. C. & Dieu un en trois personnes. Mais il dit que ces deux générations ne produisent qu'un fils , parce qu'il n'y a qu'une personne.

Page 68.

I I I.

Il ne faut pas confondre ces deux propositions, *l'homme a été fait Dieu , & l'homme a été fait fils de Dieu.* La premiere est fausse ; mais la seconde

Page 72.

C

est vraie , dit l'Auteur. Pourquoi la premiere est-elle fausse ? C'est que l'on ne peut dire , ni de la personne de J. C. homme , ni de sa nature humaine , qu'elle a été faite Dieu. La personne de J. C. homme est une personne divine ; & l'on ne peut dire d'une personne divine , qu'elle a été faite Dieu. On ne le peut dire non plus de la nature humaine. Mais, peut-on dire de la personne de J. C. homme qu'elle a été faite fils de Dieu ? La personne de J. C. homme est une personne divine : & si l'on ne peut dire qu'une personne divine a été faite Dieu ; peut-on dire qu'elle a été faite fils de Dieu ? Peut-on dire, aussi de la nature humaine en J. C. qu'elle a été faite fils de Dieu ? L'Auteur prétend que l'on peut & que l'on doit le dire. Mais pour le prouver il se couvre de son jargon ordinaire , en soutenant que l'union de la nature humaine à une personne divine en *participation* de la nature divine , est une vraie génération qui donne à Dieu un en trois personnes un fils formé dans le tems ; c'est-à-dire qu'il donne en preuve de son erreur, son erreur même.

I V.

Page 74. Il déclare dans le quatrième corol-

laire, que sa filiation de nouvelle date suppose d'une part la divinité de la personne à laquelle est unie l'humanité de J. C. & de l'autre la substantialité, pour ainsi dire, de l'union physique & hypostatique entre l'humanité de J. C. & la personne divine dans laquelle elle subsiste. Otez-lui ces deux fondemens, il avoue que tout son système tombe en ruine.

V

Mais s'il a besoin d'une personne divine, unie substantiellement à l'humanité de J. C. il convient qu'il n'a pas besoin du mystère de la Trinité, ni que l'on reconnoisse que le Verbe est la seconde personne de la Trinité, engendrée du Pere. Je l'avoue, dit-il, ces deux dogmes ne sont point renfermés formellement & explicitement dans la notion de *fils de Dieu*, telle que je l'ai décrite. Car si Dieu ne nous étoit connu que de la manière qu'il l'étoit aux Juifs, c'est-à-dire sous la notion d'un seul Dieu Tout-Puissant, Créateur, Juge, Rémunérateur & Vengeur des actions des hommes, on n'en devroit pas moins croire que J. C. est vrai fils de Dieu, si Dieu l'avoit ainsi

Page 76.

révélé. Il y a plus : cette maniere de croire en général que J. C. est vrai fils de Dieu , est tout ce qu'exigeoit J. C. lui-même de ceux qui croyoient en lui lorsqu'il conversoit avec les hommes. C'est aussi ce à quoi Dieu se bornoit quand il disoit : *Celui-ci est mon Fils bien aimé , dans lequel j'ai mis toutes mes complaisances.*

VI.

Page 82. Ce qu'a dit jusqu'ici l'Auteur lui paroît si certain, qu'il ne voit pas par quel endroit on pourroit l'attaquer ; & sur cela il répète encore une fois , que l'action de Dieu un en trois personnes, qui unit l'humanité sainte de J. C. à une personne divine en unité de personne & en *Société* de la nature divine, est une vraie génération qui établit entre Dieu un en trois personnes & l'humanité de J. C. une relation de pere à fils & de fils à pere.

VII..

Conclusion générale. Cette proposition : *J. C. est Fils de Dieu* , doit être prise dans deux sens , tous les deux vérifiables.

Le premier, en ce que J. C. par sa génération éternelle est Fils du Pere. Le second en ce que J. C. par sa génération temporelle est fils de Dieu un en trois personnes. Or de ces deux sens, quel est le plus usité dans l'Écriture; celui qui se présente plus souvent à l'esprit du Lecteur; celui qui fait mieux entendre les Livres SS. pris à la lettre & dans le sens naturel? C'est ce que l'Auteur se propose d'examiner dans le reste de sa Dissertation. Mais avant que d'aller plus loin, Monsieur, j'ai à vous faire part de mes réflexions sur ce que vous venez de lire.

R E F U T A T I O N.

La seconde Dissertation du P. B. débute comme la première & avec le même artifice. Dans la première, après avoir reconnu que J. C. est Dieu, qu'il est homme, qu'il est Fils de Dieu, Fils de l'homme, Dieu homme & homme Dieu, le P. B. se propose de rechercher sous lequel de ces titres les Ecrivains sacrés ont *principalement* envisagé J. C. Le *principalement* suppose qu'au moins le Jésuite va reconnoître que les Ecrivains sacrés parlent souvent de la divinité de J. C. s'ils n'en

parlent pas aussi fréquemment que de son humanité. Point du tout : dans des endroits il dit sans détours, que l'humanité de J. C. est l'objet *unique & perpétuel* des Ecritures ; & dans d'autres il met un *presque* pour servir de palliatif à une assertion trop crüe & trop révoltante.

C'est le même artifice dans la seconde Dissertation. L'Auteur s'y propose d'examiner, si le titre de *Fils de Dieu* ne convient à J. C. que selon sa génération éternelle, & si l'on ne peut le lui donner de même à raison de l'action par laquelle les trois personnes de la Trinité ont formé un corps & une ame dans le sein d'une Vierge, pour les unir dès le premier instant à une personne divine. Ce début annonce que l'Auteur reconnoît avant tout, que le titre de Fils de Dieu appartient à J. C. selon sa génération éternelle : mais la Dissertation en entier tend à prouver que J. C. n'est appelé Fils de Dieu dans les divines Ecritures qu'à raison de l'action par laquelle les trois personnes de la Trinité ont formé son corps & créé son ame, pour les unir à une personne divine. Les textes les plus formels pour établir la divinité de J. C.

sa génération éternelle, son égalité avec le Pere, ou l'Auteur les supprime, ou il en change tout le sens, ou il donne des règles générales pour les éluder. A peine en laisse-t-il un seul-qu'il veuille entendre de la génération éternelle. Ainsi en paroissant reconnoître dès l'entrée d'une Dissertation le dogme de l'Eglise, on empêche un Lecteur d'être en défiance; mais peu-à-peu on le mène par des routes nouvelles: & on le conduit si loin, qu'à la fin ce n'est plus la foi de l'Eglise, mais l'hérésie qu'on lui enseigne.

Pour détourner les Fidèles de s'occuper de la divinité de J. C. le P. B. leur disoit dans sa premiere Dissertation, que l'on a des idées bien différentes quand on considère J. C. sous l'idée d'un Dieu fait homme, ou qu'on l'envisage sous l'idée d'un homme fait dans le tems fils de Dieu. L'idée d'un Dieu fait homme, disoit-il, présente la puissance infinie, la sagesse, la justice & la miséricorde; qui ont porté un Dieu à s'incarner: mais l'idée d'un homme fait fils de Dieu dans le tems, présente un Dieu qui s'abaisse, qui s'humilie & qui s'anéantit; d'où l'Auteur laisse à conclurre que la premiere

maniere d'envisager J. C. est trop élevée pour nous , & qu'il vaut bien mieux s'arrêter à la seconde. C'est la méthode qu'il suit encore dans sa seconde Dissertation. Après avoir averti de ne pas confondre ces deux propositions : *J. C. est Fils de Dieu , parce que sa personne est engendrée éternellement du Pere ; & cette autre , J. C. est fils de Dieu , parce que Dieu un en trois personnes a uni dès le premier instant de sa conception l'humanité de J. C. à une personne divine ;* il ajoute : Dans la première proposition , l'objet qui se présente d'abord à l'esprit , c'est le Verbe , c'est la personne divine , que l'on ne peut voir des yeux & que l'on croit par la foi. Dans la seconde proposition , le premier objet de l'esprit est l'humanité , à laquelle une personne divine tient lieu de personne ; cette même humanité que les yeux ont vû , que les oreilles ont entendu , que plusieurs des Ecrivains sacrés du N. T. ont eu le bonheur d'entretenir sur la terre , dont l'image se peignoit à leur esprit lorsqu'ils écrivoient , & qui nous ravit encore aujourd'hui quand nous lisons ce qu'ils ont écrit de J. C.

Où l'on voit que l'Auteur cherche

finement à détourner de considérer J. C. selon sa divinité, pour fixer ensuite l'esprit sur son humanité.

Dans ses Differtations, quand l'Auteur parle de l'humanité, on voit qu'il est à l'aise; c'est le cœur qui parle, il s'excite même pour enfler ses paroles, & faire croire qu'il est plein de zèle pour J. C. C'est toujours la *Très-Sainte* humanité; il le répète deux cens fois, & il faudroit l'en louer s'il le faisoit pour honorer J. C. Mais s'agit-il de J. C. considéré comme Verbe, comme Fils unique du Pere; il n'en parle qu'avec peine, & presque toujours pour détourner les passages qui établissent son éternité, sa Toute-Puissance, sa divinité. C'est ce que je prouverai dans la discussion de tous ces textes. Ici il n'ose dire crûment, ne pensez point au Verbe éternel, c'est un objet trop élevé, trop spirituel pour vous: mais il le laisse à penser par les avantages qu'il fait trouver à s'occuper uniquement de l'humanité de J. C. Il n'ose pas combattre de front la filiation éternelle du Verbe; mais il lui en associe, ou plutôt il lui en substitue une autre qu'il décore du nom de filiation *divine*; filiation qui commence dans le tems, filia-

tion qui fait J. C. vrai fils , propre fils , fils par nature de Dieu un en trois personnes.

On voit bien que l'intention de l'Auteur est de faire disparoître la premiere filiation à l'ombre de celle-ci. Car si toutes les fois que le nom de Fils de Dieu est donné à Jesus-Christ dans les saintes Ecritures , il faut , comme l'Auteur le dira , l'entendre non du Fils unique du Pere , mais du fils unique de Dieu un en trois personnes ; quel sera le texte qui nous rappellera la filiation éternelle de Jesus-Christ ? Si toutes les fois que le nom de Pere est donné à Dieu par J. C. il faut l'entendre non du Pere seul , mais de Dieu , Pere , Fils & S. Esprit ; dans quel texte trouvera-t-on la génération éternelle du même Jesus-Christ ? C'est donc la divinité de J. C. que le Jesuite attaque sourdement. Mais parce qu'il a des ménagemens à garder , il fait le semblant de reconnoître & la divinité de J. C. & sa génération & sa filiation éternelle , en lui associant une génération & une filiation divine d'une autre nature , sans se mettre en peine des absurdités & des impiétés qui naissent de cette double génération & de cette double filiation.

En effet, admettre en J. C. deux filiations *divines*, proprement dites, l'une éternelle, l'autre temporelle; l'une par laquelle J. C. est Fils du Pere seul, l'autre par laquelle J. C. est fils de Dieu un en trois personnes, c'est admettre en Dieu quatre personnes & en J. C. deux personnes. Le Verbe, Fils du Pere par nature, ne peut être par nature fils d'aucune autre personne. Quel est donc ce fils qui par nature est fils des trois personnes? Ce ne peut être le Verbe, seconde personne de la Trinité. Je viens de le dire. Il faut donc que ce soit une quatrième personne. Quatre personnes en Dieu, deux Peres, deux Fils; la premiere personne deux fois Pere: Pere en seul de la seconde personne, Pere en commun de la quatrième; la seconde personne fils & pere en même-tems: Fils de la premiere personne, pere de la quatrième; mais par une opération commune avec la premiere & la troisième personne. Quelle exécration théologie! Elle suit néanmoins tout naturellement de celle du P. B. Ce n'est pas tout: un fils de Dieu fait fils de Dieu par nature, fait dans le tems, fait par une opération *ad extra* libre & passagere, commune

au Pere, au Fils & au S. Esprit ; un fils par nature qui n'est point engendré de la substance de Dieu , mais qui est fait fils de Dieu un en trois personnes , parce qu'il est fait fils de l'homme ; & qui donne par sa naissance au Pere , au Fils & au S. Esprit la qualité de pere en commun ; propriété notionelle dont ils seroient encore privés si ce fils n'étoit pas venu au monde. Une génération temporelle qui fait fils de Dieu une personne divine , & qui établit entre Dieu un en trois personnes , & cette personne divine , une relation physique & réelle de pere à fils. Voilà des monstres en fait d'erreur ; & ces erreurs , ce ne sont point des conséquences des principes du P. B. ce sont les principes mêmes qu'il fait les derniers efforts pour établir. Avançons.

Un fils de Dieu qui est Dieu , que l'on convient qui n'a pas été fait Dieu , & que l'on soutient qui a été fait fils de Dieu : comment concilier deux dogmes si contradictoires ? Dieu & fils de Dieu par nature , sont deux termes synonymes. Si J. C. n'a pû être fait Dieu , il n'a pû être fait fils de Dieu. Dans une personne divine la filiation n'est point un accessoire , une

L E T T R E II. 61

propriété sur-ajoutée à la divinité , c'est une émanation nécessaire. Commencer par être Dieu , & devenir ensuite fils de Dieu , c'est le comble de l'extravagance de le penser , c'est le comble de l'impiété de le soutenir.

Mais , dira le P. B. j'ai reconnu expressément , que de l'action qui fait le Verbe dans le tems fils de Dieu par nature , il n'en résulte pour le Verbe qu'une simple dénomination. Il étoit Fils de Dieu par sa génération éternelle ; il le devient de nouveau par la génération temporelle : mais cette seconde filiation ne tombe pas directement sur la personne du Verbe. Elle tombe en premier sur la nature humaine de Jesus-Christ ; c'est elle qui est fait fils de Dieu : mais parce que les dénominations s'attribuent aux personnes , on dit du Verbe qui tient lieu de personne à l'humanité de J. C. qu'il a été fait dans le tems fils de Dieu , vrai fils par nature ; quoique ce ne soit pas la personne divine qui ait été engendrée , mais la nature humaine.

En répondant de la sorte , ferme-t-on la plaie ? Hélas ! on la rend encore plus profonde. Si la filiation divine

tombe directement sur l'humanité de J. C. l'humanité de J. C. est donc engendrée de la substance de Dieu. Mais un corps & une ame peuvent ils émaner de la substance de Dieu ? Dans quelle Théologie a-t'on appris que la créature puisse, par la voie de la génération proprement dite, être faite fils de Dieu ?

Autre absurdité : si l'humanité de J. C. est engendrée par une action qui constitue Dieu un en trois personnes le pere de J. C. ; donc J. C. entant qu'homme a un pere. La Foi nous apprend que J. C. a été conçu du Saint-Esprit ; mais elle nous apprend en même tems, que J. C. comme homme, n'a point de pere. Si l'opération du S. Esprit dans le sein de Marie n'a pu rendre le S. Esprit pere de J. C. ; si cette divine opération n'a pû établir entre le S. Esprit & Jesus Christ une relation de pere à fils : comment ose-t'on aujourd'hui faire un Livre pour soutenir le contraire ? Jamais l'Eglise n'a reconnu en J. C. que deux générations ; l'une éternelle, l'autre temporelle. Selon la premiere, J. C. est Fils de Dieu : selon la seconde il est le fils de l'homme. Par l'action de Dieu

qui a uni la personne du Verbe à l'humanité de J. C. le Verbe a été fait chair, & il a été fait homme. L'Evangile ne dit pas comme le P. B. que par cette action l'humanité de J. C. a été faite fils de Dieu : mais l'Evangile dit que le Verbe a été fait chair. Et voilà la seconde génération, l'unique qui se soit faite dans le tems ; mais génération qui ne donne point de pere à J. C. & qui lui donne une mere. Elle donne une mere à J. C. parce que la Sainte Vierge l'a engendré de sa substance. Et elle ne lui donne point de pere, parce qu'il n'a pas été engendré de la substance du Saint-Esprit.

» J. C. dit Pascal, Diacre, n'a pas été
 » conçu par une émanation de la sub-
 » stance du S. Esprit ; mais par un acte
 » de sa puissance. L'humanité de J. C.
 » n'a pas été engendrée, elle a été
 » créée. *Operatio Spiritus Sancti fuit,*
non portio ; nec ab eo genitus, sed crea-
tus. Conceptus est potentiâ, non substan-
tiâ ; operatione, non participatione ; vir-
tute, non genere.

Pasc. Diac.
 l. 1. de Spi-
 rit. S. c. 2.

Quelle est donc cette profane nouveauté de paroles qu'on s'efforce aujourd'hui d'introduire dans l'Eglise ? Saint Augustin, expliquant le mystere

de l'Incarnation , dit que les oreilles des Fidèles n'auroient pû soutenir que l'on eût dit en parlant du S. Esprit , qu'il est le pere de J. C. Est-il plus permis de le dire de Dieu un en trois personnes ? » Qui pourroit jamais , s'écrie Saint Fulgence^(a), en venir à ce degré de folie de dire que J. C. est fils de toute la Trinité ? . . . Selon la chair J. C. est l'ouvrage des trois personnes : mais selon ses deux naissances (qu'on le remarque bien) il est le Fils de Dieu le Pere seul.

Eh ! que l'on ne dise point , pour éluder la force de ce témoignage , que c'est par appropriation que l'on attribue au Pere seul dans la seconde génération d'être appelé le pere de J. C. Si la dénomination de Pere convenoit à quelqu'une des trois personnes par appropriation , ce seroit au Saint-Esprit ; puisque l'Évangile & le Symbole disent que J. C. a été conçu du S. Esprit. On ne peut donc dire en aucun

(a) Quis unquam tantæ reperiri possit infantiæ , qui auderet Jesum Christum totius Trinitatis filium prædicare ? Jesus Christus secundum carnem quidem opus est totius Trinitatis : secundum verò utramque nativitatem , solius Dei Patris est Filius. Fulgent. Fragment 31 , ex Lib. 9.

sens que J. C. soit fils du S. Esprit, ni
 fils de la Trinité, ni fils de Dieu un
 en trois personnes. » J. C. dit S. Tho- 3. p. q.
 » mas, ne doit être appelé fils de Dieu, 32. art. 3.
 » ni à raison de la création, ni à raison
 » de la justification (c'est-à-dire des
 » dons ineffables de grace que Dieu a
 » répandus sur lui), mais seulement
 » à raison de la génération éternelle,
 » selon laquelle il est le Fils du Pere
 » seul. Et ainsi J. C. ne doit être dit en
 » aucune maniere fils du S. Esprit, ni
 » même de toute la Trinité ». Ce sont
 les propres paroles de S. Thomas. Ce-
 pendant le P. B. prétend que J. C. lui-
 même appelle *fréquemment* par appro-
 priation, la premiere personne de la
 Trinité son pere. Erreur intolérable,
 & d'autant plus intolérable, que le *fré-*
quemment de l'Auteur n'est qu'un leur-
 re, & veut dire *toujours*. Car on ne
 trouve pas un seul texte où J. C. ap-
 pelle Dieu, son pere, que l'Auteur ne
 prenne le terme de pere dans un sens
 d'accommodation. D'où il résulte que
 toutes les fois que J. C. dit *mon Pere*,
 il ne le dit jamais comme Verbe,
 comme Fils unique du Pere, & comme
 engendré éternellement de sa substan-
 ce. Au lieu qu'il faut dire que toutes

les fois que J. C. appelle Dieu son Pere , c'est toujours la premiere personne de la Trinité qu'il désigne comme étant seule son Pere. C'est comme engendré de la substance du Pere qu'il se dit Fils , & jamais par appropriation. Dès qu'il n'y a en J. C. qu'une seule personne , la personne du Verbe, la personne divine du Fils ; quand cette personne appelle Dieu son pere , à quelle autre pourroit-elle donner ce nom , qu'à la personne même du Pere qui lui a dit : dès l'éternité *vous êtes mon fils , je vous ai engendré aujourd'hui* ? Tous les Symboles , toutes les professions de Foi y sont conformes , aucune ne reconnoît pour pere de J. C. que la premiere personne de la Trinité. C'est aussi la doctrine des Peres & des Conciles qui ont réfuté l'erreur de Felix & d'Elipand , qui faisoient J. C. entant qu'homme fils adoptif. Ils ne connoissent en J. C. qu'une filiation ; & le Novateur que je réfute , s'il s'en tient à ses principes , en admet trois : la premiere , qui fait J. C. Fils éternel du Pere éternel : la seconde qui le fait dans le tems fils par nature des trois personnes : la troisiéme qui le fait fils de la Sainte Vierge. Selon la

premiere filiation , il est engendré Fils de Dieu , & n'est pas fait. Selon la seconde filiation , il est fait fils de Dieu & engendré dans le tems. Selon la troisieme , il est fait fils de l'homme.

Je sçai que l'Auteur ne veut pas que l'on dise que J. C. est fils des trois personnes de la Trinité. Mais qu'il le veuille ou non , c'est une suite nécessaire de ses principes. Dès qu'il admet deux filiations divines , il faut nécessairement que Jesus-Christ comme Dieu ait deux peres. Et d'ailleurs dire que ce n'est que par appropriation que le Pere , premiere personne de la Trinité , est appelé pere de J. C. dans la seconde filiation , c'est reconnoître que J. C. est vraiment fils de la Trinité. Quand on dit du Pere par appropriation , qu'il est le créateur du Ciel & de la terre , ne confesse-t on pas tacitement que la création est l'ouvrage du Fils & du S. Esprit ? C'est donc contre ses propres principes , & pour éviter la haine qui en résulte , que l'Auteur ne veut pas dire que J. C. est fils de la Trinité. Becan , son confrere , est de meilleure foi. Après avoir admis en J. C. deux filiations divines , l'une incréée , l'autre créée , il dit que

par la premiere J. C. est Fils du Pere seul, & que par la seconde il est fils de toute la Trinité. *Per priorem Christus est filius solius Patris : per posteriorem totius Trinitatis.* Voilà l'excès de folie où S. Fulgence ne croyoit pas que l'on dût jamais se porter.

Le P. B. n'ose dire que J. C. est fils de la Trinité ; mais il dit qu'il est fils de Dieu un en trois personnes ; ce qui est plus doux , quoi qu'au fond ce soit la même chose. Et pour adoucir même cette expression , il ajoute que la dénomination de fils de Dieu un en trois personnes n'est à l'égard du Verbe qu'une simple dénomination. Mais ne doit-on regarder que comme une simple dénomination une filiation qui est le terme de l'opération des trois personnes de la Trinité dans la formation de l'homme Dieu ? Cette filiation est si réelle, selon le P. B. que quand le Verbe ne seroit pas Fils de Dieu par sa génération éternelle, il le deviendroit par sa génération temporelle.

Et d'ailleurs que prétend-on , quand , pour prouver que la dénomination de fils de Dieu un en trois personnes n'est qu'une pure dénomination à l'égard du Verbe , on nous dit que l'on ne donne

au Verbe cette dénomination , que parce qu'il tient lieu de personne à l'humanité de Jesus-Christ? C'est, dit l'Auteur, l'humanité de J. C. qui est engendrée , c'est elle qui est fait fils de Dieu ; & parce que les dénominations qui sont propres à la nature humaine s'attribuent à la personne du Verbe , par cette raison on dit du Verbe qu'il est fils de Dieu un en trois personnes. C'est donc par la règle de la communication des idiomes que le P. B. veut que l'on donne au Verbe la dénomination de fils de Dieu un en trois personnes. Mais alors cette dénomination n'est-elle qu'une simple dénomination ? On dit par la règle de la communication des idiomes que le Verbe s'est fait homme, qu'il a souffert, qu'il a été crucifié, qu'il est mort, qu'il est ressuscité ; font-ce-là des actions qui ne soient pas les actions propres du Verbe ? Le Verbe ne s'est-il revêtu de notre nature qu'improprement ? N'est-ce pas le Verbe qui est né, qui a souffert, qui est mort ? Il a souffert véritablement, mais dans sa chair. Il est mort véritablement, mais comme homme. Donc si la nature humaine a été engendrée, si elle a été

fait fils de Dieu un en trois personnes ; il faut dire que le Verbe a été vraiment engendré de Dieu un en trois personnes , & qu'il a été fait vraiment fils de Dieu , d'une filiation qui établit entre Dieu un en trois personnes & le Verbe une relation physique de pere à fils. Donc le Jesuite veut faire illusion quand il nous dit qu'il ne résulte de cette filiation à l'égard du Verbe qu'une simple dénomination.

Mais s'il a voulu par un terme radouci diminuer de l'horreur qu'inspire son nouveau dogme , il ne s'est pas toujours mis également en peine de se cacher. En effet , comment en parlant de J. C. a-t-il osé dire qu'il a cessé d'être fils de Dieu durant les trois jours de sa mort ; & qu'il est redevenu fils de Dieu par sa Résurrection ? Voilà de ces blasphèmes que rien ne peut couvrir. Un fils de Dieu par nature , qui cesse d'être fils de Dieu par la séparation de son ame d'avec son corps ! Une personne divine que la mort dépouille de sa qualité de fils de Dieu ! Dieu un en trois personnes qui n'a plus de fils pendant trois jours ! Cependant , nous dit-on , le Verbe n'a pas cessé alors d'être le

Fils éternel du Pere éternel. Consolons-nous : le Pere éternel n'a pas tout perdu. Mais le Fils & le S. Esprit peres d'un fils que la mort leur a enlevé, n'ont pû dire à ce fils pendant trois jours : *vous êtes mon fils , je vous ai engendré aujourd'hui.*

L'Auteur ajoute que le Verbe n'a pas cessé d'être uni au corps & à l'ame de J. C. quoique séparés. Comment donc J. C. a-t-il cessé d'être Fils de Dieu durant cette séparation ? N'est-ce pas par l'union personnelle du Verbe au corps & à l'ame , que l'homme en J. C. est Fils de Dieu ? L'union subsistant durant la séparation du corps d'avec l'ame , J. C. est donc toujours Fils de Dieu. Il l'est comme Verbe , dit notre Jésuite , mais il ne l'est pas comme Verbe incarné. C'est un blasphème. Que dit le Symbole. » Je crois » en J. C. notre Seigneur, Fils uni- » que de Dieu, né du Pere avant » tous les siècles . . . vrai Dieu de » vrai Dieu . . . qui s'est incarné, qui » est mort , *qui a été enseveli , qui est » descendu aux Enfers.* » Celui qui est né du Pere avant tous les siècles, est le même qui a été enseveli & qui est descendu aux Enfers. La mort ne lui a donc

point fait perdre la qualité de Fils de Dieu. Fils unique de Dieu avant l'Incarnation, il l'est de même après l'Incarnation : il l'est en mourant : il l'est dans le tombeau : il l'est en descendant aux Enfers. Le corps est dans le tombeau, l'ame descend aux Enfers : mais dans le Ciel, dans le Tombeau, dans les Enfers, par-tout c'est le Fils de Dieu ; non le fils de Dieu un en trois personnes, mais le Fils unique né du Pere avant tous les siècles, vrai Dieu de vrai Dieu, engendré & non pas fait : paroles qui foudroient tout le système d'impiété que l'on entreprend méchamment de répandre aujourd'hui.

Ai-je besoin maintenant de répondre à ce que dit l'Auteur, que la Sainte Vierge qui n'a contribué en rien pour donner au Verbe d'être le Fils de Dieu dans sa génération éternelle, a contribué du sien pour lui donner d'être le fils de Dieu dans sa génération temporelle ?

C'est une vérité de foi que la Sainte Vierge a contribué de sa propre substance pour donner au Fils de Dieu d'être fils de l'homme. Mais il est impie de dire qu'elle a contribué de sa

sa propre substance pour le faire fils de Dieu un en trois personnes.

Ce qu'ajoute l'Auteur, que la Ste. Vierge qui n'est reconnue mere de Dieu qu'à un titre, doit l'être à deux, est un aveu formel de son impiété. L'Eglise a appris au P. Berruyer, que Marie est mere de Dieu, parce que le Verbe, le Fils unique du Pere, est né d'elle selon la chair. Mais le Pere Berruyer apprend à l'Eglise, que Marie est encore mere de Dieu, parce qu'elle a contribué du sien à faire J. C. fils de Dieu un en trois personnes. Quelle impudence ! Mais quel est le but du Jésuite dans ce faux titre de mere de Dieu dont il décore la Sainte Vierge ? A-t-il véritablement dessein d'honorer la maternité divine de Marie ? Tant s'en faut. Comme il a inventé pour J. C. une fausse filiation divine, il invente pour sa Ste Mere une fausse maternité divine. Mais la fausse maternité comme la fausse filiation sont destinées l'une & l'autre à faire disparaître la véritable maternité & la véritable filiation.

Si le P. Berruyer étoit bien persuadé que J. C. est véritablement le Fils de Dieu, & sa Ste Mere vraiment mere

D

de Dieu , diroit-il qu'il n'a pas besoin du mystere de la Trinité pour établir son nouveau dogme ? Si Dieu , dit-il , ne nous étoit connu que comme il l'étoit aux Juifs qui n'admettoient qu'une personne en Dieu , on n'en seroit pas moins obligé de croire que J. C. est Fils de Dieu. Mais en quel sens seroit-il Fils de Dieu ? Serait-ce pour être né de la substance de Dieu ? Alors le mystere de l'Incarnation supposerait le mystere de la Trinité.

Mais un homme qui ose écrire qu'il n'a pas besoin du Mystere de la Trinité pour son système , croit-il sérieusement que la personne qu'il unit à l'humanité de J. C. soit une personne divine ? S'il le croit , ne faudroit-il pas qu'il admît plusieurs personnes en Dieu ? Et dès lors il ne diroit pas que son système n'exige point qu'il y ait trois personnes en Dieu.

Il ne faut pas s'y tromper , la personne divine que le P. Berruyer admet en J. C. n'en a que le nom. S'il affecte de se couvrir jusqu'à un certain point sous les dehors de la catholicité ; si de tems en tems il paroît faire profession de la foi de l'Eglise , c'est une ruse ordinaire à tous les No-

vateurs. Eunomius, l'un de anciens chefs des Ariens, commence un Ecrit que S. Basile réfute en cinq Livres, par déclarer qu'il n'a point d'autre foi que celle des Peres; & tout de suite il dit: » Je croi en un seul Dieu

Bafil. lib.

» tout-puissant, duquel sont toutes

1. Advers.

» choses, & en J. C. notre Seigneur

Eunom.

» Fils unique de Dieu, Verbe Dieu,

» par lequel toutes choses ont été fai-

» tes, & au S. Esprit Paraclet ». Voilà

les trois personnes de la Trinité recon-

nues par un Arien. A-t'il donc abjuré

son impiété? il en est bien éloigné.

C'est dans cet Ecrit même qu'Euno-

mius blasphème avec plus d'impuden-

ce contre la Trinité.

Quand on accusoit Socin de nier la

divinité de J. C. il crioit à la calom-

nie. Il est très-faux, disoit-il, que j'aie

enseigné que J. C. n'est pas vrai Dieu.

Je fais profession publique du con-

traire. *Apertè falsissimum est nos palàm*

affirmare Christum non esse verum Deum;

intò contrarium publicè profitemur.

Le P. B. ne manquera pas de dire

aussi qu'on le calomnie, lui qui répète

tant de fois que J. C. est Dieu, vrai

Dieu, Verbe de Dieu, engendré éter-

nellement du Pere. Mais dire que J. c.

D ij

est Dieu , & détourner continuellement les textes qui le prouvent , c'est dire que J. C. est Dieu , & s'efforcer de prouver qu'il ne l'est pas. Bientôt j'entrerais dans cette discussion. Maintenant je me contente de demander à l'Auteur , pourquoi il restreint à l'Incarnation & à la Resurrection de J. C. ces célèbres paroles : *Vous êtes mon Fils , je vous ai engendré aujourd'hui.* Toute la Tradition les a entendues de la génération éternelle du Verbe. C'est le premier sens qu'il faut leur donner , & qui sert de fondement aux deux autres. » On doit croire , dit M. Bossuet , » que la naissance du Fils de Dieu selon la chair , par l'opération du S. » Esprit , est une suite naturelle , & » comme une extension de sa génération éternelle au sein de son Pere. » Par l'effet du même dessein , cette » chair réunie au Verbe devoit sortir » du tombeau avec une gloire immortelle , & tout cela dans l'ordre des » conseils de Dieu étoit une suite de » cette parole : *Vous êtes mon Fils , je vous ai engendré aujourd'hui* ». C'est » aussi pour cette raison , continue M. Bossuet , » que S. Paul applique le » *genui te* du Psalmiste à la Resurrec-

» tion du Fils de Dieu, parce qu'elle
 » en est une suite, & que l'éternelle
 génération de J. C. comprend en vertu
 tant sa sortie du tombeau que sa sortie vir-
 ginale du sein de sa mere.

Ce n'est donc pas une chose qu'il
 faille prouver, que les paroles : *vous
 êtes mon Fils*, &c. doivent s'entendre
 avant tout de la génération éternelle
 du Verbe. Toute l'Eglise y a vû la
 personne du Pere qui adresse la pa-
 role à son Verbe, & qui lui dit : *je
 vous ai engendré aujourd'hui*, c'est-à-
 dire en ce jour qui n'a ni commence-
 ment ni fin, jour dans lequel rien ne
 se succède, jour qui n'est autre que
 l'éternité de Dieu même.

Mais à l'imitation des Ariens & des
 Sociniens, le P. B. soutient que ce
 texte si clair, si formel, & si décisif
 ne peut s'entendre que de la naissance
 de J. C. dans le tems, & de sa Resur-
 rection. Si on l'en croit, ce n'est pas
 Dieu le Pere qui adresse la parole à
 son Verbe ; ce qui désigneroit visible-
 ment deux personnes en Dieu. » C'est,
 » dit-il, le Dieu d'Abraham qui habite
 » dans les Cieux. Il adresse la parole
 » au Christ [non entant qu'il est le
 » Verbe, mais entant qu'il est le

D iij.

» Christ], qu'il doit un jour établir
 » Roi sur Sion sa montagne sainte «.
 Et tout de suite l'Auteur conclud :
 » C'est donc de l'*humanité* unie à une
 » personne divine qu'il s'agit ici.

Voilà où le Jésuite en vouloit venir, à dire comme les Sociniens, que ce n'est point de la génération éternelle du Verbe qu'il s'agit dans le texte : *je vous ai engendré aujourd'hui.*

Il ajoute que cet *aujourd'hui* s'entend du premier instant de l'Incarnation, & que S. Paul le prend ainsi dans l'Épître aux Hébreux. Quand S. Paul appliqueroit l'*aujourd'hui* au jour de l'Incarnation, le premier sens du texte en seroit-il moins celui du jour de l'éternité ? Mais il n'est pas vrai que S. Paul, au premier chapitre de l'Épître aux Hébreux, entende l'*aujourd'hui* du premier instant de l'Incarnation. Le but de l'Apôtre dans ce chapitre n'est pas de prouver que l'humanité de J. C. a été faite fils de Dieu, comme l'Auteur le soutient. C'est attribuer à l'Apôtre une extravagance qui n'est digne que des Sociniens.

De faux Docteurs prévenus à l'excès pour la Loi de Moïse, donnée par le ministère des Anges, cherchoient

à abaisser J. C. au-dessous de Moïse. S. Paul, pour montrer combien J. C. est élevé au-dessus des Anges, dit : » Dieu ayant parlé autrefois à nos pe- » res en divers tems & en diverses ma- » nieres par les Prophètes, vient en- » fin de nous parler en ces derniers » tems par son propre Fils, qu'il a fait » héritier de toutes choses, & par qui » il a même créé les siècles. Et comme » il est la splendeur de sa gloire & le » caractère de sa substance, & qu'il » soutient tout par la puissance de sa » parole ; après nous avoir purifié de » nos péchés, il est assis au plus haut » du Ciel à la droite de la souveraine » Majesté, étant aussi élevé au dessus » des Anges, que le nom qu'il a reçu » est plus excellent que le leur. Car » quel est l'Angé auquel Dieu ait ja- » mais dit : *Vous êtes mon fils, je vous » ai engendré aujourd'hui ?* Et encore : » *je serai son père, & il sera mon fils.* Et » lorsqu'il introduit de nouveau son » premier né dans le monde, il dit : » *que tous les Anges de Dieu l'adorent.* » Aux Anges, il leur dit qu'il se sert » d'eux pour en faire ses Ambassadeurs. Mais il dit de son Fils : *Votre trône, ô Dieu, est un trône éternel ; le sceptre de*

voire empire est un sceptre d'équité & de justice. Vous avez dès le commencement fondé la terre , & les Cieux sont les ouvrages de vos mains : ils périront , mais vous demeurerez : ils vieilliront tous comme un vêtement , & vous les changerez comme un manteau , & ils seront changés ; mais pour vous , vous serez toujours le même , & vos années ne finiront point.

Qui ne voit que dans tout ce chapitre S. Paul s'applique à relever J. C. par tous les endroits qui le rendent infiniment supérieur aux Anges , c'est-à-dire par sa génération éternelle , & par tous les divins attributs qui en découlent , sa toute - puissance , son égalité avec le Pere , son immutabilité , &c? Quand donc l'Apôtre , pour montrer l'excellence de Jesus-Christ , demande *auquel des Anges Dieu a jamais dit : Vous êtes mon fils , je vous ai engendré aujourd'hui ?* Qui peut douter que cet *aujourd'hui* ne soit celui de l'éternité ? C'est si peu celui de l'Incarnation , que S. Paul , dans cette même Epître , dit que Dieu a rendu J. C. inférieur aux Anges pour un peu de tems , c'est-à-dire durant les jours de sa vie mortelle (a) , où il étoit sujet à

(a) Incarnatus unigenitus Patris , per hoc

des besoins & à des souffrances dont les Anges sont exempts. Il est vrai que l'Apôtre, dans le chapitre où il montre avec tant d'énergie que J. C. est Dieu, montre aussi quelle est la gloire dont il jouit comme homme. Mais cette gloire n'est qu'une suite de celle qu'il possède comme Dieu. Et s'il faut reconnoître que J. C. est grand dans son Incarnation, comme en effet il l'est, il faut reconnoître aussi que J. C. n'est grand dans le sein de sa mere que parce que sa naissance selon la chair est une suite & comme une extension de sa génération éternelle au sein de son Pere. M. Bossuet vient de nous le dire expressément.

Après les paroles : *vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui*, S. Paul cite ces autres : *je serai son Pere & il sera mon Fils*, qui s'entendent comme les premières de la génération éternelle. Mais le P. B. les détourne encore de leur sens pour les appliquer à son système de l'humanité

quod homo factus est, infra Angelos fuit, sicut de eo scriptum est: minuísti eum paulominus ab Angelis. Resurgens autem & ascendens in Cœlos, omnibus Angelicis potestatibus præsidet. Greg. Magn. hom. 8. in Ezech.

D. v.

82 L E T T R E II.

faite fils de Dieu. En bon Socinien, autant de textes qui prouvent l'éternelle génération du Verbe, autant de textes qu'il applique à une prétendue génération faite dans le tems, qui constitue l'humanité de J. C. fils de Dieu par nature. Quelle joie pour les Sociniens de voir un Jésuite entrer si bien dans leur esprit, & se servir du crédit de sa Société pour répandre leur abominable doctrine !

Mais que dit le P. B. pour détourner de leur sens véritable les paroles, *je serai son Pere & il sera mon Fils.*

Cette Prophétie, dit-il, annonce que Dieu doit commencer d'être dans le tems le Pere de celui qu'elle regarde. Dieu commencer d'être le pere du fils de Dieu ! Dieu n'a donc pas toujours été pere ; & le fils n'a pas toujours été fils ? Un fils de Dieu qui n'étoit pas ; & les Anges étoient ! Comment S. Paul choisit-il ce texte pour mettre J. C. infiniment au dessus des Anges ?

S'il s'agissoit de la génération éternelle dans cette Prophétie, dit l'Auteur, Dieu ne diroit pas : *je serai son Pere* : il l'est de toute éternité. Socinien ! C'est parce que Dieu est Pere :

de toute éternité, qu'en annonçant l'Incarnation de son Fils, il déclare qu'il manifesterà alors sa génération éternelle, soit en unissant personnellement une ame & un corps à son Verbe dans le tems, en sorte que de cette union il ne résulte qu'un seul & même Fils unique de Dieu; soit en répandant sur cette humanité la gloire qui est propre au Fils unique du Pere dès l'éternité. » Nous avons vû sa gloire, » gloire telle que le Fils unique devoit la recevoir du Pere. Maintenant donc, mon Pere, glorifiez-moi en vous-même de cette gloire que j'ai eue en vous, avant que le monde fût. Jean I. & XVII. *Je serai son Pere, & il sera mon Fils.* C'est-à-dire, par les témoignages d'honneur & de gloire que je lui rendrai, les hommes connoîtront que je suis son Pere, & qu'il est mon Fils engendré de mon sein dès les jours de l'éternité. Au Baptême de J. C. & sur le Thabor Dieu dit : *Celui-ci est mon Fils bien aimé, dans lequel j'ai mis toutes mes complaisances, écoutez-le.* Voilà l'accomplissement de ce que Dieu avoit promis. Il rend public un mystere qui depuis le commencement du monde

§4 LETTRE II.

étoit caché à la multitude des hommes. Au Bapême & sur le Thabor, dit l'Auteur, ce n'est point le Pere qui rend témoignage au Verbe comme Verbe : c'est Dieu qui témoigne l'amour qu'il a pour J. C. son vrai fils fait dans le tems.

Réponse Socinienne s'il en fut jamais. C'est une vérité de foi, selon S. Augustin, que lorsque J. C. fut baptisé, & de même lorsqu'il fut transfiguré, le Pere seul dit : *Vous êtes mon Fils dans lequel j'ai mis toutes mes complaisances.* Toute la Tradition l'a toujours cru ; & S. Pierre l'un des trois témoins de la transfiguration de J. C.

2. Pet. I. le dit expressément. » Ce n'est point, » dit-il, en suivant des fables & des » fictions ingénieuses que nous vous » avons fait connoître la puissance & » l'avénement de N. S. J. C. mais » c'est après avoir été nous-mêmes » les spectateurs de sa majesté. Car » il reçut de Dieu le *Pere* un témoi- » gnage d'honneur & de gloire, lors- » que de cette nuée où la gloire de » Dieu paroïssoit avec tant d'éclat, » on entendit cette voix : *Voici mon » Fils bien-aimé* en qui j'ai mis toute » mon affection ; écoutez-le. Et nous

» entendîmes nous-mêmes cette voix
 » qui venoit du Ciel , lorsque nous
 » étions avec lui sur la Sainte Mon-
 » tagne.

Cette voix n'est donc point la voix
 de Dieu indistinctement : c'est la voix
 de Dieu le Pere qui rend témoignage ,
 non à un homme fait dans le tems fils
 de Dieu , mais au Verbe qu'il a en-
 gendré de toute éternité ; à ce Verbe
 dont S. Jean dit : » Nous vous an-
 » nonçons le Verbe de vie qui étoit.
 » dès le commencement , que nous
 » avons oui , que nous avons vû de
 » nos yeux , que nous avons regardé
 » avec attention , & que nous avons
 » touché de nos mains. Car la vie
 » même s'est rendue visible , nous
 » l'avons vûe , nous en rendons té-
 » moignage , & nous vous l'annon-
 » çons cette vie éternelle qui étoit
 » dans le Pere & qui s'est venu
 » montrer à nous. » Oui c'est au
 Verbe qui étoit dans le Pere & qui
 s'est venu montrer à nous , que le
 Pere premiere personne de la Trinité
 rend témoignage.

1. Joan. I.

Trois Evangelistes , S. Matthieu ,
 S. Marc , & S. Luc qui rapportent ce
 qui arriva au Baptême de J. C. nous

y montrent distinctement les trois personnes de la Trinité. Le Pere, dont on entendit la voix ; le Fils, auquel le Pere rendit témoignage ; & le Saint - Esprit, qui descendit en forme de Colombe. Et après cela on vient nous dire que l'on ne doit pas entendre par ce mot *Pere* la première personne de la Trinité, mais que ce mot signifie indistinctement Dieu : que par le terme *Fils* il faut entendre, non le Verbe, mais l'humanité de Jesus - Christ faite fils de Dieu. L'Auteur devoit bien nous dire ce qu'il faut entendre par le S. Esprit qui parut aussi au Baptême de J. C. Mais est-il difficile de comprendre à quoi tend un homme qui enleve à l'Eglise un des textes les plus clairs pour établir le mystere de la Trinité ? Le P. B. a des idées si basses du S. Esprit, qu'en paraphrasant le discours où J. C. promet à ses Disciples de le leur envoyer, il met dans la bouche du Sauveur ces paroles : *Cet Esprit ne vous parlera pas TÊMÉRAIREMENT & de lui-même.* Quand on croit au S. Esprit, peut-on jamais penser que J. C. ait eu besoin de prévenir les Apôtres, que ce divin Esprit, la troisième personne de la Tri-

rité, ne commettrait aucune indiscretion à leur égard ?

Il ne me reste pour terminer cette Lettre qu'à faire observer, que toutes les fois que l'Auteur parle de l'union de la nature humaine de J. C. à la personne du Verbe, il ajoute, *en participation de la nature divine*. Dans le langage de l'Eglise ce sont les deux natures qui sont unies en la personne du Verbe. Dans le langage du P. B. c'est toujours la nature humaine qui est unie au Verbe en participation ou bien en société de la nature divine. *In participationem, in societatem, in consortium*. Affecter perpétuellement de dire que l'humanité de J. C. est unie personnellement au Verbe en participation de la nature divine, ce langage n'est-il pas plus que suspect dans la bouche de l'Auteur, & n'annonce-t-il pas qu'il ne fait de J. C. qu'un homme qui est rendu participant de la nature divine, comme S. Pierre dit que nous en sommes faits participans, *Divinæ consortes naturæ*: avec cette différence que J. C. en aura été fait participant d'une manière beaucoup plus excellente ? J. C. n'est pas participant de la nature divi-

- ne : il la possède toute entière , & il la possède en propre. *Toute la plénitude de la divinité habite en lui corporellement, c'est-à-dire selon toute sa substance.*
- Que signifie donc ce langage perpétuel d'une nature unie à une personne en participation d'une autre nature ? Le corps & l'ame sont deux substances différentes qui étant unies font un homme. Mais si je disois que mon corps est uni à ma personne en participation de mon ame , qui pourroit souffrir ce langage ? Celui du P. B. annonce un Nestorien : en voici une nouvelle preuve. Il met dans la bouche de J. C. ces paroles : *le Verbe s'est uni personnellement à mon humanité.* Voilà deux personnes , celle du Verbe , & celle de celui qui dit que le Verbe s'est uni personnellement à son humanité. Ailleurs il met encore ces autres paroles dans la bouche de
- T. 5. P. *Jesus-Christ : Vous sçavez qu'en vertu de la dignité infinie de ma personne , & de l'union de mon humanité avec le Verbe de Dieu , j'ai eu , &c.* C'est Jesus-Christ qui dit qu'il est uni avec le Verbe de Dieu. Il y a donc deux personnes en Jesus-Christ. Dans un autre endroit il fait encore dire à Jesus-
- Col. II. 2.
T. 5. P. 223.
T. 6. P. 20.

Christ : *moi entant qu'homme dont l'humanité sainte est unie à une personne divine.* Ce langage annonce visiblement deux personnes.

Si l'on demande comment le P. B. se rend Nestorien & Socinien en même tems , ce n'est pas à moi à le concilier avec lui-même. Il me suffit de donner des preuves de son Nestorianisme & de son Socinianisme. Nestorius faisoit de Jesus - Christ un pur homme qu'il unissoit d'une union morale au Verbe de Dieu. Il erroit sur l'Incarnation , & il ne paroît pas qu'il ait erré sur la Trinité. Les Sociniens errent sur la Trinité & sur l'Incarnation. La Trinité qu'ils admettent n'en a que le nom. Ils ne croient pas le Fils égal au Pere , non plus que le S. Esprit , & ils ne font de J.-C. qu'un homme qui a mérité les honneurs divins. C'est le systême dominant du P. B. . . . Je crois en avoir déjà donné des preuves bien marquées. Celles qui suivront seront encore plus frappantes.

Je suis , &c.

T R O I S I E M E .
L E T T R E .

M O N S I E U R ,

JE reprends l'analyse de la Dissertation du P. Berruyer où je l'ai laissée. Cette proposition, *J. C. est Fils de Dieu*, doit, dit-il, être prise en deux sens. Selon le premier sens, elle signifie que J. C. est le Fils éternel du Pere éternel. Selon le second sens, elle signifie qu'il est le fils de Dieu un en trois personnes. De ces deux sens, quel est le plus usité, ou plutôt quel est le seul usité dans les divines Ecritures ? On doit s'attendre que l'Auteur ne balancera pas à prononcer que c'est le second sens : cependant il n'a osé le dire expressément. Il se contente de mettre en thèse cette proposition :

Pag. 89. » Que la notion de *Fils de Dieu*, selon
» laquelle J. C. est fils de Dieu un en
» trois personnes, est nécessaire pour
» entendre les Livres du Nouveau Tes-

» tament dans le sens littéral &
» véritable. «

C'est ici où l'Auteur découvre davantage son impiété, en détournant de leur sens naturel tous les textes du Nouveau Testament qui établissent la divinité de J. C. Mais avant que d'entreprendre de discuter les textes les plus formels, il donne des règles générales pour éluder tous les autres. Il voudroit bien, dit-il, discuter tous & chacun des textes du Nouveau Testament dans lesquels Dieu est appelé *Pere de J. C.* & *J. C. Fils de Dieu.* Cette discussion si longue, & néanmoins si utile & si agréable, si digne d'un Chrétien, il est forcé de la laisser pour le présent, & de l'abandonner à un Lecteur studieux de l'Écriture. Mais combien de fois ce Lecteur sera-t-il arrêté par cette expression *Fils de Dieu*, s'il ne la prend pas dans le sens que l'Auteur a indiqué ! Par exemple, quand Dieu est dit avec quelque addition le *Pere de J. C.* comme dans ces textes : *Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu VIVANT.* Math. XVI. 16. *Fils du TRÈS-HAUT* Luc. I. 32. *Béni soit LE DIEU & le Pere de Notre Seigneur J. C.* 2. Cor. I. 3. 1. Pet. I. 3. *Mor-*

Page 90.

Pag. 90.

Pere que vous dites qui est VOTRE Dieu.
 Joann. VIII. *Mon Pere est le VIGNE-
 RON* : Tous ces textes, dit l'Auteur,
 ne peuvent s'entendre que de Dieu un
 en trois personnes, & n'ont aucun
 rapport au Pere considéré comme en-
 gendrant son Fils.

Il en est de même des textes où J. C.
 prie son Pere de l'exaucer ; comme
 quand il fait des miracles ; quand il lui
 demande d'éloigner de lui le Calice de
 sa Passion ; quand il le prie de le glo-
 rifier, de le ressusciter, de conserver
 ses Disciples. De même encore quand
 l'expression *fils de Dieu* est relative,
 Pag. 91. *opponitur simpliciter*, non au Pere pre-
 miere personne de la Trinité, mais à
 Dieu un en trois personnes, ce qui est
 très-fréquent dans le Nouveau Testa-
 ment. L'Auteur donne pour exemple
 un long texte de S. Jean que je rap-
 terai bientôt en entier.

Pag. 92. Autre règle. Quand J. C. est dit le
 premier-né de toute créature, le pre-
 mier-né entre plusieurs freres, l'A-
 gneau mis à mort dès l'origine du
 monde, l'Epoux, le Chef de l'Eglise,
 le Roi des hommes & des Anges, le
 Juge des vivans & des morts, le Prê-
 tre, le Pontife éternel, le Seigneur,

le Sauveur ; tous ces noms , selon l'Auteur , ne marquent point le Verbe directement , entant qu'il est Fils éternel du Pere éternel ; mais ils s'entendent de J. C. entant qu'il est le fils naturel de Dieu un en trois personnes.

Pag. 13.

De même quand l'Écriture dit que Dieu a donné au Fils tout jugement , tout domaine , toute puissance au Ciel & en la terre ; de s'asseoir à sa droite , &c. cela ne s'entend pas du Pere , mais de Dieu sans distinction de personnes , qui donne toutes ces choses au vrai fils , au fils naturel qui lui a été fait dans le tems.

Quand Dieu appelle J. C. *son Fils bien aimé* , dans lequel il met toutes ses complaisances , ce n'est point le Pere , dit toujours l'Auteur , qui rend ici ce témoignage au Verbe comme Verbe , c'est Dieu un en trois personnes qui témoigne l'amour qu'il a pour son vrai fils fait dans le tems. J'ai déjà discuté ce texte.

Enfin toutes les fois que l'on donne à J. C. le nom de vrai Fils de Dieu avant la révélation expresse qu'il doit faire du mystère de la Trinité , ce terme *Fils de Dieu* ne peut s'entendre du Verbe comme engendré éternellement

du Pere, mais de la génération temporelle qui a donné un fils à Dieu dans le tems par l'union de l'humanité de J. C. à cette unique personne que l'on connoissoit en Dieu avant la révélation du mystère de la Trinité.

Page 98. Si vous ne prenez pas en ce sens perpétuellement *perpetuè* le terme de *Fils de Dieu*, quand J. C. se donne ce nom, ou que les Ecrivains sacrés le lui donnent, vous n'entendrez rien, dit le P. Berruyer, aux Livres du Nouveau Testament; & pour montrer qu'il ne parle pas en l'air, il va entrer dans la discussion d'un nombre de textes qu'il n'affectera pas, dit-il, de choisir, mais qu'il prendra comme ils se présenteront.

R E F U T A T I O N.

Ici je m'arrête pour n'avoir pas trop d'objets à traiter à la fois. Les règles que le P. Berruyer vient de nous donner demandent une extrême attention. Il pose pour première règle, que l'on doit entendre de Dieu un en trois personnes, & non du Pere première personne de la Trinité, tous les textes où Dieu est dit avec quelque

addition le Pere de Jesus-Christ.

Je demande d'abord où l'Auteur a puisé cette règle. Si elle est de son invention, elle ne mérite que d'être rejetée comme une nouveauté profane & dangereuse. S'il ne l'a pas inventée, qu'il nous dise de qui il la tient. Il ne cite ni Pères de l'Eglise, ni Interprètes de l'Ecriture, ni Théologiens. Quelle est donc l'audace & la témérité de cet homme, qui ne craint point de s'engager dans une route où les chûtes sont inévitables quand on marche seul ? aussi tombe-t-il lourdement dès le premier pas.

Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant. L'Auteur prétend que cette confession de S. Pierre ne regarde point la génération éternelle, selon laquelle J. C. est Fils unique du Pere ; mais qu'elle regarde uniquement la génération temporelle, selon laquelle l'Auteur dit que l'humanité de J. C. a été faite fils de Dieu un en trois personnes.

Voilà un démenti des plus formels donné à toute la Tradition. J'ose défier l'Auteur de citer un seul Pere de l'Eglise qui ait entendu comme lui les paroles de S. Pierre. Tous les Peres qui ont écrit contre les Ariens, y ont

vû une confession des plus autenti-
ques de la divinité de J. C. & de sa
naissance éternelle dans le sein du Pere.
Ils y ont vû que c'est à cause de cette
confession précisément, que J. C. dit à

Mat. XVI.
17.

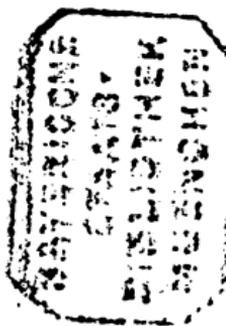
*Pierre : Vous êtes heureux, Simon fils
de Jean, parce que ce n'est point la chair
& le sang qui vous ont révélé ceci, mais
mon Pere qui est dans le Ciel. J. C. ajou-
te : Et moi je vous dis que vous êtes
Pierre, & sur cette pierre je bâtirai mon
Eglise. Sur cette pierre, reprennent les
SS. Docteurs, c'est-à-dire sur la con-
fession que vous venez de faire de ma
divinité.*

A la vûe des miracles & de toutes
les choses que fait J. C. les uns le
prennent pour Jean-Baptiste ; les au-
tres pour Elie, d'autres pour Jérémie
ou pour quelqu'un des Prophètes : mais
Pierre va plus loin. Il s'élève & péné-
tre jusques dans le sein du Pere pour
y découvrir la naissance éternelle de
J. C. & J. C. le déclare bienheureux,
parce que ce n'est ni la chair ni le sang
qui lui ont révélé ce grand mystère,
mais le Pere qui est dans le Ciel. Qui
jamais a pensé que la louange que J. C.
donne à son Apôtre en cette occasion,
vient de ce qu'il reconnoît qu'en J. C.
l'humanité

manité a été faite fils de Dieu un en trois personnes ? Si l'explication du P. Berruyer est véritable, l'Eglise a ignoré jusqu'à présent le sens des paroles de S. Pierre ; elle les a entendues constamment de la génération éternelle : il seroit trop long d'en rapporter les preuves. Je me contente d'avertir que celles que les Peres en fournissent sont sans nombre. Mais ce qu'il faut bien remarquer, c'est que l'explication de l'Auteur sera reçue des Sociniens à bras ouverts. Ils ont trop d'esprit pour ne pas voir qu'en faisant tomber sur une filiation postiche tous les textes de l'Ecriture qui prouvent la filiation éternelle de J. C. on arrive au même but qu'eux, quoique par une route différente. Le P. Berruyer ne dit pas : il n'y a point en J. C. de filiation éternelle ; au contraire, il dit qu'il y en a une : mais où sont les textes de l'Ecriture qui établissent la filiation éternelle ? L'Auteur n'en trouve point, & il donne des règles pour n'en point trouver.

Afin de ne pas choquer les oreilles des Fidèles, il falloit se servir de locutions usitées, appeller J. C. Dieu, vrai Dieu, Fils de Dieu, propre Fils de

E



Dieu, son Fils par nature, mais en conservant les locutions il falloit en détourner le sens. C'est à quoi la filiation postiche sert merveilleusement. En disant que l'humanité de J. C. est faite fils de Dieu dans le tems par l'action de Dieu qui l'unit à une personne divine, & en ajoutant que cette action est de la part de Dieu une vraie génération qui constitue J. C. fils de Dieu par nature, & qui établit entre Dieu & lui une relation réelle de pere à fils, on trouve le secret d'appliquer à la fausse filiation tout ce que l'Écriture dit de la véritable. Et les Sociniens bénissent intérieurement celui qui les maudit extérieurement : car le Pere Berruyer les appelle des impies. Ils comprennent combien est grand le service qu'on leur rend, en les déchargeant du poids accablant de tous les textes qui démontrent la préexistence & la filiation éternelle de J. C. Ils n'ont pas besoin qu'on leur dise qu'un fils de Dieu fait dans le tems ne sçauroit être égal à Dieu ; que l'action de Dieu qui unit à l'humanité de J. C. une personne divine, ne peut former une génération proprement dite. Les Sociniens ne sont point effrayés d'entendre nom-

mer personne divine la personne de J. C. Ils ne le font pas même d'entendre dire que cette personne est unie à l'humanité de J. C. par l'action de Dieu *un en trois personnes*. Ces termes qui sont répétés sans cesse & avec une affectation marquée, n'annoncent rien moins dans les Differtations qu'un Défenseur de la Trinité. Les Sociniens voient bien que ces termes ne sont que pour la montre ; l'édifice n'en a pas besoin, tout au plus ils servent d'échafaudage. Oui, M. retranchez des Differtations tous les endroits où l'Auteur paroît dire qu'il y a trois personnes en Dieu, & que J. C. comme Verbe a été engendré éternellement du Pere, non-seulement le système de l'Auteur n'en souffrira point ; mais l'obscurité, la confusion, les contradictions en seront bannies ; tout se soutiendra, tout se suivra parfaitement.

L'Auteur nous a dit que son système n'exige point qu'il y ait trois personnes en Dieu, ni que le Verbe soit engendré éternellement du Pere. Avec cette clef, la clef du Socinianisme, on est en état de suivre l'Auteur. On discerne du premier coup d'œil ce qui est de son système, d'avec ce qu'il n'y a fait

entrer que pour faire illusion au Public.

Je reviens à sa règle, que les textes où Dieu est dit avec quelque addition *le Pere de J. C.* ne doivent point s'entendre du Pere premiere personne de la Trinité, mais de Dieu un en trois personnes. Ainsi quand l'Ange annonce à la Sainte Vierge qu'elle aura un fils qui sera appelé le Fils du Très-Haut, par *Très-Haut*, dit le P. Berruyer, il faut entendre Dieu sans désignation de personne. Quoi donc ! n'est-ce pas le Verbe, le Fils unique de Dieu, né du Pere avant tous les siècles, qui est descendu du Ciel & qui s'est incarné ? C'est donc le Pere premiere personne de la Trinité que l'Ange appelle le Très-Haut. C'est le Verbe, c'est le Fils unique du Pere & du Pere seul, qu'il appelle Fils unique du Très-Haut : & le P. Berruyer qui le nie est un Socinien.

Par le même esprit de Socinianisme, le Jésuite soutient qu'on ne doit pas entendre du Pere nommément ces textes : *Béni soit Dieu Pere de Notre Seigneur J. C. Mon Pere que vous dites qui est votre Dieu. Mon Pere est le Vigneron. S. Pierre, dans le Salut qu'il met*

à la tête de sa première Epître, dit :
 » Pierre, Apôtre de J. C. aux Fidèles
 » qui sont... dispersés dans les Pro-
 » vinces du Pont, de la Cappadoce,
 » &c. Qui sont élus selon la prédesti-
 » nation de Dieu le *Pere*, pour rece-
 » voir la sanctification du *S. Esprit*,
 » pour obéir à la Foi, & être arrosés du
 » Sang de *J. C.* que Dieu vous comble
 » de plus en plus de sa grâce & de sa
 » paix. « Et tout de suite il ajoute :
 » Béni soit Dieu *Pere de Notre Seigneur*
 » *J. C.* « Le terme *Pere* peut-il être
 pris ici dans un sens différent du verbe
 précédent ? S. Pierre venoit de nom-
 mer les trois personnes divines : donc
 quand il dit sans interruption : *Béni soit*
Dieu Pere de N. S. J. C. ce n'est pas de
 Dieu indistinctement, mais du *Pere*
 seul qu'il le dit, parce que le *Pere* seul
 est le *Pere de N. S. J. C.*

Les paroles, *Mon Pere que vous dites*
qui est votre Dieu, ne peuvent être
 entendues indistinctement que par des
 Sociniens. Elles sont tirées du discours
 célèbre où J. C. dit aux Juifs : *J'étois*
avant qu'Abraham fût au monde. Le P.
 Berruyer n'ose attaquer de front ce
 texte qui a toujours mis à la torture les
 ennemis de la divinité de J. C. mais il

va chercher dans le chapitre qui contient ce texte de quoi l'énerver & lui ôter toute sa force. Il prétend que quand J. C. dit : *Mon Pere que vous dites qui est votre Dieu*, ce terme *Pere* ne doit pas s'entendre de la premiere personne de la Trinité. Donc J. C. ne parle point ici comme Verbe, comme engendré éternellement du Pere : il ne parle que comme fils fait à Dieu dans le tems selon les idées du P. Berruyer. Mais si dans ce chapitre où J. C. appelle souvent Dieu son Pere, ce n'est point au Pere premiere personne de la Trinité qu'il s'adresse ; si ce n'est point comme Verbe qu'il parle, il faudra dire aussi que ce n'est point comme Verbe qu'il a dit : *J'étois avant qu' Abraham fût au monde* ; & dès lors il faudra entendre ce texte comme les Sociens. Voyez-vous, M. la ruse du Jésuite & le détour qu'il prend.

Il en est de même de ces autres paroles : *Mon Pere est le Vigneron*. Elles sont tirées du discours de J. C. après la Cène. Dans tout ce discours J. C. parle si clairement de sa divinité & des deux autres personnes divines, que l'on ne peut douter qu'il n'y parle bien des fois comme Verbe. Comme quand

il dit : » Je suis la voie , la vérité & la
 » vie . . . Celui qui me voit , voit mon
 » Pere . . . Ne croyez-vous pas que je
 » suis dans mon Pere , & que mon
 » Pere est dans moi Quand le
 » Consolateur que je vous enverrai
 » de la part de mon Pere sera venu ,
 » l'esprit de vérité qui procède du Pere ,
 » il rendra témoignage de moi
 » C'est lui qui me glorifiera , parce
 » qu'il prendra de ce qui est à moi , &
 » il vous l'annoncera. Tout ce qu'a
 » mon Pere est à moi «. Où l'on voit
 que le terme de *Pere* ne peut s'enten-
 dre que de la premiere personne de la
 Trinité. C'est néanmoins dans ce mê-
 me discours que J. C. dit : *Je suis la*
vraie vigne ; & MON PERE EST LE
VIGNERON. Mais si le terme de *Pere*
 ne peut être pris ici pour la premiere
 personne de la Trinité , il n'y aura pas
 plus de raison de le prendre ainsi dans
 tout le discours : & dès-lors vous en-
 levez à l'Église toutes les preuves
 qu'elle tire du discours de J. C. après
 la Cène , pour montrer qu'il y a trois
 personnes en Dieu ; que J. C. est
 Dieu ; que le S. Esprit est Dieu : à quoi
 les Sociniens ne peuvent manquer
 d'applaudir.

Eiv

L'Auteur pose pour seconde regle ; que toutes les fois que J. C. s'adresse à Dieu , & lui dit , *mon Pere* , il faut entendre , non la premiere personne de la Trinité , mais Dieu indistinctement. Ainsi , quand J. C. dit : *mon Pere , s'il est possible , que ce Calice passe , &c.* Ce n'est point au Pere , premiere personne de la Trinité , que cette priere s'adresse ; c'est à Dieu indistinctement.

Cette regle vient encore merveilleusement à l'appui des Sociniens. Il est certain que quand J. C. prie il ne prie pas comme Dieu , il prie comme homme. Mais n'y ayant qu'une personne en J. C. sçavoir la personne du Verbe ; quand J. C. prie , c'est le Verbe qui prie : mais il prie par son humanité. En J. C. l'action de prier est l'action propre du Verbe par son humanité ; elle appartient au Verbe ; elle est au Verbe. Et c'est parce qu'elle est au Verbe , qu'elle est d'un prix infini. Donc si c'est le Verbe qui prie par son humanité , c'est le Verbe qui dit à Dieu , *mon Pere*. Or le Verbe a-t-il un autre pere que la premiere personne de la Trinité , soit qu'il parle comme Dieu , soit qu'il parle comme homme.

Mais le Jésuite a ses desseins quand il ne veut pas que ce soit à la première personne de la Trinité que J. C. dise *mon pere*. Autant de textes où J. C. le dit, autant de témoignages que l'on soustrait du nombre de ceux qui établissent la distinction des personnes en Dieu. *Pere* dans la bouche de J. C. étant pris pour Dieu indistinctement, n'annonce plus que J. C. est le Verbe engendré du Pere, première personne de la Trinité. Et comme l'Auteur nous dit qu'il n'a besoin pour son système, ni qu'il y ait trois personnes en Dieu, ni que le Verbe ait été engendré éternellement du Pere, il trouve par sa règle le secret de faire disparoître ces grands objets de notre Foi.

Troisième règle. Quand l'expression *Fils de Dieu* [*opponitur simpliciter*] est en relation avec celle-ci *Dieu*, ce qui est très-fréquent dans le Nouveau Testament, l'expression *Fils de Dieu* n'annonce point la génération éternelle du Verbe dans le sein du Pere; mais seulement la génération temporelle qui a fait J. C. dans le tems fils de Dieu sans distinction de personnes. L'Auteur donne pour exemple de sa règle le texte que je vais transcrire.

E v

1. Joan. » Ce témoignage de Dieu qui est plus
 V. 2-13. » grand que celui des hommes , est
 » celui qu'il a rendu au sujet de son
 » Fils. Celui qui croit au Fils de Dieu
 » a en soi-même le témoignage de
 » Dieu. Celui qui ne croit pas au Fils
 » fait Dieu menteur , parce qu'il ne
 » croit pas au témoignage que Dieu a
 » rendu de son Fils. Et ce témoignage
 » est que Dieu nous a donné la vie
 » éternelle , & que c'est en son Fils
 » que se trouve cette vie. Celui qui a
 » le Fils a la vie. Celui qui n'a point
 » le Fils n'a point la vie. Je vous écris
 » ces choses , afin que vous sachiez
 » que vous avez la vie éternelle , vous
 » qui croyez au nom du Fils de Dieu ».

Pour bien comprendre la ruse & la
 malice du Jésuite dans la citation de
 ce texte , rappelez-vous , Monsieur ,
 qu'il est tiré du chapitre V de la pre-
 miere Epitre de Saint Jean , où se
 Ibid. v. 7. lit ce texte si célèbre : » Il y en a
 » trois qui rendent témoignage dans
 » le Ciel , le Pere , le Verbe , & le
 » Saint-Esprit ; & ces trois sont une
 V. 8. » même chose. Et il y en a trois qui
 » rendent témoignage dans la terre ,
 » l'esprit , l'eau & le sang ; & ces trois
 » font une même chose. [Grec , pour

» une même chose, c'est-à-dire pour
 » attester une même chose]. » On lit
 ensuite sans interruption le texte que
 rapporte l'Auteur : » Si nous recevons
 » le témoignage des hommes, celui
 » de Dieu est plus grand. Or c'est
 » Dieu-même qui a rendu ce grand té-
 » moignage de son Fils ; &c «. L'Au-
 teur prétend que dans le long texte
 qu'il a rapporté, le terme *Dieu* ne dési-
 gne point le Pere ; & que *fils de Dieu*
 ne désigne point le Fils comme engen-
 dré éternellement du Pere. Cepen-
 » dant c'est à la suite de ces paroles :
Il y en a trois qui rendent témoignage
dans le ciel, le Pere, le Verbe & le S.
Esprit, que S. Jean dit : » Celui qui croit
 » au Fils de Dieu a dans soi-même le
 » témoignage de Dieu. Celui qui n'y
 » croit pas fait Dieu menteur, parce
 » qu'il ne croit pas au témoignage que
 » Dieu a rendu de son Fils «.

Si ce terme *Fils* ne désigne point le
 Verbe comme Verbe : si le terme *Dieu*
 en relation avec celui de *Fils* ne dési-
 gne point le Pere dans tous les versets
 qui sont à la suite des paroles : *Il y*
en a trois qui rendent témoignage dans le
ciel, le Pere, le Verbe, & Saint-Esprit ;
 fera-t'il difficile de montrer que ces

E-vj

V. 24-

paroles ne doivent point s'entendre de la Trinité, ou si l'on veut les prendre en ce sens, ne dira-t-on pas que n'ayant aucun rapport avec ce qui précède & avec ce qui suit, les Sociens ont raison de soutenir qu'elles ont été ajoutées, & qu'elles sont passées de la marge dans le texte? C'est ainsi que le P. Berruyer sert l'Eglise, en lui enlevant tous les textes qui prouvent la divinité de J. C. & la Trinité des personnes en Dieu.

Quatrième regle. Quand J. C. est dit le premier-né de toute créature, le premier-né entre plusieurs freres, l'agneau mis à mort dès l'origine du monde, l'époux, le chef de l'Eglise, le Roi des hommes & des Anges, le Juge des vivans & des morts, le Prêtre, le Pontife éternel, le Seigneur, le Sauveur; tous ces noms, dit l'Auteur, ne s'entendent point du Verbe directement, & entant qu'il est Fils éternel du Pere éternel; mais ils s'entendent de J. C. entant qu'il est fils naturel de Dieu un en trois personnes.

Cette regle est fausse en tous points. Le titre de *premier-né de toute créature* est donné à J. C. à cause de sa nais-

sance éternelle. S'il est le premier-né de toute créature, il est avant toute créature. L'Apôtre ne dit pas *premier créé*; mais il dit premier-né, premier engendré: ce qui marque la génération éternelle. C'est la réflexion de S. Ambroise: *Primo-genitus inquit, non primo-creatus, ut & genitus pro naturâ, & primus pro perpetuitate credatur.*

Lib. 1. de
Fide. c. 7.
n. 48.

Les titres de Roi des Anges & des hommes, de Juge des vivans & des morts, de Seigneur & de Sauveur, sont donnés à Dieu comme lui étant propres. Et étant donnés à J. C. l'Eglise s'en est toujours servi pour prouver invinciblement qu'il est Dieu, égal à Dieu.

Les noms d'Agneau, d'Epoux, de Chef de l'Eglise, de Prêtre, de Pontife, ne sont point donnés à J. C. comme fils fait à Dieu dans le tems; mais comme Verbe incarné. Dans l'Apocalypse le Trône de Dieu est le Trône de l'Agneau. Les quatre animaux & les vingt-quatre Vieillards se prosternent devant l'Agneau, & lui rendent les mêmes hommages qu'à celui qui est assis sur le Trône. » Toutes les créatures qui sont dans le ciel, » sur la terre, sous la terre & dans la

Ch. VI

13.

110 LETTRE III.

»mer disent : à celui qui est assis sur le
 » Trône , & à l'Agneau , bénédic-
 » tion , honneur , gloire & puissance
 » dans les siècles «. Donc le nom d'A-
 gneau est donné à J. C. comme Verbe
 incarné. Ce n'est point à cause de sa
 filiation divine de la fabrique du Pere
 Berruyer ; mais à cause de sa filiation
 éternelle. Il en est de même des noms
 d'Epoux , de Chef de l'Eglise , de
 Prêtre & de Pontife.

Cinquième regle. Quand l'Ecriture
 dit que Dieu a donné au Fils tout juge-
 ment , tout domaine , toute puissance ,
 qu'il lui a donné de s'asseoir à sa droi-
 te , &c. Cela ne s'entend pas du Pere
 comme Pere , dit l'Auteur , ni du
 Verbe comme engendré éternelle-
 ment ; mais de Dieu sans distinction
 de personnes : de Dieu , dis-je , qui
 donne toute ces choses au vrai fils ,
 au fils naturel qui lui a été fait dans le
 tems.

Cette regle vient encore admirable-
 ment à l'appui du Socinianisme.
 C'est en S. Jean , chap. V , que J. C.
 dit que le *Pere* a donné au Fils toute la
 puissance de juger : & il le dit dans un
 discours si clair pour prouver sa divi-
 nité , que les Sociniens n'en peuvent

éluder la force. C'est le discours fait à l'occasion de la guérison du Paralytique de trente-huit ans. Les Juifs cherchant à faire mourir J. C. parce qu'il avoit dit à cet homme en le guérissant un jour de Sabbat, *Levez-vous, emportez votre lit, & marchez*, Jesus leur dit : *Mon Pere jusqu'aujourd'hui ne cesse point d'agir; & j'agis aussi (incessamment).* Joan. V. 17-23.

» Surquoy les Juifs chercherent encore
 » avec plus d'ardeur un moyen de
 » le faire mourir, voyant que non-
 » seulement il ne gardoit pas le Sab-
 » bat, mais qu'il disoit encore que
 » Dieu étoit son Pere, *se faisant ainsi*
 » *égal à Dieu.* Mais Jesus leur dit : en
 » vérité, en vérité, je vous dis que le
 » Fils ne peut agir par lui-même, mais
 » qu'il ne fait que ce qu'il voit faire au
 » Pere. Car tout ce que le Pere fait,
 » le Fils aussi le fait comme lui, parce
 » que le Pere aime le Fils, & il lui
 » montre tout ce qu'il fait Car
 » comme le Pere ressuscite les morts,
 » & leur rend la vie, ainsi le Fils
 » donne la vie à qui il lui plaît. Le
 » Pere ne juge personne, mais *il a*
 » *donné au Fils toute la puissance de ju-*
 » *ger*, afin que tous honorent le Fils
 » comme ils honorent le Pere ».

Voilà assurément un texte des plus forts pour établir l'égalité des deux premières personnes divines, le Pere & le Fils. Même pouvoir dans l'un & dans l'autre. Tout ce que le Pere fait, le Fils le fait. Comme le Pere ressuscite les morts & leur rend la vie, ainsi le Fils donne la vie à qui il lui plaît. Le Pere même ne juge personne, mais *il a donné au Fils toute la puissance de juger*, afin que tous honorent le Fils comme ils honorent le Pere. Tous les Défenseurs de la divinité de J. C. appuyent sur ce texte, & démontrent par toute la suite du discours, que J. C. a voulu y prouver qu'il est Dieu, qu'il est Fils de Dieu engendré du Pere, qu'il est égal à Dieu. Ils font remarquer que J. C. n'eut pas prononcé ces paroles : » Mon Pere jusqu'aujourd'hui » ne cesse point d'agir, & *j'agis aussi* » (*incessamment*) « , que les Juifs en conclurent que J. C. s'égalait à Dieu. La conséquence étoit bien tirée ; mais quoique les Juifs s'en scandalisassent, J. C. continua à s'attribuer le même pouvoir qu'à Dieu. Et l'une de ses preuves est que » *le Pere a donné au Fils* » *toute la puissance de juger*, afin que » tous honorent le Fils *comme ils hono-*

& rent le *Pere* «. Quand donc l'Auteur soutient qu'ici le *Pere* ne désigne point la premiere personne de la Trinité; & que ce terme *Fils* ne marque point que Jesus-Christ soit engendré du *Pere*, c'est ôter au discours de Jesus-Christ tout ce qu'il y a de concluant pour prouver sa divinité. Jesus-Christ n'est Dieu que parce qu'il est engendré du *Pere*. Mais si dans le discours de J. C. il ne s'agit point de sa filiation éternelle, mais uniquement d'une filiation par laquelle il aura été fait fils de Dieu dans le tems; comme cette filiation est un être de raison, que deviendra la preuve que l'on tire du chap. V de S. Jean, pour prouver la divinité de Jesus-Christ? Le P. Berruyer ne cite qu'un verset de ce chapitre; mais sa regle s'étend à tout. Et dès que l'on ne pourra entendre de la filiation éternelle ce qui y est dit du pouvoir donné au *Fils* de juger, afin que tous honorent le *Fils* comme le *Pere*, il n'y aura pas plus de raison d'entendre de la filiation éternelle tout ce que contient le discours de J. C. & dès-lors vous défarmez l'Eglise, & vous délivrés les Sociniens du poids accablant d'un texte qui prouve invinciblement la di-

divinité de J. C. Telle est la ruse du Jésuite. Il n'ose attaquer à visage découvert les textes les plus clairs en faveur de la divinité de J. C. mais il va chercher dans les chapitres qui contiennent ces textes de quoi leur faire perdre toute leur force. Quelquefois, comme ici, c'est un verset qu'il détache, & dont il détourne le sens adroitement. Mais accordez-lui que ce verset peut être pris dans le sens qu'il lui donne, il faudra entendre de même tous les autres : & dès-lors toutes vos preuves vous échappent, & les Sociniens sont victorieux. Ce que l'Auteur ajoute, que quand Dieu dit à son Fils : *asseyez-vous à ma droite*, ce n'est point du Pere comme Pere, ni du Fils comme engendré éternellement qu'il faut entendre ces paroles, doit être également bien reçu des Sociniens. Jesus-Christ voulant prouver aux Juifs sa

Mat. **XXII.** 41. filiation éternelle leur dit : » Que vous
 » semble du Christ ? De qui doit-il
 » être fils ? Ils lui répondirent, de
 » David. Et comment donc, leur dit-
 » il, David l'appelle-t'il en esprit son
 » Seigneur, par ces paroles : Le Sei-
 » gneur a dit à mon Seigneur, *asseyez-*
 » *vous à ma droite*, jusqu'à ce que

» j'aie réduit vos ennemis à vous ser-
 » vir de marche-pié ? Si donc David
 » l'appelle son Seigneur , comment
 » est-il son fils » ? Ce raisonnement
 est d'une force infinie pour montrer
 que David voyoit dans ce fils qui de-
 voit naître de lui une naissance d'un
 ordre bien différent de celle que les
 Juifs y appercevoient. Les Juifs ne
 voyoient dans le Messie qu'une nais-
 sance temporelle : mais J. C. les force
 de reconnoître que David y en voyoit
 une éternelle. Si le Christ, dit-il , doit
 être le fils de David , comment Da-
 vid l'appelle-t-il en esprit son Seigneur ?
 Et s'il l'appelle son Seigneur, comment
 est-il son fils ? L'unique réponse étoit
 de reconnoître dans le Christ deux nais-
 sances & deux natures ; une naissance
 éternelle & une naissance temporelle ;
 une nature divine & une nature hu-
 maine. Les Pharisiens le comprirent :
 mais leur haine contre J. C. ne leur
 permit pas d'en faire l'aveu. Quelle
 est donc l'imprudence d'un homme
 qui vient nous détourner d'entendre
 de la génération & de la filiation éter-
 nelle un texte qui n'a réduit les Phari-
 siens au silence , que parce que J. C.
 vouloit qu'ils y apperçussent cette

éternelle & divine filiation. Est-ce pour fournir aux Juifs & aux Sociniens les moyens d'éluder la preuve tirée du Pseaume 109, que l'Auteur nous dit qu'il ne s'y agit point de la filiation éternelle? Mais outre la clarté des paroles que j'en ai rapportées, n'est-ce pas dans ce même Pseaume que Dieu dit à son Fils : *Je vous ai engendré de mon sein avant l'étoile du jour.* Quoi de plus clair pour établir la génération éternelle du Fils dans le sein du Pere? Mais ce qu'il faut bien remarquer, c'est le choix que fait l'Auteur des textes dont il détourne le sens : ce sont ceux qui sont les plus forts contre les Sociniens.

Enfin, pour ne rien laisser à désirer à ces impies, l'Auteur pose pour dernière regle, que le nom de *vrai Fils de Dieu* donné à J. C. dans les Ecritures avant la révélation expresse du mystere de la Trinité, ne peut s'entendre de J. C. comme Fils unique du Pere : mais qu'il doit s'entendre de J. C. comme fils fait à Dieu dans le tems par l'union de son humanité à l'unique personne connue en Dieu avant la révélation du mystere de la Trinité.

Cette dernière règle est le Socinisme tout pur, parce qu'elle suppose nécessairement qu'avant la révélation expresse du mystère de la Trinité, ceux qui donnoient à Jesus-Christ le nom de Fils de Dieu, ne regardoient pas Jesus-Christ comme égal à Dieu. Dès qu'ils n'admettoient qu'une personne en Dieu, il falloit qu'ils dissent, ou que cette personne s'étoit incarnée, comme l'ont cru depuis les Patripassiens; ou que le Christ avoit mérité par ses grandes actions, & sur-tout par sa mort, qu'on lui décernât les honneurs divins, ce que soutiennent les Sociniens. Quoique l'Auteur dise formellement que ceux qui ne connoissoient pas encore le mystère de la Trinité croyoient que l'humanité de J. C. étoit unie d'une union réelle & hypostatique à l'unique personne qu'ils admettoient en Dieu, je ne puis croire qu'il veuille faire de tous ces hommes des Patripassiens, d'autant plus que l'Auteur ne fait pas les Apôtres plus éclairés que les autres avant la Resurrection de J. C. Car il prétend qu'ils n'ont connu distinctement le mystère de la Trinité qu'après la Resurrection, & même qu'après que le Saint-

Esprit fut descendu sur eux au jour de la Pentecôte. Je ne puis donc me persuader que l'Auteur ait écrit avec réflexion, que ceux qui donnoient à J. C. le nom de Fils de Dieu avant la Resurrection, croyoient que l'humanité de J. C. étoit unie hypostatiquement à l'unique personne qu'ils reconnoissoient en Dieu : on voit le contraire dans l'Evangile. Il faut donc que le P. Berruyer ne se soit pas entendu lui-même quand il a posé sa dernière règle, & qu'il ait voulu dire, que ceux qui donnoient à Jesus-Christ le nom de Fils de Dieu, lui donnoient ce nom comme les Sociniens le lui donnent, sans croire qu'il fût égal à Dieu.

Mais comme le P. Berruyer trouve cette confession suffisante avant la révélation expresse du mystere de la Trinité, il lui a fallu ajouter qu'en donnant à J. C. le nom de Fils de Dieu, on croyoit qu'il étoit uni hypostatiquement à une personne divine. En le disant, il a dû voir qu'il tomboit dans une contradiction grossiere : car si la personne du Fils de Dieu est une personne divine, ceux qui croyoient en J. C. comme Fils de Dieu, croyoient qu'il y avoit plusieurs personnes en

Dieu. Mais le Jésuite ne s'est pas mis en peine de se contredire ; parce qu'en servant les Sociniens il vouloit couvrir son Socinianisme de quelques expressions Catholiques.

Ce qui mérite le plus d'être remarqué, & ce qui est aussi le plus horrible, c'est que le P. Berruyer, qui restreint sa dernière règle au tems qui a précédé la révélation du mystère de la Trinité, finit par ne plus lui donner de bornes. Il prétend que quand Jésus-Christ lui-même prend le nom de Fils de Dieu, ou quand les Ecrivains sacrés le lui donnent, jamais ce terme ne signifie le Verbe, le Fils unique engendré éternellement dans le sein du Pere. C'est toujours du fils fait à Dieu dans le tems, qu'on doit l'entendre. Si vous ne prenez pas en ce sens PERPÉTUELLEMENT *perpetuè*, le terme de *Fils de Dieu*, vous n'entendez rien, dit l'Auteur, aux Livres du Nouveau Testament.

Vous voyez, Monsieur, quel ravage une pareille règle fait dans l'Evangile. Il n'y reste pas un seul texte dont on puisse faire usage contre les Sociniens. Cependant l'Auteur ne craint pas d'entrer dans la discussion

d'un nombre de textes auxquels il applique sa règle. Il avertit qu'il n'affectera pas de les choisir, & qu'il les prendra comme ils se présenteront. Disons plutôt qu'il les a choisis avec beaucoup de réflexion, pour venir à l'appui des Sociniens, & leur donner gain de cause contre l'Eglise. Vous le verrez dans la Lettre qui suivra celle que j'ai l'honneur de vous écrire aujourd'hui.

Je suis, &c.

QUATRIÈME

 QUATRIÈME

L E T T R E.

M O N S I E U R ,

ON lit dans Saint Luc : » Vous Luc I. 31e
 » concevrez dans votre sein, &
 » vous enfanterez un Fils . . . Il sera
 » grand, & sera appelé le Fils du
 » Très-Haut . . . Le S. Esprit descendra
 » en vous, & la vertu du Très-Haut
 » vous couvrira de son ombre. C'est
 » pour cela que ce qui naîtra Saint de
 » vous, sera appelé le Fils de Dieu. «

L'Auteur soutient qu'ici la dénomi- Pag. 100e
 nation de *Fils de Dieu* tombe directe-
 ment sur la nature humaine, & non
 pas sur la personne du Verbe. Nos In-
 terprètes enseignent que la raison
 pourquoi l'Ange dit que ce qui naîtra
 Saint de Marie sera appelé *le Fils de*
Dieu, c'est parce que le Verbe, le
 Fils unique de Dieu devoit s'incarner
 & naître du sein de Marie. Mais pour
 donner ce sens aux paroles de l'Ange,

F

il faut, dit l'Auteur, faire violence au texte, ou supprimer gratuitement des mots essentiels.

Le texte porte : *Idèdque & quod nascetur ex te Sanctum*: c'est pour cela que ce qui naîtra Saint de vous sera appelé le Fils de Dieu.

Pag. 101. *Idèdque C'EST POUR CELA* marque que l'action passagère & libre du Saint-Esprit qui doit survenir en Marie & la couvrir de son ombre, est l'unique fondement de la dénomination de fils de Dieu que l'Ange donne à J. C.

Idèdque & : ET a une certaine emphase & signifie que ce n'est pas le seul Verbe, le Fils éternel du Père, qui doit être appelé par une nouvelle raison fils de Dieu; mais le fils qui doit naître de la Vierge Marie.

Ce mot *quod*, *CE QUI*, en bonne logique & dans le langage ordinaire ne s'entend point directement de la personne, mais de la nature. Il faut donc l'entendre de l'humanité de J. C.

Enfin le mot *Sanctum*, qui, selon la plupart des Interprètes, signifie Oint du S. Esprit & sanctifié excellemment, ne peut convenir directement au Verbe Fils éternel du Père éternel: il convient uniquement à l'humanité de

J. C. qui devoit naître de la Vierge. De tout cela l'Auteur laisse à conclure que c'est faire violence aux paroles de l'Ange, que de faire tomber directement sur la personne du Verbe la dénomination de Fils de Dieu.

Il reproche à nos Interprètes d'avoir dissimulé, en expliquant le texte de S. Luc, celui qu'on lit dans S. Matthieu, où l'Ange dit à Joseph en parlant de Marie: *ce qui est formé en elle vient du S. Esprit.* Ces deux textes, dit-il, doivent s'entendre de l'humanité de J. C. Or le Verbe qui *in divinis* est engendré du Pere éternel, n'est pas né du S. Esprit: & ainsi le Saint qui naîtra de Marie, & qui sera appelé le Fils du Très-Haut, n'est point directement & précisément la personne du Verbe (quoique le Verbe soit né de Marie;) c'est le Christ, c'est l'homme Dieu, parce que de la Vierge doit naître l'humanité de J. C. unie substantiellement à une personne divine par l'opération de Dieu un en trois personnes.

Mat. I. 20.

Pag. 103.

Ici l'Auteur fait admirer l'exactitude avec laquelle l'Ange s'est exprimé quand il a dit: *Ce qui naîtra Saint de vous sera appelé le Fils de Dieu.* Il ne

Pag. 104.

dit pas, sera appelé *Dieu*, sera appelé *le Verbe*; parce, dit l'Auteur, que ce n'est pas la personne, mais la nature humaine de J. C. qui devoit être appelée *filz de Dieu*. La nature humaine de J. C. ne pouvoit être faite Dieu; elle ne pouvoit être faite Verbe: mais elle pouvoit être faite *filz de Dieu* par l'action de Dieu un en trois personnes, qui devoit l'unir à une personne divine en unité de personne & en *participation* de la nature divine.

Par la même raison l'Evangeliste qui pouvoit dire, *le Fils de Dieu a été fait chair*, a dit, *le Verbe a été fait chair*. En quoi, continue l'Auteur, on ne peut trop admirer la précision des Ecrivains dont le S. Esprit conduit la plume. Quand S. Jean, dit-il, écrivoit son Evangile, la dénomination de *Fils de Dieu*, selon l'usage commun des Fidèles, s'entendoit de la nature humaine de J. C. unie à une personne divine par l'opération de Dieu un en trois personnes. Or si S. Jean avoit dit: *le filz de Dieu a été fait homme*, cela auroit signifié l'humanité de J. C. a été faite homme, discours insensé & indigne d'un Ecrivain sacré, comme tout le monde le voit. Ici la dénomination

de *filz de Dieu* ne tombe donc pas sur la personne du Verbe, mais sur l'humanité de J. C. unie hypostatiquement au Verbe : c'est un Ange qui le dit ; il faut l'en croire, & encore plus J.C. lui-même. Car qu'a t-il voulu nous faire entendre, lorsque les Juifs lui disant qu'il blasphémoit, parce qu'étant homme il se faisoit passer pour Dieu, il leur répond : » N'est-il pas écrit dans votre Loi, j'ai dit que vous êtes des dieux. » Si donc elle appelle des dieux ceux à qui cette parole de Dieu s'adressoit, & que l'Écriture ne puisse être dé- truite, direz-vous que je blasphème, moi que mon Pere a sanctifié & qu'il a envoyé dans le monde, parce que j'ai dit que je suis filz de Dieu ? «

Pag. 106;

Jean X.

33-36.

On ne dit pas du Verbe qu'il a été sanctifié par le Pere ; mais on le dit de l'humanité de J. C. qui a vraiment été sanctifiée lorsqu'elle a été engendrée dans le tems par l'action de Dieu un en trois personnes, qui l'a unie à une personne divine : & ainsi quand J. C. veut rendre raison aux Juifs pourquoi il se disoit *Fils de Dieu*, il ne parle point de la génération éternelle du Verbe ; mais il leur parle de la sanctification de sa nature humaine.

F iij.

R E F U T A T I O N.

Vous voyez, M. qu'à mesure que nous avançons, le P. Berruyer manifeste son impiété. Le premier texte qui lui tombe sous la main sans le chercher, à ce qu'il dit, est celui que les Sociniens font servir de principal fondement à leur hérésie. » Socin dit que » J. C. est appelé fils de Dieu, parce » qu'il a été conçu & formé par la vertu » du S. Esprit dans le sein de la Vierge, » & que c'est la seule raison que l'Ange » ait rendu de sa filiation. C'est aussi ce que dit le P. Berruyer sur ces paroles: *La vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre. C'est pour cela que ce qui naîtra Saint de vous sera appelé le Fils de Dieu.* Faites attention, dit-il, à l'*Idé-que C'EST POUR CELA*; il marque que l'opération du S. Esprit qui doit survenir en Marie & la couvrir de son ombre, est l'*unique fondement* de la dénomination de fils de Dieu que l'Ange donne à J. C.

Vous avez dû remarquer comment il insiste sur l'*&*, sur le *quod*, sur le *Sanctum*, pour prouver que ce n'est point à raison de la filiation éternelle

Socin.
Christian.
Relig. inf-
tit. Tom.
p. 654.

que l'Ange donne au fils qui doit naître de la Sainte Vierge le nom de fils de Dieu. Ce qu'il dit sur le mot *Sanc-tum*, qu'il ne peut convenir directement au Verbe, est démenti par plusieurs Pères, qui ont observé, dit M. de Meaux, « dans ce terme *Sanctum*, » au neutre & au substantif, une sainteté parfaite & absolue qui ne peut être que celle de la Divinité : & cette explication, continue le Prélat, n'est pas seulement de quelques Pères, comme en particulier de S. Bernard, mais encore du Concile de Francfort, où l'on voit, dit-il, que si J. C. est Saint en ce sens, il est donc Saint comme Dieu, & sa Divinité est exprimée par ce mot. «

I. Instru-
ction sur le
N. T. de
Trevoux,
p. 80.

Le P. Berruyer dit qu'il faut expliquer le texte de S. Luc par celui de S. Matthieu, où l'Ange dit : *Ce qui est formé en elle vient du S. Esprit*. Ce texte, dit-il, s'entend de l'humanité de J. C. Et il en conclut que le *Saint* qui doit naître de Marie, & qui sera appelé le Fils du Très-Haut, n'est point directement & précisément la personne du Verbe. C'est un blasphème. C'est le Verbe, Dieu de Dieu, lumière de lumière, vrai Dieu de vrai

Dieu , qui selon son humanité doit naître de Marie , & être appellé le Fils du Très Haut. Si cela n'étoit pas , la Sainte Vierge ne feroit pas *mere de Dieu.*

Ce qu'ajoute l'Auteur , que ce n'est pas la personne , mais la nature humaine de J. C. qui devoit être appellée fils de Dieu , est encore une impiété. La personne du Verbe a pris la nature humaine en s'incarnant : mais comme la nature humaine n'a pû être faite Dieu ni Verbe , de même elle n'a pû être faite Fils de Dieu car Jesus Christ n'est Fils de Dieu , que parce qu'il est le Verbe de Dieu , engendré éternellement de la substance du Pere.

La raison que donne l'Auteur de ce que S. Jean qui pouvoit dire , *le Fils de Dieu a été fait chair* , a dit , *le Verbe a été fait chair* , découvre dans ce serment un dessein marqué d'établir le Socinianisme. Il prétend que quand Saint Jean écrivoit son Evangile , la dénomination de *Fils de Dieu* , selon l'usage commun des Fidèles , s'entendoit de la nature humaine de Jesus-Christ unie à une personne divine par l'opération de Dieu un en trois per-

sonnes. C'est nous dire sous des termes masqués, qu'à la fin du premier siècle de l'Eglise, les Fidèles ne connoissoient point en J. C. la filiation éternelle, & qu'ils ne voyoient en lui que la filiation imaginaire dont l'Auteur veut nous repaître.

Il nous a dit qu'avant la révélation expresse du mystere de la Trinité, Dieu n'exigeoit pas que l'on crût d'autre filiation divine en J. C. que cette dernière. Maintenant il nous dit que les Fidèles, plus de soixante ans après la mort de J. C. n'en connoissoient pas d'autre. Donc l'impiété des Sociens, selon lui, est la doctrine des Apôtres. Si donc les Fidèles, durant tout le premier siècle, n'ont apperçu en J. C. qu'une filiation prétendue divine qui a commencé dans le tems, ils n'ont pas crû au Fils unique du Pere, ils n'ont pas connu le mystere de la Trinité. Voila donc les Sociens victorieux. Et afin qu'il ne manquât rien à leur victoire, l'Auteur y fait intervenir, non-seulement l'autorité de l'Ange Gabriel, mais encore celle de J. C.

Il est très-certain, dit l'Auteur, que la dénomination de *Fils de Dieu* tombe

sur l'humanité de J. C. Il faut en croire non-seulement l'Ange qui le dit, mais bien plus Jesus-Christ même qui dit aux Juifs : » N'est-il pas écrit dans votre loi, j'ai dit que vous êtes des dieux ? Si donc elle appelle des dieux ceux à qui cette parole s'adresse, & que l'Écriture ne puisse être détruite ; direz-vous que je blasphème, moi que mon Pere a sanctifié, & qu'il a envoyé dans le monde, parce que j'ai dit que je suis Fils de Dieu ?

L'Auteur appuye sur le terme *sanctifié*, qui ne peut, dit-il, s'appliquer qu'à l'humanité de J. C. d'où il conclud que J. C. voulant rendre raison aux Juifs pourquoi il se disoit *Fils de Dieu*, il ne parle point de la génération éternelle, mais uniquement de la sanctification de sa nature humaine.

Pag. 106. *Idèd volens Christus rationem reddere Judæis cur seipsum diceret filium Dei, humanitatis sue sanctificationem, non æternam verbi generationem in medium adducit.*

Joan. X. 30. Jesus-Christ venoit de dire : *mon Pere & moi sommes une même chose.* Les Juifs qui comprirent que par-là il se disoit Fils de Dieu, égal à Dieu, pri-

rent des pierres pour le lapider. Et J. C. leur répond, selon le P. Berruyer, qu'il peut bien se donner la qualité de fils de Dieu, lui dont le Pere a sanctifié l'humanité; puisque l'Écriture appelle dieux des hommes fort au-dessous de lui. N'est-ce pas donner gain de cause aux Sociniens, qui soutiennent qu'en effet J. C. par sa réponse n'a jamais pensé à confirmer les Juifs dans l'idée où ils étoient qu'il se faisoit égal à Dieu?

Qu'auroit dit M. Bossuet de l'impiété du P. Berruyer, lui qui s'éleva avec tant de force contre M. Simon dont la hardiesse n'égalait pas à beaucoup près celle du Jésuite? M. Simon avoit adopté l'explication de Maldonat sur ce verset, *Le S. Esprit viendra en vous*, &c. explication qui consiste à dire que, » quand même J. C. n'auroit » point été Dieu, il seroit appelé Saint, » même Fils de Dieu en ce lieu-ci, » parce qu'il a été conçu du S. Esprit ». Après avoir remarqué que cette explication est nouvelle, que Maldonat en est le premier & le seul auteur; M. Bossuet prouve que cette explication est celle que tous les Sociniens donnent pour fondement à leur doctrine; & lui

oppose la Tradition unanime des SS.

I. Instr. Peres. » Tous les Peres , dit-il , ont
P. 66. » rejeté d'un commun accord cette
 » doctrine , en décidant que pour ap-
 » peller J. C. Fils de Dieu au sens qu'il
 » est appelé dans l'Évangile , c'est-à-
 » dire le Fils unique , le vrai & le
 » propre Fils , il faut entendre néces-
 » sairement qu'il est le Fils par nature ,
 » de même essence que son Pere. S.
 » Athanase , poursuit M. Bossuet , pose
 » cette règle : *Tout fils est de même es-*
Ep. 2. ad » *sence que son pere , autrement il est im-*
Serap. t. 1. » *possible qu'il soit un vrai fils. C'est ce-*
pag. 2. » *qu'on trouve à toutes les pages de*
Pag. 687. » *ses Ecrits contre les Ariens , & ce*
 » qu'on lit à chaque ligne dans la Let-
 » tre Synodale de son prédécesseur S.
 » Alexandre & du Concile d'Alexan-
 » drie à tous les Evêques du monde:
 » C'est le principe que donnoient les
 » Peres pour prouver la consubstan-
 » tialité , & par conséquent la divi-
 » nité de J. C. Quand donc les Soci-
 » niens nous objectent , dit toujours
 » M. Bossuet , que l'Écriture ne donne
 » jamais pour raison de la filiation de
 » Jesus-Christ , sa génération de l'es-
 » sence ou de la substance de son Pere ,
 » ils se trompent visiblement , puisque

» cette unité d'essence est suffisamment
 » exprimée par le seul nom de *Fils* ;
 » entendu comme il est donné à J. C.
 » c'est-à-dire de Fils unique, & de vrai
 » ou propre Fils. La définition du
 » Symbole de Nicée y est expresse :
 » *Je crois en J. C. né Fils unique du Pere,*
 » c'est-à-dire de sa substance. Ainsi la
 » substance du Pere est comprise dans
 » le nom de *Fils unique* : d'où il suit,
 » selon ce Symbole, qu'il est *Dieu de*
 » *Dieu, lumiere de lumiere, vrai Dieu*
 » *de vrai Dieu*. Par conséquent la no-
 » tion de la divinité ne peut pas être
 » séparée du nom de Fils, comme il est
 » donné au Fils de Dieu. Et c'est l'ex-
 » presse définition du Concile de Ni-
 » cée. On lit aussi par-tout dans les
 » deux Cyrilles, celui de Jérusalem & Cyr. Hyer.
 » celui d'Alexandrie, que J. C. est Catec. 10.
 » toujours appelé le *Fils unique de* Cyr. Alex.
 » *Dieu, c'est-à-dire, Fils par nature* Epist. ad
 » *proprement & en vérité*. S. Augustin & alib. pag.
 » dit aussi sur ces paroles du Symbole, T. 6. de
 » *& en J. C. son Fils unique : Reconnoissez* Symb. ad
 » *qu'il est Dieu ; car le Fils unique de* Cathec. n.
 » *Dieu ne peut pas n'être pas Dieu lui-* 3.
 » même. Et encore : *Il a engendré ce qu'il*
 » *est ; & si le Fils n'est pas ce qu'est son*
 » *Pere.* (C'est-à-dire de même nature

» que lui) *il n'est pas vrai Fils.* Ainsi ,
 » conclud M. Bossuet , c'est une regle
 » universelle , reconnue par tous les
 » Saints , & expressément décidée par
 » le Concile d'Alexandrie , & par ce-
 » lui de Nicée , que tous les passages
 » où Jesus-Christ est appellé Fils de
 » Dieu *absolument* , *COMME IL L'EST*
 » *PAR-TOU*T , emportent nécessaire-
 » ment sa divinité. Détacher de ce sens
 » unique un seul passage de l'Evangi-
 » le , c'est renverser le fondement de
 » la Foi , c'est rompre la chaîne de la
 » Tradition ; c'est en éludant un seul
 » passage de l'Evangile donner atteinte
 » à tous les autres.

J'ai transcrit ce long texte , parce
 qu'en réfutant M. Simon , M. Bossuet
 renverse tout le système du P. Ber-
 ruyer. Ce principe , que tous les pas-
 sages où J. C. est appellé *Fils de Dieu*
 absolument , emportent nécessaire-
 ment sa divinité , est diamétralement
 opposé à celui du Jésuite , qui soutient
 que le nom de Fils de Dieu est tou-
 jours donné à J. C. à cause d'une filia-
 tion prétendue divine faite dans le
 tems , & jamais à cause de sa filia-
 tion éternelle. M. Bossuet accuse M.
 Simon de renverser la Foi , & de cou-

per la chaîne de la Tradition, pour un seul passage où il prend le nom de Fils de Dieu, comme le prennent les Sociniens : & le P. Berruyer ne laisse pas un seul passage dans l'Écriture où il ne prenne le nom de Fils de Dieu dans un sens favorable aux Sociniens. Car j'ai déjà fait observer que les Sociniens se mettent peu en peine du sens que l'on donnera au terme de Fils de Dieu, pourvu qu'on n'y fasse point entrer la génération éternelle. Toute génération qui commence dans le tems ne peut produire un Fils de Dieu par nature. Et l'on aura beau dire que c'est un vrai Fils, le propre Fils, le Fils par nature, une personne divine ; ce seront des mots qui pourront tromper les simples : mais les Sociniens sauront les réduire à leur juste valeur.

Le P. Berruyer a ajouté à leur système un raffinement dont ils ne s'étoient pas avisés. Il a cru qu'en répétant souvent que la *très-sainte* humanité de Jesus-Christ a été unie hypostatiquement à une personne divine par une opération extérieure qui a rendu cette *très-sainte* humanité **FILS DE DIEU** un en trois personnes, à la faveur de ces beaux termes on ne l'accuseroit pas d'être

Socinien. Dira-t'on qu'il ne croit pas le mystere de la Trinité ? Sans cesse il dit que Jesus-Christ est fils de Dieu *un en trois personnes*. Si on lui objecte qu'il ne croit pas le mystere de l'Incarnation, il répondra qu'il a dit mille fois que l'humanité de J. C. est unie d'une union réelle & hypostatique à une personne divine qu'il appelle souvent la personne du Verbe. Voilà donc en état d'écarter tout reproche de Socinianisme, & de parer tous les traits qu'on pourroit lancer contre lui. C'est ce qu'il s'est promis : mais son impiété se montre par tant d'endroits, qu'il ne lui est pas possible de se cacher. Il ne croit ni le mystere de la Trinité ni le mystere de l'Incarnation, quoiqu'il en fasse le semblant. Je l'ai dit, c'est une fausse filiation divine qu'il substitue à la véritable. Et c'est à cette fausse filiation qu'il ramène tous les passages de l'Écriture ; non en niant la filiation éternelle, mais en ne laissant aucun texte qu'on puisse lui appliquer.

Les Sociniens attaquent la filiation à visage découvert. Le P. Berruyer l'attaque en serpent. A chaque texte où J. C. est appelé Fils de Dieu, il a toujours la réponse préparée. Ce texte,

dit-il, ne s'entend pas de J. C. comme Verbe, comme Fils éternel du Pere éternel; mais comme fils fait à Dieu dans le tems, par une opération libre & passagere de Dieu un en trois personnes. Par-là il semble accorder que Jesus-Christ est *Fils éternel* du Pere éternel; au moins il ne le nie pas: mais ce qu'il paroît donner d'une main, il le retire de l'autre. Que deviendra la filiation éternelle, si tous les textes de l'Écriture où J. C. est appelé Fils de Dieu, doivent s'entendre d'une fausse filiation faite dans le tems?

Une de ses ruses pour appliquer à la fausse filiation les textes qui s'entendent de la véritable, c'est de chercher si dans ces textes il n'y aura pas quelque mot qui puisse, ou qui doive s'entendre de l'humanité de J. C. Comme J. C. est Dieu & homme, rien n'est si ordinaire aux Ecrivains sacrés & à J. C. même, que d'employer dans le même discours, & quelquefois dans un même verset, des expressions dont les unes doivent s'entendre de J. C. comme Dieu, & les autres de J. C. comme homme. Lors donc que le P. Berruyer trouve des expressions qui

peuvent , ou qui doivent s'entendre de l'humanité de J. C. il ne manque point d'appuyer sur ces expressions , pour en conclure que le texte tout entier doit s'entendre de l'humanité de J. C. Mais , dit-il , de *l'humanité unie à une personne divine en unité de personne & en participation de la nature divine*. Ces mots emphatiques servent à couvrir sa marche. Mais sous ces dehors pompeux c'est toujours un ennemi de la divinité de J. C. qui applique à sa fausse filiation tout ce que l'Écriture dit de la véritable.

Nous venons de voir que dans ce texte : *Direz-vous que je blasphème, parce que j'ai dit que je suis Fils de Dieu, moi que mon Pere a sanctifié* , l'Auteur appuie sur ce terme *sanctifié* , pour en conclure que J. C. n'a point donné sa génération éternelle pour raison de ce qu'il prenoit la qualité de Fils de Dieu. Il prétend que l'on ne peut dire du Verbe , comme engendré éternellement , qu'il a été sanctifié. S. Augustin le dit néanmoins. Le Pere engendrant son Verbe lui a communiqué toute sa substance , il lui a communiqué la source même de la sainteté.

Mais le P. Berruyer, en bon Soci-

nien , témoigne un si grand mépris pour la Tradition , qu'il n'a pas cité un seul Père de l'Eglise , ni un seul Concile dans tout son Livre. S'il interprète l'Ecriture , c'est toujours par son propre esprit , & jamais selon la règle du Concile de Trente , qui veut que l'on prenne pour guide les sentimens unanimes des SS. Pères. Il est vrai qu'il a mis au bas de la premiere page de la Dissertation que j'examine les noms de douze Jésuites qu'il dit avoir traité le même sujet que lui : mais s'ils ont dit ce qu'il a dit , ce ne sont pas des garants , ce sont des complices. Suarez est le premier qui , pour combattre l'erreur de Felix & d'Elipand , a imaginé une filiation naturelle & divine en J. C. comme homme ; Vasquez l'a suivi : & le P. Petau les a réfutés tous les deux comme avançant un dogme inoui. Maldonat de son côté a dit que quand J. C. ne seroit pas Fils de Dieu par sa génération éternelle , sa conception miraculeuse par l'opération du S. Esprit suffiroit pour le dire par cet endroit fils de Dieu. Et M. de Meaux , comme nous l'avons vû , a réfuté Maldonat. Mais aucuns des Jésuites cités par le P. Berruyer n'a été , à beaucoup

près, si loin que lui. L'envie de trouver quelque chose qui n'eût pas encore été dit, a porté Suarez & Vasquez à se frayer une route nouvelle dans la réfutation de Felix & d'Elipand : & , ce qui arrive à tous ceux qui abandonnent la Tradition pour suivre leur propre esprit, ils se sont égarés & ont donné lieu à d'autres de s'égarer après eux & avec eux.

Mais le P. Berruyer ne s'est pas contenu dans les bornes de ses confreres, qui d'ailleurs s'étoient écartés du dogme de l'Eglise. Il s'est fait un plan & s'est ouvert une carrière si vaste, qu'elle le mène droit au renversement de la Religion. L'Eglise n'a rien entendu aux divines Ecritures depuis dix-sept siècles. Elle n'y a pas vu ce qui y est, & elle y a vu ce qui n'y est pas, si le P. Berruyer à raison. Elle a cru trouver dans les Livres saints des preuves sans nombre de la génération & de la filiation éternelle du Verbe fait chair. Elle a cru y trouver les preuves des autres mystères : mais le P. Berruyer nous a déjà dit, & le répétera, que les mystères ne nous sont connus que par la Tradition, dont il ne cite pas un seul

texte. Devenant encore plus hardi, il nous dira que les mystères ne nous sont connus que par l'enseignement actuel de l'Eglise, qui apparemment les aura appris sans Ecritures & sans Tradition. Mais il n'est pas encore tems d'éclater contre l'impie qui fait un si grand ravage dans le champ du Seigneur. Il faut le suivre pié à pié, & le laisser développer de plus en plus son système. Je reprends la suite de l'analyse.

I.

Un autre texte que l'Auteur entreprend de discuter, est le salut qui est à la tête de l'Épître aux Romains. » Paul serviteur de J. C. appelé à » l'Apostolat, choisi pour annoncer » l'Évangile de Dieu, qu'il avoit promis auparavant par ses Prophètes » dans les Ecritures saintes, touchant » son Fils qui [lui] est né selon la » chair de la race de David. « Il y a dans la Vulgate, *qui factus est ei*, qui lui a été fait. Les Sociniens appuyent sur l'expression *factus est*, pour soutenir que le Fils de Dieu a véritablement été fait fils de Dieu par l'opération du saint Esprit, & qu'il n'est qu'une

Pag. 106.

Rom. I.

créature plus excellente que toutes les autres.

Pag. 107.

Le P. Berruyer fait d'abord le zélé contre les Sociniens qui abusent de ce texte de l'Apôtre, pour établir leur impiété. Mais il s'étonne que des Docteurs catholiques, dans la crainte d'accorder quelque chose aux Sociniens, aient pris la liberté de corriger saint Paul, & de substituer à son expression *qui factus est*, cette autre *qui natus est ei*. Ce qui augmente l'étonnement de l'Auteur, c'est que des traducteurs François, bons Catholiques, bien attachés à la Vulgate, aient traduit *qui factus est ei* par *qui lui est né* & qu'ils aient crû pouvoir adoucir le texte de l'Apôtre, dans la persuasion où ils sont que le terme *Fils de Dieu* désigne toujours le Verbe, duquel on ne sçauroit dire qu'il a été fait *Fils de Dieu*.

Pag. 108.

Pour l'Auteur, il ne veut point être plus sage que S. Paul qui a dit *factus est*, & qui n'a pas voulu dire *natus est*. Un Ecrivain attentif, continue-t'il, plus encore un Apôtre instruit par J. C. même, choisit toujours les termes les plus convenables pour exprimer sa pensée. Et l'on ne

doit pas croire, SURTOUT dans une matière si grave, qu'il soit rien échappé d'imprudent à S. Paul par trop de précipitation : *neque imprudenter properanti, in tam gravi PÆSERTIM materia quidquam excidisse credendum est.* Il est vrai que dans le Grec il y a : *qui natus est*, qui est né ; & non pas *qui factus est ei*, qui lui a été fait ; mais l'Auteur s'en met peu en peine : la Vulgate est pour lui l'Original même. Il ajoute qu'il n'est pas permis à un Catholique de soupçonner l'Auteur de la Vulgate de s'être trompé en rendant le terme grec *γεννησεν* qui est né ; par cet autre, *qui a été fait*, ni d'avoir ajouté *ei* qui n'est point dans le Grec. Il y a même, continue-t'il, des gens très-habiles, qui prétendent que l'Épître aux Romains a été écrite en Latin. Quoiqu'il en soit, il ne craint point de prendre à la lettre les paroles *qui factus est ei*, qui lui a été fait. Est-il rien, dit-il, de plus simple, de plus naturel, de plus conforme aux dogmes de la Foi catholique, & de plus concluant contre toutes les hérésies, & contre les nouveaux monstres de l'impie Socinienne, que d'entendre ce texte de l'humanité de

J. C. qui a été unie avec une personne divine, & en société individuelle de la nature divine ?

S. Paul (c'est toujours le P. Berruyer qui parle) S. Paul, a dit : *touchant son Fils qui lui a été fait selon la chair*. S. Paul a dû le dire. Il vouloit que les Romains auxquels il écrivoit comprennent qu'il leur parloit de Dieu un en trois personnes, & de son fils unique ; & non pas de la génération éternelle selon laquelle le Verbe est le Fils du Père.

L'Auteur trouve encore un avantage à expliquer ainsi le texte de l'Apôtre, c'est que son explication jette un grand jour sur le verset suivant, où on lit : *qui a été prédestiné Fils de Dieu* ; paroles, dit-il, qui ont donné la torture à presque tous les Commentateurs. Car en quel sens pourroit-on dire que le Verbe, le Fils éternel du Père a été prédestiné pour être Fils de Dieu ? Au moins, dit l'Auteur, faut-il convenir qu'il y a ici bien de l'obscurité. Mais en prenant le terme de *Fils de Dieu* dans le sens de l'Auteur, il est tout naturel de dire que comme J. C. a été fait dans le tems *Fils de Dieu* un en trois personnes, il

a été prédestiné de toute éternité , pour exercer la puissance qui lui convient en cette qualité.

Au reste l'Auteur est étonné de la difficulté que les interprètes font de prendre à la lettre ces paroles , *qui lui a été fait fils* , tandis qu'ils ne témoignent pas la moindre peine d'entendre littéralement ces paroles de S. Pierre : » Que toute la maison d'Israël » sçache donc très-certainement que *Dieu a fait Seigneur & Christ* ce Jesus que vous avés crucifié. « Est-il plus difficile de comprendre que celui qui selon sa *personne* divine étoit Fils éternel du Père éternel , a été fait selon son humanité unie dans le tems à une personne divine , fils du seul & vrai Dieu , que non pas que celui qui selon la nature divine étoit Seigneur de toute éternité , a été fait Seigneur selon sa nature humaine ?

Act. II,

36.

R É F U T A T I O N.

De tous les textes de l'Écriture il n'en est point dont le P. Berruyer ait plus abusé que de celui dont vous venez, M. de lui entendre faire le commentaire. Le terme *factus est* a pour

G

lui un attrait des plus grands. Partout il revient, il insiste, il appuie sur ce mot. Il faut l'avouer : l'expression d'un Apôtre où l'on croit voir que *J. C. a été fait fils de Dieu* dans le tems est un friand morceau pour un Socinien. Le texte grec ne s'ajuste pas si bien avec les idées de l'Auteur : mais on en est quitte pour le laisser à l'écart & relever outre mesure la Vulgate. Il n'est pas permis, dit-on, de soupçonner l'Auteur de cette version de s'être trompé en rendant le mot grec *qui est né* pour cet autre, *qui a été fait* ; ni d'avoir ajouté le mot *ei* qui n'est point dans le Grec. S. Paul a donc dit : *qui lui a été fait* ; & l'on ne doit pas croire, **SURTOUT** dans une matière si grave, qu'il lui soit rien échappé d'imprudent par trop de précipitation.

Confirmés vous, M. de plus en plus, dans la persuasion que le P. B. est un impie. Dire d'un Apôtre, que l'on ne doit pas croire qu'il lui soit rien échappé d'imprudent par trop de précipitation, *surtout* dans une matière si grave, c'est dire qu'en matière moins grave S. Paul auroit pû commettre quelque imprudence & écrire avec trop de précipitation. Mais dire cela de S. Paul,

c'est le dire du S. Esprit qui conduisoit la plume de S. Paul. Eh quel est l'homme qui croie en Dieu , qui puisse soutenir que l'on dise du S. Esprit , qu'on ne doit pas le soupçonner d'imprudencce surtout en matière grave ?

Ce n'est pas tout. Le P. Berruyer qui permet de taxer S. Paul d'imprudencce en certains cas , ne permet pas de soupçonner l'auteur de la Vulgate des'être trompé dans la traduction d'un mot , ni même d'avoir ajouté dans le latin un *ei* qui n'est dans aucun exemplaire grec. A ce compte , l'Auteur de la version Vulgate , qui n'étoit pas inspiré , aura été plus à l'abri des surprises , que S. Paul qui écrivoit par l'inspiration du S. Esprit.

Jugez de-là , M. combien le terme *factus est* est précieux au P. Berruyer. Il en est si enivré qu'il ne s'apperçoit pas des absurdités dans lesquelles il tombe. S'il avoit un peu de raison & de religion , il verroit que le terme *factus est* , il a été fait , ne peut convenir au Fils de Dieu comme Fils de Dieu , mais uniquement comme fils de l'homme. » Si le Pere a fait le Fils , dit Saint Augustin , toutes choses n'ont pas été faites par le Fils. Mais toutes

» choses ont été faites par le Fils. Donc
 » le Fils n'a pas été fait , car il falloit
 » qu'il fût pour qu'il fût avec le Pere
 » tout ce qui a été fait « (a).

In Ep. ad Rom. Cap. 1. p. 7. Saint Thomas dit la même chose en expliquant le *factus est* de l'Épître aux Romains. « Il faut que celui par lequel
 » toutes choses ont été faites n'ait pas
 » été fait : « *Oportet non esse factum per quem facta sunt omnia.*

Elevat. t.
 2. p. 80.

Mais parce que le P. Berruyer a fondé son système sur ce mot *factus est*, il est bon de rapporter un peu au long ce que dit M. Bossuet, pour expliquer comment l'être convient à J. C. & ce qu'il a été fait. C'est en développant la Théologie du Disciple bien-aimé au premier chapitre de son Évangile,
 » Tout, dit M. Bossuet, se réduit à
 » bien connoître ce que c'est qu'être,
 » & ce que c'est qu'être fait. Être, c'est
 » ce qui convient au Verbe avant tous
 » les tems. *Au commencement il étoit,*
 » *& il étoit subsistant en Dieu, & il étoit*
 » *Dieu.* Il n'est pas Dieu par une im-

(a) Si filium fecit Pater, quem non fecit ipse filius, non omnia per filium facta sunt. Ipse igitur factus non est, ut cum Patre fecerit omnia quæ facta sunt. L. 1. de Trin. p. 756. C.

» propre communication d'un si grand
 » nom, comme ceux à qui il est dit :
 » *Vous êtes des dieux, & les enfans du*
 » *Très-Haut.* Ceux-là ont été faits
 » dieux par celui qui les a fait Rois,
 » qui les a fait Juges, qui enfin les a
 » fait Saints. Si J. C. n'étoit Dieu
 » qu'en cette sorte, il seroit fait Dieu
 » comme il est fait homme. Mais non,
 » S. Jean ne dit pas une seule fois qu'il
 » ait été fait Dieu ; il l'étoit, & dès le
 » commencement. Avant tout com-
 » mencement *il étoit Verbe, & comme*
 » *tel il étoit Dieu ; tout a été fait par*
 » *lui.* Le mot d'*être fait* commence à
 » paroître quand on parle des créa-
 » tures ; mais auparavant ce qui étoit
 » n'a pas été fait, puisqu'il étoit avant
 » tout ce qui a été fait. Et voyez com-
 » bien on répète cet *être fait.* *Par lui a*
 » *été fait tout ce qui a été fait, & sans lui*
 » *rien n'a été fait de ce qui a été fait.* On
 » répète autant de fois de la créature,
 » *qu'elle a été faite,* qu'on avoit répété
 » du Verbe, *qu'il étoit.* Après cela on
 » revient au Verbe. En lui, dit-on,
 » *étoit la vie :* elle n'a pas été faite en
 » lui ; elle y étoit, comme la divinité
 » y étoit aussi. Et ensuite : *La lumiere*
 » *étoit qui illumine tout homme.* Le Fils

» de Dieu n'a pas été fait lumiere ni
 » vie. *En lui étoit la vie , & il étoit la*
 » *lumiere.* Jean-Baptiste n'étoit pas la
 » lumiere ; il recevoit la lumiere de J.
 » C. mais J. C. étoit la lumiere même.
 » Et quand les hommes sont devenus
 » enfans de Dieu , n'est-il pas dit ex-
 » pressément qu'*ils ont été faits enfans*
 » *de Dieu ?* **MAIS EST-IL DIT DE**
 » **MÊME QUE LE FILS UNIQUE A**
 » **ÉTÉ FAIT FILS UNIQUE ?** Non. Il
 » étoit Fils unique & la Sageffe en-
 » gendrée & conçue dans le sein du
 » Pere , dès qu'il étoit Verbe. **ET IL**
 » **N'A POINT ÉTÉ FAIT FILS** , puis-
 » qu'il est tiré non point du néant ,
 » mais de la propre substance éternelle
 » & immuable de son Pere. Il n'y a
 » donc rien en lui avant tous les tems
 » qui ait été fait ni qui l'ait pû être.
 » Mais dans le tems qu'a-t-il été fait ?
 » *Il a été fait chair* : il s'est fait homme.
 » Voilà donc où **IL A COMMENCÉ A**
 » **ÊTRE FAIT** ; quand il s'est fait une
 » créature : dans tout le reste *il étoit* ,
 » & voilà ce qu'il a été fait « .

Théologie sublime & très-exacte :
 Théologie diamétralement opposée à
 celle du P. Berruyer , qui nous prêche
 dans tout son Livre que J. C. a été

fait fils de Dieu, & qui donne pour l'objet perpétuel des divines Ecritures cette prétendue filiation. Mais ce qui révolte davantage, c'est qu'il veuille nous persuader qu'il n'est rien de plus concluant contre l'impiété Socinienne que son dogme Socinien. Est-il rien, dit-il, de plus simple, de plus naturel, de plus conforme aux dogmes de la Foi catholique, & de plus concluant contre toutes les hérésies, & contre les nouveaux monstres de l'impiété (Socinienne) que d'entendre le texte de S. Paul de l'humanité de J. C. qui a été faite fils de Dieu par l'action de Dieu qui l'a unie avec une personne divine en unité de personne, & en société individuelle de la nature divine ? J'appelle cela se jouer de Dieu & des hommes : de Dieu, que l'on attaque & que l'on insulte en la personne de son Fils ; des hommes, auxquels on veut persuader qu'une explication qui sert de base & de fondement à l'impiété Socinienne, est le renversement de l'impiété Socinienne.

Je ne m'arrête point aux termes dont l'Auteur se sert pour exprimer le mystère de l'Incarnation. Dans le langage de l'Eglise dit-on que l'humana-

Giv

nité de J. C. a été unie *avec* une per-
 sonne divine, en unité de personne &
en société individuelle de la nature di-
 vine ? Ces termes *avec* & *en société*
 désignent deux personnes. » Qui dit
 » *associé* au Verbe, exprime nettement
 » une autre personne que le Verbe « ,
 Pref. p. 16. dit le P. Doucin dans son histoire du
 Nestorianisme.

Mais ce que je vous prie, Mon-
 sieur, de bien remarquer, c'est que
 l'Auteur, pour prouver que S. Paul a
 dû dire, *touchant son Fils QUI LUI A*
ÉTÉ FAIT, en donne cette raison, que
 S. Paul vouloit que les Romains aus-
 quels il écrivoit comprissent qu'il leur
 parloit de Dieu un en trois personnes
 & de son Fils unique, & *non pas* de la
 génération éternelle selon laquelle le
 Verbe est le Fils du Pere : c'est-à-dire
 que S. Paul vouloit que les Romains
 comprissent qu'il leur parloit de la
 fausse filiation que le P. Berruyer sub-
 stitue à la véritable. Comme cette
 fausse filiation est, selon ce Jésuite,
 l'objet perpétuel des Ecritures, il fal-
 loit bien que S. Paul l'eût aussi en vûe ;
 & voilà pourquoi il a dit, *touchant son*
Fils qui LUI A ÉTÉ FAIT.

Oui, selon notre Jésuite, c'est le

fils fait à Dieu dans le tems, que S. Paul montrait aux Romains, & *non pas* le Fils engendré éternellement du Pere. Il se seroit écarté de l'objet unique des divines Ecritures & de celui de tous les Ecrivains sacrés, s'il avoit eu pour objet direct & immédiat la génération éternelle du Verbe. Il n'auroit pas même été entendu des Romains : car l'Auteur nous dit que long-tems après, lorsque S. Jean écrivoit son Evangile, les Fidèles n'attachoient communément à l'idée de Fils de Dieu, que celle de fils de Dieu fait dans le tems, & qu'ils ne le connoissoient pas selon sa génération éternelle. Le P. Berruyer le dit ici des Romains, mais d'une maniere moins directe. Il est néanmoins bien aisé de découvrir sa petite finesse Socinienne. Jugez de-là, Monsieur, quelle est l'impudence d'un homme qui nous insinue que quand S. Paul écrivit au Romains, la premiere Eglise du monde ne connoissoit pas encore en J. C. sa génération & sa filiation éternelle.

Encore un grand avantage qu'il trouve à entendre du fils *fait à Dieu* dans le tems les paroles de S. Paul ; c'est, dit-il, qu'elles expliquent mer-

veilleusement bien celles qui suivent : *qu'il a été prédestiné Fils de Dieu*. Si vous entendés de J. C. comme Fils éternel du Père le terme de *Fils de Dieu* , en quel sens pourra-t'on dire qu'il a été prédestiné pour être Fils de Dieu ? Comme s'il ne sçavoit pas que dans le Grec il y a : *qui a été déclaré Fils de Dieu par sa résurrection d'entre les morts* ; & qu'en retenant la leçon de la Vulgate , *prédestiné* en cet endroit signifiera déclaré par avance Fils de Dieu par sa résurrection , en attendant qu'il soit encore plus manifestement & plus universellement reconnu pour tel par la gloire de son second avènement.

Quant à l'étonnement où l'Auteur paroît être de la difficulté que font les Interprètes de prendre à la lettre ces paroles *qui lui a été fait Fils* ; tandis qu'ils ne se font aucune peine de prendre littéralement ces paroles de saint Pierre , *que la maison d'Israel sçache que Dieu a fait Seigneur & Christ ce Jesus que vous avés crucifié* ; il est aisé de répondre que le terme de *Seigneur* se dit de J. C. comme Dieu & comme homme ; mais en deux sens différens : le premier par lequel J. C. est Sei-

gneur comme Dieu est Seigneur ; & en ce sens il n'a pas été fait Seigneur : le second par lequel J. C. est Seigneur, mais dans un degré inférieur qui a rapport à son humanité ; & en ce sens il a été fait Seigneur. Au lieu que l'on ne peut pas dire que J. C. est Fils de Dieu en deux sens différens, comme Dieu & comme homme. Il n'est pas plus permis de dire que J. C. est fils de Dieu selon son humanité, que de dire qu'il est Dieu selon son humanité. J. C. selon son humanité est homme, & il n'est pas Dieu ; parce que la nature humaine n'est pas la nature divine. Comme donc on ne peut dire de J. C. en quelque sens que ce soit, qu'il a été fait Dieu, on ne peut pas dire non plus qu'il a été fait fils de Dieu. Le P. Bernuyer le fait dire à S. Paul : mais S. Paul ne le dit pas. Le texte Grec porte : *touchant son Fils qui est né selon la chair de la race de David.* Et en adoptant la leçon de la Vulgate, il faut lire : *touchant son Fils qui lui a été fait selon la chair de la race de David.* Il n'a pas été fait fils de Dieu : mais étant Fils de Dieu, il a été fait selon la chair de la race de David. C'est-à-dire qu'il a été fait homme. S. Jean l'a dit comme

S. Paul. » Au commencement étoit le
» Verbe, & le Verbe a été fait chair.

Saint Thomas expliquant le verset dont je parle, y donne le même sens. *Touchant son Fils qui a été fait selon la chair de la race de David* : c'est, dit-il, comme s'il y avoit : touchant son Fils, lequel Fils a été fait selon la chair de la race de David : *qui Filius factus est ex semine David*. Le mot *ei* n'est ni dans le Grec ni dans le Siriaque. Il n'est pas même dans tous les Exemplaires latins : & il ne paroît pas, dit Estius, convenir au texte. Car tout ce que veut dire ici l'Apôtre, continue Estius, c'est que celui qui de toute éternité est Fils de Dieu, a été fait & engendré dans le tems selon la chair, c'est-à-dire selon la nature humaine, du sang & de la race de David. Et en cette manière J. C. n'a point été engendré à Dieu le Père, mais à la Vierge sa Mère ; parce que *selon la nature créée J. C. n'est point fils de Dieu, mais fils de l'homme*. Ces dernières paroles renversent tout le système de l'Auteur.

Si cependant il insiste sur le mot *ei*, Mariana son confrere lui apprendra quel sens on doit lui donner. Ce Jésuite dans ses scholies sur l'Épître aux Ro-

maïns en commentant les paroles ,
*souchant son Fils qui lui a été fait selon
 la chair* , dit : *ergo temporali natiuitate
 Deo ex matre factus est homo, qui jam erat
 Deus, Christus.* » Donc J. C. qui étoit
 » Dieu , a été fait homme à Dieu par
 » la naissance qu'il a tirée de sa mère. «
 Mariana ne dit pas : il a été fait fils-
 de Dieu ; mais il dit : il a été fait hom-
 me à Dieu. Ce qui marque que J. C.
 comme homme étoit inférieur à Dieu ,
 & qu'il n'étoit né que pour être entiè-
 rement à lui.

En voila , M. , suffisamment sur un
 texte qui n'a pas l'ombre de difficulté ,
 quand on le prend dans son sens na-
 turel. Mais avec le Pere Berruyer il
 falloit entrer dans cette discussion.
 Les Novateurs voient dans l'Écriture
 sainte des sens que personne avant
 eux n'y a vû. Et lorsqu'ils croient pou-
 voir s'appuier d'un mot qu'ils pren-
 nent de travers , ils le saisissent & le
 produisent continuellement. On est
 donc obligé de leur enlever les armes
 dont ils se couvrent , & de montrer
 combien leur triomphe est vain. C'est
 ce qui ne m'a pas été difficile dans la
 discussion des deux textes qui ont fait la
 matière de cette Lettre. Je crois y avoir

prouvé que le commentaire que le P. Berruyer fait de ces deux textes est un commentaire socinien. Ceux que j'aurai à discuter dans ma cinquième Lettre ne blanchiront pas le Jésuite dans votre esprit : il s'y montre Socinien à découvert.

J'ai l'honneur d'être, &c.

P. S. Est-il nécessaire d'avertir que la fausse filiation divine du P. Berruyer n'a rien de commun avec une vue dont les Sts Docteurs de l'Eglise, & particulièrement S. Augustin, font usage, quand ils traitent de l'Incarnation ou de la prédestination gratuite de l'humanité de J. C. pour être unie personnellement au Verbe ? Ils distinguent dans le mystere de l'Incarnation deux rapports ; sçavoir l'abaissement du Verbe jusqu'à la forme de serviteur ; & l'élévation de la nature humaine en Jesus Christ jusqu'à la dignité de-Fils unique de Dieu. » Le Fidele, » dit S. Augustin (a), croit & confesse » qu'il y a en J. C. une vraie nature » humaine, c'est-à-dire, cette nature » qui est la nôtre ; quoiqu'elle ait été

(a) De Don. persever. n. 67.

» singulierement élevée à la dignité de
 » Fils unique de Dieu par le Verbe
 » Dieu qui se l'est unie : en sorte que
 » celui qui l'a prise, & la nature qu'il
 » a prise, fût dans la Trinité une seule
 » personne ». C'est ce second rapport
 que je dis n'avoir rien de commun avec
 les folles impiétés du Jésuite. Car sui-
 vant la Théologie des Saints Peres ,
 1°. on ne connoît dans l'Incarnation
 qu'un seul Fils de Dieu , qui est Dieu
 & homme tout ensemble : Dieu en-
 gendré avant tout les siècles de la
 substance du Pere ; homme né dans
 le tems de la substance de sa mere.
 » Il n'y a en J. C. Notre Seigneur
 » qu'un seul Fils de Dieu , dit encore
 » Saint Augustin (a) ; & le même est
 » aussi fils de l'homme. Il n'y a qu'un
 » seul fils de l'homme ; & le même est
 » aussi Fils de Dieu. *Dieu & l'homme*
 » *ne sont point deux fils de Dieu : mais*
 » il n'y a qu'un seul Fils de Dieu ;
 » Dieu qui n'a point eu de commen-
 » cement ; homme qui a commencé
 » dans un tems déterminé ». 2°. On
 ne connoît qu'un seul Pere de J. C.
 qui est la premiere des personnes di-

(a) Enchir. n. 10.

vines. 3°. On ne dit de J. C. qu'il est le Fils de Dieu, qu'à raison de ce qu'il est le Verbe, & que le Verbe est Dieu; & nullement à raison de ce qu'il est homme. 4°. Lorsque les Saints Docteurs disent, ce qui est très-vrai, que par l'Incarnation la nature humaine en J. C a été élevée jusqu'à la dignité de Fils de Dieu, c'est seulement en vertu de la communication des idiomes, ou des propriétés des deux natures; communication fondée sur l'unité de personne. Car le Verbe, unissant en sa personne la nature divine & la nature humaine, & étant la personne unique de l'une & de l'autre nature, l'unité de personne fait qu'on peut & qu'on doit affirmer de celui qui est homme les propriétés de la nature divine du Verbe, comme on peut & on doit affirmer de celui qui est Dieu les propriétés de la nature humaine dont il s'est revêtu; parce que celui qui est Dieu & celui qui est homme, est un & le même, & qu'il n'est autre que la personne du Verbe.

Quand donc on voudroit insister sur l'expression de la Vulgate: *Prædestinatus est Filius Dei*, il a été prédestiné Fils de Dieu; sans nous écarter

de la Théologie des Saints Peres , nous répodrions avec Estius , commentant ce texte : » Les Théologiens enseignent » que J. C. peut être dit avec raison » avoir été prédestiné pour être Fils de » Dieu , dans ce sens , que Dieu dès » l'éternité a résolu & arrêté que dans » le tems cet homme qui est le Christ , » seroit le Fils de Dieu. Car quoiqu'à » cause de l'unité de personne nous » devions tenir pour très-certain con- » tre Nestorius , que cet homme a été » toujours , & dès l'éternité Fils de » Dieu , il n'a pourtant pas été vrai de » dire dès l'éternité : cet homme est » le Fils de Dieu ; puisque l'union du » Verbe avec la chair n'a été faite que » dans le tems. Ainsi ce qui a été opéré » dans le tems , a été l'effet de la divine » prédestination. On est donc bien fon- » dé à dire qu'il a été prédestiné ; & » c'est en ce sens , ajoute Estius , que » la plûpart des Commentateurs Latins » ont interprété ces paroles de S. Paul. » *Qui a été prédestiné Fils de Dieu.*

C'est encore dans le même sens , & sur le fondement de la communication des idiomes , que S. Augustin (a) dit :

(a) *Ibid.* n. 81.

» Qu'est-ce que la nature humaine a
 » mérité en J. C. -homme, pour être
 » unie d'une maniere si finguliere au
 » Fils unique de Dieu en unité de per-
 » sonne, & pour n'être faite qu'une
 » seule personne avec Dieu? Car en-
 » fin, cet homme existoit-il aupara-
 » vant, & est-ce par une vertu singu-
 » liere qu'il a mérité un bienfait si lin-
 » gulier? Mais comment pourroit-on
 » le dire, car dès l'instant même qu'il
 » a commencé d'être homme, cet
 » homme n'a pas commencé d'être au-
 » tre chose que le Fils de Dieu, & le
 » Fils unique, & Dieu par conséquent,
 » à cause du Verbe Dieu qui s'est fait
 » chair en se l'unissant? En sorte que
 » comme tout homme, composé d'une
 » ame raisonnable & d'un corps, est
 » une seule personne, de même aussi
 » J. C. c'est-à-dire le Verbe & l'homme,
 » ne sont qu'une seule personne. Nous
 » confessons, dit encore le S. Docteur,
 » que J. C. N. Seigneur, qui est Dieu
 » de Dieu, qui est né homme du S.
 » Esprit & de la Vierge Marie;
 » nous confessons que l'une & l'autre
 » nature, la divine & l'humaine, est le
 » Fils de Dieu le Pere tout-puissant,
 » de qui procède le S. Esprit.

Enfin le même Père (a), expliquant cette parole de J. C. *Nul n'est monté dans le Ciel sinon celui qui est descendu du Ciel, le fils de l'homme, lequel est dans le Ciel*, s'exprime ainsi : » Quoique J. » C. ait été fait fils de l'homme sur la » terre, néanmoins il n'a pas jugé qu'il » fût indigne d'appeller du nom de » fils de l'homme sa divinité par la- » quelle demeurant dans le Ciel il est » descendu sur la terre; comme il n'a » pas dédaigné de donner le nom de » fils de Dieu à sa chair, de peur » qu'on ne prît ces deux natures pour » deux Christs, l'un Dieu & l'autre » homme; mais afin qu'on comprît » qu'il n'y a qu'un seul & même Christ » qui est Dieu & homme tout ensem- » ble. Ainsi à raison de la distance qui » est entre la divinité & la foiblesse » humaine, le Fils de Dieu demeurait » dans le Ciel, & le fils de l'homme » marchait sur la terre. Mais à raison » de l'unité de personne par laquelle » l'une & l'autre nature n'est qu'un » seul Christ, & le fils de Dieu mar- » choit sur la terre, & le fils de l'hom- » me, qui est aussi le même, demeu- » roit dans le Ciel. «

(a) De pecc. mer. Lib. 1. n. 59

Telle est la doctrine des Conciles & des saints Docteurs de tous les siècles. Telle est la foi dans laquelle nous avons été baptisés & nourris. Mais ce n'est pas la foi du Pere Berruyer : tout son Livre est fait au contraire pour la renverser. Il est vrai que c'est d'ordinaire avec les timides précautions & les faux-fuyans d'un homme qui fait le mal, & qui craint d'être pris sur le fait. Car il ne faut pas s'y méprendre : ce qu'il paroît établir à plus grands frais, n'est pas toujours ce qu'il a plus à cœur de persuader. Ce ne sont souvent que des machines & des ruses de guerre employées pour couvrir un dessein plus profond. Mais le serpent a beau se plier, se replier, s'envelopper ; il a beau se masquer du langage de l'Eglise, & le répéter jusqu'à l'affectation ; il a beau varier & se contredire pour mieux donner le change : sa malice le trahit, & son dessein lui échappe par mille endroits. Le Jésuite au fond ne reconnoît bien réellement en J. C. qu'un pur homme qui a mérité par le bon usage prévu de sa liberté, la qualité de fils de Dieu & les honneurs divins. Quiconque se donnera la peine de suivre attentivement

son Livre, d'en comparer les diverses parties, d'en démêler les artifices; découvrira que c'est, à proprement parler, l'apothéose de cet homme singulier, qui fait tout le mystère & le dernier secret du système. Mais le Jésuite fait plus: il désarme, autant qu'il est en lui, l'Eglise; & lui ravissant toutes les preuves de sa foi, il la livre sans défense à ses plus cruels ennemis. Ce n'est pas encore tout: à l'outrage il ajoute l'insulte. C'est un moqueur, qui après l'avoir dépouillée de ses armes, voudroit lui faire accroire que c'est pour la servir plus utilement, & pour la mieux défendre contre les attaques de ses ennemis, qu'il l'a ainsi traitée. Voilà, Monsieur, de quoi vous aurez lieu de vous convaincre de plus en plus par toute la suite de mes Lettres,

C I N Q U I E M E
L E T T R E.

M O N S I E U R ;

Pag. 115. **L'**AUTEUR revient au premier chapitre de l'Épître aux Hébreux, pour le discuter, dit-il, avec plus de soin. Et d'abord il nous avertit que ce n'est point de la personne du Père, mais de Dieu un en trois personnes, dont S. Paul dit, qu'il a parlé autrefois par les Prophètes, & qu'en ces derniers tems il nous a parlé par son Fils, qu'il a établi héritier de toutes choses, & par qui il a même créé les siècles. Ce Fils par lequel Dieu a fait le monde, n'est point le Verbe considéré comme Fils éternel du Père ; c'est le fils fait à Dieu dans le tems ; c'est le fils qu'il a engendré aujourd'hui, c'est-à-dire au premier moment de sa conception & au premier instant de sa résurrection. C'est le fils selon la notion que l'Auteur en a donnée tant de fois ;

notion qu'il prétend avoir été familière aux Apôtres & aux Ecrivains sacrés. Il est vrai, dit-il, que S. Paul dit de ce Fils, qu'il est *la splendeur de la gloire de Dieu & le caractère de sa substance*: mais cela ne fait rien, parce que S. Paul dit de ce même Fils, qu'il nous a purifiés de nos péchés, & qu'il est assis au plus haut des Cieux à la droite de la Souveraine Majesté, ce qui ne peut s'entendre directement du Verbe; mais ce qui doit s'entendre de l'humanité de J. C. Cependant l'Auteur n'est pas sans inquiétude sur ce double caractère que S. Paul attribue au fils de Dieu, d'être la splendeur de la gloire de Dieu & l'image de sa substance. Il craint, mais d'une crainte qui désire ce qu'elle craint, *vereor ut*: il craint qu'en parlant ainsi, l'Apôtre n'ait dit des choses que les Ariens rigides ne feront pas grande difficulté d'adopter, & que les Ariens mitigés admettront volontiers sans renoncer pour cela à leur impiété. Pour nous, dit il, qui sommes bien assurés que S. Paul n'a pas d'autre foi que celle de l'Eglise, comme l'Eglise n'a pas d'autre foi que celle de S. Paul, en disant du Verbe, qu'il est la splendeur de la

gloire de Dieu & le caractère de sa substance, nous ramenons ces expressions à un sens Catholique par une interprétation bénigne, quoiqu'elles n'en aient pas besoin quand on les entend de l'humanité de J. C. qui est le sens naturel.

Pag. 117.

Mais, reprend l'Auteur, pourquoi faire aux ennemis de la Divinité de J. C. des aveux dont ils se prévalent contre nous? Pourquoi dire que S. Paul parlant du Verbe s'est servi d'expressions que nous n'osons employer? Nous sommes bien bons de reconnoître que S. Paul parle ici du Verbe comme seconde personne de la Trinité, comme Fils éternel du Père éternel. Ce n'est pas là le but de l'Apôtre. Plein d'amour pour J. C. il désiroit avec ardeur de faire connoître aux Hébreux ses frères les grandeurs de cet homme crucifié & ressuscité. Il s'efforçoit de faire connoître par cet homme *la gloire de Dieu*, & de la faire briller aux yeux des mortels. Il vouloit que les Hébreux vissent dans cet homme comme dans une *image* très-parfaite la nature, les attributs, la substance de Dieu qui l'avoit fait son fils. C'est-là le sens dans lequel S. Paul dit que J. C. est la

la splendeur de la gloire de Dieu, le caractère de sa substance, & qu'il porte toutes choses par le Verbe de sa puissance. C'est dans le même sens que S. Jean a dit dans l'Apocalypse : l'Agneau qui a été mis à mort est digne de recevoir la puissance, la divinité, la sagesse, la force, l'honneur, la gloire, & la bénédiction.

Apoc. V.

12.

En effet, continue l'Auteur, le but de S. Paul dans l'Épître aux Hébreux, est de prouver que J. C. vrai Dieu est le vrai fils, le fils naturel de Dieu; qu'il est plus excellent que les Anges; qu'il est supérieur aux Prophètes, à Moïse, à Aaron; en un mot qu'il est le Messie. Il prouve, non la divinité du Verbe, mais la divinité de J. C. Il ne combat point les précurseurs d'Arius & de Socin, qui nioient la Trinité des personnes en un seul Dieu, leur parfaite égalité, leur consubstantialité; ni S. Paul, ni peut-être aucun des Écrivains du Nouveau Testament n'a agité ces questions. Tous sont occupés de J. C. vraiment Dieu, vrai fils de Dieu: c'est presque l'unique but des Écrivains sacrés.

Pag. 1195

Quant à ce que dit l'Apôtre, que Dieu a fait les siècles par son Fils, l'Au-

H

teur n'en est point embarrassé, parce que l'Apôtre dit de ce même Fils, que
 Pag. 120. Dieu l'a fait héritier de toutes choses, Peut-on croire que dans les deux membres d'une même période S. Paul attribuerait à la même personne deux effets si différens : qu'il diroit du Verbe qu'il a fait les siècles; & de ce même Verbe, que Dieu l'a fait héritier de toutes choses ? Car Dieu n'a point établi le Verbe héritier de toutes choses : tout est à lui, non à titre d'héritage, mais au même titre que tout est à Dieu. Ce n'est donc point directement du Verbe que S. Paul a dit, *per quem fecit & sæcula*, par qui il a créé les siècles.

Je crois, dit l'Auteur, que l'on aura le vrai sens de S. Paul, quand on entendra de J. C. fait fils de Dieu dans le tems les paroles, *par qui il a fait les siècles* : & alors *par qui* voudra dire *en vûe duquel*, à cause duquel Dieu a fait tous les siècles. Que l'on ne soit point surpris, dit l'Auteur, si nous rendons cette expression *par qui*, par cette autre *en vûe duquel*, à cause duquel Dieu a fait les siècles. C'est S. Paul qui s'explique lui-même de la sorte quand il parle de J. C. Il dit aux Corinthiens :

« Il n'y a pour nous qu'un seul Dieu, I. Cor.
 » qui est le Pere, *de qui* toutes choses VIII. 6.
 » tirent leur être, & qui nous a faits
 » pour lui : Et il n'y a qu'un seul Sei-
 » gneur qui est J. C. *par qui* toutes
 » choses ont été faites, comme c'est
 » aussi *par lui* que nous sommes. «
 Quand S. Paul dit qu'il n'y a qu'un
 Dieu *de qui* toutes choses ont été faites,
 il nous fait entendre bien clairement
 que Dieu un en trois personnes est la
 cause efficiente de tout. Et quand il
 ajoute qu'il n'y a qu'un seul Seigneur
 qui est J. C. *par qui* tout a été fait, il
 nous fait entendre de même que J. C.
 est la cause morale, la cause qui a mû
 Dieu, la cause finale pour laquelle
 Dieu a tout fait. Car si Dieu Pere de
 toutes les créatures a tout fait; s'il est
 la cause efficiente de tous les êtres,
 comment pourroit-on dire que toutes
 choses auroient été faites par le Fils
 comme par leur cause efficiente? L'A-
 pôtre ajoute que nous avons été faits
 par le Fils, & *nos per ipsum*; c'est-à-
 dire que le Fils est la cause de notre
 adoption, la cause méritoire de notre
 sanctification.

Pag. 1250.

Remarquez encore, continue l'Au-
 teur, que soit que l'Apôtre dise de J.

H ij

C. que tout a été fait *par lui* ; soit qu'il dise que tout a été fait *en lui* , c'est la même chose. Or dire d'une chose qu'elle a été faite *en J. C.* bien certainement ce n'est pas dire qu'elle a été faite *par lui* comme cause efficiente. C'est dire qu'elle a été faite *à cause de lui* , *en vue de lui* , qu'il en est la cause morale , la cause qui a porté à la faire , la cause finale. Ainsi quand S. Paul dit aux Colossiens : » Nous rendons gra-
» ces à Dieu le Pere qui nous
» a fait passer dans le Royaume de
» son Fils bien-aimé , par le sang
» duquel nous avons été rachetés , &
» avons reçu la remission de nos pé-
» chés ; qui est l'image du Dieu invi-
» sible , & qui est né *avant toutes les*
» *créatures*. Car tout a été créé en lui
» dans le ciel & dans la terre , les cho-
» ses visibles & les invisibles , soit les
» Trônes , soit les Dominations , soit
» les Principautés , soit les Puissances :
» *tout a été créé par lui & en lui*. Il est
» *avant tous* , & toutes choses subsis-
» tent *en lui*. Il est le chef du corps de
» l'Eglise : il est les prémices & le pre-
» mier-né d'entre les morts , afin qu'il
» soit le premier en tout « ; pensez-
» vous , dit l'Auteur , que tout cela

Col. I.

§ 2-21.

Pag. 124.

doive s'entendre directement du Verbe le Fils éternel du Pere ? Ne doit-on pas plutôt l'entendre de J. C. que Dieu un en trois personnes a fait son fils bien-aimé par l'union hypostatique de son humanité avec une personne divine ? Celui qui ne voit pas dans tous ces textes J. C. fait dans le tems fils de Dieu , & toutes choses faites *ex vûe de lui* , certainement , dit l'Auteur , je ne vois pas ce qu'il y apperçoit.

Maintenant quand S. Paul dit que tout a été créé *par le Fils* , les choses visibles & invisibles , les Trônes , les Dominations , les Principautés , les Puissances , je ne crois pas , continue l'Auteur , qu'il s'agisse là en particulier de la création du monde. Je pense qu'il faut expliquer ce texte par un autre où S. Paul dit , qu'il » a plû au » Pere de réconcilier toutes choses » par son Fils bien-aimé , qui a pacifié par le sang qu'il a répandu sur la » Croix , tant ce qui est en la terre » que ce qui est au ciel. « Qu'est-ce que J. C. a pacifié tant au Ciel qu'en la Terre ? Sont-ce les Anges qu'il a réconciliés avec les hommes ? Non , ce sont les Gentils & les Juifs que J. C. a réunis dans un même culte , mais

Pag. 125.

Ibid. v. 20.

plus parfait que celui qu'ils rendoient à Dieu auparavant. Les thrones, les dominations, les principautés, les puissances ne sont point des esprits célestes. Tous ces noms dans le sens littéral désignent les Juifs & les Gentils, les Rois des nations & les Prin-

Pag. 126. ces des Juifs. *Les choses qui sont dans les Cieux*, & que J. C. est venu pacifier, c'est la république d'Israël, c'est le culte du vrai Dieu conservé chez les Juifs. *Les choses qui sont en la Terre*,

Mat. XX. 25. *ce sont les Gentils livrés au culte superstitieux des Idoles. Les Trônes & les Dominations* sont les Princes des Nations dont J. C. dit, les Princes des Nations les dominant. *Les Principautés & les Puissances* sont les Princes de la Synagogue & les Magistrats des Juifs; selon ce qui est dit dans S. Luc: *ils vous mèneront dans les Synagogues & devant les Magistrats & les Puissances.*

Saint Paul dit donc que toutes les choses visibles & invisibles ont été créées en J. C., ou, si vous voulez, par J. C. c'est-à-dire que Dieu a fait pour son fils tout ce qui a rapport à la Religion & au gouvernement spirituel & surnaturel du monde. Tout ce que

Dieu a fait sous la Loi pour annoncer la venue de son Fils, pour préparer les voyes à la réunion des Juifs & des Gentils, & tout ce qu'il fait encore dans la Loi nouvelle pour procurer notre salut; tout cela Dieu le fait dans la vue de son fils & à cause de lui. Voila ce que S. Paul a voulu dire. Et il faut convenir, dit le P. Berruyer, que si on prend en ce sens tout ce que dit de J. C. cet Apôtre dans les Épîtres aux Hébreux, aux Corinthiens, aux Ephésiens, non seulement on se rapprochera de S. Paul, mais on s'éloignera infiniment des commentaires perfides des impies, & que l'on se mettra à l'abri de leurs railleries sans aucun danger pour la foi, & sans rien retrancher de la force de nos preuves contre eux. Car quoique l'Apôtre n'entreprenne point ici d'établir la divinité du Verbe, il la suppose néanmoins partout, & la prouve *indirectement* par un argument des *plus concluans*; parce que J. C., selon que S. Paul s'*efforce* de le prouver par l'Écriture sainte, ne peut-être vrai Dieu, fils naturel de Dieu, si la personne à laquelle l'humanité de J. C. est unie en unité de personne, n'est

Pag. 127A

elle-même vrai Dieu & consubstantiel-
le au Père. L'Auteur nous renvoie aux
treize premiers versets de l'Épître aux
Hébreux : apparemment qu'il prétend
y trouver la preuve des efforts que
fait S. Paul pour prouver *indirectement*
que le Verbe est Dieu.

Les efforts de S. Paul pour établir
la divinité du Verbe sont des efforts
supposés : mais ceux du P. Berruyer
pour établir le contraire, sont des ef-
forts bien réels. On vient de voir qu'il
s'est donné la torture pour détourner
le sens de ces paroles de l'Épître aux
Hébreux, *per quem fecit & sæcula*, par
lequel Dieu a créé les siècles. Nous
l'allons voir faire la même chose pour
détourner le sens de ces paroles de
l'Évangile de S. Jean : *toutes choses ont
été faites par lui, & rien de ce qui a été
fait n'a été fait sans lui*. Je sçai, dit-il,

Pag. 178. que l'on nous oppose ce texte de S.
Jean, que presque tout le monde a crû
jusqu'ici devoir être entendu directe-
ment du Verbe. Je sçai aussi que les
impies le faisoient avec avidité, &
que les Ariens l'objectoient fréquem-
ment pour prouver que celui *par qui
toutes choses ont été faites* est inférieur
à celui qui s'en est servi comme d'un
ouvrier pour faire toutes choses. Je

ſçai encore ce que les Pères & les Interprètes Catholiques ont coutume de dire pour repouſſer l'impieété Arienne & purger l'Evangeliste de tout ſoupçon. L'ont-il fait avec succès & de manière à lever tous les ſcrupules ? C'est ce que je ne veux pas approfondir. Que chacun reponde de ſoi. Ce qui eſt certain, c'eſt que dans le langage ordinaire on ne dit d'un père, qu'il fait quelque choſe par ſon fils ; on ne dit d'un Roi, qu'il fait quelque choſe par ſon Ambaſſadeur, que parce que le père a autorité ſur ſon fils, le Roi ſur ſon Ambaſſadeur ; & qu'ils ont droit de commander. Et nous autres Catholiques, quand nous parlons de la création, nous diſons que Dieu un en trois perſonnes a créé le monde par une opération commune aux trois perſonnes : & nous n'aimerions pas que l'on dit toujours & avec affectation, que Dieu a créé le monde par le Verbe.

Quoiqu'il en ſoit, pourſuit l'Auteur, après ce que je viens de dire pour expliquer S. Paul, j'ai peine à entrer encore dans la même diſcuſſion pour expliquer S. Jean ; comme ſi les textes de ces deux Apôtres bien entendus donnoient la moindre priſe à l'impieété

Pag. 125

H. W.

Arienne. Cependant l'Auteur veut bien prendre encore sur lui de discuter le texte de l'Évangéliste. Il se promet de l'expliquer si nettement, qu'il le mettra à l'abri de toute insulte sans rien diminuer de la preuve que l'on en tire pour établir la divinité, & la consubstantialité du Verbe.

Pag. 130. Je ne suis pas le premier, dit-il, qui ai remarqué qu'au premier chapitre de l'Évangile de Saint Jean, depuis le premier verset jusqu'au quinzième, il faut suppléer quelque part un nominatif; sans quoi le discours de l'Évangéliste est interrompu & rempli de solecismes, défauts dont on ne peut soupçonner la version latine, qui a été reconnue pour authentique par l'Église. Il est étonnant, continue-t-il, combien Grotius & les autres hétérodoxes ont pris de-là occasion de déchirer la Vulgate. Mais nous qui sommes Catholiques Romains, faisons les repentir de leur censure précipitée.

On croit, dit l'Auteur, que Saint Jean parle du Verbe depuis le premier verset jusqu'au neuf, si l'on excepte ce qui y est dit de Saint Jean-Baptiste. Cela étant, comment l'Évangéliste a-t-il pu dire au verset dixième sans no-

nominatif masculin : Il étoit dans le monde , & le monde ne l'a point connu , *mundus EUM non cognovit* : vers. 11. les siens ne l'ont point reçu , *sui EUM non receperunt* : vers. 12. Tous ceux qui l'ont reçu , *Quotquot EUM receperunt*. *Verbum* en latin est un nom neutre : & voilà trois *EUM* masculins. A qui se rapportent-ils ? Certainement, dit l'Auteur , il faut sous-entendre *Dominus noster Jesus-Christus*. Mais où placer ce nominatif masculin ? L'Auteur exagère beaucoup cette difficulté , & propose pour l'applanir diverses conjectures. Mais , dit-il , laissons ces vaines conjectures. L'Évangéliste n'a point laissé de nominatif masculin à suppléer , comme on le croit communément. C'est lui-même qui nous donne le nominatif que nous cherchons. Le but de S. Jean comme celui de S. Paul dans l'Épître aux Hébreux , a été de faire connoître aux Juifs , surtout à ceux de Jérusalem , cet homme dont il entreprend d'écrire l'histoire : & d'abord il le fait connoître par l'endroit le plus excellent , c'est-à-dire par sa personne divine , dans laquelle son humanité subsistoit. Dans cette vue l'Évangéliste commence ainsi :

H. vj

Pag. 132.

Pag. 133.

LE S. ÉVANGILE DE J. C. *Au commencement il étoit Verbe, & non pas comme on a coutume de le traduire : le Verbe étoit au commencement.* Suivez maintenant cette ouverture, vous ne trouverez plus de difficulté dans le premier chapitre ni dans tout l'Évangile de S. Jean. En faisant entrer dans le texte le titre du Livre, selon le dessein de S. Jean, tout se tient, tout s'allie parfaitement. Plus de sens interrompu, plus de solecismes, plus d'obscurité. Vous faites cesser toutes les plaintes contre la Vulgate, cette Édition si châtiée de l'Eglise Romaine. Vous la vengez des calomnies de ces critiques qui élevent le texte Grec outre mesure, & vous fermez la bouche de ceux qui ne l'ouvrent que pour dire du mal. Quel est donc le sens de tout ce que dit S. Jean depuis le premier verset jusqu'au quinze ? Le voici, dit l'Auteur. On y verra un discours élégant, & tout-à-fait digne de l'Évangéliste : *Elegans compositio & digna Joanne sententia.*

» L'Évangile de J. C. Il étoit au
 » commencement le Verbe. Mais
 » quest-ce que le Verbe ? Ecoutez. Le
 » Verbe étoit dans Dieu, & le Verbe

» étoit Dieu. Voilà ce que J. C. étoit
 » au commencement dans Dieu. Dieu
 » a fait toutes choses à cause de lui &
 » en vûe de lui. Au tems de la Loi, Dieu
 » a tout fait pour annoncer sa venue
 » par les Prophètes & préparer les
 » voies à son règne nouveau : & de
 » puis son avènement le siècle de grace
 » a commencé avec lui, afin que les
 » hommes étant sanctifiés avec lui,
 » fussent sauvés. Sans lui, qui a été
 » prédestiné avant les siècles pour être
 » fils de Dieu, pour être notre Lé-
 » gislateur & notre Sauveur, rien n'a
 » été fait, sur-tout des choses qui ap-
 » partiennent au gouvernement spiri-
 » tuel & surnaturel du monde.

Je ne pousse pas plus loin cette para-
 phrase, dit l'Auteur. Ce n'est ici ni le
 tems ni le lieu de la donner toute en-
 tière. J'ajouterai seulement au sujet du
 verset 10 : *Il étoit dans le monde, & le
 monde a été fait par lui, & le monde ne
 l'a point connu*; j'ajouterai, dis-je, que
 dans le langage familier à S. Jean, le
monde signifie, non cette terre, ce
 monde visible, mais la Judée, la Syn-
 agogue, la République des Juifs. Et
 ainsi quand S. Jean dit : *Il étoit dans le
 monde, & le monde a été fait par lui*,

Pag. 136.

& le monde ne l'a point connu. Il est
 venu chez soi, & les siens ne l'ont point
 reçu ; c'est comme s'il y avoit : » J. C.
 » s'étant fait Juif avec les Juifs , étoit
 » né parmi eux , il conversoit avec
 » eux : il les enseignoit. La Républi-
 » que des Juifs , la Synagogue avoit été
 » faite pour lui, à cause de lui, afin qu'elle
 » le connût , & afin qu'elle le fît con-
 » noître aux Gentils comme le Messie
 » prédit par les Prophètes. Et cepen-
 » dant elle ne l'a point connu ». Ce
 qui est exprimé dans le verset , *in pro-
 pria venit*. Car J. C. le Roi d'Israël ,
 l'héritier de David est venu , & ses
 Sujets ne l'ont point reçu, Enfin l'Evan-
 gélisme conclut par le verset 14 : & le
*Verbe a été fait chair , & il a habité par-
 mi nous , & nous avons vu sa gloire ; sa
 gloire , dis-je , comme du Fils unique du
 Pere , étant plein de grace & de vérité.*

Pag. 137.

» Le Verbe donc qui étoit en Dieu ,
 » & qui étoit Dieu , a été fait chair
 » dans la plénitude des tems. Depuis
 » ce tems J. C. qui , selon la person-
 » divine dans laquelle son humanité
 » subsiste étoit le Verbe , a apparu &
 » habité parmi nous , homme Dieu &
 » fils de Dieu. Mais nous qui vous
 » écrivons son histoire , nous l'avons

» vû de nos yeux , nous avons vû la
 » gloire , telle qu'il convenoit que fût
 » la gloire du fils unique (non du Pere
 » premiere personne de la Trinité ,
 » mais) de Dieu un en trois person-
 » nes. Or cette gloire a paru dans sa
 » doctrine , dans ses miracles , dans
 » sa Transfiguration , dans sa mort
 » même , dans sa Resurrection , dans
 » son Ascension. Et j'ai été témoin ocu-
 » laire de toutes ces choses , moi le
 » Disciple que Jesus aimoit : & tous
 » tant que nous sommes d'Apôtres,
 » nous l'avons vû plein de sainteté &
 » de vérité «.

Voila ce que le P. Berruyer a crû
 devoir dire en peu de mots , & non
 pas *ex professo* des 14 premiers versets
 de l'Evangile de S. Jean. D'où nous
 devons conclure , dit-il , que cet Apô-
 tre s'est proposé , comme les autres ,
 de parler , dès le commencement de sa
 narration, de Jesus-Christ qui a été fait
 dans le tems fils à Dieu un en trois
 personnes ; & que c'est de J. C. *immé-
 diatement , principalement & directement* ,
 qu'il faut entendre ces paroles : *toutes
 choses ont été faites par lui ; & rien de ce
 qui a été fait , n'a été fait sans lui. Il étoit
 dans le monde , & le monde a été fait par*

lui. C'est de J. C. non du Verbe, si ce n'est par conséquence, qu'il faut entendre ces paroles : *Non autem de Verbo, nisi consequenter & connotativè.*

Page. 138. Une dernière remarque de l'Auteur, c'est que cette manière de parler, rien n'a été fait sans lui, marque bien mieux & plus expressément le motif & l'intention de Dieu qui agit, que l'opération du Verbe qui agit ou qui tire les créatures du néant. C'est ce que l'on exprime en François quand on dit : *Sans lui il n'auroit pas fait, ou ne feroit pas cet ouvrage.* (C'est-à-dire que rien de ce qui a été fait, n'a été fait qu'en vûe de J. C.).

Comprenez-donc, dit le Pere Berruyer, que selon la paraphrase que je viens de tracer, il faut dire que S. Jean n'a dit du Verbe directement & immédiatement, que ces trois petits mots : *Le Verbe étoit en Dieu, & le Verbe étoit Dieu.... Et le Verbe a été fait chair.* Mais ces trois mots sont des mots, pour ainsi dire, substantiels, pleins de suc & de force, contre lesquels il faut que les portes de l'Arianisme, du Nestorianisme, & du Socinianisme viennent se briser. A ces trois mots, si vous en ajoutez quelqu'un que vous vouliez

entendre du Verbe contre le dessein & l'ordre du discours de S. Jean, loin d'augmenter la force de votre argument contre les Sectaires, vous l'affoiblirez, ou pour mieux dire, vous le reduirez à rien.

Pag. 139.

L'Auteur continue. Quelqu'un peut-être m'opposera le texte Grec du second verset de l'Évangile qui porte: *ὁτός ἢ ἐν ἀρχῇ πρὸς Θεόν. Hic erat in principio apud Deum.* D'où il conclura que le neutre de la Vulgate *hoc erat*, est un adjectif qui se rapporte au Verbe de Dieu, comme dans le Grec *ὁτός* est un adjectif qui se rapporte à *λογός*: qu'ainsi nous n'avons pas dû faire du neutre *hoc* un adverbe, & dire (*esco quod*) voila ce que F. C. étoit au commencement dans Dieu.

Mais malgré le texte grec je persiste dans mon sentiment, dit l'Auteur, & l'autorité du texte grec, quelle qu'elle soit, ne m'étonne point. Car qui se persuadera qu'il faille attribuer à Saint Jean, ce divin Théologien, *une tautologie* qui lui fasse dire la même chose deux fois, & sans aucun fruit, entre deux versets qui se suivent immédiatement? Au commencement le Verbe étoit en Dieu. Verset 2. C

Pag. 140. (Verbe) étoit au commencement en Dieu. Peut-on attribuer à un Ecrivain sacré une négligence de style qu'on ne doit pas même supposer pouvoir arriver à une personne grave ? Mais en faisant dire à S. Jean : *J. C. étoit au commencement le Verbe , & le Verbe étoit dans Dieu , & le Verbe étoit Dieu ;* alors comme par une récapitulation nécessaire , on revient du Verbe à J. C. & l'on dit : voila ce que J. C. étoit au commencement dans Dieu ; & le reste qui s'entend ensuite de J. C.

L'Auteur finit ce long article par proposer ses conjectures. Il croit qu'un copiste ignorant qui aura vû dans son Exemplaire grec , que tous les adjectifs étoient masculins , pour répondre à λογος tandis qu'au second verset seulement on lisoit τυτο ην, ce Copiste aura cru que c'étoit une faute. Il aura donc changé τυτο en ετος. Et de-là l'erreur se sera glissée dans tous les autres manuscrits. Cependant le Pere Berruyer croit que l'Auteur de la version Ethiopienne sera peut-être tombé sur un manuscrit plus correct , parce que cette version a rendu le sens de la Vulgate , en disant : c'est ainsi qu'il étoit au commencement en Dieu : *Et sic erat in principio apud Deum.*

Pag. 141.

R E F U T A T I O N.

Après ce que vous venés de lire, M., je ne crois pas que vous puissies desirer une preuve plus complete, que le P. Berruyer est un parfait Socinien. Quand Socin, Episcopius & le-Clere reviendroient au monde, que pourroient-ils dire de plus méchant pour détourner & corrompre le sens du premier chapitre de l'Épître aux Hébreux & celui du commencement de l'Évangile de S. Jean? C'est ici ou l'Auteur se démasque davantage; & quoiqu'il affecte de se couvrir encore de quelques expressions orthodoxes; quoiqu'il paroisse reconnoître la Trinité des personnes en Dieu & leur parfaite égalité, ces traits d'Orthodoxie sont mêlés de tant d'impiété, qu'il est aisé de comprendre que celui qui les emploie, ne le fait que parce qu'il écrit dans le sein de l'Église, & qu'il est forcé de se montrer de tems en tems autre qu'il n'est réellement.

Vous avés vu, M., dans ma deuxième Lettre les premiers efforts de l'Auteur pour éluder ces paroles de

L'Épître aux Hébreux: *vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui.* J'ai fait voir qu'elles doivent s'entendre en premier de la génération éternelle du Verbe, & que le but de S. Paul dans le chapitre d'où ces paroles sont extraites, est de montrer par tous les caractères qui appartiennent à J. C. comme Dieu, qu'il est infiniment au-dessus des Anges. Les efforts du P. Berruyer pour éluder le texte, *vous êtes mon Fils, &c.* n'étoient que le prélude de ceux qu'il fait ici pour nous enlever le premier chapitre de l'Épître aux Hébreux si concluant en faveur de la Divinité de J. C. .

Premièrement il ne veut pas que ce soit du Père première personne de la Trinité, que l'Apôtre dit qu'il nous a parlé par son Fils. Quel autre qu'un Socinien peut avoir intérêt que ce ne soit pas du Père que cela soit dit ? Les caractères que S. Paul va attribuer à J. C. annoncent que l'Apôtre parle de J. C. comme Dieu. S'il est Dieu, il l'est par la génération éternelle. Et de qui a-t'il été engendré éternellement ? N'est-ce pas du Père ? C'est donc du Père que l'Apôtre dit qu'il nous a parlé par son Fils. Mais si on confesse que

LETRE V.

Le Fils est engendré éternellement du Père, il faut reconnoître le mystère de la Trinité, la consubstantialité du Verbe, & tous les dogmes que nient les Sociniens : & voilà ce que notre Jésuite veut éviter. Il sçait bien qu'en détournant de leur sens naturel tous les textes qui établissent ces grand mystères, on ne pourra plus attaquer les Sociniens ni se défendre de leurs traits. Dans cette vue que ne fait-il pas ? Non content d'avoir donné des règles pour ne pas entendre de la filiation éternelle tous les endroits des livres saints où J. C. est appelé Fils de Dieu ; non content d'avoir donné un sens socinien aux textes qui ont fait le sujet de ma quatrième Lettre, le voici maintenant qui fait les derniers efforts pour appliquer à l'humanité de J. C. tout ce que S. Paul & S. Jean disent de sa divinité dans les deux chapitres où ils ont voulu établir ce dogme fondamental de la manière la plus expresse.

L'Apôtre dit de ce Fils par lequel Dieu nous a parlé, qu'il est *la splendeur de la gloire de Dieu & le caractère de sa substance*. Quel est le Catholique qui ait vû dans ces divins attributs l'humanité de J. C. faite *fil de Dieu*

dans le tems? Quest-ce qu'un Fils la splendeur de la gloire de son Pere, le caractère de sa substance, n'est-ce pas un fils né de la propre substance du Pere, un fils qui exprime tout ce qu'est le Pere, en sorte que qui le voit, voit le Pere? Il est la splendeur de la gloire du Pere, parce qu'il est Dieu de Dieu, lumière de lumière, vrai Dieu de vrai Dieu. Le Pere est lumière & la source de toute lumière. Le Fils est lumière de lumière, parce qu'il reçoit toute la plénitude de lumière qui est dans le Pere. *Tout ce qu'a mon Pere est à moi,* dit J. C. *Mon Pere & moi sommes une même chose.* N'est-il pas étrange que l'Auteur veuille nous faire appréhender que S. Paul, en disant de J. C, qu'il est la splendeur de la gloire de son Pere & le caractère de sa substance, n'ait dit chose que les Ariens rigides ne feront pas grande difficulté d'adopter, & que les Ariens mitigés adopteront volontiers sans renoncer à leur impiété? Que veut dire ici son *vercor ut*, qui marque que l'on desire qu'une chose soit, quoique l'on craigne qu'elle ne soit pas? Desire-t-il donc que S. Paul ait dit du Verbe choses dont les Ariens s'accorderont? Mais, quel

sens donner à ce qu'il ajoute , que quand S. Paul auroit dit du Verbe, qu'il est la splendeur de la gloire de Dieu & le caractère de sa substance , il faudroit toujours ramener ces expressions à un sens catholique par une *interprétation bénigne* , attendu que S. Paul ne peut avoir de foi différente de celle de l'Eglise ? Il y a ici tant d'impiété , que la plume tombe des mains en écrivant. Pour dérober une partie de l'horreur qu'inspire ce discours , l'Auteur a affecté d'y répandre une certaine obscurité qui le rend presque inintelligible. C'est sa méthode ; il faut y prendre garde.

Autre artifice. Il veut nous persuader que l'on fait mal de convenir que c'est de J. C. comme Verbe que S. Paul a dit , *qu'il est la splendeur de la gloire de Dieu & le caractère de sa substance*. Nous sommes bien bons , dit-il , de faire de pareils aveux aux ennemis de la divinité de J. C. Il faut leur montrer que c'est de l'humanité de J. C. que ces paroles doivent s'entendre, Mais l'Eglise les a toujours entendues de J. C. comme Verbe , comme engendré éternellement de la substance du Pere. Il faut donc que jusqu'à présent l'Eglise

ait pris de travers ces divines paroles ; qu'elle n'ait pas connu les intérêts du Fils de Dieu, qui sont les siens propres ; & qu'en croyant servir sa cause , elle ait donné des armes à ses ennemis.

Est-il rien de plus affreux que le conseil que donne ici le Jésuite , pour faire taire les Sociniens , d'entendre comme eux un texte triomphant contre eux ? Ne faut-il pas avoir renoncé à toute pudeur , pour oser mettre au jour de pareilles pensées. C'est dire à l'Eglise : faites-vous Socinienne pour avoir la paix avec les Sociniens.

Il ajoute que le but de l'Apôtre dans l'Epître aux Hébreux , n'a pas été (a) de prouver la divinité du Verbe, mais la divinité de J. C. J. C. n'est donc pas le Verbe ; car s'il est le Verbe , pour prouver la divinité de J. C. il faut prouver la divinité du Verbe. J'ai accusé l'Auteur de ne pas croire la divinité de J. C. En voilà la preuve, il faut l'ajouter à celles que j'ai données.

L'Apôtre , dit l'Auteur , ne combat point les précurseurs d'Arius & de Socin , qui nioient la divinité des per-

(a) Divinitatem Jesu Christi , non Verbi divinitatem probare instituerat. p. 119.

sonnes en un seul Dieu, leur parfaite égalité, leur consubstantialité. Ni S. Paul, ajoute-t-il, ni *peut-être* aucun des Ecrivains du Nouveau Testament n'a agité ces questions.

Cela s'appelle trahir l'Eglise & servir les Sociniens avec toute la malice du Démon. Les voilà donc délivrés de toute inquiétude. Si les Auteurs sacrés n'ont rien dit qui établisse la Trinité des personnes en Dieu, leur parfaite égalité, leur consubstantialité, il faut fermer les Livres Saints dès qu'il s'agit de combattre les ennemis de nos mystères. L'Ecriture ne fournissant rien contre eux, comment se défendre de pareils adversaires; & comment les attaquer?

Je ne m'arrête point à un *peut-être*, à un *presque* que l'Auteur met de tems en tems pour adoucir la dureté de ses assertions. En pareille matière les *peut-être* & les *presque* sont aussi scandaleux que les assertions mêmes. Qui ne sçait que S. Jean, après un jeûne public, écrivit son Evangile à la prière des Evêques & des Eglises d'Asie, pour l'opposer aux hérésies de Cérinthe & d'Ebion, qui ne faisoient de J.C. qu'un pur homme? C'est pour cela même

que dès le commencement de son Evangile S. Jean remonte jusqu'à la génération éternelle du Verbe, & que tout ce qu'il dit dans la suite tend principalement à établir la divinité de J.C. Est-ce donc que Cérinthe & Ebion n'étoient pas les précurseurs d'Arius & de Socin? L'Apôtre dit de ce Fils qui est la splendeur de la gloire de Dieu & le caractère de sa substance, que Dieu *a fait par lui les siècles* : & l'Auteur, pour éluder la force de ce passage, dit qu'on ne peut l'entendre du Verbe, parce que l'Apôtre dit en même tems que Dieu l'a fait héritier de toutes choses.

Voilà ce que je disois dans ma dernière Lettre, que l'Auteur se sert des caractères qui conviennent à Jesus-Christ comme homme, pour empêcher de reconnoître ceux qui lui appartiennent comme Dieu. Dieu, dit-il, n'a point établi le Verbe héritier de toutes choses. C'est une hérésie. On dit du Verbe, que Dieu l'a établi héritier de toutes choses, comme l'on dit du Verbe qu'il est né, qu'il a souffert, qu'il est mort. J. C. Verbe éternel est Dieu & homme tout ensemble. Comme Dieu, il n'est point héritier

de toutes choses , il possède tout au même titre que Dieu. Mais comme homme , Dieu lui a donné toutes les nations pour héritage ; & il les possède à un titre bien différent de celui par lequel il les possède comme Dieu.

L'Auteur demande comment il se peut faire que l'Apôtre , dans une même période , attribue au Verbe deux effets différens , celui d'avoir tout créé , & celui d'être héritier de toutes choses. Quand on croit que le Verbe s'est fait chair , de pareilles difficultés ne viennent point dans l'esprit ; ces petites objections sont des objections de Socinien. Tout le N. Testament est plein d'expressions dont les unes conviennent à J. C. comme Dieu, les autres à J. C. comme homme , & cela dans la même période & dans le même verset. Il en est de même des Prières de l'Eglise : en parlant de J. C. on passe continuellement d'une idée à l'autre , & l'on change les expressions selon que l'on veut marquer les caractères qui lui sont propres comme Dieu , & ceux qui lui appartiennent comme homme. C'est l'unité de personne dans les deux natures qui est cause de la communication des idiomes. L'Au-

teur ne l'ignore pas : mais ici il est bien aise d'oublier son catéchisme pour en faire honneur aux Sociniens.

C'est assurément en l'honneur des Sociniens qu'il détourne le sens des paroles de l'Apôtre qui établissent la toute-puissance de J. C. comme Verbe. C'est, dit-il, de J. C. comme fils fait à Dieu dans le tems, qu'il faut entendre ces paroles, *per quem fecit & sæcula*, par qui il a fait les siècles. Et ainsi *par qui* veut dire *en vûe duquel*, à cause duquel Dieu a fait les siècles.

Voilà un attentat des plus horribles. L'Auteur sçait que si le monde a été fait par J. C., J. C. est Dieu : car quel autre que Dieu peut avoir tiré du néant toutes choses ? Et dans la crainte de reconnoître cette vérité, il nous dit que *per quem* par lequel signifie *en vûe duquel*, à cause duquel ; ce qui ôte à J. C. sa préexistence & sa toute-puissance. Sociniens, battez des mains, *plaudite, plaudite* ; vous avez sous la robe du Jésuite un des vôtres : car il n'est plus à nous. C'est de vous qu'il a emprunté cette interprétation sacrilège ; bien certainement il ne l'a trouvée dans aucun Catholique. Nous croyons tous en J. C. Fils unique de

Dieu, né du Pere avant tous les siècles, Dieu de Dieu, lumière de lumière, vrai Dieu de vrai Dieu, qui a été engendré & n'a pas été fait, qui est consubstantiel au Pere, *par lequel* toutes choses ont été faites. Oui, c'est par le Fils que tout a été fait : ce n'est point à cause qu'il devoit être fait fils de Dieu dans le tems, que toutes choses ont été faites. Il étoit Fils de Dieu avant que toutes choses fussent faites, & c'est par sa puissance souveraine qu'elles ont été faites.

Mais, voyez l'impudence du Jésuite, il veut rendre S. Paul le complice de son crime. S. Paul a dit : » Il I. Cor.
 » n'y a pour nous qu'un seul Dieu, VIII. 6.
 » qui est le Pere, *de qui* toutes choses
 » tirent leur être, & qui nous a fait
 » pour lui : & il n'y a qu'un seul Sei-
 » gneur, qui est J. C. *par qui* toutes
 » choses ont été faites, comme c'est
 » aussi *par lui* que nous sommes ». C'est dans ce texte que l'Auteur prétend que S. Paul a dit que toutes choses n'ont pas été faites *par* le Fils, mais *en vue* du Fils, & du fils fait fils de Dieu dans le tems. Si Dieu, Pere de toutes les créatures, a tout fait, dit l'Auteur, s'il est la cause effi-

ciente de tous les êtres , comment pourroit-on dire que toutes choses auroient été faites par le Fils ? Le Fils est donc seulement la cause qui a mû Dieu, la cause finale pour laquelle Dieu a tout fait.

AA. XIII. 10. » O homme plein de toute sorte de
 » tromperie & de malice , enfant du
 » Diable , ennemi de toute justice ,
 » ne cesserez-vous jamais de pervertir
 » les voies droites du Seigneur ? »
 Pour me prouver que S. Paul dit que toutes choses n'ont pas été faites *par* le Fils , vous m'apportez un texte où il dit qu'elles ont été faites *par* le Fils. Mais ce texte confirme celui que vous voulez détruire. Je lis dans les deux textes que toutes choses ont été faites *par* le Fils ; & vous voulez que j'y lise que toutes choses ont été faites *en vue* du Fils. Qui êtes-vous pour changer les paroles de l'Écriture , ou du moins pour en détourner le sens ? Novateur , vous venez trop tard pour nous imposer des loix. Vous n'étiez pas , & l'Église de tous les siècles disoit du Fils , que toutes choses ont été faites *par* lui , parce qu'il est le créateur de toutes choses.

Quant à ce raisonnement , que si

Dieu Pere de tous les êtres a tout fait , le Fils n'a pas tout fait ; c'est le raisonnement d'un Anti Trinitaire. Le Pere Berruyer , en parlant de Dieu , ajoute très-souvent, un *en trois personnes*: mais le raisonnement qu'il fait pour prouver que si le Pere est cause efficiente , le Fils ne l'est pas , est une preuve évidente qu'il ne reconnoît qu'une Trinité de nom , & qu'il ne croit pas l'égalité des personnes en Dieu. On dit du Pere , qu'il est le Créateur de toutes choses ; mais on le dit également du Fils & du S. Esprit. Le Pere est cause efficiente , le Fils cause efficiente , le S. Esprit cause efficiente ; & ces trois ne font qu'une seule cause efficiente. » Mon Pere , depuis le commencement du monde jusqu'aujourd'hui. Joann V. 17.
 » d'hui , ne cesse point d'agir , dit J. C.
 » & j'agis aussi incessamment. « Vouloir donc que parce que toutes choses viennent du Pere , elles ne viennent pas du Fils comme cause efficiente , ce n'est pas raisonner , c'est blasphémer.

Ce qu'ajoute l'Auteur , que lorsque Saint Paul dit , que nous avons été faits *par le Fils* , & *nos per ipsum* , cela veut dire que le Fils est la cause de notre adoption , la cause *méritoire* de

notre sanctification , est un nouveau blasphème , parce que l'Auteur ne fait entrer J. C. dans notre sanctification que comme cause méritoire ; au lieu qu'il faut dire qu'il est & la cause efficiente , & la cause méritoire de notre sanctification : la cause efficiente comme Dieu ; la cause méritoire comme homme.

L'Auteur veut encore que , soit que l'Apôtre dise de J. C. que tout a été fait *par lui* , soit qu'il dise que tout a été fait *en lui* , c'est la même chose. Surquoi il fait ce raisonnement. Dire d'une chose qu'elle a été faite *en J. C.* bien certainement ce n'est pas dire qu'elle a été faite *par lui* comme cause efficiente ; c'est dire qu'elle a été faite *à cause de lui , en vue de lui.*

Je lui nie tout ce qu'il avance avec tant de sécurité. Quelquefois la particule *in* signifie *per* ou *propter* : mais la particule *per* ne se prend point pour *in*. *Per ipsum* dans toutes nos versions est toujours traduit *par lui* , & jamais *en lui*. C'est dans le Dictionnaire des Sociens que *par lui* signifie *en lui , en vue de lui.*

L'exemple qu'apporte l'Auteur , tiré de l'Épître aux Colossiens , où S. Paul

dit de J. C. que tout a été créé *en lui* dans le Ciel & dans la Terre, ne dit pas que *par lui* soit la même chose qu'*en lui*; mais il dit le contraire: & en voici la preuve. Après avoir dit de J. C. que tout a été créé *en lui* dans le Ciel & dans la Terre, les choses visibles & les invisibles, soit les Trônes soit les Dominations, soit les Principautés, soit les Puissances, l'Apôtre ajoute: *tout a été créé PAR LUI & EN LUI*. Si *par lui* est la même chose qu'*en lui*, pourquoi S. Paul, après avoir dit, *par lui*, dit-il encore, & *en lui*? C'est dire deux fois la même chose. Est-ce une diction supportable de dire de J. C. tout a été créé *en lui* & *en lui*? C'est parce que *en lui* n'est pas la même chose que *par lui*, que S. Paul, après avoir dit que tout a été créé *en J. C.*, ajoute que non seulement tout a été créé *en lui*, mais que tout a été créé *par lui*. Ainsi les deux textes, celui de la première Epître aux Corinthiens & celui de l'Epître aux Colossiens, que l'Auteur a employé pour justifier que *par lui* veut dire *pour lui*, prouvent absolument le contraire. Mais des textes où la création est attribuée à J. C. sont des

coups de massue pour un Socinien : & voila pourquoi le P. Berruyer met son esprit à la torture pour faire dire à saint Paul ce que saint Paul n'a jamais dit & n'a jamais voulu dire.

En voici une nouvelle preuve. Il ne croit pas que ce que dit S. Paul, que tout a été créé par le Fils, les choses visibles & les invisibles, les Trônes, les Dominations, les Principautés, les Puissances, doive s'entendre de la création du monde. Si on l'en croit, les Trônes, les Dominations, les Principautés, les Puissances ne sont point des esprits. Tous ces noms *dans le sens littéral* désignent les Juifs & les Gentils. Les Trônes & les Dominations sont les Princes des Nations. Les Principautés & les Puissances sont les Princes de la Synagogue & les Magistrats des Juifs. N'est-ce pas se jouer des divines Ecritures, que d'en détourner le sens d'une manière si criminelle ? Les Simonien & d'autres faux Docteurs élevoient les Anges au-dessus de J. C. S. Paul, pour les combattre, déclare que J. C. est le Créateur des Anges & de ce qu'il y a de plus sublime dans les esprits célestes. S. Paul nous apprend même dans ce texte les

noms de plusieurs ordres d'esprits célestes que l'on ne trouve dans aucun autre endroit des Livres saints : & tous ces noms, dit-on, ne désignent point les esprits célestes. Que désignent-ils donc ? Ils désignent les Princes des Nations & les Princes de la Synagogue dans le sens littéral. N'est il pas clair que le P. B. ne donne dans toutes ces absurdités, que pour ne pas reconnoître que J. C. est le Créateur des Anges ? ô l'impie ! ô le sacrilège !

Mais remarqués ce qui va suivre. Si au lieu de dire que tout a été fait par J. C., on dit que tout a été fait en vue de J. C. non seulement, dit l'Auteur, on se rapprochera de S. Paul, mais on s'éloignera infiniment des commentaires perfides des impies, & l'on se mettra à l'abri de leurs railleries sans aucun danger pour la foi, & sans rien diminuer de la force de nos preuves contre eux. C'est ici le conseil du perfide Sinon. En corrompant le sens de S. Paul, nous nous rapprocherons, dit-on, de S. Paul. En adoptant le commentaire des impies, nous nous éloignerons infiniment des impies. En dérogeant à la foi, la foi n'en souffrira aucune atteinte. Et nous com-

serverons à nos preuves toute leur force contre les Sociniens , en nous mettant dans une situation à n'oser plus ouvrir la bouche contre ces impies. Troyens , faites entrer dans votre ville le cheval de bois , & vous n'aurez plus à craindre les armes des Grecs. Tel est le conseil que le P. Berruyer donne à l'Eglise. En le suivant il lui promet qu'elle se mettra à l'abri des railleries des impies. Il devoit ajouter qu'elle méritera même leurs applaudissemens.

Mais pour persuader qu'en expliquant S. Paul comme les Sociniens , on n'en prouvera pas moins bien la Divinité de J. C. l'Auteur nous dit que , quoique l'Apôtre n'entreprenne point dans l'Épître aux Hébreux d'établir la Divinité du Verbe , il la suppose néanmoins partout , & la prouve *indirectement* par un argument *des plus concluans*.

Nous voila donc réduits à prouver *indirectement* la Divinité du Verbe contre les ennemis les plus dangereux que le démon ait suscité à l'Eglise. Et avec des preuves *indirectes* nous tirerons contre eux les argumens *les plus concluans* ! Homme vain , Fils dénaturé ,

tu insulte à ta mère! Crois-tu donc l'Eglise tombée dans l'imbécilité? Il faudroit qu'elle eût renoncé à la Religion & à la raison, pour croire qu'en expliquant S. Paul comme les Sociniens, elle prouveroit si bien la Divinité du Verbe par des preuves *indirectes*, qu'elle en tireroit contre ses ennemis les argumens *les plus concluans*. Non il n'est point à craindre que l'Eglise se persuade que trahissant la cause de J. C. elle remplira ses obligations envers J. C.. L'Eglise n'est ni impie ni aveugle. Mais celui qui lui donne les conseils que l'on vient d'entendre, est aveuglé par son impiété.

C'est par une suite de cet aveuglement, que l'Auteur nous dit que S. Paul s'*efforce* de montrer par l'Ecriture sainte, que J. C. ne peut être vrai Dieu, si la personne à laquelle l'humanité de J. C. est unie n'est-elle même vrai Dieu. Ne semble-t'il pas qu'il ait fallu que S. Paul suât sang & eau pour trouver dans l'Ecriture sainte des preuves de la Divinité de J. C.? Mais comment S. Paul aura-t'il fait voir que J. C. est vrai Dieu, si les textes de l'Ecriture qu'il apporte en preuve doivent s'entendre de l'humanité de J.

C. ? L'Auteur ne se souvient plus de ce qu'il a dit , que le but de S. Paul au premier chapitre de l'Épître aux Hébreux n'est pas de prouver la Divinité du Verbe. Comment l'Apôtre peut-il s'efforcer de prouver ce qu'il n'a pas dessein de prouver ? Voila ce qui arrive aux Novateurs. Les vérités auxquelles ils veulent paroître tenir tandis qu'ils les savent par les fondemens , les font tomber dans des contradictions grossières.

Quand l'Auteur nous dit que J. C. ne peut être vrai Dieu , si le Verbe n'est lui-même vrai Dieu , consubstantiel au Père , il nous dit une grande vérité. Mais la preuve qu'il ne la croit pas , est que le moment d'après , il soutient qu'il ne faut pas entendre du Verbe ces paroles de S. Jean : *toutes choses ont été faites par lui , & rien de ce qui a été fait n'a été fait sans lui.* L'Auteur convient que jusqu'à présent on a cru que ces paroles devoient être entendues du Verbe : & il s'en fait une objection contre le sens qu'il a donné aux paroles de S. Paul , *per quem fecit & sæcula.* Mais quoique l'on ait toujours dans l'Eglise entendu du Verbe les paroles de S. Jean , l'Auteur n'en

est pas moins décidé à soutenir que ce n'est pas du Verbe qu'il faut les entendre. En quoi il contrevient à la règle du Concile de trente, qui ordonne d'expliquer l'Écriture selon le sentiment unanime des Pères. Comment l'Auteur n'est-il pas effrayé de se croire plus éclairé dans l'intelligence de l'Écriture sainte, que tous les siècles qui l'ont précédé? On voit bien qu'un pareil renversement d'esprit ne peut venir que de ce que le cœur est Socinien. Il fait néanmoins le semblant de vouloir servir l'Église, lorsqu'il nous dit que l'on ne doit point entendre du Verbe ces paroles : *toutes choses ont été faites par lui, & rien de ce qui a été fait n'a été fait sans lui.* C'est, dit-il, que les impies faisaient ce texte avec avidité, & que les Ariens l'ont souvent objecté pour prouver que celui *par qui toutes choses ont été faites*, est inférieur à celui qui s'est servi de lui comme d'un ouvrier pour faire toutes choses.

Si les Ariens ont objecté ce texte pour prouver que le Verbe est l'ouvrier du Père, & que l'Église ait toujours opposé ce texte aux Ariens, pour prouver que le Verbe a la même puissance que le Père; l'Église a donc

toujours entendu du Verbe le texte de S. Jean : & le P. Berruyer qui l'entend de l'humanité de J. C. rompt le fil de la Tradition , en voulant nous faire peur des Sociniens.

Il nous dit que les Sociniens faisoient avec avidité le texte de S. Jean , comme leur étant favorable pour prouver que le fils est inférieur au pere. Il faut dire au contraire que les Sociniens , & en général tous les ennemis de la divinité de J. C. ont toujours redouté ce texte , parce qu'ils ont senti l'avantage qu'il nous donnoit contre eux. Il est vrai que pour s'en défendre ils ont cherché dans la subtilité de leur esprit à le détourner de son sens naturel : mais l'abus que les Hérétiques font de l'Écriture est-il une raison de ne plus nous en servir contre eux ? Plus ils font effort pour éluder les textes que nous leur opposons , plus il faut les presser par les mêmes textes.

C'est la méthode que l'on a toujours suivie dans l'Église. Le P. Berruyer ne l'ignore pas : mais sur le texte dont il s'agit , il n'est pas content de la manière dont les Peres & les Interprètes ont répondu aux Ariens. » Je sçai , dit-il , ce que les Peres & les Interprètes

» Catholiques ont coutume de dire
 » pour repouffer l'impiété Arienne, &
 » *purger l'Evangeliste de tout soupçon.*
 » L'ont-ils fait avec succès, & de ma-
 » niere à lever tous les scrupules ?
 » C'est ce que je *ne veux pas approfondir.*
 » *Que chacun réponde pour soi.* Ce
 » qui est certain, c'est que dans le
 » langage ordinaire, on ne dit d'un Pe-
 » re, qu'il fait quelque chose par son
 » fils, que parce que le pere a autorité
 » sur son fils. Et nous Catholiques,
 » quand nous parlons de la création,
 » nous disons que Dieu un en trois
 » personnes a créé le monde par une
 » opération commune aux trois per-
 » sonnes : & nous n'aimerions pas que
 » l'on dit toujours & avec affectation,
 » que Dieu a créé le monde par son
 » Verbe «.

Je n'ai pas besoin, Monsieur, de vous faire remarquer le mépris, l'arrogance, l'impiété qui regnent dans ce discours. L'Auteur sçait ce que les Peres & les Interprètes Catholiques ont dit pour repouffer l'impiété Arienne, & il n'est pas content. Quel mépris de la Tradition! Tout ce qu'il y a eu, & tout ce qu'il y a de lumiere dans l'Eglise a toujours entendu du Verbe

les paroles : *Toutes choses ont été faites par lui* : & moi , dit l'Auteur , j'ai des lumieres supérieures qui me font voir que ce que les Peres & les Interprètes Catholiques ont coutume de dire est insuffisant pour repousser l'impiété Arienne , quelle arrogance ! & pour purger l'Evangeliste du soupçon d'Arianisme , quelle impiété !

Rappelés-vous , M. , ce que l'Auteur nous disoit de S. Paul , il n'y a qu'un moment , qu'il craignoit qu'en disant du fils , qu'il est *la splendeur de la gloire du Père & le caractère de sa substance* , l'Apôtre n'eût dit chose dont les Sociniens s'accommoderont bien volontiers. Rappelés-vous ce que l'Auteur ajoutoit , que si on vouloit entendre du Verbe ces divines paroles , il falloit par une interprétation *bénigne* les ramener à un sens catholique. L'Auteur fait ici la même injure à S. Jean. Il suppose que les Pères ont essayé de le purger du soupçon d'Arianisme. Mais l'ont ils fait de manière à lever tous les scrupules ? *C'est* , dit-il , *ce que je ne veux pas approfondir. Que chacun réponde pour soi.* **CE QUI EST CERTAIN** , c'est que dans le langage ordinaire on ne dit d'un père , qu'il

fait quelque chose par son fils , que parce qu'il a autorité sur son fils. Donc le langage ordinaire est pour les Ariens. Mais S. Jean qui écrivoit pour être entendu , aura pris les termes dans le langage ordinaire. Donc les Ariens auront eu raison de soutenir que par ces paroles , *toutes choses ont été faites par le Verbe* , S. Jean a voulu marquer que le Verbe est inférieur au Père. Les conséquences suivent naturellement du discours de l'Auteur. Et ce qu'il ajoute ne vous en dissuadera pas. Nous autres Catholiques , dit-il , nous n'aimerions pas que l'on dît toujours que Dieu a créé le monde *par son Verbe* , parce que la foi nous apprend que le monde a été créé par une opération commune aux trois personnes.

Petite ruse Socinienne qui met sur le compte des Catholiques ce à quoi les Catholiques ne penseront jamais. Qui d'entre eux a jamais craint pour sa foi , en disant que Dieu a tout créé par son Verbe ? Non : ce ne sont point les Catholiques qui n'aiment pas à dire que Dieu a créé le monde par son Verbe : ce sont les Sociniens. Ils voudroient que l'on dît simplement , Dieu •

créé le monde, sans ajouter *par son Verbe*; ce qui marque la distinction & l'égalité des personnes divines. De-là tous les efforts du P. Berruyer pour ne pas entendre du Verbe ces paroles: *Tout a été fait par lui; & rien de ce qui a été fait n'a été fait sans lui.* Il est vrai que le Pere Berruyer nous dit que le monde a été créé par une opération commune aux trois personnes: mais j'en ai déjà averti, quand ce Jésuite affecte de placer après le mot *Dieu, un en trois personnes*, ce n'est qu'un leurre de sa part. Retranchez par-tout *trois personnes*, vous entrerez dans son système.

De tous les endroits de l'Écriture, celui qui fait plus de peine aux Soci-niens, est le commencement de l'Évangile de S. Jean. C'est aussi celui que l'Auteur s'est le plus appliqué à combattre. Il y a mis tout son esprit, toute sa ruse, toute sa malice. Que de plis, que de replis! C'est un serpent qui mord, & qui craint d'être aperçu. Suivons le cependant, & ne le perdons pas de vûe.

D'abord il veut que l'on croye qu'après ce qu'il a dit pour expliquer Saint Paul, il a de la peine à rentrer dans

la même discussion pour expliquer S. Jean. Disons plutôt qu'après avoir détourné le sens du premier chapitre de l'Épître aux Hébreux, il seroit bien fâché de laisser intact le commencement de l'Évangile de S. Jean. Il se promet, dit-il, de l'expliquer si nettement, qu'il le mettra à l'abri de toute insulte, sans rien diminuer de la preuve que l'on en tire pour établir la divinité & la consubstantialité du Verbe. C'est à quoi il s'engage. Vous allez voir, Monsieur, qu'il va faire tout le contraire.

Je ne vous dis rien des beaux raisonnemens qu'il fait pour montrer qu'il faut trouver dans les quinze premiers versets de l'Évangile de S. Jean un nominatif masculin pour les trois *eum* des versets dix, onze & douze. Il prétend que les trois *eum* ne peuvent se rapporter au Verbe, parce que dans le latin *Verbum* est un nom neutre, & que le mot *eum* est masculin. On rit d'une pareille difficulté, quand on sçait que le terme *λογος*, que l'Auteur de la Vulgate a rendu par *Verbum*, est un nom masculin auquel répondent les trois *eum*. Si l'Auteur de la Vulgate avoit traduit le terme *λογος* par *fermo*,

tout seroit au masculin dans le latin comme dans le grec ; mais il a préféré le terme *Verbum* à celui de *sermo*, parce qu'il exprime que le Verbe est la parole intérieure du Pere. Le Traducteur s'est peu soucié des regles de la Grammaire, pourvû que la traduction fût plus conforme à la bonne Théologie.

Il n'en est pas de même du P. Berruyer. Il n'insiste sur les regles de la Grammaire, que pour renverser toute la Théologie de S. Jean. Le nominatif masculin qu'il demande, il le trouve, dit-il, dans le titre de l'Évangile. Joignez ce titre au texte, vous avez votre nominatif masculin ; & alors plus de difficulté dans le premier chapitre, ni même dans tout l'Évangile de S. Jean. Il faut donc lire ainsi : *SANCTUM JESU - CHRISTI EVANGELIUM. In principio erat Verbum : »* Id est, ille cuius Sanctum scribo Evangelium, Jesus-Christus, in principio erat Verbum. LE S. EVANGILE DE JESUS-CHRIST. *Au commencement il étoit le Verbe. C'est-à-dire, celui dont j'écris le S. Evangile, Jesus-Christ, étoit au commencement le Verbe. «*

Je vous avoue, Monsieur, qu'en lisant pour la première fois cet endroit,

je ne compris pas la pensée de l'Auteur. Quelle bisarrerie , disois-je , quelle idée singulière ! Pourquoi joindre par un seul & même discours le titre de l'Evangile , qui n'est ni du texte ni de l'Auteur sacré , avec l'Evangile ? Une seconde lecture m'ouvrit les yeux. Je trouvai la clef de ce qui m'avoit paru jusques là plein de bisarrerie & d'originalité.

Les Sociniens , vous le sçavez , ne veulent pas que J. C. soit Dieu , égal à Dieu. Si on leur oppose ces divines paroles , *Au commencement étoit le Verbe* , ils répondent qu'elles signifient que J. C. lorsqu'il commença à prêcher , étoit le Verbe , la parole de Dieu ; qu'ainsi *au commencement* veut dire *au commencement DE L'EVANGILE* , & rien de plus. C'est aussi ce que dit le P. Berruyer , mais avec les détours & les circuits nécessaires à un homme qui veut se cacher. D'abord il fait le zélé contre les Hérétiques. Il lui faut , dit-il , un nominatif masculin pour venger la vulgate des railleries de Grotius & des autres Hétérodoxes qui accusent cette version de contenir des solécismes. Ce nominatif masculin est *J. C.* Où le trouve-t-on ? Dans le

titre de l'Évangile, quand on le joint avec l'*In principio* de la manière qui suit : » *Le S. Évangile de J. C. Au commencement il étoit le Verbe.* C'est-à-dire, » celui dont j'écris l'*Évangile*, J. C. au » commencement (sous-entendez de » l'Évangile) étoit le Verbe. « Voilà le mot de l'énigme ; voilà pourquoi le P. Berruyer veut que l'on joigne au texte de S. Jean le titre de son Évangile. C'est pour nous dire avec les Sociniens, que J. C. étoit au commencement de l'*Évangile* le Verbe, la parole de Dieu. Quelle ruse, quelle finesse ! Il ajoute qu'il ne faut pas traduire, comme on le fait d'ordinaire, *le Verbe étoit au commencement*, ou plutôt, *au commencement étoit le Verbe*. Vous en voyez maintenant la raison. Chez les Sociniens on ne dit pas, *au commencement étoit le Verbe* : mais on dit, *J. C. au commencement de l'Évangile étoit le Verbe*. Eh pourquoi le Verbe ? Parce qu'il portoit la parole au nom de Dieu. N'est-il pas dit de Jean-Baptiste, qu'il étoit *la voix* de celui qui crie dans le desert ? A plus forte raison devoit-on dire de J. C. qu'il étoit le Verbe, la parole de Dieu, lorsqu'il commença à prêcher l'Évangile.

Reprenons

Reprenons maintenant la paraphrase que l'Auteur nous a donnée des premiers versets de l'Evangile de S. Jean. Pesons-en tous les mots; vous verrez, Monsieur, que tout y respire le Socinianisme.

» L'Evangile de J. C. Il étoit au commencement le Verbe. «

» C'est ce que disent les Sociniens. J. C. au commencement de l'Evangile étoit le Verbe.

» Mais qu'est-ce que le Verbe, reprend l'Auteur? Ecoutez. Le Verbe étoit en Dieu & le Verbe étoit Dieu. Voilà ce que J. C. étoit au commencement en Dieu. «

Les Sociniens en conviennent, & ne croient pas pour cela l'éternité du Verbe. Ils disent que J. C. étant prédestiné pour prêcher l'Evangile du salut, il étoit de toute éternité dans les desseins de Dieu. C'est la manière dont ils entendent que le Verbe étoit en Dieu. Ils ajoutent qu'il étoit Dieu, parce qu'il devoit représenter la personne de Dieu, d'une manière bien plus noble que les Magistrats dont l'Ecriture dit qu'ils sont des dieux. L'Auteur continue.

» Dieu a fait toutes choses à cause

K

» de lui & *en vûe* de lui. Au tems de la
 » Loi, Dieu a tout fait pour annon-
 » cer sa venue par les Prophètes, &
 » préparer les voies à son règne nou-
 » veau ; & depuis son avènement, le
 » siècle de grace a commencé avec lui,
 » afin que les hommes étant sanctifiés
 » par lui fussent sauvés. «

Excellent commentaire, diront les Sociniens ! Si les Pères de l'Eglise avoient entendu ainsi ces paroles, *tout a été fait par lui*, ils se seroient épargné bien des peines. Pour nous, nous ne pouvons qu'applaudir au Jésuite, qui adopte de si bonne grace nos explications. Il poursuit.

» *Sans lui*, qui a été prédestiné avant
 » les siècles pour être Fils de Dieu,
 » pour être notre Législateur & notre
 » Sauveur, rien n'a été fait, SUR-
 » TOUT des choses qui appartiennent
 » au gouvernement spirituel & surna-
 » turel du monde. «

C'est la suite du commentaire précédent. Si les paroles *tout a été fait par lui* signifient, tout a été fait *en vûe* de J. C, il faut dire que les paroles qui suivent, *rien de ce qui a été fait, n'a été fait sans lui*, signifient que rien de ce que Dieu a fait, n'auroit été fait, s'il n'avoit eu

en vue J. C. sur-tout à l'égard des choses qui appartiennent au gouvernement spirituel & surnaturel du monde. Remarquez encore que quand le Jésuite dit, sans lui qui a été prédestiné avant tous les siècles pour être fils de Dieu, il insinue adroitement que c'est de cette sorte que le Verbe étoit en Dieu, & qu'il étoit Dieu.

L'Auteur dit qu'il ne pousse pas plus loin la paraphrase. Elle ne contient que les trois premiers versets de l'Evangile de S. Jean, quoiqu'il eût promis de paraphraser jusqu'au quinzième. Pourquoi n'a-t-il pas été plus loin? Le verset quatrième où S. Jean dit du Verbe: *Dans lui étoit la vie, & la vie étoit la lumière des hommes*, auroit trop découvert l'Auteur, s'il avoit entrepris de le paraphraser. Il s'arrête donc au troisième verset, & nous avertit seulement que quand S. Jean dit au verset dixième: *Il étoit dans le monde, & le monde a été fait par lui, & le monde ne l'a point connu*: il faut, selon le langage familier à S. Jean, entendre par le monde, la Judée, la Synagogue, la République des Juifs. Suivant ce dictionnaire, *Il étoit dans le monde*, veut dire, *Il étoit en Judée. Le monde*

a été fait par lui signifie, la Synagogue a été faite à cause de lui. Et le monde ne l'a point connu veut dire, la République des Juifs ne l'a point connu. Si vous me demandez pourquoi l'Auteur ne nous donne l'avis de prendre pour la Judée le terme de *monde*, qu'au verset dixième, puisqu'on lit dès le verset 9 : *celui là étoit la lumière qui illumine tout homme venant en ce monde*. Apparemment qu'il aura senti le ridicule qu'il y auroit à expliquer de la Judée ce verset. Selon sa règle, il faudroit dire : celui-là étoit la vraie lumière qui illumine tout homme venant en ce pays de Judée. Mais s'il faut entendre du monde proprement dit le terme *monde* du verset 9, comment ose-t-on dire que ce même terme répété trois fois au verset 10 doit s'entendre de la Judée ? C'est un langage familier à S. Jean, dit l'Auteur. Il faut être bien impudent pour avancer cette proposition. Le terme *monde* se trouve plus de cent fois dans l'Evangile & dans les Epîtres de S. Jean ; & pas une seule fois il n'y est pris pour la Judée, la Synagogue, la République des Juifs. Voilà donc un mensonge grossier, qui n'est inventé que pour

servir les Sociniens aux dépens de l'Evangile.

Je ne transcrirai point de nouveau ce que l'Auteur dit sur le verset 14. Je me contente de remarquer qu'en paraphrasant ces paroles : » nous avons » vû sa gloire , sa gloire , dis-je , com- » me *du Fils unique du Pere* , il dit : » Nous avons vû sa gloire telle qu'il » convenoit que fût la gloire du Fils » unique de Dieu pere , non du Pere » premiere personne de la Trinité ; » mais de Dieu un en trois person- » nes «.

Ver. 14.

C'est donner un démenti à l'Evangile , qui ne connoît point d'autre pere de J. C. que le Pere premiere personne de la Trinité. C'est attribuer à Saint Jean l'hérésie des deux filiations divines ; ou pour mieux dire , c'est nier en bon Socinien , que Jesus-Christ soit le Fils unique du Pere , égal au Pere. La filiation postiche par laquelle l'Auteur fait J. C. fils de Dieu un en trois personnes , ne paroissant ici que pour faire disparoître la véritable.

Aussi l'Auteur nous dit-il qu'il , faut conclure de tout ce qu'il a dit sur le premier chapitre de S. Jean , que cet Apôtre s'est proposé comme les autres

Evangélistes de parler, dès le commencement de sa narration, de Jesus-Christ qui a été *fait* dans le tems *fi*ls de Dieu un en trois personnes : Que c'est de J. C. *immédiatement, principalement, directement, ET NON DU VERBE*, qu'il faut entendre ces paroles, *tout a été fait par lui, & rien de ce qui a été fait n'a été fait sans lui, &c.* Paroles si remplies d'impiété, que la main me tremble en les écrivant. Car 1°. l'Auteur fait de Jesus-Christ & du Verbe deux personnes. 2°. Il nie que toutes choses ayent été faites par le Verbe. 3°. Il nie que S. Jean ait écrit son Evangile pour établir la divinité du Verbe. 4°. Il ne voit en J. C. qu'un fils fait fils de Dieu dans le tems. 6°. Ce n'est pas le Fils de Dieu qui a fait les tems ; mais il a été *fait fi*ls de Dieu dans les tems. Et pour trouver cette impiété dans l'Evangile, l'Auteur fait dire à l'Evangile, que tout a été fait *pour* ce fils qui devoit lui-même être fait fils de Dieu ; & l'Evangile dit que tout a été fait *par* ce fils qui n'a point été fait, & qui étoit avant tous les tems.

Mais voici une exception. » Comprenez, dit l'Auteur, que selon la paraphrase que je viens de tracer, S.

Jean n'a dit du Verbe directement & immédiatement que ces trois mots : *Le Verbe étoit en Dieu, & le Verbe étoit Dieu & le Verbe a été fait chair.* Mais ces trois mots sont des mots, pour ainsi dire, *substantiels, pleins de suc & de force*, contre lesquels il faut que les pestes de l'Arianisme, du Nestorianisme, & du Socinianisme viennent se briser. *Sed voces illæ sunt, ut ita dicam, substantiales, plene succi & roboris, in quas Arianismi, Nestorianismi & Socinianismi pestes cum incidunt, colliduntur omninò & conterantur necesse est.*

Je ne sçai s'il est rien de plus insolent que ce discours. On fait main-basse sur tous les textes qui établissent la divinité du Verbe ; & pour nous consoler, on nous laisse trois paroles avec lesquelles on nous assure que nous accablerons les Ariens, les Nestoriens, & les Sociniens. Comme s'il sera difficile aux Hérétiques d'éluder trois paroles de l'Écriture, après qu'on leur aura livré l'Écriture toute entière. Mais ces paroles sont des paroles *substantielles, pleines de suc, pleines de force.* Le misérable qui le dit n'en croit rien. S'il en étoit persuadé il croiroit à l'Évangile, & il n'y croit pas.

Je remarque d'abord qu'il laisse à l'écart les premières paroles de l'Évangile de Saint Jean : *Au commencement étoit le Verbe*. Est-ce qu'elles n'ont ni suc ni force contre les Ariens & les Sociniens ? Il trouve du suc dans les paroles suivantes : *& le Verbe étoit en Dieu , & le Verbe étoit Dieu*. Il veut qu'on les entende immédiatement du Verbe. Pourquoi pas aussi les premières : *au commencement étoit le Verbe* ? Qu'y a-t'il de plus triomphant contre les Ariens & les Sociniens qu'un texte qui annonce que le Verbe étoit avant tous les tems ? Avec ce seul mot *il étoit* , les Saints Docteurs ont foudroyé l'Arianisme. Arius disoit , *il y a eu un tems où le Verbe n'étoit pas : Erat tempus quando non erat*. Et les Saints Docteurs répliquoient : *in principio erat Verbum* : *au commencement étoit le Verbe*. Oui , rien n'étoit , & déjà le Verbe étoit. *Il étoit* au commencement : il étoit donc avant tout commencement.

Maintenant si l'on demande , pourquoi l'Auteur ne veut pas qu'il faille entendre du Verbe ces paroles : *au commencement étoit le Verbe* ; c'est que chez lui le commencement signifie le

commencement de l'Evangile, & non pas le commencement des tems. Il nous a dit ci-dessus qu'il faut joindre le titre de l'Evangile de S. Jean avec le texte, & lire ainsi : *le saint Evangile de J. C. Il étoit au commencement (de l'Evangile) le Verbe.* Si l'Evangeliste a dit de J. C. non du Verbe, qu'il étoit le Verbe, la parole de Dieu au commencement de l'Evangile, le Pere Berruyer n'a pas dû, selon ses principes, attribuer au Verbe ces paroles, *au commencement étoit le Verbe.* Voilà pourquoi il ne trouve ni *sue* ni *force* dans ce texte, pour combattre les ennemis de la divinité de J. C. Il ne faut pas leur dire, *au commencement étoit le Verbe* : mais il faut leur dire : *Le Verbe étoit en Dieu. Le Verbe étoit Dieu. Le Verbe a été fait chair.* A ces trois mots, dit l'Auteur, si vous en ajoutez quelqu'un, que vous vouliez entendre du Verbe, *contre le dessein & l'ordre du discours de S. Jean*, loin d'augmenter la force de votre argument contre les Sectaires, vous l'affoiblirez, ou pour mieux dire, vous le reduirez à rien. *His vocibus sequentium aliquam, contra Evangelicæ orationis contextum & finem, si adjicias, aded vim argumenti non au-*

geas, ut debilites aliquatenus & infringas.

C'est ici où il faut crier *conjuratio, conjuratio*. Voila vraiment le conseil d'un traître qui est d'accord avec les Sociniens, pour émousser nos armes, pour briser nos traits, & pour abattre le mur & le boulevard qui défend Sion. Je n'ai pas besoin de prouver que tout ce que l'Auteur veut qu'on retranche du premier chapitre de Saint Jean est d'une force infinie contre les Sectaires. Mais ce que je veux que l'on comprenne bien, c'est la hardiesse du Jésuite qui arrache à l'Eglise toutes ces preuves victorieuses que les Athanase, les Basile, les Grégoire de Nazianze, les Chrysostome, les Hilaire, les Ambroise, & les Augustin ont tirées de ce chapitre. Avec quel succès n'ont-ils pas poussé les Ariens, non-seulement en montrant que le Verbe étoit avant tous les tems; mais que c'est par son Verbe que Dieu a créé tous les tems? Ils ont vû dans les paroles que l'Auteur rejette comme inutiles, & même comme nuisibles, l'éternité du Verbe, sa toute-puissance, son égalité avec le Pere. Ils y ont vû que le Verbe n'est pas seulement un être vivant & lumineux; mais

qu'il est la vie & la lumiere des hommes ; le principe de toute vie , & la source de toute la lumiere des esprits. Ils ont vû que cette lumiere est la raison qui éclaire tout homme qui vient au monde ; l'ame n'étant capable de penser , de raisonner , de discerner le vrai du faux , le bien du mal , que parce qu'il lui est communiqué de lumiere par cette raison éternelle. En un mot , il ont vû tous les caracteres de la divinité dans les textes où le Novateur que je combats , défend de rien voir que ce qui a trait à l'humanité de Jesus-Christ.

Il craint que nous ne nous tirions pas du combat avec succès , si nous entendons du Verbe , *tout à été fait par lui*. Ces divines paroles lui déplaisent , & partout où il les trouve , dans l'Evangile , dans l'Épître aux Colossiens , dans l'Épître aux Hébreux , elles signifient , dit-il , que tout a été fait *en vue* de J. C. . Il a donc renoncé au symbole qui lui dit que c'est le Verbe , le Fils unique du Père , Dieu de Dieu , lumiere de lumiere , par lequel toutes choses ont été faites : *Per quem omnia facta sunt*. Quoi ! l'Eglise fait profession de croire avec le Concile de Ni-

cée, que c'est *par le Verbe* que toutes choses ont été faites : & ce que l'Eglise croit comme une vérité de foi, un Jésuite a l'impudence de le nier ? L'Eglise a défini contre les Ariens, que c'est du Verbe que S. Jean a dit : *PAR LUI toutes choses ont été faites* : & le Jésuite ose prononcer contre l'Eglise, que ce n'est pas du Verbe ! Anathème, anathème au blasphémateur.

Quelqu'un peut-être me dira qu'au moins le P. Berruyer reconnoît qu'il faut entendre du Verbe ces paroles : *le Verbe étoit en Dieu, & le Verbe étoit Dieu*. D'où il résulte qu'il croit que le Verbe est Dieu. S'il le croioit, il ne feroit pas le ravage qu'il fait non seulement dans l'Evangile de S. Jean, mais dans toute l'Ecriture. Il ne nous laisse point à douter du sens dans lequel il entend que le Verbe est en Dieu, & que le Verbe est Dieu. Au mépris de tous les Pères & de tous les Commentateurs il s'opiniâtre à vouloir traduire ainsi les deux premiers versets de l'Evangile de S. Jean : » *Je-*
 » *sus-Christ étoit au commencement le*
 » *Verbe, & le Verbe étoit en Dieu ;*
 » *& le Verbe étoit Dieu. Voilà ce que*
 » *Jesus-Christ étoit au commencement*

» en Dieu, « On ne trouvera aucun Auteur Catholique qui ait renversé de la sorte les paroles de S. Jean. Tous on dit *au commencement étoit le Verbe, & le Verbe étoit en Dieu, & le Verbe étoit Dieu. Il étoit au commencement en Dieu.* Le P. Berruyer le diroit avec nous, s'il étoit Orthodoxe comme nous. Mais il est Socinien, il faut donc qu'il parle en Socinien. Il dit *J. C. étoit au commencement le Verbe.* Souvenons-nous qu'il ne croit pas que J. C. ait toujours été. Donc il ne croit pas que J. C. ait toujours été le Verbe. Il croit que J. C. n'a commencé d'être que lorsqu'il a commencé à être fait fils de Dieu. Et ainsi quand il dit que J. C. étoit au commencement le Verbe, cela veut dire que lorsque J. C. a commencé à paroître, il a été la voix, le Verbe, la parole de Dieu pour manifester aux hommes ses volontés, quoiqu'avec des caractères supérieurs à tous ceux qui l'avoient précédé dans le ministère.

Après avoir dit que *» J. C. étoit au commencement le Verbe, l'Auteur » ajoute : & le Verbe étoit en Dieu, » & le Verbe étoit Dieu. «*

• Selon l'Auteur J. C. a commencé

d'être le Verbe, quand il a commencé d'être fils de Dieu. En quel sens donc dit-il ici que le Verbe étoit en Dieu, & qu'il étoit Dieu? Quand J. C. a commencé d'être le Verbe, il a commencé d'être en Dieu. Quand il a commencé d'être fils de Dieu, il a commencé d'être Dieu. Ou s'il a été en Dieu avant d'être le Verbe, il y a été dans la prescience & dans la prédestination de Dieu. Car les choses futures sont présentes devant Dieu. C'est en ce sens que J. C. étoit en Dieu, & qu'il étoit Dieu. Et de peur que nous n'en doutions, le P. Berruier ajoute:

» Voila ce que J. C. étoit au commencement en Dieu. «

N'allés pas lui dire qu'il est le seul qui ait changé le *hic erat* du texte Grec, & le *hoc erat* de la Vulgate, en *ecce quod*. Il vous répondra, que quelle que soit l'autorité du texte Grec, il soutient qu'il faut lire *ecce quod*. Il n'est pas assés simple pour se persuader qu'une leçon contre laquelle tout réclame, puisse plaire à l'Eglise. Pourquoi donc l'a-t'il inventée? C'est qu'il en a besoin pour le service des Sociniens, auxquels il importe de défigurer l'Evangile au point qu'il ne soit plus re-

connoiffable. C'est le plan sur lequel l'Auteur a travaillé. J'en ai déjà donné maintes & maintes preuves, & je ne suis pas à la fin. Permettés-moi cependant de terminer ici ma cinquième Lettre. La sixième ne se fera pas longtemps attendre.

J'ai l'honneur d'être &c.

S I X I E M E
L E T T R E.

M O N S I E U R ,

V O U S n'avez pas oublié que le P. Berruyer s'est engagé à prouver par un nombre de textes de l'Écriture , que le terme de *Fils de Dieu* signifie directement , non le Verbe le Fils éternel du Pere , mais J. C. fait dans le tems fils de Dieu un en trois personnes. C'est cè qu'il prétend conclure de divers textes de S. Jean & de S. Paul , où nous sommes appelés les enfans adoptifs de Dieu. Il doit , dit-il , y avoir une analogie entre J. C. qui est fils de Dieu par nature , & nous qui le sommes par grace. L'adoption est une sorte d'imitation de la nature , où le pere qui adopte doit être le même que celui qui engendre. Cela posé , dit l'Auteur , il ne peut y avoir analogie ni proportion entre la génération éternelle qui rend le Verbe Fils du

Pag. 143

Pere par une action permanente, & la génération morale ou l'adoption qui nous fait enfans de Dieu, freres de J. C. notre premier-né, & ses cohéritiers. Car quelle conséquence y a-t-il de l'un à l'autre ? J. C. est Dieu, il est le Verbe de toute éternité, le Fils du Pere premiere personne de la Trinité : donc nous sommes par grace enfans adoptifs de Dieu un en trois personnes; nous sommes les freres, les cohéritiers de J. C. qui, entant que Fils éternel du Pere, ne peut être dit héritier de cette gloire dont il nous fait les cohéritiers. Peut-on se persuader sérieusement que S. Jean & S. Paul aient raisonné si peu conséquemment.

Pag. 144

Mais en posant pour principe que J. C. a été fait dans le tems fils de Dieu un en trois personnes, par l'union réelle de son humanité avec une personne divine en unité de personne, selon ce que dit S. Paul : *touchant son Fils qui lui a été fait selon la chair ; & encore , Dieu a envoyé son Fils-fait d'une femme . . . afin que nous reçussions l'adoption des enfans* : alors on dira avec une juste proportion, que comme J. C. a été fait fils de Dieu un en trois personnes dans le tems par une

Pag. 145

Rom. I. 3

action passagère & libre , de même nous sommes faits les enfans de Dieu par une action passagère & libre ; commune aux trois personnes divines , nous tirons de Dieu notre naissance , nous sommes faits les héritiers de Dieu & les cohéritiers de J. C. Il y aura , à la vérité , une distance infinie entre l'action libre & passagère d'un Dieu qui engendre J. C. dans le tems pour le faire fils naturel , & l'action libre & passagère par laquelle Dieu nous engendre pour nous faire fils adoptifs : mais toujours y aura-t-il cette conformité , que c'est par une action passagère & libre que J. C. est fait fils naturel de Dieu un en trois personnes , & nous fils adoptifs.

R E F U T A T I O N .

C'est toujours le même système. La fausse filiation divine est encore ici mise en honneur pour faire disparaître la véritable. On veut intéresser les Fidèles à révéler cette fausse filiation , comme un objet plus proportionné à leur qualité d'enfans de Dieu. Quel rapport y a-t-il , dit le P. Berruyer , entre la génération éternelle du Verbe,

& notre adoption dans le Baptême ? Par la génération éternelle , le Verbe est le Fils du Pere seul. Par notre adoption , nous sommes faits enfans de Dieu un en trois personnes. Or , selon l'ordre des adoptions , le même qui adopte est le même qui engendre. N'ayant pas le même Pere que le Verbe , comment pouvons-nous être dits les enfans de Dieu , les freres de J. C. ses cohéritiers ? Il faut donc que lorsque l'Ecriture nous donne ces titres , elle n'envisage pas J. C. comme Verbe , comme Fils éternel du Pere ; mais comme fils *fait* à Dieu dans le tems par une opération passagère & commune aux trois personnes divines. Par là nous nous trouvons avoir le même Pere , sçavoir Dieu un en trois personnes : & dès-lors on comprend comment nous sommes les freres de J. C. & ses cohéritiers ; tout se concilie , tout s'accorde parfaitement.

Je comprends que tout s'accorde , que tout se concilie ; mais non pas avec la doctrine des Apôtres. Les Apôtres ne connoissoient de filiation divine en J. C. que celle qui le rend de toute éternité le Fils unique du Pere. Ils ne connoissoient point de fils *fait* à Dieu dans le tems par une opération

commune aux trois personnes. Nous donner pour fils unique de Dieu un fils qui n'a pas toujours été fils, c'est injurier le fils, c'est injurier le Pere, anéantir le mystère de l'Incarnation, c'est faire de J. C. un fils adoptif; c'est, en le rapprochant de nous, l'éloigner de Dieu, & nous avec lui. Il n'est plus égal à Dieu, s'il a été *fait* fils de Dieu. Le P. Berruyer a beau enfler son discours, & nous dire que l'action par laquelle Dieu un en trois personnes a uni l'humanité de J. C. à une personne divine dès le premier instant de sa conception, est une vraie génération qui établit entre J. C. & les trois personnes divines une relation réelle & véritable de pere à fils, j'ai déjà répondu qu'il n'y a de génération en Dieu, que celle par laquelle le Pere communique à son Fils toute sa substance.

C'est par cette génération que le Pere a toujours été Pere, & le Fils toujours Fils. Le Fils par l'Incarnation est devenu fils de l'homme; mais il n'a point été *fait* fils de Dieu. Il l'étoit, & ne pouvoit le devenir de nouveau. C'est ce qui fait l'étonnement des Apôtres & de toute l'Eglise, que Dieu

ait envoyé son Fils , son propre Fils , son Fils unique , pour s'incarner dans le sein d'une Vierge , afin qu'en s'abaissant jusqu'à nous , il nous élevât jusqu'à lui. » Confidérez , dit S. Jean , I. Joan. » quel amour le Pere nous a témoigné , III. 1. » de vouloir que nous soyons appelés » & que nous soyons en effet enfans » de Dieu. «

Si J. C. a été *fait* fils de Dieu , la disproportion entre lui & nous ne peut plus être si grande. Tout ce qui est fait est créé. Ce n'est donc point par la voie de la génération que J. C. aura été fait fils de Dieu , mais par la voie de l'adoption. Son adoption sera , si on le veut , plus excellente que la notre : mais ce sera toujours adoption. Le P. Berruyer n'oseroit dire que le fils fait fils de Dieu dans le tems soit engendré de la substance de Dieu. S'il n'est point engendré de la substance de Dieu , c'est un fils adoptif , & rien de plus.

Cependant ce fils de la création du P. Berruyer , on nous le donne pour l'objet perpétuel des divines Ecritures ; & tous les textes où il est dit que nous sommes les enfans de Dieu , les frères de Jesus-Christ & ses cohéritiers ;

tous, dit-on, doivent s'entendre du rapport que l'adoption nous donne avec ce fils *fait* fils de Dieu dans le tems.

Encore une fois, ce n'est pas ainsi que les Apôtres nous ont instruits. Ils nous ont transportés jusques dans le sein du Père, pour y considérer son Verbe, la sagesse éternelle, la vie, la lumière des hommes, qui par un effet incompréhensible de son amour est descendu du Ciel pour se revêtir de notre nature & se rendre semblable à nous.

Devenu semblable à nous, sans cesser d'être égal à Dieu, il est mort pour nous : & par sa mort il nous a mérité d'être appellés, & d'être en effet les enfans de Dieu. Nous sommes devenus par adoption ce qu'il est par nature. Et lui qui est le Fils unique du Père, sans commencement & avant tous les tems, ne dédaigne pas de nous appeller ses frères; & il veut que son Père, nous l'appellions notre Père.

Joan. XX. *Allés, dit-il à Madelaine, trouver mes frères, & dites leur : Je monte vers mon Pere & VOTRE PERE : vade ad fratres meos, & dic eis : ascendo ad Patrem meum & PATREM VESTRUM. C'est*

parce qu'il est homme, qu'il nous appelle ses frères : mais parce qu'il n'y a en lui qu'une seule personne, qui est la personne divine du Fils, nous avons pour frère, non un fils *fait* fils de Dieu dans le tems, mais le Fils unique du Père, qui a créé tous les tems. C'est ce qui relève notre adoption jusqu'à la rendre incompréhensible. Un Dieu devenu notre Père ! Un Dieu devenu notre frère ! Quelle gloire pour nous ! Seigneur, qu'est-ce que l'homme pour que vous vous souveniez de lui ? L'ingrat que je réfute veut affoiblir ma reconnoissance, en substituant au Fils unique du Père un fils *fait* fils de Dieu dans le tems. Il faut, dit-il, qu'il y ait de l'analogie & du rapport entre nous & le fils qui nous est donné pour frère. Si ce fils n'est pas *fait* fils de Dieu dans le tems, comment ferons-nous ses frères ? Comment Dieu sera-t'il notre Père ? Comment ferons-nous ses enfans ? Entre la génération éternelle du Verbe & notre adoption, où est le rapport ? Par la génération éternelle le Verbe est Fils du Père seul : & nous, par l'adoption nous sommes faits enfans de Dieu un en trois personnes. Nous n'avons donc pas le même

me père ; & néanmoins dans l'adoption il faut que celui qui adopte soit le même que celui qui engendre ; *Pater adoptans , idem sit oportet , qui generans.*

Sophiste , petit génie , taisez-vous. Etes-vous entré dans les conseils de Dieu pour lui suggérer ce qu'il a dû faire ? Vous demandés comment nous pouvons être frères de J. C. , s'il n'a pas été *fait* fils de Dieu dans le tems. Nous sommes ses frères parce qu'il est homme : mais parce qu'il est Dieu & homme tout ensemble , & que la personne qui unit en lui les deux natures , est la personne divine du Fils , nous ne sommes plus les frères d'un fils *fait* fils de Dieu dans le tems ; mais nous sommes les frères du Fils unique né du Père avant tous les tems.

Vous demandez quel rapport il peut y avoir entre la génération éternelle du Verbe , & notre adoption. Entre l'une & l'autre la disproportion est infinie : & néanmoins par un effet incompréhensible de la bonté de Dieu , notre adoption en J. C. nous donne pour pere , le Père première personne de la Trinité ; & pour frère , J. C. le Fils unique du Père. *Dites à mes frères ,*
que

que je monte vers *mon Père* & *votre Père* : *mon Père* par nature, *votre Père* par adoption. Donc nous avons pour Père le Père même de J. C. . Eh quel est le Père de J. C. ? Est-ce Dieu un en trois personnes ? Non : c'est le Père première personne de la Trinité. Comme homme J. C. n'a point de Père. Sa personne est la personne du Verbe : & le Père de la personne du Verbe, n'est-ce pas la première personne de la Trinité ?

Mais nous qui sommes enfans adoptifs, n'avons-nous pas pour Père, Dieu un en trois personnes ? Nous n'avons donc pas le même Père que Jésus-Christ.

Nous avons le même Père, non seulement parce que nous avons pour Père la première personne de la Trinité, mais encore parce qu'à notre égard les trois personnes de la Trinité ne sont qu'un seul Père, comme elles ne sont qu'un seul Dieu. Notre adoption, notre régénération est l'effet d'une opération commune aux trois personnes. Mais J. C. comme Fils de Dieu n'a d'autre génération que la génération éternelle selon laquelle il est Fils du Père seul. Et selon sa génération

L

temporelle, quoiqu'il ait été conçu du S. Esprit, il n'a pour Père ni le S. Esprit ni le Père première personne de la Trinité. Comme Dieu, il a un père & n'a point de mère : comme homme, il a une mère, & n'a point

Ser. 187. de temp. in nat. Dom. dit S. Augustin & tous les Catechismes avec lui,

Et à l'égard de ce beau raisonnement : qu'il faut que celui qui adopte soit le même que celui qui engendre ; d'autres diroient au contraire que celui qui engendre n'adopté pas. Et en effet, c'est par cet endroit que M. de Meaux relève la bonté de Dieu à notre égard.

Medit. t. 1. p. 191. Sur cette parole de l'Oraison dominicale *Notre Pere*, il dit : » Dès ce premier mot de l'Oraison Dominicale » le cœur se fond en amour, Dieu veut » être notre pere par une adoption » particuliere. Il a un Fils unique *qui lui est égal*, en qui il a mis sa complaisance : il adopte les Pécheurs. » *Les hommes n'adoptent des enfans que lorsqu'ils n'en ont point* : Dieu qui » avoit un tel Fils, nous adopte encore. « Où l'on voit que M. de Meaux s'étonne avec les Apôtres, que

celui qui étoit Pere par la génération éternelle, veuille bien le devenir à notre égard par une adoption particulière. Il ne dit point : quelle analogie, quel rapport y a-t-il entre la génération éternelle du Verbe & notre adoption ? Il sçait que Dieu engendre de toute éternité un Fils qui lui est égal, & que nonobstant cela il nous adopte pour ses enfans. Cela suffit ; il fait taire sa foible raison. Il admire & il adore. Remarquez encore que M. de Meaux ne nous donne pas d'autre pere qu'à Jesus-Christ, quoiqu'il sçache que J. C. soit engendré du Pere seul, & que notre adoption soit l'œuvre de toute la Trinité. J'en ai déjà dit la raison. Nous n'avons pas trois Peres dans le Ciel ; nous n'avons qu'un seul pere comme nous n'avons qu'un seul Dieu en trois personnes. Mais quoique ces trois personnes ne soient qu'un seul Pere à notre égard, quand nous prions, nous adressons ordinairement la parole au Pere ; & nous le supplions de nous exaucer par son *Fils qui regne avec lui dans l'unité du S. Esprit.*

Pag. 147. Voici un nouveau texte , où le nom de fils de Dieu , dit le P. Berruyer , doit être entendu de la filiation par laquelle J. C. est *fait* dans le tems fils de Dieu un en trois personnes. Il est dit dans Saint Matthieu [X X I V . 36 .] : *Nul autre que mon Pere ne sçait ce jour ni cette heure , non pas même les Anges du Ciel.* Saint Marc ajoute que le *Fils même ne le sçait pas.* Si par le Pere , dit l'Auteur , vous n'entendez pas Dieu un en trois personnes , dont J. C. a été *fait* fils dans le tems , la proposition de l'Evangeliste ne pourra être vraie de quelque maniere qu'on la prenne. Car il n'y a point de supposition dans laquelle on puisse dire que ce qui est connu au Pere est inconnu au Verbe ou au S. Esprit. Et à l'égard de ce que dit S. Marc , que le Fils même ignore le jour du Jugement , rien , dit l'Auteur , n'est plus propre à confirmer mon sentiment : car l'Evangeliste par le terme *Fils* ne peut entendre directement la personne du *Verbe* ; mais il a dû entendre J. C. entant qu'il a été fait à Dieu fils selon la chair. J. C. comme Dieu & Verbe , & même

Mar. XIII. 32.

comme homme *Compréhenseur* & fils de Dieu, auquel, à cause de la dignité de sa personne, toutes choses ont été données par le Pere, Jesus-Christ, dis-je, n'ignoroit pas le jour & l'heure du Jugement. Mais ce jour & cette heure ne lui étoient pas connus par la science infuse qu'il avoit reçue comme fils de Dieu & comme Messie, pour remplir les fonctions d'*Apôtre* & de *ministre de la Circoncision*. La raison est, que cette science étoit une science bornée, renfermée uniquement dans son objet & sa destination : *scientiam nimirum finitam, & pro fine determinatam.*

R E F U T A T I O N.

Je demande si jamais il y a eu quelqu'un dans l'Eglise, qui pour expliquer comment J. C. a pû dire que le jour du Jugement n'est connu que de son Pere, ait eu recours à deux filiations divines, l'une selon laquelle J. C. aura pû dire : *Nul autre que mon Pere ne sçait ce jour ni cette heure* : l'autre selon laquelle il n'aura pû le dire. Vient-il dans l'esprit qu'en disant : *nul autre que mon Pere*, Jesus-Christ ait donné l'exclusion aux deux autres per-

Matt. XI.
27.

sonnes divines ? Jesus-Christ a dit : *Nul autre que mon Pere ne sçait ce jour*, comme il a dit : *nul ne connoît le Fils que le Pere* : & *nul ne connoît le Pere que le Fils*. Par ces paroles J. C. donne-t'il l'exclusion au S. Esprit ? Qui ne voit qu'en disant , *nul autre que mon Pere ne sçait ce jour ni cette heure*, J. C. ne désigne ici que les créatures, dont aucune ne connoît en effet le jour & l'heure que Dieu a marqué pour ce grand événement.

Mais J. C. a dit que *le Fils même ne connoît pas ce jour*. En quel sens auroit'il pû le dire, si l'on n'admet en lui qu'une filiation divine, sçavoir celle qui le rend Fils éternel du Pere éternel ?

Et moi, je demande encore une fois, s'il y a eu quelqu'un dans l'Eglise de Dieu, qui, pour expliquer comment J. C. aura pû dire que le jour du Jugement lui étoit inconnu, ait eu recours à deux filiations divines ; l'une selon laquelle J. C. aura connu ; l'autre selon laquelle il aura ignoré le jour du Jugement. J. C. comme Fils éternel du Pere éternel n'aura rien ignoré : mais comme fils de Dieu un en trois personnes, il n'aura sçu que ce qu'il

falloit qu'il scût pour remplir son Apostolat & sa Mission auprès des Juifs. Voilà de ces erreurs caractérisées qui étonnent par leur nouveauté, & qui annoncent un homme qui a fait naufrage dans la Foi, dans le même tems qu'il se donne pour le Restaurateur de la Foi. Il nous dit que l'Evangeliste (il falloit dire que J. C.) par le terme *Fils* n'a pu entendre directement la *personne* du Verbe ; mais qu'il a dû entendre *Jesus-Christ* entant qu'il a été fait à Dieu *fils* selon la chair. Voilà encore la *personne* du Verbe distinguée de J. C. Si par le terme *Fils* l'Evangeliste n'a pû entendre la *personne* du Verbe, le *Fils* dont parle l'Evangeliste n'est donc pas le Verbe. Donc le *fils* fait à Dieu dans le tems, & le Verbe, sont deux personnes. C'est l'hérésie de Nestorius.

L'Auteur ajoute que J. C. comme Dieu & Verbe, & même comme homme Compréhenseur & fils de Dieu, n'igneroit pas le jour du Jugement ; mais qu'il l'ignoroit comme *fils de Dieu* & comme Messie. Discours plein d'erreur & de contrariété. C'est une erreur intolérable de dire que *Jesus-Christ*, comme *Fils de Dieu*, ait

ignoré le jour du Jugement. C'est une contradiction grossiere de dire de J. C. qu'il ait ignoré le jour du Jugement comme *Fils de Dieu*, & qu'il ne l'ait pas ignoré comme *Fils de Dieu*. Dans le premier membre où l'Auteur considère J. C. comme homme *compréhenseur* & Fils de Dieu, auquel, à cause de la dignité de sa personne, toutes choses ont été données par le le Pere, il accorde à J. C. de connoître le jour du Jugement. Mais dans le second membre, où il considère J. C. comme Fils de Dieu & comme Messie, il ne lui donne de science que celle qu'il lui falloit pour remplir les fonctions d'Apôtre & de ministre de la Circuncision. Qu'entend-il par *Fils de Dieu* dans le premier membre? Qu'entend-il par *Fils de Dieu* dans le second? Il paroît que dans les deux membres l'expression *Fils de Dieu* se rapporte à la filiation qui a rendu J. C. selon l'Auteur, fils de Dieu un en trois personnes. Mais comment, selon cette filiation, Jesus-Christ aura-t-il connu & ignoré en même tems le jour du Jugement? Ce n'est pas à moi à démêler ce cahos. Mais ce qui est très-aisé à comprendre, c'est que l'Auteur,

en bornant la science de J. C. comme Fils de Dieu & comme Messie, admet de l'ignorance dans J. C. ce que la saine Théologie reprouve hautement. Calvin est tombé dans cette erreur; & nos Théologiens, même les Jésuites, l'ont combattue avec force. » Je ne croirai jamais, dit S. Augustin, » qu'il y ait eu de l'ignorance dans cet » enfant dans lequel le Verbe a été » fait chair : *Ignorantiam nullo modo crediderim fuisse in infante illo in quo Verbum caro factum est.* Et l'Auteur des questions aux Orthodoxes, que l'on a crû si longtems être S. Justin, dit qu'il est impie d'attribuer de l'ignorance à J. C. *Christo ignorantiam tribuere impium est.* L'Eglise a réprouvé l'erreur des Agnoètes, qui admettoient de l'ignorance en Jesus-Christ. Eh comment admettre de l'ignorance dans celui dont il est dit que tous les trésors de la sagesse & de la science sont cachés en lui? Il doit juger tous les hommes, & il ignorerait le jour auquel il doit les juger? Mais n'a-t-il pas donné lui-même les signes de son avènement? S'il a marqué ce qui doit le précéder, ce qui doit l'accompagner, & ce qui doit le suivre, com-

Lib 2. de pecc. mer. & remis. c. 29.

Quæst. 58.

L. W

ment auroit-il ignoré le jour où il devoit venir ?

Mais il a dit que le Fils même igno-
roit ce jour. Il l'a dit comme il a dit
Joann. aux Apôtres : *Je vous ai fait connoître*
XV. 15. *tout ce que j'ai appris de mon Pere.* Est-ce
que J. C. ne sçavoit ; est-ce qu'il n'a-
voit appris de son Pere que ce qu'il
avoit enseigné aux Apôtres ? Cepen-
dant il leur dit qu'il leur a fait connoître
TOUT ce qu'il a appris de son Pere.
En pressant rigoureusement ces pa-
roles , on fera dire à J. C. ce qu'il n'a
jamais pensé ; on donnera des bornes à
sa science , & on le mettra presque de
niveau avec les Apôtres. Mais n'est-il
pas visible que quand J. C. dit : *Je vous*
ai enseigné tout ce que j'ai appris de mon
Pere , il a voulu marquer aux Apôtres
qu'il avoit rempli à leur égard tout ce
qui étoit de son ministère ? Toutes les
instructions que mon Pere a voulu que
je vous donnasse , je vous les ai don-
nées ; & je vous les ai données dans
l'ordre qu'il a voulu que je vous les
donnasse. Vous n'êtes pas encore ca-
pables de les porter toutes. Je vous
enverrai l'Esprit Consolateur qui vous
enseignera toute vérité. Maintenant
que je suis prêt de vous quitter , je

vous ai fait connoître tout ce qu'il étoit nécessaire que vous connussiez avant cette séparation.

Voilà bien certainement la pensée de J. C. & néanmoins qui voudroit épiloguer sur les paroles, *Je vous ai fait connoître TOUT ce que j'ai appris de mon Pere*, en concludroit que J. C. a ignoré bien des choses. Mais quand les paroles de l'Ecriture prises rigoureusement conduisent à une sens mauvais, c'est une preuve que le sens rigoureux n'est pas le sens véritable. Quand donc J. C. pour réprimer la curiosité des Apôtres, dit que le Fils même ne connoît pas le jour du Jugement, c'est comme s'il leur disoit que ce qu'ils desiroient de sçavoir n'est pas du nombre des choses qu'il ait appris de son Pere pour les leur notifier. Je vous ai fait connoître tout ce que j'ai appris de mon Pere, ne m'en demandez pas davantage; ce n'est pas à vous à sçavoir le tems & les momens que le Pere a réservé à son pouvoir.

Act. L. 70

Tel est le sens des paroles que le P. Berruyer trouve inexplicables si on n'admet en J. C. une filiation qui le rende fils de Dieu un en trois personnes, outre la filiation par laquelle il

L. vj

est fils éternel du Pere éternel (a).
 J'explique l'Écriture par l'Écriture ;
 mais le P. Berruyer pour expliquer
 l'Écriture, renverse toute l'Écriture.

I I L.

- Pag. 148. Autres textes, où l'Auteur prétend
 que le terme *Pere* ne s'entend point du
 Pere premiere personne, mais de Dieu
 un en trois personnes. » Mon Pere
 » m'a mis toutes choses entre les mains.
 » Nul ne connoît le Fils que le Pere,
 » comme nul ne connoît le Pere que le
 » Fils, & celui à qui le Fils l'aura vou-
 » lu révéler. Pour ce qui est d'être assis
 » à ma droite ou à ma gauche, il ne
 » dépend pas de moi de vous le donner ;
 » mais il fera donné à ceux à qui mon
 » Pere l'a préparé Si vous m'ai-
 » miez, vous vous réjouiriez de ce
 » que je vais à mon Pere, parce que
 » mon Pere est plus grand que moi . . .
 » C'est mon Pere qui me glorifie. Vous
 » dites qu'il est votre Dieu Mon
 » Pere, je vous rends grâces de ce que
 » vous m'avez exaucé. Tout le cha-
 » pitre 18 de S. Jean. « C'est une faute

(a) Voyez Jansénius, in Evangel. sur cet
 endroit. Et Estius in Loc. diff. script. Marc.
 XIII. 32.

d'impression. Il a voulu dire tout le chapitre 27 qui contient la prière de J. C. à la fin de la Cène: La Passion commence au chapitre 18.

J'obmets, dit l'Auteur, six cens passages de cette sorte, qui tous, si on veut en convenir de bonne foi, ne sçauroient s'entendre directement du Pere considéré comme premiere personne de la Trinité. Au moins faudroit-il faire violence aux paroles pour les amener à quelque bon sens. Mais dans notre sentiment, qui fait J. C. fils de Dieu un en trois personnes, tout s'explique de soi-même, dit le P. Berruyer.

R E F U T A T I O N.

Je ne crois pas, Monsieur, que l'on puisse douter que ce Jésuite ne soit un vrai & parfait Socinien. J'en ai donné tant de preuves, qu'il faudroit s'aveugler pour ne pas en convenir. Mais s'il restoit encore quelques doutes, voilà de quoi les dissiper. Tous les Pères de l'Eglise ont entendu de J. C. comme Verbe, comme Fils unique du Pere, ce texte: *Nul ne connoît le Fils que le* Matt XL.
Pere, comme nul ne connoît le Pere que ^{27.}
le Fils. S. Athanase, S. Hilaire, S. Ba-

file, S. Ambroise, S. Chrysostome, S. Jérôme, S. Augustin, S. Gregoire Pape, S. Jean Damascene, tous les Pères en un mot, ont regardé ce texte comme victorieux contre les ennemis de la divinité de J. C. & voici un Jésuite qui nous dit que ce texte & six cens autres semblables ne peuvent s'entendre directement du Verbe, & qu'il faut les entendre d'un fils de Dieu *fait* dans le tems. Encore une fois, si ce n'est pas là trahir l'Eglise, & livrer toute l'Écriture aux Sociniens, je ne sçais plus quel nom donner aux choses. Quand J. C. dit : *Nul ne connoît le Fils que le Pere, comme nul ne connoît le Pere que le Fils*, il s'attribue visiblement l'égalité avec le Pere. Il n'est point ici question d'une connoissance limitée, mais d'une connoissance sans bornes. Pour connoître le Pere, il faut une intelligence infinie. Pour connoître le Fils, il faut une intelligence infinie. Le Pere & le Fils sont incompréhensibles à tout esprit créé. Mais le Fils comprend tout ce qu'est le Pere, & le Pere comprend tout ce qu'est le fils. Et ainsi nul ne connoît le Fils que le Pere, comme nul ne connoît le Pere que le Fils. C'est ce que Saint

Athanasie & les autres Peres ont vu dans ce texte. D'où ils ont conclu que le Fils est égal au Pere. Mais voici un Jésuite qui soutient qu'ici ce n'est point le Verbe seconde personne de la Trinité qui appelle la premiere personne son Pere. C'est, à ce qu'il prétend, un fils de Dieu *fait* dans le tems, qui appelle son Pere celui que les Juifs appelloient leur Dieu. Les Ariens avoient donc raison de ne pas voir l'égalité du Fils dans le texte *nul ne connoit le Fils que le Pere*. Et les Peres de l'Eglise avoient tort de l'y voir.

Mais ce n'est pas seulement de ce texte que notre Jésuite prononce contre toute la Tradition, qu'il faut l'entendre d'un fils de Dieu *fait* dans le tems. Il en trouvera, dit-il, une multitude d'autres. Fermons donc tous les Livres saints. Nous n'y comprenons rien. Fermons tous les Ouvrages des Pères: ils nous ont trompés. Ou si nous lisons les Livres saints, ne les lisons qu'avec les Commentaires des Sociniens. Une foule de passages où il faut prendre le terme *Pere*, non pour la premiere personne de la Trinité, mais pour Dieu tel qu'il étoit connu des Juifs; & le terme *Fils*, non pour

la seconde personne , mais pour un fils de Dieu *fait* dans le tems. Hélas ! Nous croyions les Pères fort éclairés dans l'intelligence des divines Ecritures ; nous exaltions leurs travaux ; nous célébrions leurs victoires , dans la persuasion qu'ils avoient terrassé les Ariens & tous les anti-Trinitaires : que nous sommes loin du but ! De six cens textes où ils ont cru voir la filiation éternelle du Verbe , il n'y en a pas un qui ne doive s'entendre d'une filiation *divine faite* dans le tems. C'est précisément ce que les Ariens soutenoient. Les Ariens sont donc victorieux , & les Pères de l'Eglise couverts de confusion. Sociniens , je vous invite de nouveau à en témoigner vos actions de grace à l'Auteur de l'histoire du Peuple de Dieu. En lui donnant les justes louanges qu'il mérite , n'oubliez pas ses chers Confrères , qui n'oublent rien pour mettre en vogue un livre dont vous connoissez tout le prix.

Un autre texte que l'Auteur choisit pour prouver qu'il y a en J. C. une filiation *divine faite* dans le tems , est celui où J. C. dit : *c'est mon Père qui me glorifie : vous dites qu'il est votre Dieu.*

Ici, dit l'Auteur, le terme *Père* ne signifie pas la première personne de la Trinité, mais Dieu sans distinction de personnes. Pour bien comprendre la malice du Jésuite, remarquons que le texte qu'il choisit est tiré du discours célèbre où J. C. dit qu'il est avant qu'Abraham fût. Dans ce même discours J. C. dit : *Je suis le principe, moi qui vous parle*. En quel sens J. C. est-il avant qu'Abraham fût ? En quel sens est-il le principe de toutes choses, si ce n'est comme Dieu ? Si donc dans ce même discours Jésus-Christ dit : *c'est mon Père qui me glorifie*. Vous dites qu'il est votre Dieu, il est visible que par le *Père* on ne peut entendre que la première personne de la Trinité. Car J. C. comme homme n'a point de Père ; & comme Dieu, il n'en a pas d'autre que la première personne de la Trinité. Cependant l'Auteur veut que l'on entende, non du Verbe, mais de J. C. fait fils de Dieu dans le tems le passage que je viens de rapporter. A quel dessein le fait il, si ce n'est pour énerver par contrecoup toute la force d'un des textes que les Sociniens redoutent le plus ? Si le texte, *c'est mon Père qui me glorifie* &c. doit s'entendre,

non du Père premiere personne de la Trinité, mais de Dieu sans distinction de personnes, & de J. C. *fait* fils de Dieu dans le tems, il faudra entendre dans le même sens ce que dit Jesus-Christ, qu'il est *avant qu'Abraham fût au monde*. Et comme J. C. *fait* fils de Dieu dans le tems, n'aura pas été avant qu'Abraham fût, il faudra donner aux paroles, *je suis avant qu'Abraham fût*, une interprétation Socinienne. C'est pour la seconde fois que l'Auteur revient sur ce discours de Jesus-Christ : c'est qu'il n'y en a guères qui cause plus d'embarras aux Sociniens.

Enfin l'Auteur veut que l'on entende de la fausse filiation divine tout le chapitre 17 de S. Jean, où J. C. adressant la parole à son Père, le prie premièrement pour sa propre glorification, secondement pour le salut de ses Apôtres, troisièmement pour le salut de tous les élus.

Ch. XVII.
5. C'est dans cette prière que Jesus-Christ dit : » & vous, mon Père, glorifiés moi donc aussi maintenant en vous-même de cette gloire que j'ai eue en vous avant que le monde fût... » Tout ce qui est à moi est à vous ; » & tout ce qui est à vous est à moi...

» Père saint , conservés en votre nom
 » ceux que vous m'avez donnés , afin
 » qu'ils soient un comme nous... Je
 » ne prie pas pour eux seulement ,
 » mais encore pour ceux qui doivent
 » croire en moi par leur parole , afin
 » qu'ils soient un tous ensemble. *Com-*
 » *me vous , mon Père , vous êtes en moi ,*
 » *& moi en vous* , qu'ils soient de mê-
 » me un en nous , afin que le monde
 » croie que vous m'avez envoié. Et
 » je leur ai donné la gloire que vous
 » m'avez donnée , afin qu'ils soient
 » un *comme nous sommes un*. Je suis en
 » eux , *& vous en moi* , afin qu'ils soient
 » consommés en l'unité. «

V. 17^aV. 20-23^b

Tous ces textes supposent que J. C. y parle comme Verbe. C'est comme Verbe qu'il rappelle la gloire qu'il a eue dans son Père avant que le monde fût. C'est comme Verbe qu'il dit au Père : *tout ce qui est à vous est à moi*. C'est comme Verbe qu'il lui dit : *vous êtes en moi , & moi en vous , &c.* Cependant l'Auteur prétend que dans tout ce chapitre où J. C. adresse continuellement la parole à son Père , il faut entendre par le Père , non la première personne de la Trinité , mais Dieu sans distinction de personnes , parce que

J. C. n'y parle pas comme Fils éternel du Pere éternel, mais comme fils, *fait* fils de Dieu dans le tems. Un fils de Dieu *fait* dans le tems, est le fils de Dieu des Ariens, & n'est pas celui que nous adorons. Tout le Chapitre 17 de S. Jean est donc pour les Ariens. Nous ne pourrions donc plus leur prouver l'éternité du Verbe par le texte où J. C. demande d'être glorifié de cette gloire qu'il a eue dans le Pere *avant que le monde fût*. Nous ne pourrions plus leur prouver l'égalité du Pere & du Fils, par ce texte où J. C. dit à son Pere : *Tout ce qui est à moi est à vous, & tout ce qui est à vous est à moi*. Nous ne pourrions plus leur prouver l'unité de nature du Pere & du Fils par ce texte : „ *Qu'ils soient*
 „ *un comme nous...* Qu'ils soient un
 „ tous ensemble, *comme vous, mon*
 „ *Pere, vous êtes en moi, & moi en vous,*
 „ *qu'ils soient de même un en nous.* „
 Et qu'ont donc fait les SS. Docteurs, quand il ont employé tous ces textes contre les Ariens ? Saint Augustin, disputant contre Maximin, Evêque Arien, insiste sur ces paroles : *Qu'ils soient un comme nous sommes un : Ut sint unum, sicut & nos unum sumus*, & soutient qu'elles marquent l'unité de substance.

Tom. 8.
 P. 687.

du Pere & du Fils. Il rapproche ce
 texte de celui où J. C. dit dans une
 autre occasion : *Mon Pere & moi sommes
 une même chose.* Il demande à Maximin
 si l'homme le plus saint pourroit dire,
 Dieu & moi sommes un ; ou bien,
 Dieu & moi sommes une même chose.
 Et sur ces paroles du chapitre XVI de
 S. Jean : *Tout ce qu'a mon Pere est à
 moi*, qui équivalent à celles-ci : *Tout
 ce qui est à vous est à moi*, Saint Au-
 gustin presse son Adversaire pour le
 forcer de reconnoître que celui qui
 parle ainsi se dit égal au Pere : *Nihil
 enim Patre minus habet ille qui dicit ,
 omnia quæ habet Pater mea sunt. Æqualis
 est igitur.* S. Augustin insiste encore
 sur ces paroles de la même prière :
*Mon Pere , je veux que là où je suis ils y
 soient avec moi.* Remarquez , dit le S.
 Docteur , que J. C. ne dit pas , je
 vous demande , ou je vous prie ; mais
 il dit , *je veux* : pour marquer que ce
 que le Fils veut , le Pere le fait ; com-
 me le Fils fait ce que le Pere veut.
 Car tout ce que fait le Pere , le Fils le
 fait comme lui. *Nam Filius dicit : Pater,
 volo ut ubi ego sum , & isti sint mecum.*
Non dixit , peto vel rogo ; sed VOLO :
Ut isto volente faceret ille ; sicut illo vo-

Ibid. p.

724.

Lib. 2.

p. 707.

Ibid. p.

721.

lente faciebat iste : & non alia ille , alia iste ; sed quæ ille , hæc etiam iste. Quæcumque enim Pater facit , hæc & Filius similiter facit.

Or tous ces textes n'ont plus de force contre les Ariens , si , comme le prétend notre Jesuite , on ne doit les entendre directement ni du Père ni du Fils , première & seconde personne de la Trinité , mais de Dieu sans distinction de personnes , & d'un fils fait fils de Dieu dans le tems. Mais où le Novateur que je réfute a-t'il trouvé , que dans tout le Chapitre 17 de S. Jean , c'est un fils de Dieu fait dans le tems qui y appelle son Père , non la première personne de la Trinité , mais Dieu sans distinction de personnes ? Bien certainement il ne peut l'avoir lû que dans les livres des Ariens anciens & nouveaux. Opposons lui un Théologien également habile & respectable.

Medit t. Sur ces paroles : » *Glorifiés-moi , mon*
 4. p. 180. » *Père , de la gloire que j'ai eue en vous*
 » *avant que le monde fût* , M. Bossuet dit : » La gloire que J. C. donne à son
 » Père , c'est de déclarer son immense
 » & naturelle grandeur. La gloire qu'il
 » lui demande , c'est que son Père dé-
 » clare aussi la grandeur dont il jouit.

» soit éternellement dans son sein,
 » comme son Verbe, qui étant en lui ne
 » pouvoit rien être de moins que lui,
 » & qui étoit par conséquent un seul
 » & même Dieu avec lui. Il le prie
 » donc de déclarer cette grandeur, en
 » la répandant sur l'humanité qu'il s'é-
 » toit unie, comme faisant avec lui
 » une seule & même personne; & sur
 » les hommes qu'il s'étoit unis com-
 » me ses membres vivans. Et c'est
 » tout le fond de sa prière, comme la
 » suite le fait paroître. «

» Voilà donc, continue Monsieur
 » de Meaux, l'unité parfaite & la
 » parfaite égalité du Père & du Fils.
 » Le Fils glorifie le Père, comme
 » le Père glorifie le Fils. Ils se don-
 » nent mutuellement une gloire in-
 » finie dans l'éternité par un amour
 » mutuel; & ils se donnent dans le
 » tems la gloire qui leur est dûe: par-
 » ce que le Père manifeste le nom du
 » Fils, & le Fils le nom du Père, dont
 » il est lui-même *la gloire, l'éclat, l'i-*
 » *mage invisible, l'empreinte de sa subs-*
 » *tance, & le rejaillissement de sa lu-*
 » *mière éternelle.* «

Et sur ces paroles, *Qu'ils soient un*
comme nous, M. Bossuet ajoute: » Ce

» *comme* ne fait pas descendre l'unité
» du Père & du Fils jusqu'à l'imperfection de la créature, ainsi que les
» Ariens se l'imaginoient; mais au
» contraire il relève l'imperfection de
» la créature jusqu'à prendre autant
» qu'elle peut pour son modèle l'unité parfaite du Père & du Fils.
» *Qu'ils soyent un comme nous*: C'est
» donc à dire, que nous soions le modèle de leur union. Non qu'ils puissent jamais atteindre à la perfection de ce modèle: mais néanmoins qu'ils y tendent. De même que lorsqu'on nous dit: *Soyés Saints comme je suis Saint, moi le Seigneur votre Dieu*: Et encore, *soyés parfaits comme votre Père céleste est parfait & miséricordieux*; nous entendons bien qu'il ne nous appartient pas d'être saints, d'être bons, d'être parfaits dans la transcendance qui convient à la nature divine; mais seulement qu'il nous appartient d'y tendre.... *Qu'ils soyent donc un comme nous*; s'unissant ensemble, qu'ils montrent, & qu'ils voyent en eux-mêmes dans la persévérance de leur union mutuelle une image de cette éternelle & incompréhensible unité par laquelle
le

» le Père & le Fils étant un dans une
 » même & simple nature individuelle,
 » ils n'ont aussi qu'une seule & simple
 » intelligence avec un seul & simple
 » amour, & par tout cela font un
 » seul Dieu. «

Enfin sur ces paroles : *Comme vous, Ibid. pa*
mon Père, êtes en moi, & moi en vous, le 271.
 grand Théologien que je transcris,
 dit encore : » Ces façons de parler ré-
 » ciproques, dont la propriété & la
 » force est de marquer une parfaite
 » égalité, sont familières à Notre Sei-
 » gneur. Ici il ne se contente pas de
 » dire : *Vous êtes en moi*, s'il ne dit en
 » même tems : *Je suis en vous*. Un peu
 » au dessus : *Tout ce qui est à moi est à*
 » *vous*. Et incontinent après : *Tout ce*
 » *qui est à vous est à moi*. En un autre
 » endroit : *Personne ne connoit le Père*
 » *si ce n'est le Fils*; & réciproquement :
 » *Personne ne connoit le Fils, si ce n'est*
 » *le Père*. Toutes manières naturelles
 » au Fils de Dieu, pour marquer son
 » unité parfaite avec son Père, &
 » traiter en toute manière d'égal avec
 » lui. Ensorte que s'il semble recevoir
 » de son Père quelque avantage en di-
 » sant : *Vous êtes en moi*, il le lui rend
 » en disant, *Et moi en vous*. Ce sont

M

» des paroles de société, d'égalité,
 » d'union parfaite : C'est une union
 » qui n'a lieu qu'entre le Père & le
 » Fils, entre le Fils & le Père. Qui
 » osera dire, *Vous êtes en moi & je suis*
 » *en vous*, que celui qui ne reconnoit
 » de différence entre son Père & lui,
 » que dans le rapport mutuel de Père
 » & de Fils ? De même qui osera dire,
 » *Tout ce qui est à vous est à moi*, & ré-
 » ciproquement, *tout ce qui est à moi*
 » *est à vous*, sinon celui qui est un
 » avec son Père. C'est déjà quelque
 » chose de divin de pouvoir dire,
 » *Tout ce qui est à vous est à moi* : mais
 » d'ajouter, *Tout ce qui est à moi est à*
 » *vous*, c'est montrer que l'avantage
 » est égal ; au Fils, d'avoir tout ce
 » qu'a le Père ; & au Père d'avoir tout
 » ce qu'a le Fils, &c.

Il faudroit transcrire en entier toutes les réflexions de M. Bossuet sur le discours de J. C. après la Cène, pour y voir l'usage qu'il fait de tous les textes que le P. Berruyer nous enlève pour en faire honneur aux Sociniens. A l'exemple des Pères de l'Eglise M. de Meaux trouve dans tout ce discours des preuves continuelles de la Divinité du Verbe, de son égalité, &

de sa parfaite unité avec le Père. Il n'y apperçoit pas l'ombre d'un fils de Dieu fait dans le tems. Quand il parle du Père par rapport à J. C., c'est toujours du Père premiere personne de la Trinité. Il ne connoit de Fils par nature, que celui qui est engendré de la propre substance du Père. » Parmi nous, dit-il, avoir un fils, c'est le mettre hors de soi-même : En Dieu, avoir un Fils, c'est le produire & le conserver éternellement dans son sein, comme quelque chose d'égal & aussi parfait que soi-même. C'est pourquoi il est unique, & il ne peut y en avoir deux : *Le Fils unique qui est dans le sein du Père.* Il est unique, parcequ'il est parfait. Il est unique, parcequ'il tire tout, & épuise si parfaitement la fécondité, qu'un autre n'ajouteroit rien à la gloire du Père. C'est pourquoi il demeure dans le sein du Père, parcequ'il est digne par sa perfection d'y être toujours : & tout immense qu'est ce sein du Père, il n'y a point de place pour un autre Fils, parcequ'on ne peut en avoir qu'un quand on l'a parfait.

Ibid. p.
278.

Théologie diamétralement opposée à celle du P. Berruyer qui admet en J.

M ij

C. deux filiations *divines*, dont l'une le rend Fils éternel du Père éternel, & l'autre le fait dans le tems fils de Dieu sans distinction de personnes : avec cet avantage pour la fausse filiation, qu'elle est l'objet perpetuel des Ecritures, qui ne considerent J. C. que comme fils de Dieu fait dans le tems, & jamais ou presque jamais, comme Verbe né de toute éternité dans le sein du Père. Je dis *presque jamais*, parceque l'Auteur, selon que je l'ai déjà observé, met quelquefois cette restriction, pour amolir la dureté de sa règle, & ne pas trop révolter son Lecteur. Mais s'il semble reconnoître qu'il y a quelques textes qu'il faut entendre de la filiation éternelle du Verbe, nous avons déjà vû, & nous le verrons encore, qu'il sçait y déroger, pour ne montrer en J. C. qu'un fils de Dieu fait dans le tems.

Je reprens l'analyse.

IV.

Pag. 149. L'Auteur examine ici le texte célèbre de la premiere Epitre de S. Jean, qui porte qu'*il y en a trois qui rendent témoignage dans le Ciel : le Père, le Ver-*

be & le Saint Esprit; & ces trois sont une même chose: Celui de S. Matthieu, où J. C. prescrit à ses Apôtres de baptiser *les Nations au nom du Père, & du Fils, & du S. Esprit*. Il y joint le texte de l'Évangile de S. Jean qu'il a déjà discuté: *Le Verbe étoit en Dieu, & le Verbe étoit Dieu... le Verbe a été fait chair*. Et après être convenu que ces textes expriment suffisamment le mystère ineffable de la Trinité & celui de l'Incarnation, il demande pourquoi le Baptême est valide, quand on baptise au nom du Père, & du Fils, & du S. Esprit, tandis qu'il seroit invalide si on baptisoit au nom du Père, du Verbe, & du S. Esprit. Il répond que ce n'est pas assés de croire le mystère de la Trinité; qu'il faut encore croire de cœur & confesser de bouche que l'humanité de J. C. a été unie par une action de Dieu libre & passagère à une personne divine, & que par là J. C. a été engendré véritablement & fait fils de Dieu par nature, non de Dieu le Père, mais de Dieu un en trois personnes. Il demande la foi explicite de ce nouveau dogme; & il ajoute qu'il ne sçait ce que l'on voit dans le Nouveau Testament, quand on ne l'y voit pas.

Pag. 150.

Or, dit-il, cette foi qui représente J. C. tout entier est exprimée par ce terme *fils* : & elle ne l'est pas par le terme de *Verbe*. Le terme de *Verbe* peut bien exprimer le *Fils* avant l'Incarnation ; mais celui de *Fils* dit tout. Il dit que le Verbe est le Fils du Pere , qu'il s'est incarné dans le sein d'une Vierge ; & de plus , il marque *directement* l'humanité de J. C. qui subsiste , & qui est personnifiée par le Verbe. Or comme ces dogmes appartiennent essentiellement à la Foi catholique , & qu'ils doivent être crûs d'une foi explicite , il faut en faire une mention expresse dans la forme des Sacremens , sur-tout du Baptême , qui est comme la porte des autres , & que l'on confère au nom du Pere , & du Fils , & du Saint Esprit ; & non pas au nom du Pere , du Verbe & du Saint Esprit. Car , quel est l'Evêque ou le Théologien qui se croiroit Chrétien s'il avoit été baptisé au nom du Pere , du Verbe & du S. Esprit.

L'Auteur ajoute que dans l'usage de l'Eglise , quand on dit : *Gloire au Pere , au Fils & au S. Esprit : Que le Dieu Tout-puissant , Pere , Fils & Saint Esprit vous bénisse* ; & généralement dans toutes les Doxologies , le terme de *Fils* mar-

que toujours *l'humanité* de J. C. unie hypostatiquement à la personne du Verbe. Et il conclut que toutes les fois que le nom de Pere se trouve joint avec celui de J. C. , il s'entend , non du Pere , premiere personne de la Trinité , mais de Dieu *un* en trois personnes , *lequel est le Pere de J. C. & le nôtre*. Ainsi , quiconque entendroit de Dieu Pere , en tant qu'il est une personne distincte & Pere du Verbe : & quiconque entendroit du Verbe , en tant qu'il est engendré éternellement du Pere , les textes qui suivent : *Que Dieu notre Pere , & le Seigneur J. C. vous donnent la grace & la paix. . . Beni soit Dieu & le Pere de notre Seigneur J. C. qui nous a prédestinés par un effet de sa bonne volonté, pour nous rendre ses enfans adoptifs par Jesus - Christ , afin que la louange & la gloire en soit donnée à sa grace , par laquelle il nous a rendu agréables à ses yeux en son Fils bien-aimé. . . Afin que le Dieu de notre Seigneur J. C. le Pere de gloire, &c. il est étonnant combien il s'éloigneroit de là doctrine & du dessein de l'Apôtre.*

R É F U T A T I O N .

Voilà , M. ce que je vous disois il n'y

Miv

a qu'un moment. Le Pere Berruyer reconnoît le mystere de la Trinité suffisamment prouvé par les textes que vous venez de lire : mais après cet aveu nécessaire pour couvrir sa marche , il revient sur ses pas , & demande pourquoi le Baptême donné au nom du Pere, & du Fils, & du Saint Esprit est valide , tandis qu'il seroit invalide si on le donnoit au nom du Pere, du Verbe, & du Saint Esprit.

A quel dessein fait-il cette observation , si ce n'est pour mettre le Verbe à l'écart , lui substituer un fils de Dieu fait dans le tems , & par là anéantir le mystere de la Trinité , après avoir paru en reconnoître l'existence & la réalité ?

D'abord il décide comme une chose qu'il n'est pas permis de révoquer en doute , que le Baptême donné au nom du Pere , du Verbe, & du Saint Esprit seroit invalide. Quelle preuve en apporte-t-il ? Y a-t-il quelque Concile qui l'ait décidé ? Les Théologiens posent pour principe , que tout changement dans la forme des Sacremens , qui conserveroit aux paroles leur sens ordinaire , ne rendroit pas invalide le Sacrement. Qui dit le Verbe de Dieu ,

ne dit-il pas le Fils unique du Pere ? Et lors que Saint Jean a dit ; *Il y en a trois qui rendent témoignage dans le Ciel , le Pere , le Verbe & le Saint Esprit : & ces trois sont une même chose* , n'a-t-il pas exprimé aussi parfaitement les trois personnes de la Trinité , que lorsque Jesus-Christ a dit : *Baptisez-les au nom du Pere , du Fils & du S. Esprit ?* Je n'examine pas ici s'il seroit permis à un Particulier de substituer le nom de *Verbe* à celui de *Fils* dans la forme du Baptême : je sçais qu'il faut s'en tenir rigoureusement aux expressions dont J. C. s'est servi : mais autre chose est , ce qui ne se peut faire légitimement , autre chose ce qui rendroit le Sacrement invalide. Le Pape Zacharie blâma Saint Boniface , Evêque de Mayence , de ce qu'il avoit rebaptisé des personnes que l'on avoit baptisées avec cette forme : *Ego te baptiso , in nomine Patria , & Filia , & Spiritua Sancta.* Comme ce n'étoit que par ignorance du Latin , que l'on s'étoit servi de cette forme , le Pape jugea que le changement dans les expressions n'étoit pas assez considérable pour vicier la forme du Baptême. C'étoit cependant un Prêtre qui avoit baptisé ainsi : mais ce

Prêtre étoit fort éloigné de vouloir introduire aucune erreur : & en écorchant le Latin , il faisoit toujours naître l'idée , que le Baptême qu'il administroit , il l'administroit au nom du Pere , & du Fils & du Saint Esprit. Les paroles étoient changées , mais pas assez pour en changer le sens. On jugea donc à Rome , que le Baptême étoit valide , & que Saint Boniface s'étoit trop pressé de faire rebaptiser ceux qui avoient été baptisés par le Prêtre ignorant.

Le Docteur Tournely n'ose prononcer que le Baptême donné au nom de celui qui engendre , de celui qui est engendré , & de celui qui procède de l'un & de l'autre , soit invalide : *Ego te baptiso in nomine Genitoris , & Geniti , & procedentis ab utroque.* Tournely se contente de dire que cette forme de Baptême lui paroît douteuse & incertaine , & qu'il faudroit rebaptiser sous condition. Combien cette forme , Je te baptise au nom du Père , du Verbe & du S. Esprit , est-elle plus plausible ? Elle ne diffère de la forme ordinaire que par un seul terme qui est usité dans l'Écriture , & qui a toujours désigné le Fils unique du Père. S. Thomas n'ad-

met pas le Baptême qui seroit donné au nom de celui qui engendre, au nom du Verbe ou de celui qui est engendré; au nom de l'amour qui procède: Parce qu'il faut, dit-il, se servir des noms les plus usités pour désigner les personnes divines. Mais si on avoit

3.P.Quæst.

66. a 5. ad

sept.

proposé à S. Thomas le cas que propose le P. Berruyer, & qu'en conservant les noms de *Père* & de *S. Esprit*, il n'y eût d'autre changement que celui de *Fils* en celui de *Verbe*, il y a grand lieu de douter si S. Thomas auroit rejeté comme invalide cette forme de Baptême. Ce qui est certain, c'est qu'elle ne paroît par l'être par la règle des Théologiens qui disent que tout changement qui n'altère point le sens des paroles prescrites par J.C. ne rend point invalide le Sacrement. *Si enim*

verbis mutatis, additis, detractis, trans- In quar-
positis, idem tamen sensus servetur, cen- tum Sent.
setur manere forma integra, dit Estius. Dist. 3. §.
6.

Bellarmin, Maldonat, & Tournely disent la même chose.

L'Auteur prétend que la forme des Sacremens doit exprimer le mystère de la Trinité & celui de l'Incarnation, parceque ce dernier doit être cru d'une foi explicite comme le mystère de

Mvj

de la Trinité. Il ajoute que le terme de *Verbe* peut bien exprimer le *Fils* avant l'Incarnation ; mais qu'il ne dit pas qu'il se soit incarné : au lieu que le terme de *Fils* dit tout.

Je nie toutes ces assertions. Premièrement où trouve-t'on que la forme des Sacremens doit exprimer le mystère de la Trinité & celui de l'Incarnation ? La forme de la Consécration n'exprime point le mystère de la Trinité : *Ceci est mon Corps. Ceci est mon Sang.* Ces paroles Sacramentelles contiennent-elles une mention expresse du mystère de la Trinité ? Chez les Grecs la forme du Sacrement de Confirmation est celle-ci : *Signaculum doni Spiritus Sancti* : Recevez la marque du don du S. Esprit. On n'y parle ni du Père, ni du Fils, ni du mystère de l'Incarnation. Dans la forme du Baptême, j'y vois une mention expresse des trois personnes de la Trinité ; mais je n'y vois point une mention expresse du mystère de l'Incarnation. Quoi ! reprend l'Auteur, qui dit le Fils, ne dit-il pas qu'il est engendré éternellement du Père, & qu'il s'est incarné ? Pas plus que qui dit le Verbe, dit qu'il ait été fait chair. Le nom

de *Fils* placé entre le Père & le S. Esprit, dit que le Fils est égal au Père, & qu'il ne fait avec le Père & le S. Esprit qu'un seul Dieu. Voilà pourquoi les Pères de l'Eglise ont employé si souvent la forme du Baptême pour prouver l'unité de Dieu, la Trinité des personnes & leur parfaite égalité. Mais l'ont-ils employée pour prouver le mystère de l'Incarnation ?

Je sçai bien que l'Eglise n'admet au Baptême qu'après s'être assurée que les Cathécumènes croient les principaux mystères de la Religion ; & que par cette raison l'Eglise a toujours fait réciter le Symbole aux Cathécumènes : Ce quis'appelloit anciennement, *Reddere Symbolum*. Mais quoique l'Eglise exige la foi explicite du mystère de l'Incarnation, ce n'est pas à dire pour cela que la forme du Baptême doive exprimer ce mystère, comme elle exprime celui de la Trinité. S. Thomas se fait l'objection, & dit que puisque le Baptême tire son efficace de la Passion de J. C. on devrait faire mention de la Passion de J. C. dans la forme du Baptême : Et il répond que quoique la Passion de J. C. soit cause principale à l'égard du Ministre

3. P. Quæst.
66. a 5. ad
quint.

qui baptise ; elle n'est cependant que cause instrumentelle à l'égard de la S. Trinité ; & qu'ainsi on a dû plutôt faire mention de la Trinité que de la Passion de J. C. Ce qui prouve que S. Thomas n'a vû dans la forme du Baptême que le mystère de la Trinité , & qu'il n'a pas vû dans le terme de *Fils* tout ce qu'y voit le P. Berruyer. Eh ! comment y auroit il vû tout ce qu'y voit ce Jesuite ? S. Thomas ne reconnoit en J. C. & comme Dieu & comme homme qu'une seule filiation , parce qu'il n'y a en J. C. qu'une seule personne , qui est la personne divine du Fils. Et le P. Berruyer admet en J. C. trois filiations, deux divines & une humaine : la première qui le rend de toute éternité Fils unique du Père : la seconde qui le fait dans le tems fils unique de Dieu sans distinction de personnes ; & la troisième qui le fait fils de la S. Vierge. Mais ce que je ne puis trop inculquer , la filiation éternelle n'est ici que pour la montre , & la fausse filiation divine est celle que l'Auteur cherche à lui substituer. Tous les raisonnemens qu'il fait pour nous dire que le terme de *Fils* dans la forme du Baptême dit tout ce qu'est J.

C. & comme Fils unique du Père, & comme fils de Dieu un en trois personnes, & comme fils de Marie, n'ont pour but que de faire passer sa fausse filiation à l'ombre de la véritable, & de nous la donner comme un dogme dont l'Eglise exige la foi explicite. Après quoi devenu encore plus hardi, il ne feint point de dire que le terme de *Fils* exprime *directement* l'*HUMANITÉ DE JESUS-CHRIST*, qui subsiste & qui est personnifiée par le Verbe. C'est-à-dire dans son langage, que le terme de *Fils* exprime *directement* la fausse filiation divine. D'où il résulte que quand on baptise au nom du Père, & du Fils, & du S. Esprit, par le terme de *Fils* il faut entendre *directement*, non le Verbe, le Fils unique du Père première personne de la Trinité, mais le fils *fait* dans le tems fils de Dieu sans distinction de personnes. Et ainsi le terme de *Fils* dans la forme du Baptême n'exprime qu'indirectement le Verbe, le Fils unique du Père. Et l'on nous dit même, que si l'on substituoit le nom de *Verbe* à celui de *Fils*, le Baptême seroit nul. Que reste-t'il à conclure après cela ? Si ce n'est que le fils fait à Dieu dans

le tems est celui avant tout au nom duquel nous sommes baptisés : que c'est par l'efficace de son nom que nous recevons la rémission de nos péchés : que puisque le Verbe, le Fils unique du Père n'est pas le premier & le principal objet qui nous est proposé, nous pouvons très-bien ne penser à lui qu'indirectement, ou plutôt que nous devons le laisser pour ce qu'il est. C'est à quoi l'Auteur veut nous conduire, comme à ne plus reconnoître de Trinité que dans le sens reconnu par les Sociniens. Car dès que le terme de *Fils* dans la forme du Baptême exprime *directement* un fils de Dieu fait dans le tems, il n'y a plus d'égalité dans les trois personnes divines : & voila le mystère de la Trinité anéanti, après avoir fait le semblant de le reconnoître & de le confesser avec l'Eglise.

C'est encore dans le dessein de ruiner le mystère de la Trinité, que l'Auteur nous dit que le terme de *Fils* dans toutes les Doxologies marque toujours l'*humanité* de J. C. unie hypostatiquement au Verbe, c'est-à-dire de cette union qui fait J. C. *fils de Dieu* dans le tems. C'est J. C. considéré sous ce

rapport, qui est loué & glorifié avec le Père & le saint Esprit. Ce n'est point J. C. comme Verbe, comme Fils unique du Père, auquel on dit en louant la Trinité : *Gloire au Père, au Fils, & au saint Esprit.* Le terme de *fils* désigne directement l'*humanité* de Jesus-Christ dans tout exercice du culte chrétien : *in omni cultûs Christiani exercicio nomen illud [Filius] etiam nomini patris & spiritus sancti conjunctum, appellat sanctissimam Jesu Christi humanitatem Verbo hypostaticè unitam, illamque designat in recto propriâ sibi appellatione.* D'où il résulte que le Jesus-Christ du P. Berruyer, fait fils de Dieu dans le tems, étant une créature, le Jésuite substitue dans les Doxologies & dans tout le culte divin un fils de Dieu fait dans le tems à celui qui étant sans commencement vit & regne avec le Père dans l'unité du S. Esprit dans tous les siècles des siècles. Peut-on rien de plus impie ?

Je laisse ce qu'il dit, que toutes les fois que le nom de *Père* se trouve joint avec celui de Jesus-Christ, comme quand saint Paul dit : *beni soit le Dieu & le Père de notre Seigneur J. C.* il faut entendre par le Père, non la pre-

miere personne de la Trinité , mais Dieu fans distinction de personnes ; & par J. C. , le fils de Dieu fait dans le tems. Cette matière a déjà été traitée. Mais il est bon de remarquer ce qu'il dit ici , que Dieu sans distinction de personnes est *le Père de Jesus-Christ* & le notre : où l'on voit que l'Auteur ramène toujours tout au Socinianisme.

Je passe au dernier article de la Dissertation.

V.

Pag. 157. Sur ces paroles de saint Matthieu :

Simon Pierre lui répondit : vous êtes le Christ , le Fils du Dieu vivant : & ces autres de saint Jean : nous croyons & nous sçavons que vous êtes le Christ Fils de Dieu : & ailleurs : oui , Seigneur , je croi que vous êtes le Christ le Fils du Dieu vivant , le P. Berruyer dit , si J. C. ne pouvoit être cru ni être appelé

Pag. 158. *Fils de Dieu* , que parce qu'il est le Verbe engendré éternellement du Père , il faudroit dire que , quand Pierre & Marthe confessèrent que J. C. est le Fils de Dieu , il ne comprenoit rien à ce qu'ils disoient. Car le mystère de la Trinité n'étoit pas révélé à tous clairement & expressément , mê-

me aux Apôtres, (c'est le P. Berruyer qui parle) ce mystère étant du nombre de ces choses dont Jesus-Christ disoit dans le dernier discours qu'il leur fit : *J'ai beaucoup de choses à vous dire ; mais vous ne pouvés les porter présentement. Nondum erat disertè & explicitè revelatum omnibus , sed nec ipsis , credo , Apostolis mysterium trium in Deo personarum , quarum prima esset ab æterno Pater , secunda ab æterno Filius , tertia ab æterno Spiritus Sanctus.*

Pag. 159.

Avant sa résurrection , continue l'Auteur , J. C. vouloit que l'on crût en lui comme au *Fils de Dieu* ; mais de Dieu dont on ne connoissoit encore que l'unité de nature , sans connoître la Trinité des personnes. Et cette confession de foi étoit suffisante & nécessaire. Si J. C. en avoit exigé davantage , les Juifs auroient pu lui répondre ce que répondirent ces disciples d'Ephèse qui ne sçavoient pas s'il y avoit un saint Esprit : nous n'avons jamais entendu dire qu'il y ait trois personnes en Dieu. Cependant , reprend l'Auteur , il faut , sur-tout à l'égard des Apôtres , reconnoître que Jesus-Christ avant sa mort leur a fait sçavoir tout ce qu'il avoit appris

Pag. 160.

de son Pere , c'est à-dire tous & chacun des mysteres de son Royaume , sans leur en donner néanmoins une connoissance distincte & parfaite. Car J. C. leur disoit encore dans les derniers momens de sa vie : *Je vous ai dit ces choses en paraboles. L'heure vient que je ne vous parlerai plus en paraboles, mais que je vous parlerai ouvertement de mon Pere.* Or J. C. avoit dit en pré-

Joann.
XVI. 25.

Joan. X.
30.

Joann.
XIV. 9-12.

fence des Apôtres : *Mon Pere & moi sommes une même chose. . . Celui qui me voit voit mon Pere. Ne croyez-vous pas que je suis dans mon Pere , & que mon Pere est en moi ?* Tous textes d'où nous inférons avec raison ; & même nous le démontrons , qu'il y a trois personnes en Dieu , nous aufquels l'Eglise propose distinctement le mystere de la Trinité. Cependant , selon ce que J. C. vient de dire , parler ainsi c'étoit ne pas parler encore clairement du Pere , mais en paraboles. L'heure de parler clairement étoit le tems qui devoit s'écouler entre la Resurrection & l'Ascension (a). Or le dogme & les

(a) Sed quæ in privatâ hujus temporis scholâ à Magistro ex mortuis suscitato erectâ palàm & apertè Discipulis revelata sunt dogmata & mysteria , iterum post paucos dies

myfteres que J. C. révéla en particulier à fes Apôtres dans les quarante jours qui suivirent fa Refurrección , font parvenus jufqu'à nous plutôt par la prédication des Apôtres , & par la Tradition , que par les Ecrits même des Apôtres.

De tout ceci , l'Auteur conclut , qu'avant la Refurrección de J. C. & même jufqu'à la defcente du S. Efprit , quand on confefloit J. C. en le reconnoiffant pour le Fils de Dieu , on n'entendoit point par *Fils de Dieu* que J. C. étoit le Fils éternel du Pere premiere perfonne de la Trinité ; mais fimplement qu'il étoit fils du Dieu d'Abraham ; & que PAR L'UNION HYPOSTATIQUE DE SON HUMANITÉ AVEC DIEU , *unione hypoftaticâ humanitatis fuæ cum Deo* , il avoit été fait le vrai fils de Dieu , fon fils par nature.

Pag. 163.

L'Auteur ne pouffe pas plus loin fes preuves : mais après avoir donné la clef de tous les textes du Nouveau

superveniente Spiritu Sancto illustranda ; non tam ex Apoftolorum fcriptis quàm ex eorum prædicatione per Ecclefiam infallibiliter docentem tradita perpetuòque tradenda in eadem quâ primùm tradita funt integritate & luce divinitus tranfierunt. Pag. 161.

Testament, où J. C. est appelé Fils de Dieu, il ne doute point qu'un Lecteur attentif n'entre de lui même dans le sens de tous ces textes, & qu'il ne reconnoisse que sa notion de Fils de Dieu est non seulement conforme aux dogmes de la Foi Catholique, & aux principes de la Théologie : mais de plus qu'elle est absolument nécessaire, Pag. 164. *prorsus necessarium*, pour avoir une connoissance parfaite de Jesus-Christ, & pour entendre comme il faut le N. Testament.

R E P O N S E.

L'Auteur développe toujours de plus en plus son système d'impiété. Il nous a déjà dit que quand S. Pierre reconnut J. C. pour le Fils du Dieu vivant, il n'envisageoit alors que la filiation selon laquelle J. C. à ce qu'il prétend, a été *fait fils de Dieu* dans le tems. J'ai réfuté cette impiété dans ma dernière Lettre : ici l'Auteur revient à la charge ; & joignant la confession de Marthe à celle de S. Pierre, il dit que si le nom de Fils de Dieu n'étoit donné à J. C. qu'à cause de sa génération éternelle, ni Pierre ni Marthe, en

disant à J. C. *Vous êtes le Christ le Fils du Dieu vivant*, n'auroient rien compris à ce qu'ils disoient. Il en donne cette raison, que le Mystère de la Trinité n'étoit pas révélé à tous clairement & expressément. Il l'étoit donc à quelques-uns; & s'il étoit révélé à quelques-uns, comment Pierre & Marthe n'auroient-ils pas été de ce nombre? C'est, dit l'Auteur, qu'il n'étoit pas connu même aux Apôtres. Et à qui donc étoit il connu? Ce Mystère, dit-il, étoit du nombre de ces choses dont J. C. disoit aux Apôtres dans la dernière Cène: *J'ai beaucoup de choses à vous dire; mais vous ne pouvez les porter présentement.* Quoi! les Apôtres, dans le dernier repas que J. C. fit avec eux, ne sçavoient pas encore qu'il y a trois personnes en Dieu? J. C. avoit dit à Pierre: » Vous » êtes heureux, Simon fils de Jean, » parce que ce n'est point la chair & » le sang qui vous ont révélé que je » suis le Christ le Fils du Dieu vivant, » mais mon Père qui est dans le Ciel«. Et malgré ce témoignage, que toute l'Eglise dans tous les tems a entendu d'une confession de la génération éternelle du Verbe, on ose nous dire,

dans le fein de l'Eglise même, que s'il falloit entendre par le fils de Dieu le Fils éternel du Pere, S. Pierre n'auroit rien compris à ce qu'il disoit. Où est S. Leon pour venger la gloire du premier des Apôtres ? Il n'y a point de texte que ce Saint ait plus fait valoir pour établir la prééminence du S. Siège. Il reconnoît que c'est à cette confession que S. Pierre est redevable de sa Primauté ; & il le trouve dans les paroles mêmes de J. C. » Parce que » vous confessez que je suis le Fils éternel du Pere, & dès-là même que je » suis Dieu égal à Dieu, je vous déclare & vous dis, moi, que vous « êtes Pierre, & que sur cette pierre » je bâtirai mon Eglise ; & les portes » de l'enfer ne prévaudront point » contre elle «. Voilà ce que S. Leon & tous les Pères ont vû dans les paroles de J. C. Et l'on veut aujourd'hui que la confession de S. Pierre ne renfermât rien de plus élevé que celle d'un Juif qui, n'ayant aucune connoissance du Mystère de la Trinité, ne voyoit en J. C. qu'un fils de Dieu fait dans le tems. Quoi donc ! J. C. aura fait l'éloge du premier des Apôtres : & le premier des Apôtres n'aura vû en J. C.

C.

C. qu'une filiation qui n'y est pas ! Et J. C. aura récompensé cette foi ! Et il aura bâti son Eglise sur un homme qui avoit de lui des sentimens si vils & si abjets ! J. C. dit l'Auteur, n'en demandoit pas davantage des Juifs. Avant sa Résurrection, il vouloit que l'on crût en lui comme au *fils de Dieu* dont on ne connoissoit encore que l'unité de nature, sans connoître la Trinité des personnes ; & cette confession de Foi étoit suffisante.

C'est donc à dire que pour être justifié, il suffisoit avant la Résurrection de J. C. de croire en Dieu & en J. C. comme fils de Dieu fait dans le tems. Car si l'on eût connu J. C. comme engendré éternellement du Pere, on auroit connu le mystere de la Trinité. Mais un fils de Dieu fait dans le tems n'est pas né de la substance de Dieu, il n'est pas égal à Dieu, il n'est pas Dieu. On aura donc été justifié par la Foi en un Rédempteur qui n'aura pû racheter les péchés des hommes, parce qu'il n'aura pû donner un prix infini à ses souffrances. Au moins celui que l'on suppose justifié avant la Résurrection de J. C. n'aura pû dire qu'il l'ait été par les mérites infinis de son Ré-

N

dempteur , étant impossible que J. C. eût payé pour nous une rançon d'un prix infini , si en souffrant comme homme , il n'eût donné comme Dieu un prix infini à ses souffrances. Mais parce que l'Auteur a sur cette matiere un systême qu'il doit bientôt développer, je remets à en parler plus au long dans une autre Lettre. Je me contente d'observer ici , que l'Auteur , pour montrer que S. Pierre , que Marthe , que tous les Apôtres n'avoient aucune connoissance du mystère de la Trinité, les compare à ces Disciples que S. Paul trouva à Ephèse , qui ne sçavoient pas même s'il y avoit un S. Esprit. Insensé ! qui ne voit pas que S. Paul demanda à ces hommes : Eh ! quel Baptême avez-vous donc reçu ? Celui de Jean , répondirent-ils. Demande & réponse qui supposent que si les Disciples d'Ephèse eussent reçu le Baptême de J. C. ils auroient connu le mystère de la Trinité. Et d'ailleurs , n'avoit-on pas déjà entendu sur les bords du Jourdain la voix du Pere qui avoit dit : *C'est ici mon Fils bien aimé , dans lequel j'ai mis toutes mes complaisances ?* Le S. Esprit ne s'étoit-il pas reposé sur la tête de J. C. en forme de Colombe ? Le témoi-

gnage rendu à J. C. sur le Thabor n'avoit-il pas confirmé les trois premiers Disciples dans la foi qu'ils avoient en lui comme au vrai Fils de Dieu ? Dans la dernière Cène J. C. venoit » de dire : lorsque le Consolateur , » l'Esprit de vérité qui procède du » Pere , que je vous enverrai de la part » de mon Pere , sera venu , il rendra » témoignage de moi. Quand cet Es- » prit de vérité sera venu , il vous » enseignera toute vérité Il me » glorifiera , parce qu'il recevra de » ce qui est à moi , & il vous l'an- » noncera. Tout ce qu'a mon pere est » à moi : c'est pourquoi je vous dis » qu'il recevra de ce qui est à moi , & » vous l'annoncera. » J. C. dans ce dernier discours parla si clairement , que ses Disciples lui dirent : » Vous » parlez dès maintenant tout ouverte- » ment , & vous n'ûsez d'aucunes pa- » raboles ; & nous voyons bien à » présent que vous sçavez toutes cho- » ses , & que vous n'avez pas besoin » que personne vous interroge. C'est » pour cela que nous croyons que » vous êtes sorti de Dieu.

Comment après cela peut-on pen- ser que les Apôtres n'avoient aucune

connoissance du mystere de la Trinité, & qu'ils ne voyoient en J. C. qu'un fils de Dieu fait dans le tems ? Croit-on à l'Evangile quand on avance de pareilles propositions ?

Il paroît que l'Auteur a été lui-même étonné de sa hardiesse. Car après s'être avancé comme il a fait sur l'ignorance des Apôtres, il cherche à adoucir sa proposition. Il faut, dit-il, reconnoître, sur-tout à l'égard des Apôtres, que J. C. leur a fait sçavoir tout ce qu'il avoit appris de son Pere, c'est à-dire tous & chacun des mysteres de son Royaume, sans leur en donner néanmoins une connoissance distincte & parfaite.

Voilà donc les Apôtres qui connoissent avant la Resurrection de J. C. tous & chacun des mysteres du Royaume de Dieu ; & l'on disoit, il n'y a qu'un moment, qu'ils ignoroient la génération éternelle du Verbe. L'Auteur est forcé d'avouer qu'ils avoient la connoissance des mysteres ; mais il se rabbat à soutenir qu'elle n'étoit ni distincte ni parfaite. S'il disoit qu'après la Resurrection de J. C. les Apôtres eurent une connoissance des mysteres plus claire & plus dif-

tincte, il diroit vrai. Mais soutenir qu'auparavant ils n'en avoient pas de connoissance distincte, c'est une assertion intolérable. Le mystère de l'Eucharistie suppose celui de l'Incarnation; & le mystère de l'Incarnation, celui de la Trinité. Les Apôtres dans la dernière Cène reçurent le Corps & le Sang de J. C. : & J. C. les fit Prêtres, en leur donnant le pouvoir d'offrir eux-mêmes le Sacrifice qu'il venoit d'instituer. Qui oseroit dire qu'ils communierent sans avoir une connoissance distincte du mystère de l'Eucharistie? Donc ils connoissoient le mystère de l'Incarnation dont l'Eucharistie n'est qu'une extension. Et s'ils avoient une connoissance distincte de ces deux mystères, ils devoient nécessairement avoir une connoissance distincte du mystère de la Trinité.

Mais, reprend l'Auteur, J. C. ne disoit-il pas encore dans les derniers momens de sa vie: *Je vous ai dit ces choses en paraboles: l'heure vient que je ne vous parlerai plus en paraboles; mais que je vous parlerai ouvertement de mon Père.* Il est vrai que J. C. avoit mêlé de l'obscurité dans son discours, mais pas assés pour n'y pas voir que le Père

JOANN.
XVI. 25.

est Dieu, que le Fils est Dieu, que le S. Esprit est Dieu, & que ces trois personnes ne font qu'un seul Dieu. Il avoit parlé plus clairement dans ce discours que dans beaucoup d'autres. Ce qui fit dire aux Disciples : *Maintenant vous nous parlez ouvertement & sans paraboles.* Cependant l'Auteur prétend que J. C. parloit encore en paraboles quand il disoit : » mon Pere » & moi sommes une même chose . . . » Celui qui me voit voit mon Pere. » Ne croyez-vous pas que je suis dans » mon Pere, & que mon Pere est en » moi ?

Que les Sociniens doivent être contents de voir mettre au nombre des paraboles des textes qui établissent si clairement l'unité de substance, la distinction des personnes, & l'égalité du Pere & du Fils ! Nous concluons de ces textes, dit l'Auteur, qu'il y a trois personnes en Dieu, nous à qui l'Eglise propose distinctement le mystere de la Trinité. Mais les Sociniens demanderont si nous sommes plus éclairés que les Apôtres, eux qui ne voyoient que des paraboles dans les textes qui nous paroissent si clairs. *Toutes ces paraboles,* dit le P. Ber-

ruyer, furent développées dans les quarante jours qui suivirent la Resurrection de J. C. Quelle preuve en apporte-t'il ? Il nous dit (& ceci, Monsieur, demande une grande attention). Il nous dit que les dogmes & les mystères que Jesus-Christ révéla à ses Apôtres durant ces quarante jours, sont parvenus jusqu'à nous plutôt par la prédication des Apôtres, & par la Tradition, que par les ECRITS mêmes des Apôtres. C'est dire à qui veut l'entendre, que dans tout le Nouveau Testament il n'y a point de preuves claires & distinctes du mystère de la Trinité, du mystère de l'Incarnation, & de tous les autres Mystères. L'Eglise ne peut donc pas prouver par l'Écriture sainte, qu'il y a trois personnes en Dieu : que le Verbe est engendré éternellement du Père : que les trois personnes de la Trinité sont égales en toutes choses : que le Fils est consubstantiel au Père. Envain l'Eglise cherchoit des preuves de sa Foi dans les Livres du Nouveau Testament, l'Auteur nous dit que les Apôtres les ont appris *in Scholâ privatâ*, pour être transmis de bouche en bouche, mais sans les écrire. Voilà donc la Tradi-

tion établie seule regle de Foi. Et la Tradition, ou la trouve-t-on ? Dans les Conciles ? dans les Ecrits des Peres ? dans les prieres de l'Eglise ? L'Auteur n'en cite pas un seul texte. Aussi bientôt il nous dira que ce n'est pas là qu'il faut la chercher. Où est-elle donc ? Ne prévenons point ce qu'il doit dire. Contentons-nous de remarquer qu'en deux mots l'Auteur nous enlève l'Ecriture & la Tradition : & que ces deux canaux par lesquels la révélation nous est transmise, deviennent inutiles pour établir la vérité & la perpétuité de nos dogmes. Les Sociniens admettent l'Ecriture, & rejettent la Tradition : mais en accordant que les Apôtres n'ont été instruits des mysteres que dans le secret, & qu'ils ont eu soin de n'en rien transmettre dans leurs Ecrits, il est impossible de confondre un Socinien. Il faut dire la même chose des Protestans qui rejettent aussi la Tradition. Quel est l'hérétique que l'on pourra convaincre par les Ecrits des Apôtres d'avoir innové, si les Apôtres ont évité, dans les monumens qu'ils nous ont laissés, de parler des dogmes & des mysteres de notre Foi ? Comprenez-vous, M.

toute la malice de l'Auteur ? Comprenez-vous le ravage que doit faire un système qui fappe l'Écriture & la Tradition ? Que les impies doivent être à l'aise ! Les fondemens de la Foi ne sont pas seulement ébranlés , ils sont renversés , mais renversés par un homme qui n'est que l'organe d'un Corps qui s'étend par-tout & qui domine par-tout. Seigneur levez-vous , & dissipez vos ennemis ! *Exurgat Deus.*

Je finis par une dernière observation. L'Auteur nous dit que jusqu'à la descente du saint Esprit sur les Apôtres , quand on confessoit J. C. dans sa qualité de Fils de Dieu ; on n'entendoit point qu'il fût le Fils éternel du Père , mais simplement qu'il étoit fils du Dieu d'Abraham , & que par l'union hypostatique de son humanité avec Dieu , il avoit été fait le vrai fils de Dieu.

Remarquez qu'il ne dit pas l'union hypostatique de l'humanité avec le Verbe mais avec Dieu. Et cela doit être dans son système. Car puisque le mystère de la Trinité n'étoit pas encore connu , il falloit bien que l'on supposât l'union de l'humanité avec la seule personne que l'on reconnois-

N Y

soit en Dieu. Mais qu'est-ce que cette union que l'on qualifie d'union hypostatique avec Dieu ? Pensoit-on que le Dieu d'Abraham s'étoit incarné, & qu'il étoit en même tems le Père & le Fils ? Est-ce là la foi dans laquelle on étoit baptisé ? C'est le Sabellianisme. Je ne puis croire que ce soit le système de l'Auteur. Je pense plutôt que l'union hypostatique dont il parle, n'en a que le nom. Il ne croit ni le mystère de la Trinité ni celui de l'Incarnation. Il en a trop dit pour ne pas laisser voir qu'il n'admet qu'une personne en Dieu ; qu'il ne fait de J. C. qu'une créature plus excellente que les autres. Tout ce qu'il ajoute à ce système, qui est celui de Socin, n'est qu'un leurre pour paroître Catholique aux yeux des gens superficiels dont le nombre est toujours trop grand. Mais dans le fond, c'est un Socinien bien décidé. J'en ai donné une foule de preuves dans mes six Lettres ; & la septième qui va suivre ne les affoiblira pas.

J'ai l'honneur d'être, &c.

S E P T I E M E
L E T T R E .

M O N S I E U R ,

L'AUTEUR a ajouté à sa Differtation touchant *J. C. Fils de Dieu* deux appendices ou supplémens , dont le premier a pour titre : *De la Méthode que J. C. & les Apôtres employoient pour instruire les Juifs.* Pag. 1646

J. C. dit-il , avoit été établi par son Pere le Sauveur de tous les hommes : mais il avoit été envoyé spécialement aux Brebis perdues de la Maison d'Israël. Pour cet effet il s'appliqua à prêcher la pénitence à la Nation ; à l'avertir que le Royaume de Dieu étoit arrivé ; que Jerusalem alloit être détruite , & les Juifs accablés de maux ; que s'ils ne croyoient en lui , les Gentils alloient leur être substitués. Il n'omit rien pour leur faire connoître qu'il étoit le Messie , l'Emmanuel , le Fils de Dieu promis à leurs Peres. Pag. 1651

N vj.

Les Evangélistes & les Apôtres regardèrent aussi comme leur premier objet de prouver que Jesus étoit le Messie envoyé de Dieu pour mettre fin à leur Loi, pour établir un culte plus parfait, une adoption plus excellente, commune à tous les hommes. C'est pourquoi quand ils *écrivent* ou quand ils *parlent* de J. C. ils *l'appellent toujours CET HOMME*. Ils disent que le Dieu d'Abraham *l'a fait Seigneur & Christ*, qu'il est son fils véritable, son fils par nature, & que ceux qui voudront croire en lui deviendront ses cohéritiers. C'est, dit le P. Berruyer, Pag. 167. ce qu'il falloit d'abord enseigner aux Juifs, en attendant qu'on pût dans les instructions *privées* leur apprendre le mystere de la Trinité, & les autres de la Religion Chrétienne.

Voilà pourquoi de ce grand nombre de vérités que l'Eglise Catholique nous enseigne, vous en trouvez si peu dans les instructions publiques de J. C. Et encore quand Jesus-Christ en parle, il ne le fait que d'une maniere enveloppée, eu égard à la grossiereté des Juifs, & au peu d'intelligence des Apôtres (a).

(a) *Inde factum est ut circa innumera quaer*

formé : c'est toujours par occasion , brievement , & comme furtivement. Mais ces petits mots , ces traits comme échappés , sont si propres à exprimer nos myſteres , qu'en les recueillant & les faiſſant comme notre bien , ils nous ſont d'un grand uſage pour combattre les Hérétiques.

Il n'en eſt pas de même des choſes controverſées entre les Juifs & les Apôtres ; par exemple , de ſçavoir ſi Jeſus de Nazareth étoit le Meſſie promis : ſi le Dieu d'Abraham l'avoit fait dans le tems ſon fils : ſ'il étoit reſſuſcité trois jours après ſa mort : ſ'il étoit l'objet de Moïſe , des Pſeaumes

nos ab Eccleſiâ Catholicâ edocti firmiter & explicitè credimus , rara ſit in publicis Jeſu Chriſti ad populum concionibus mentio , atque illa certè non aperta , non evoluta , ſed pro Judæorum captu , & modicâ etiã Apoſtolorum intelligendi facultate , implicita , ſubobſcura , non ex inſtituto , numquam niſi ex occaſione , brevis & quaſi furtiva expoſitio : tam propriis tamen illa , & ad myſteria exprimenda idoneis verbis concinnata , ut nos poſthàc ab Eccleſiâ per Apoſtolos fundatâ edocti , breviores illas periodos , fortuitaſque quaſi formulas , in rem noſtram jure noſtro colligamus , & contra hæreticos illas paſſim depravantes , ex ipſâ loquendi proprietate , dogmatibus noſtris aſſeramus.

& des Prophètes : s'il devoit mettre fin à l'ancien culte, abolir la Circoncision, les cérémonies légales & les sacrifices. Sur ces questions & les autres de cette nature, tout est clair, rien d'obscur : les Apôtres parlent à découvert. Mais pour les mystères, les Sacremens, les autres dogmes, les Apôtres se reservoient à en parler clairement dans les instructions privées. Les Disciples croyoient simplement ce que les Apôtres leur disoient. Les controverses qui s'éleverent depuis, n'avoient point encore pris naissance : ainsi chercher uniquement dans les Ecrits des Apôtres des décisions nettes & précises de tous nos dogmes, c'est une chose bien périlleuse. Combien d'articles qu'il ne falloit pas faire connoître avant la destruction de la Synagogue : par exemple, ce qui concerne la Hyerarchie, les offices des ministres de l'Eglise, leurs fonctions, leur subordination, le nom qu'on devoit leur donner, les Rits prescrits pour le Sacrifice & les Sacremens, quelle est la source de la Jurisdiction & de qui elle dérive ; toutes ces choses demandoient que l'Eglise Romaine & le Siege Apostolique fussent établis,

& la Synagogue détruite, pour en parler publiquement & ne pas exposer la Religion à la haine & aux calomnies des Juifs. Vouloir donc du langage *quelquefois timide* de l'Écriture Sainte, en tirer avantage contre ces dogmes, & contre la pratique de l'Église Romaine, c'est la marque d'un esprit pétulant, & l'annonce d'un homme prêt à faire naufrage dans la Foi.

R E F U T A T I O N.

Je crois, Monsieur, que vous n'avez pû lire sans horreur ce que je viens de rapporter. C'est bien cet homme qui a fait naufrage dans la Foi. Il n'est point de Socinien qui ne soucrive aux principes qu'il s'efforce d'établir. Le P. Berruyer ne trouve rien de clair dans le Nouveau Testament que ce que les Sociniens veulent bien y appercevoir, J. C. comme Messie, comme fils fait à Dieu dans le tems, la pénitence prêchée aux hommes, l'abolition des cérémonies légales, l'établissement d'un culte plus parfait, une adoption plus excellente, la ruine de Jérusalem prédite si les Juifs ne croyoient pas au Messie, les Gentils.

mis en leur place. Sur tout cela, nous dit-on, J. C. & les Apôtres s'expliquoient clairement : mais les mystères, mais les dogmes, mais les Sacramens, on les reservoit pour des instructions secrètes. Voilà pourquoi sur tous ces points vous ne trouvez dans l'Évangile & dans les Ecrits des Apôtres rien de clair, rien de précis; tout au plus de petits mots dits comme furtivement & à la dérobée : & si vous voulez chercher (uniquement) dans le Nouveau Testament des décisions nettes & précises sur (tous) nos dogmes, on vous avertit que c'est une chose bien périlleuse. J'ai mis en parenthèse ces deux mots, *uniquement*, *tous*, parce qu'ils ne sont pas du système de l'Auteur. Il n'a osé dire crûment que de vouloir chercher dans les Ecrits des Apôtres des décisions sur nos dogmes, c'est une chose pleine de péril. C'est néanmoins la conséquence qu'il faut tirer de son principe; & il sçait bien que ceux pour lesquels il écrit la tireront. En effet, si les Apôtres n'ont rien écrit de nos dogmes & de nos mystères, il est absurde de dire que l'on ne doit pas chercher *uniquement* dans leurs Ecrits des décisions précises

sur tous nos dogmes. On ne doit y chercher aucun témoignage clair & distinct sur nos dogmes. Mais tel est l'artifice de l'Ecrivain. Quand il avance quelque principe qui mène droit à l'impiété, il laisse aux autres à en tirer les conséquences. Pour lui il ne va pas si loin : il ménage les expressions. Il sçait bien qu'il raisonne de travers : mais il le fait pour étourdir les simples, pour se donner un vernis de Catholicité, & pour se ménager des défenseurs en-cas d'attaque.

Dans le cas présent, si l'Auteur avoit eu pour but d'enseigner, ce qui est très-vrai, que tous les dogmes ne sont pas contenus d'une manière claire & précise dans le Nouveau Testament, & qu'il y en a qui ne nous sont venus que par la Tradition : qu'ainsi on ne doit pas chercher *uniquement* dans les Livres sacrés des décisions nettes & précises sur tous nos dogmes ; auroit-il posé pour principe que l'Evangile & les Ecrits des Apôtres ne contiennent rien de clair sur le mystère de la Trinité, le mystère de l'Incarnation, les autres mystères, les Sacramens, &c? Auroit-il dit que J. C. & les Apôtres ne se sont expliqués claire-

ment sur tous ces points, que dans des entretiens qui ne sont parvenus jusqu'à nous que de bouche en bouche ? Qui jamais dans l'Eglise a enseigné une pareille doctrine ? Lors donc que le P. Berruyer tire d'un principe plein d'impiété une conséquence qui ne l'est pas, il est bien clair que le principe est posé pour venir à l'appui de l'impiété ; & que l'adoucissement dans la conséquence n'est accordé qu'à la nécessité de se couvrir & de s'envelopper. Mais, levez l'enveloppe, ôtez le masque, le Socinianisme se montre dans toute sa difformité.

Mais l'Auteur ne dit-il pas que l'Evangile renferme certains traits si propres à exprimer nos mystères, qu'ils peuvent nous être d'un grand usage pour combattre les hérétiques ?

C'est ajouter l'insulte au larcin qu'il fait à l'Eglise. Il lui enlève toutes les preuves que les Livres Saints lui fournissent pour établir les dogmes : & pour la consoler de ce vol sacrilège, je vous laisse, lui dit-il, de petits mots qui sont comme échappés à J. C. C'est comme furtivement qu'il les a dits, toujours par occasion, & jamais de dessein formé : mais ces mots sont

si propres à exprimer nos mystères, que vous faites bien d'en profiter pour combattre vos ennemis.

A ces traits, qui ne reconnoitroit un moqueur assis dans la chaire de peste-lence, *in Cathedrâ irrisorum*; un brigand qui enlève à un homme puissant toutes ses armes & toutes ses richesses: & en les emportant, je vous laisse, lui dit-il, quelque petit argent & des pistolets de poche, avec quoi vous pourrez lever des armées, & attaquer les ennemis les plus redoutables? Tel est le personnage que fait un Jésuite de la Maison Professe de Paris, grand Directeur, c'est-à-dire, grand corrupteur des ames: & l'on se tait! Et les Pasteurs, après avoir apperçu le mal, demeurent dans l'inaction! *Seigneur, sauvez-nous, nous périssons!*

Des petits mots échapés à J. C. sur le mystère de la Trinité, sur les autres mystères, sur tous nos dogmes, sur les Sacremens! Impie! dans quelle Religion avez-vous été élevé? Quoi de plus clair dans les Livres Saints que le mystère ineffable d'un Dieu en trois personnes, que la génération éternelle du Verbe, que l'égalité des trois personnes divines, l'Incarnation du Fils

de Dieu, la Resurrection des morts, l'éternité des peines, l'institution & la nécessité du Baptême, l'existence des autres Sacremens, la Confirmation, l'Eucharistie, la Pénitence, l'Extrême-Onction, l'Ordre? Combien d'autres points sur lesquels l'Écriture s'énonce clairement? Et l'Auteur les abandonne tous pour ne voir dans l'Écriture que ce que les Sociniens y voyent. C'est ce qui lui fait dire que quand les Apôtres parlent de J. C. ils l'appellent toujours *cet homme*. Ils disent que le Dieu d'Abraham l'a fait *Seigneur & Christ*. Voilà ce qui étoit contesté par les Juifs. Quoi donc! Est-ce que les Apôtres n'enseignoient pas hautement la divinité de J. C. sa filiation éternelle, & son égalité avec le Père? Est-ce que J. C. lui-même ne s'étoit pas expliqué si clairement sur cet article, que les Juifs prirent des pierres pour le lapider. » Ce n'est pas, lui di-

Joann.
X. 33.

» rent-ils, pour aucune bonne œuvre
 » que nous vous lapidons, mais à
 » cause de votre blasphème, & de ce
 » qu'étant homme, vous vous faites
 » Dieu. « Ils comprirent donc que
 quand J. C. se qualifioit Fils de Dieu,
 il entendoit par Fils de Dieu, non un

filz de Dieu fait dans le tems , mais un Fils de Dieu né de la substance de Dieu , vrai Dieu de vrai Dieu , égal à Dieu.

Mais je vous prie , Monsieur , de remarquer la force des preuves de l'Auteur , pour montrer que les Apôtres ont dû dans leurs Ecrits passer sous silence ce qui concerne le mystère de la Trinité & les autres mystères. C'est , dit il , qu'il ne falloit pas faire connoître avant la destruction de la Synagogue ce qui concerne la Hierarchy , les offices des Ministres de l'Eglise , leurs noms , leurs fonctions , leur subordination , les Rits prescrits pour le Sacrifice & les Sacremens , quelle est la source de la Jurisdiction & de qui elle dérive. Toutes ces choses , dit-il , demandoient que l'Eglise Romaine & le Siège Apostolique fussent établis , & la Synagogue détruite , pour en parler publiquement , & ne pas exposer la Religion aux calomnies des Juifs.

N'est-ce pas se jouer de la crédulité d'un Lecteur , que de lui donner le change sur une matière si importante ? Quel rapport y a-t'il entre des Rits , des cérémonies , les noms qu'il falloit

donner aux Ministres de l'Eglise, & le mystère de la Trinité? Parceque les Apôtres devoient garder le silence sur quelques points de discipline; donc il ne falloit pas qu'ils parlassent de la Trinité & des autres mystères sans lesquels nous ne pouvons être Chrétiens? Le P. Berruyer est-il assés imbécile pour ne pas voir l'inconséquence d'un pareil raisonnement? Non; en raisonnant ainsi, il n'avoit pas dessein de persuader, il ne vouloit qu'éblouir. Outre l'inconséquence de son raisonnement, il n'y a pas un mot de vrai dans tout ce qu'il dit. Les Apôtres n'ont gardé le silence sur aucun des points que l'Auteur vient d'indiquer. On trouve dans les Livres du Nouveau Testament la Hierarchie composée d'Evêques, de Prêtres & de Diacres. On y voit leurs fonctions, leurs noms & leur subordination. On y voit l'oblation du Sacrifice, la fraction du Pain, ce qui concerne l'administration du Baptême & des autres Sacremens. A l'égard de la Jurisdiction, S. Paul en indique la source quand il dit: » Prenez donc garde à

Act. XX.

» vous-mêmes & à tout le Troupeau
 » sur lequel le Saint Esprit-vous a éta-

» blis Evêques pour gouverner l'Egli-
 » se de Dieu , qu'il a acquise par son
 » propre sang. «

Il est vrai que l'Auteur insinue que c'est le Pape qui est la source de la Jurisdiction , & qu'elle découle de lui sur tous les Evêques. Voila pourquoi il nous dit qu'il falloit , pour parler publiquement sur cet article , que la Synagogue fût détruite , & l'Eglise Romaine établie. Mais en voulant élever le Pape au préjudice des Evêques , l'imprudent n'a pas vû où le conduisoit son principe , que les Apôtres n'ont rien écrit de ce qui concerne la Hyerarchie & la subordination des Ministres. Si cela est , la Primauté de S. Pierre n'est pas établie dans l'Evangile. L'Auteur seroit-il d'humeur à souscrire cette proposition. Il n'a garde. Il fera des volumes pour dégrader J. C. , & n'en faire qu'un fils de Dieu dans le tems : mais tant qu'il portera la robe de Jésuite , non seulement il reconnoitra les vraies prérogatives du Pape , mais il y en ajoutera qui n'ont aucun fondement dans l'Ecriture & dans la Tradition. Les Novateurs qui veulent demeurer dans la communion extérieure de l'Eglise , ont intérêt de

flater les Papes. Ils espèrent qu'en les exaltant au-delà des bornes, ils se rendront leur Cour. favorable & s'en feront écouter. C'est toujours un motif d'intêt, soit de Corps, soit autrement, qui les fait parler.

Je n'ai plus qu'un mot à dire au sujet du langage *quelquefois timide* que le P. Berruyer impute aux Auteurs sacrés. Quoi ! le saint Esprit qui les a inspirés, n'osoit leur mettre dans la bouche les vérités qu'ils devoient annoncer aux hommes ? N'est-ce pas

A&t. I. 8. aux Apôtres que J. C. dit : » vous recevrez la vertu du S. Esprit qui descendra sur vous, & vous me rendrez témoignage dans Jérusalem & dans toute la Judée & la Samarie & jusqu'aux extrémités de la terre ? «

Ibid. IV. écrit, » qu'ils rendoient témoignage avec une grande force à la Résurrection de notre Seigneur J. C. ? «

Math. X. 38. N'est-ce pas aux Apôtres que J. C. disoit : » vous serez présentés à cause de moi aux Gouverneurs & aux Rois pour leur servir de témoignage aussi-bien qu'aux Nations. Lors donc que l'on vous livrera entre leurs mains, ne vous mettez point » en

» en peine comment vous parlerez,
 » ni de ce que vous leur direz : car
 » ce que vous leur devez dire vous
 » fera donné à l'heure même ; puisque
 » ce n'est pas vous qui parlez , mais
 » que c'est l'esprit de votre Père qui
 » parle en vous.

Et encore : » ne les craignez point : *Ib. v. 16.*
 » car il n'y a rien de caché qui ne doi-
 » ve être découvert , ni rien de secret
 » qui ne doive être connu. Dites dans
 » la lumière ce que je vous dit dans
 » l'obscurité , & prêchés sur le haut
 » des maisons ce qu'on vous dit à
 » l'oreille. «

Eh où est-il donc , ce langage timi-
 de des Ecrivains sacrés ? Dans quel
 livre de l'écriture le remarque-t'on ?
 En quel endroit les Apôtres ont-ils
 dit , que la crainte des hommes les
 empêchoit d'écrire aux Eglises les vé-
 rités qu'elles devoient croire ? Que
 les Jésuites cachent le Crucifix ; qu'ils
 ne prêchent aux Idolâtres que les my-
 stères glorieux de J. C. , cela ne sur-
 prend pas. Mais que les Apôtres
 n'ayent osé dans leurs Ecrits parler du
 mystère de la Trinité & des autres
 mystères , c'est une calomnie si horri-
 ble & si outrageante pour le S. Esprit ,

que l'on ne peut concevoir qu'elle ait été écrite par un homme qui veut encore passer pour Catholique.

Après avoir traité de *la Methode que J. C. & les Apôtres gardoient en instruisant les Juifs*, le P. Berruyer examine, fig. 171. *quel usage on doit faire de l'Ecriture sainte, pour prouver les articles de la foi Catholique.* C'est le titre du second appendice.

Je croi, dit-il, que l'envie démesurée de trouver toujours & sans aucun voile tous les dogmes de Foi dans l'Ecriture sainte nous empêche de la bien entendre. Nous ne faisons pas attention, que naissant, pour ainsi dire, Catholiques, nous ne commençons à lire l'Ecriture qu'après avoir déjà appris dans notre Catéchisme tous les dogmes qui font l'objet de notre foi. Ayant ces connoissances, nous rapportons ce que nous lisons à ce que nous croyons, en quoi nous sommes louables. Mais si on n'y prend garde, il naît de là un inconvenient qui n'est pas petit : c'est qu'insensiblement nous nous persuadons que c'est ce que nous avons lû qui nous a donné la connoissance des dogmes que nous croyons. Et cette persuasion nous jette dans un

nouveau péril , en ce que si l'on nous oppose le silence des Ecritures sur certains points , ou quelque passage mal pris , ou quelque contradiction apparente des Livres saints , ç'en est assez pour nous faire hésiter , & quelquefois pour nous renverser. Au lieu qu'il faudroit nous rappeler tout d'un coup la manière dont nous avons été amenés à la Foi , & ne pas prétendre que nous ne devons croire ce que l'Eglise nous propose , que lorsque nous le lisons en propres termes dans l'Evangile ou dans les Ecrits des Apôtres.

Nous sçavons , continue l'Auteur , qu'il n'y a aucun des Articles que l'Eglise nous propose de croire , qui s'éloigne le moins du monde du vrai sens des Ecritures : mais il faut commencer par croire en vertu de l'autorité de l'Eglise , avant que de juger par la lecture des Livres saints , quelles sont les choses que nous devons croire. Qui-conque renverse cet ordre peut bien se donner pour habile : mais en supposant qu'il croit ce qu'il faut croire , on ne peut néanmoins le regarder encore comme Fidèle & comme Catholique. Car est-ce à vous , quelque habile que vous soyez , à juger que tels

Pag. 173.

O ij

& tels textes expriment ce que vous devez croire ? Pouvez-vous être assuré que vous ayez pris le sens de ces textes , si l'Eglise ne vous le dit ? Si le sens que vous leur donnez ne s'accorde pas avec la foi de l'Eglise , rejetez le promptement. Quand vous examinerez dans la suite votre premier jugement , vous reconnoîtrez vous-même combien il avoit été précipité. Mais si vous ne vous êtes pas trompé sur le sens de quelque texte , parce que ce sens est conforme en effet à la doctrine de l'Eglise , vous pouvez le faire valoir comme probable , & non pas comme certain : à moins qu'il ne confte que votre interprétation est conforme , je ne dis pas , à ce qui a été cru , mais à ce que l'Eglise croit actuellement. Car quoique la Foi que nous avons reçue des Pères suffise pour nous empêcher de donner à l'Ecriture un sens erroné , cette même Foi ne suffit pas toujours pour avoir avec certitude & partout le vrai sens de l'Ecriture.

Quel est donc l'objet de l'Ecriture sainte ? C'est d'amener par degrés l'Infidèle à connoître l'Eglise & ses prérogatives. Mais dès qu'il a connu l'Eglise , qu'il écoute ce qu'elle lui dira ;

qu'il embrasse les dogmes que le Pape & les Evêques unis à leur suprême Pasteur lui prescriront. Voila la règle. L'Ecriture sainte n'a pas été donnée à l'Eglise par les Apôtres ses fondateurs & ses maitres, comme le Symbole de tous les articles qu'il faut croire, & comme le Catéchisme complet de ses enfans, d'où chacun pourroit ensuite selon son caprice tirer ce qu'il voudroit, & combattre l'Eglise elle-même. Il faut, pour parvenir à l'intelligence de l'Ecriture, commencer par croire ce que l'Eglise croit; & non pas commencer par lire l'Ecriture sainte, pour embrasser ensuite les dogmes qu'elle contient.

R E F U T A T I O N.

Il ne faut pas, M., beaucoup de pénétration pour voir que le but du Jésuite est de détourner de la lecture des Livres saints, je ne dis pas, les simples Fidèles; il y a longtems que sa Société y travaille: mais les Théologiens, mais les sçavans. Ce sont eux qu'il a en vue dans cet *appendix*. Et c'est pour cela même qu'il lui donne pour titre: *De l'usage que l'on doit fai-*

re de l'Écriture sainte pour prouver les articles de la Foi Catholique. C'est donc à ceux qui par état sont obligés d'instruire, de défendre la Foi, & de combattre les Hérétiques, que s'adresse le discours du P. Berruyer. Mais remarquez les tours & les détours du serpent pour insinuer son venin. D'abord il suppose que les Théologiens ont une envie démesurée de trouver *toujours* & sans *aucun* voile tous les dogmes de Foi dans l'Écriture sainte. C'est une infigne fausseté, & le Jésuite le sçait très-bien. Car quel est le Théologien Catholique qui ignore que l'Écriture ne renferme pas tous les dogmes de Foi ? Quel est l'homme instruit dans le sein de l'Église, qui prétende trouver dans l'Écriture sainte & sans aucun voile tous les dogmes qu'il faut croire ? Tous nos Théologiens & nos controversistes soutiennent qu'ils n'y sont pas, & le prouvent aux Protestans. Mais ici le Jésuite imite le serpent qui disoit à Eve, pourquoi Dieu vous a-t'il défendu de manger du fruit de *tous* les arbres qui sont dans le Paradis ? Il sçavoit très-bien que Dieu n'avoit défendu de manger que du fruit de l'arbre de la science du bien & du

mal : mais il avoit besoin de ce mensonge pour conduire peu à peu la première femme au but qu'il s'étoit proposé.

Nous ne faisons pas attention, dit l'Auteur, que naissant, pour ainsi dire, Catholiques, nous ne commençons à lire l'Écriture qu'après avoir déjà appris dans notre Catéchisme tous les dogmes qui sont l'objet de notre Foi. Ayant ces connoissances, nous rapportons ce que nous lisons à ce que nous croyons, &c.

L'Auteur, vous le voyez, Monsieur, suit toujours son but. Pour empêcher les Théologiens de lire l'Écriture Sainte, il leur fait appréhender, en cherchant dans l'Écriture des preuves de la foi, de faire eux-mêmes naufrage dans la foi. Vous ne commencez à lire l'Écriture, leur dit-il, qu'après avoir été instruits dans votre Catechisme des vérités de la foi. D'abord vous faites l'application de ce que vous lisez à ce que vous croyez. Jusques-là tout va bien. Mais voici, ajoute l'Auteur, un inconvénient, c'est qu'insensiblement vous vous persuadez que ce que vous avez lû est ce qui vous a donné la connoissance des dogmes que vous croyez

O iv

Point du tout. Il faudroit un renversement d'esprit des plus grands, pour qu'un homme qui sçavoit son *Credo* avant de lire l'Écriture Sainte, se dit à soi-même après l'avoir lûe : C'est par la lecture de l'Écriture Sainte que j'ai appris qu'il y a un Dieu, qu'il y a trois personnes en Dieu, le Père, le Fils, & le Saint Esprit : que le Fils s'est incarné dans le sein d'une Vierge; qu'il est Dieu & homme tout ensemble : qu'il a été crucifié ; qu'il est mort ; qu'il a été enseveli ; qu'il est resuscité le troisième jour ; qu'il est monté au Ciel ; qu'il a envoyé son S. Esprit sur les Apôtres : qu'il viendra du Ciel juger les vivans & les morts : que tous les hommes ressusciteront : que les Justes regneront éternellement avec Dieu : que les Méchans brûleront éternellement dans les Enfers. Y-a-t'il un Théologien à qui il vienne dans l'esprit, qu'il n'a commencé à sçavoir ces articles de foi, que lorsqu'il les a lûs dans l'Écriture Sainte, quoiqu'il fît une profession de foi claire & distincte de tous ces dogmes avant qu'il eût ouvert les Livres Saints. C'est donc un inconvénient chimérique que celui que l'Auteur

imagine. La lecture de l'Écriture Sainte confirme, elle affermit dans la créance des vérités que le Catechisme a appris : mais elle ne fait point dire : Je ne sçai ce que contient le Symbole que depuis que je l'ai lû dans l'Écriture Sainte.

Le premier inconvénient imaginé par l'Auteur étant chimérique, le second ne l'est pas moins. La persuasion, dit-il, que ce que nous avons lû dans l'Écriture Sainte nous a donné la connoissance des dogmes que nous croyions avant de l'avoir lûe, nous jette dans un nouveau péril, en ce que si l'on nous oppose le silence des Écritures sur certains points, ou quelque passage mal pris, ou quelque contradiction apparente de l'Écriture, c'en est assés pour nous faire hésiter, & quelquefois pour nous renverser.

Vaines terreurs. Un Théologien Catholique n'est nullement ébranlé lorsqu'on lui objecte le silence de l'Écriture sur certains points, parcequ'il sçait que tout n'est pas dans l'Écriture. Si on objecte à ce Théologien quelque passage mal pris, il fait ce que j'ai tâché de faire en réfutant le P. Bersuyer. Il prouve soit par l'Écriture

Q. v.

soit par la Tradition, que l'on corrompt le sens du texte. C'est pourquoi il faut qu'un Théologien étudie l'Écriture Sainte. C'est le premier des Lieux Théologiques où il doit puiser les preuves du dogme. Enfin lorsque l'on trouve des contradictions apparentes dans l'Écriture, on a les Pères, on a les Interprètes pour les lever. C'est aux Protestans qu'il faut faire appréhender que la persuasion où ils sont, que l'Écriture renferme très-clairement tous les dogmes, ne les jette dans les inconveniens que marque l'Auteur. Mais un Catholique qui sçait que l'Écriture ne renferme pas tous les dogmes, & qui lit ce qu'il lit avec soumission à l'autorité de l'Église, n'a rien à craindre de ce que l'Auteur imagine pour lui faire peur des Livres Saints.

Nous sçavons, dit-il, qu'il n'y a aucun des articles que l'Église nous propose de croire, qui s'éloigne le moins du monde du vrai sens des Écritures.

S'il le sçait, pourquoi représenter-il la lecture de l'Écriture Sainte comme dangereuse? Puisque les articles que l'Église nous propose de croire

font conformes aux divines Ecritures, lisons donc les divines Ecritures pour nous affermir dans notre créance, & pour y affermir les autres. C'est le devoir des Théologiens.

L'Auteur continue. Mais il faut commencer par croire en vertu de l'autorité de l'Eglise, avant de juger par la lecture des Livres Saints, quelles sont les choses que nous devons croire.

C'est aussi ce que font les Catholiques. L'Auteur l'a lui-même reconnu, en supposant qu'ils n'ouvrent les Livres Saints qu'après avoir été instruits des principaux articles de la foi.

Quiconque, poursuit l'Auteur, renverse cet ordre, peut bien se donner pour habile : mais en supposant qu'il croit ce qu'il faut croire, on ne peut néanmoins le regarder encore comme Fidèle & comme Catholique. Car est-ce à vous à juger que tels & tels textes expriment ce que vous devez croire ?

Ici l'Auteur est hors de son sujet. Il ne s'agit pas d'un homme qui cherche dans l'Ecriture ce qu'il doit croire. Il s'agit d'un Catholique qui croit, & qui lit l'Ecriture pour s'affermir & af-

fermir les autres dans la foi qu'il a embrassée sur le témoignage de l'Eglise. C'en est donc point à cet homme qu'il faut dire : Est-ce à vous, quelque habile que vous soyez, à juger que tels & tels textes expriment ce que vous devez croire ? Il ne lit point l'Ecriture pour juger si tels & tels textes expriment ce qu'il doit croire. Mais en lisant l'Ecriture, il juge que tels & tels textes sont la preuve de ce qu'il croit.

Pouvez-vous, dit toujours l'Auteur, être assuré que vous ayez pris le sens de ces textes, si l'Eglise ne vous le dit.

Mais quand l'Eglise me le dit, puis-je n'en être pas assuré ? Or quand je lis l'Ecriture, moi Catholique, je n'y cherche point ce que l'Eglise n'a jamais vû : mais je cherche ce qu'elle y a toujours vû. Je n'ai pas la présomption de me croire plus éclairé que l'Eglise : mais marchant après elle & avec elle, je dis hardiment : Tels & tels textes ont tels & tels sens, parceque l'Eglise le leur a toujours donné. Ainsi quand je lis dans S. Jean : *Toutes choses ont été faites par lui*, je dis anathème au Jésuite qui corrompt le sens de ce texte, & qui veut me persuader, con-

tre ce que l'Eglise a toujours cru , que toutes choses n'ont pas été faites par J. C. mais qu'elles ont été faites seulement en vûe de J. C. Le Symbole de Nicée ne dit pas *propter quem* ; mais il dit *per quem omnia facta sunt*.

[Le P. B.] Si le sens que vous donnez aux textes de l'Ecriture ne s'accorde pas avec la foi de l'Eglise , rejetez-le promptement.

C'est ce que vous auriez dû faire , & ce que vous n'avez point fait : *Medice , cura te ipsum*.

[Le P. B.] Mais si vous ne vous êtes pas trompé sur le sens de quelque texte , parceque ce sens est conforme à la Doctrine de l'Eglise , vous pouvez le faire valoir comme probable , & non pas comme certain ; à moins qu'il ne comte que votre interprétation est conforme , je ne dis pas , à ce qui a été cru , mais à ce que l'Eglise croit actuellement : *Nisi de legitimâ interpretatione tibi constet , non ex dogmate tantum credito , sed ex præsentis docentis Ecclesiæ traditione*.

Voilà une hérésie formelle. L'Auteur suppose qu'une interprétation de l'Ecriture , conforme à ce qui a toujours été cru , peut n'être pas confor-

me à ce qui est cru actuellement. Donc il peut y avoir interruption dans l'enseignement. Donc les Promesses de J. C. peuvent être caduques. Donc J. C. peut n'être pas toujours avec ceux auxquels il a dit : *Et voici, je suis avec vous jusqu'à la consommation des Siècles*. Mais, ce qu'il faut bien remarquer, ce n'est pas ici une parole échappée. C'est le système de la Société qui voudroit abolir l'Écriture & la Tradition, pour ne nous présenter que ce qu'elle appelle l'enseignement de l'Église présente. » Le premier & le principal soin que nous devons avoir dans l'Église, c'est de nous arrêter à ce qui a été cru de la même manière en tous lieux, en tous tems & par tous les Fidèles. Car cette doctrine est proprement Catholique, comme la force du mot le fait assés entendre, qui comprend tout universellement. « Cette règle de Vincent de Lerins à laquelle toute l'Église a applaudi, est renversée par celle que lui oppose le P. Berruyer.

Commo-
nit. n. 2.

L'Auteur ajoute: Quoique la Foi que nous avons reçue des Pères, suffisise pour vous empêcher de donner à l'Écriture un sens erronné, cette même

Foi ne suffit pas toujours , pour avoir avec certitude & partout le vrai sens de l'Ecriture.

Si cela est , l'Eglise n'est point infailible pour juger du véritable sens de l'Ecriture. La Foi des Pères est la Foi de l'Eglise : Elle ne croit que ce qui a été cru. L'Auteur nous dit ici que la Foi des Pères ne suffit pas toujours pour avoir le vrai sens de l'Ecriture. Donc l'Eglise qui jugeoit au tems des Pères du sens de l'Ecriture , n'en jugeoit pas toujours infailiblement : Elle se trompoit donc. Et si l'Eglise se trompoit alors , elle peut se tromper encore aujourd'hui. Hérésie formelle.

» Que personne , dit le Concile de
 » Trente , n'ait l'audace de tirer l'E-
 « criture Sainte à son sens particulier ,
 » ni lui donner des interprétations , ou
 » contraires à celles que lui donne &
 » *lui a donné* la Sainte Mère Eglise à
 » qui il appartient de juger du vérita-
 » ble sens & de la véritable interpré-
 » tation des Saintes Ecritures ; ou *op-*
posées au sentiment unanime des Pères.

Sess. 4.

Le Concile joint aux interprétations que l'Eglise donne actuellement à l'Ecriture celles qu'elle lui a données dans les Siècles précédens , parce

que l'Eglise est une ; & que la maniere dont elle interprete aujourd'hui l'Ecriture , ne peut être différente de celle selon laquelle elle l'a interpretée dans les Siècles précédens. Or comment l'Eglise justifie-t'elle que le sens qu'elle donne à l'Ecriture est le même que dans tous les tems ? C'est par le sentiment unanime des Pères.

L'Auteur a cru se mettre à couvert ; en disant que la Foi des Pères suffit pour ne pas donner à l'Ecriture un sens erronné. Mais l'Eglise n'est pas seulement infaillible pour préserver ses enfans de l'erreur ; elle l'est de même pour leur enseigner la vérité. L'Auteur reserve à l'Eglise qui enseigne actuellement , de donner avec infaillibilité le vrai sens de l'Ecriture. Si elle ne l'a pû faire dans les siècles précédens , elle ne le peut encore actuellement. Mais ce que l'Evangile dit des Apôtres , que J. C. leur ouvrit l'esprit pour leur donner l'intelligence des Ecritures : *Apperuit illis sensum, ut intelligerent Scripturas* , s'est vérifié dans tous les tems à l'égard de l'Eglise. Et le Novateur qui ose le nier mérite par cela même l'exécration de tous les enfans de l'Eglise.

Il continue. » Quel est donc l'objet de l'Écriture Sainte ? C'est d'amener par degrés l'Infidèle à connoître l'Église & ses prérogatives. Mais dès qu'il a connu l'Église, qu'il écoute ce qu'elle lui dira : qu'il embrasse les dogmes que le Pape & les Evêques unis à leur Suprême Pasteur lui prescriront. Voilà la règle. l'Écriture Sainte n'a pas été donnée à l'Église par les Apôtres ses Fondateurs & ses Maîtres comme le Symbole de tous les articles qu'il faut croire, & comme le Catéchisme complet de ses enfans, d'où chacun pourroit ensuite selon son caprice tirer ce qu'il voudroit, & combattre l'Église même. Il faut, pour parvenir à l'intelligence de l'Écriture, commencer par croire ce que l'Église croit ; & non pas commencer par lire l'Écriture Sainte, pour embrasser ensuite les dogmes qu'elle contient.

L'Auteur s'étoit proposé de donner des leçons à un Catholique sur l'usage qu'il doit faire de l'Écriture pour prouver les articles de la foi Catholique : & après lui avoir imputé des sentimens qu'il n'a pas ; après lui avoir donné des leçons qu'on ne doit don-

ner qu'aux Protestans, il finit par faire de son Fidèle un Infidèle, auquel il dit que l'objet de l'Ecriture Sainte est de l'amener par degrés à connoître l'Eglise & ses prérogatives. Mais dès qu'il a connu l'Eglise, il ne lui reste plus qu'à embrasser les dogmes que le Pape & les Evêques unis à leur Suprême Pasteur lui prescriront. Voilà la règle. Où l'on voit que de degrés en degrés le Jésuite nous conduit à ne plus lire l'Ecriture Sainte, à laisser la Tradition, & à prendre pour règle absolue les Decrets de Rome quand les Jésuites en seront les Auteurs secrets.

Si le Jésuite fait ici mention des Evêques, ce n'est qu'en les supposant unis à *leur Suprême Pasteur*: langage qui s'entend aisés dans la bouche d'un Jésuite. Chez eux les Evêques, qui sont Pasteurs à l'égard de tout le Troupeau, ne sont que brebis à l'égard du Suprême Pasteur. Et ainsi ils sont obligés de se soumettre aux Decrets du Souverain Pontife avec la même docilité que le reste des Fidèles: bien entendu cependant que les Decrets de Rome auront été demandés, suggérés, & sollicités par les Jésuites. Car si le

Pape s'avisoit d'en publier qui condamnaissent les sentimens de la Societé, même en matiere d'Idolatrie, alors on ne seroit pas obligé de s'y soumettre. Ou si l'on déclaroit par des sermens solempnels, que l'on y est très-sincèrement soumis, la Societé ne manqueroit pas de donner les moyens d'éluder & de violer les sermens, commel'ont fait ceux de ses Membres qu'elle a envoyés à la Chine. C'est en derniere anilyse à quoi se réduit l'*Appendix* par lequel le P. Berruyer finit sa seconde Dissertation.

Cet *Appendix* dit bien des choses à qui veut l'approfondir. On y voit que le grand objet de la Societé est de faire recevoir dans toutes les Eglises le Corps de Doctrine qu'elle a entrepris de substituer à l'ancienne Foi. Prête à succomber dans les Congregations de *Auxiliis*, elle eut le credit de faire suspendre la publication de la Bulle qui proscrivoit Molina. Mais depuis elle a travaillé si efficacement à rendre odieux ses Adversaires, qu'elle est parvenue à faire publier une Bulle qui lui donne gain de cause sur tous les points qui avoient fait l'objet des contestations les plus graves pendant un siècle

& demi. Le dogme, la morale, la discipline, Elle a tout fait entrer dans le Decret qui prononce en sa faveur.

Mais ce Decret est-il l'ouvrage de l'Eglise? Les Propositions qu'il condamne sont la plupart composées des propres expressions de l'Écriture & des Pères. L'Eglise peut-elle condamner ce qui est si fidèlement extrait de ces Sources sacrées? Peut-elle cesser de croire ce qu'elle a toujours cru? Pour se débarrasser d'une objection si pressante, on substitue à la règle si ancienne de Vincent de Lerins une règle toute nouvelle. On ne dit plus : *quod semper, quod ubique, quod ab omnibus, id omnino Catholicum est.* Mais on dit : ne cherchez point ce que l'on a cru : cherchez uniquement ce que l'on croit aujourd'hui. On vous dispense de feuilleter les volumes immenses de la Tradition. Et à l'égard de l'Écriture sainte, ou ne la lisez point, ou ne la lisez qu'après avoir appris de l'Eglise présente ce qu'il faut que vous y trouviez. L'Eglise ancienne ne peut vous servir de guide assuré. Mais l'Eglise présente, quelle est-elle? Les Evêques unis à leur suprême Pasteur, ou plutôt le suprême Pasteur, aux décisions du-

quel tous les autres sont obligés de se soumettre : » voila l'Eglise présente. C'est ce que nous dit avec bien des tours & des détours l'*appendix* du P. Berruyer, qui comme vous voyez, sappe & renverse du même coup l'Écriture & la Tradition. Le Jésuite sçait bien que tant que ces deux sources sacrées seront la règle de la Foi, jamais le Corps de Doctrine que la Société veut substituer à l'ancienne Foi ne pourra prévaloir dans l'Eglise. Mais en mettant à l'écart l'Écriture & la Tradition, ou donnant pour règle de n'entendre l'Écriture que par quelque Decret de Rome que la Société aura eu le crédit d'obtenir, elle se flate qu'alors le Corps de doctrine qu'elle s'est fait sera reçu universellement dans l'Eglise & par l'Eglise.

Mais n'allez pas borner le Corps de doctrine de la Société aux erreurs qu'elle enseigne sur la prédestination, sur la grace, sur la différence des deux alliances, sur la foi, sur les deux amours, sur la pénitence, & généralement sur toutes les matières qui sont l'objet de la Bulle *Unigenitus*. Le livre du P. Berruyer dévoile un mystère que la Société a tenu caché durant long-

tems. Ce n'est pas simplement aux dogmes de la prédestination & de la grace, & aux vérités qui en dépendent que la Société borne ses attentats. Elle a des vues bien plus étendues. Elle a renversé la morale & la discipline pour s'accommoder aux passions des hommes. Elle veut maintenant abolir les mystères, pour se concilier ce que le monde appelle les beaux esprits. Le Déisme est la Religion à la mode : il faut donc décharger la Religion Chrétienne de ce qui rebute ces Philosophes que le monde adore. Le mystère de la Trinité les choque. Celui de l'Incarnation les scandalise. Tout ce qui passe les bornes de leur foible raison ne mérite chez eux aucune croyance, quelque évidens que soient les motifs de crédibilité sur lesquels on s'appuye. Comment faire, disent les RR. PP., avec des hommes si difficiles ? Eh bien les Philosophes ne veulent pas captiver leur esprit sous le joug de la Foi : captivons donc la Religion sous le joug des Philosophes. Nous avons levé les barrières qui arrêtent les passions : levons celles qui retiennent les esprits. Mais les Jésuites sont-ils capables de pareils attentats ?

Eh, M., personne n'ignore aujourd'hui qu'ils ont corrompu toute la morale de l'Évangile : pourquoi voulez-vous qu'ils soient plus timides à l'égard de ses dogmes ?

Quand le P. Hardouin publia que tous les Ouvrages des Pères avoient été fabriqués dans le XIII^e. siècle, les Jésuites furent quinze ans sans le désavouer. Il falloit voir si cette opinion, toute extravagante qu'elle est, prendroit dans le Public. Mais les Protestans poussant rudement le P. Hardouin, les Jésuites comprirent qu'il étoit tems de l'abandonner. Ils firent imprimer dans le Journal (a) de Trévoux leur désaveu & la rétractation du P. Hardouin. Mais un Jésuite qui se rétracte, ne se rétracte qu'avec le privilège que lui donnent les restrictions mentales. Le P. Hardouin, non-obstant sa rétractation, est demeuré P. Hardouin & est mort P. Hardouin. Et les Jésuites, non-obstant leur désaveu, sont demeurés Jésuites & attachés au P. Hardouin. En faisant main basse sur tous les Ouvrages des Pères, ce Jésuite d'un trait de plume se déliroit

(a) Décembre 1708.

de tout le poids de la Tradition. Il fa-
voit avec quelle force elle s'éleve &
contre les erreurs connues de sa Com-
pagnie, & contre celles qu'elle devoit
dévoiler pour abolir les mystères, &
en particulier le mystère de la Trini-
té. De quelle conséquence n'étoit-il
pas de faire regarder comme fabri-
qués par des imposteurs les Ouvra-
ges des Athanase, des Hilaire, des Ba-
sile, des Grégoire, des Ambroise, des
Augustin, des Jérôme, des Chrysosto-
me, & généralement de tout ce qui
porte le nom respectable de Pères de
l'Eglise. Que ce Pirrhonisme eût pris
dans le monde, quel service le P.
Hardouin ne rendoit-il pas à sa So-
cieté? (a)

Cependant en abandonnant à l'im-
posture tous les Ouvrages des Pères,
le P. Hardouin avoit paru vouloir
respecter l'Ecriture sainte. C'étoit un
témoin terrible qu'il laissoit contre

(a) On assure qu'un de ses amis qui vit
encore, l'allant voir dans sa dernière mala-
die, il lui dit : mon ami, j'ai découvert l'im-
posteur qui a fabriqué le Concile de Nicée.
Ce fait n'est nullement incroyable après tou-
tes les choses incroyables qui ont paru du
P. Hardouin.

fa

sa Société. Mais en regardant l'Écriture comme le Livre le plus authentique qu'il y ait dans le monde, il se réservoit de l'entamer par un autre endroit. On a imprimé en Hollande après sa mort son Commentaire sur le Nouveau Testament, ouvrage plein d'impïété. C'est-là que le P. Berruyer a puisé son système. Il ne cite jamais ce Commentaire, & partout il le copie. Je montrerai dans une de mes Lettres que le P. Berruyer est absolument l'écho du P. Hardouin. C'est le P. Hardouin qui lui a appris à détourner le sens des divines Écritures pour y trouver le Socinianisme, en faisant néanmoins bien du bruit contre les Sociniens.

Le P. Hardouin mourut en 1729. & son Commentaire sur le Nouveau Testament parut en 1741. Il est dédié par Du-Sanzet Libraire d'Amsterdam au Cardinal de Tencin. Le Libraire qui seul se montre dans cette Edition, ne dit point comment le livre lui est tombé entre les mains. On n'y a mis ni avertissement ni préface. Et pour ne pas compromettre le Cardinal, le Libraire a soin de lui dire dans l'Épître dédicatoire, qu'il le lui dédie sans lui en avoir demandé la permission. Vous

P

comprenez , M. , qu'il faudroit être bien crédule pour se persuader que le Commentaire du P. Hardouin ait été imprimé sans la participation des Jésuites. L'usage qu'en a fait le P. Berruyer, & l'intérêt que la Société prend au livre de ce Jésuite , vous disent assez combien la Société , malgré ses désaveux , est attachée au P. Hardouin. Or le P. Hardouin dans son Commentaire attaque le mystère de la Trinité avec si peu de retenue , qu'il n'est pas possible de couvrir son impiété, J'en donnerai des preuves sans réplique. J'avois donc raison de vous dire que la Société a bien d'autres vues que celles qu'on lui connoit contre le mystère de la prédestination & de la grace. Elle en veut à tous les mystères , & au premier des mystères. Le P. Hardouin & le P. Berruyer , organes de leur Corps , annoncent de la part de ce Corps une conspiration des plus dangereuses contre la Religion. Bien des gens ont crû que les Jésuites condamnoient sincèrement le P. Hardouin : abus. Voyez les mouvemens qu'ils se sont donnés pour faire avorter le dessein qu'avoient nos Evêques de censurer le P. Berruyer que l'on peut

appeller *HARDUINUS REDIVI-
VUS.*

Que l'on ne dise point que le Provincial & les Supérieurs des trois Maisons de Paris ont désavoué le Livre du P. Berruyer. Le Public n'en a pas été la dupe, non plus que de la promesse que le P. Berruyer a faite de trouver répréhensible tout ce que les Evêques trouveroient répréhensible dans son Livre. Assuré du crédit de sa Compagnie pour arrêter les Evêques, il voyoit bien que sa promesse ne l'engageoit à rien.

Mais en supposant de la part du P. Berruyer une rétractation des plus nettes, & un désaveu des plus formels de la part de ses Supérieurs, je soutiens que les Jésuites n'en seront pas moins attachés aux erreurs & aux impiétés qu'ils paroîtront condamner. Ils essuyeront des mortifications, des revers, des condamnations : ils donneront des désaveux : ils protesteront de la sincérité de leurs sentimens : ils crieront à la calomnie : ils vomiront mille injures contre ceux qui les accusent de vouloir établir le Socinianisme : & malgré tout cela ils iront en avant. Le P. Hardouin a rétracté en

1708. son Pyrrhonisme sur les Ouvrages des Pères. Dans le même tems les Supérieurs du P. Hardouin ont paru l'abandonner. En 1729 le P. Hardouin est mort dans son Pyrrhonisme. En 1741. on a publié son Commentaire Socinien sur le Nouveau Testament : & les Jésuites ne l'ont point désavoué. En 1753. le P. B. est venu à l'appui du P. Hardouin : & ses Supérieurs qui paroissent le désavouer le soutiennent de toutes leurs forces. N'ai-je pas raison de dire que les Jésuites, quelque chose qui arrive, ne perdront point de vue le projet qu'ils ont formé, & qu'ils manifestent maintenant, d'abolir les mystères ?

Au moins, dira-t'on, le P. Berruyer n'a pas embrassé le sentiment du P. Hardouin sur les Ouvrages des Pères. Le P. Berruyer ne dit pas que les Ouvrages des Pères ont été composés dans le XIII^e. siècle par des imposteurs : mais il agit comme un homme qui en est persuadé. Si les Ouvrages des Pères sont supposés, on ne doit pas les citer. Or le P. Berruyer n'en cite pas un. Il y a plus. Le P. Hardouin n'a pas borné son Pyrrhonisme aux Ouvrages des Pères. Il a préten-

du que tous les Auteurs profanes sont supposés , si l'on en excepte Herodote , Cicéron , l'histoire Naturelle de Pline , les Georgiques de Virgile , les épîtres & les fatyres d'Horace , & quelques autres Ecrits. N'est-ce point la vraie raison pourquoi le P. Berruyer a donné pour titre à son livre. *L'Histoire du Peuple de Dieu , tirée des seuls Livres saints.* S'il croit comme son maître , que tous les Auteurs , tant Ecclésiastiques que profanes , sont supposés , il a dû tirer l'histoire du peuple de Dieu des *seuls* Livres saints. Encore s'il avoit exécuté ce plan avec fidélité : mais il a suivi le plan du P. Hardouin , de faire dire à l'écriture sainte tout ce qu'il vouloit qu'elle dît. Il vouloit y trouver le corps de Doctrine que la Société a entrepris de substituer à l'ancienne Foi. Il l'a paraphrasée & commentée sur ce plan : & voila pourquoi sa Société prend tant d'intérêt à son Livre.

Si l'on m'objecte qu'il n'est pas à craindre que jamais la Société vienne à bout de faire passer en dogme son corps de Doctrine. Je sçai , & je le croi fermement , que les portes de l'Enfer ne sçauroient prévaloir contre

l'Eglise : mais il faut qu'il y ait des hérésies : il est nécessaire qu'il arrive des scandales. Les Jésuites nés pour les fomenter & pour les accroître , ne perdront point de vue leur projet. Dussent-ils attendre un siècle & au-delà, ils dresseront leurs batteries pour surprendre quelque Decret de Rome , qui leur donne sur les mysteres de la Trinité & de l'Incarnation le même avantage que la Bulle *Unigenitus* leur a donné sur les matieres qui ont été agitées dès la fin du seizième siècle. Combien les Jésuites ont-ils essuyé de Censures sur le dogme , sur la morale , & sur la discipline dans tout le siècle dernier , & depuis le commencement des disputes ? Ils ont attendu , ils ont patienté , ils ne se sont point rebutés : & après bien des flateries , bien des intrigues , bien des manoeuvres , ils ont enfin obtenu la Bulle *Unigenitus*. On ne l'auroit pas prévû sous le Pontificat de Clément VIII. cent ans auparavant. Que Rome se tienne sur ses gardes. Voilà un nouveau plan qui se développe. Les Jésuites remueront tant de ressorts , qu'ils pourront très-bien le mettre à exécution. D'abord ils demanderont grace pour

les coupables : ensuite ils feront tous leurs efforts pour obtenir quelque Decret équivoque ; & quand les esprits seront préparés aux plus grands scandales , ils épieront un Pontificat où ils puissent disposer du Tribunal de l'Inquisition. Après quoi nouveaux combats , nouvelle guerre , nouvelle persécution.

En attendant , le principe du Pere Berruyer , qu'il faut n'écouter que l'Eglise présente , laquelle en dernière analyse est renfermée dans le Pape conseillé par les Jésuites ; ce principe fera d'un usage merveilleux pour soumettre les Fidèles , & leur faire embrasser la doctrine de la Société. En même tems qu'il soumettra les esprits à la Bulle *Unigenitus* , il les préparera à recevoir la Bulle que la Société se promet d'obtenir quelque jour , pour faire recevoir la doctrine des Peres Hardouin & Berruyer. Alors plus de mystères. Déjà le P. Berruyer les a fait disparaître dans le Nouveau Testament. Si on l'en croit , J. C. & les Apôtres n'en ont rien dit que dans des entretiens secrets qui ne sont venus jusqu'à nous que par la voie de la Tradition. Et cette Tradition , on ne la

trouve que dans le témoignage de l'Eglise présente qui est concentrée dans la personne du Pape en matière d'enseignement. Quand donc la Société aura, par les voies qu'elle met en œuvre, obtenu un Decret qui prononce encore en sa faveur, il faudra bien que le monde subisse le joug qu'elle projette de lui imposer. Pour ce dernier article, les Promesses de J. C. y mettront un obstacle invincible : mais il ne faut pas douter qu'il n'y ait alors bien des prévaricateurs. Le Socinisme fait tous les jours de grands progrès : & Jesus-Christ nous assure que quand il viendra, à peine trouvera-t-il de la Foi sur la terre. Autant de Sociniens, autant de gens qui viendront se reposer sous les ailes de la Société. Actuellement elle ne montre aucun zèle contre les mécréans. Ses Journalistes leur font à peine quelques égratignures. Encore ont-ils soin de les affaisonner d'éloges & de complimens doucereux qui annoncent entre les Jésuites & les Sceptiques une réunion prochaine plutôt qu'une guerre sérieuse.

Je souhaite que ce que je prévois & ce que je crains n'arrive pas. Je ne

suis point entré dans les conseils de Dieu, pour sçavoir jusqu'à quel point il a résolu de laisser agir les Jésuites. Mais en jugeant de l'avenir par le passé & par le présent, que n'a-t'on pas à appréhender d'un Corps qui est unique dans l'espace de dix-sept siècles ? Ses excès auroient dû le perdre dix mille fois : mais à quelque degré que ses excès soient montés, son crédit a encore été plus grand que ses excès. C'est ce qui fait l'étonnement de l'Univers, & ce que la postérité ne pourra comprendre.

Un dernier trait de l'Appendice, que je n'ai point relevé, est ce que dit le P. Berruyer, que l'Écriture sainte n'a pas été donnée à l'Église par les Apôtres ses fondateurs & ses maîtres, comme le Symbole de tous les articles qu'il faut croire & comme le Catéchisme complet de ses enfans ; d'où chacun ensuite pourroit selon son caprice tirer ce qu'il voudroit & combattre l'Église elle-même.

Bien des gens liront cet endroit, & n'y soupçonneront rien de mauvais. C'est que le serpent s'y est appliqué à cacher son venin. A l'ombre de cette vérité, que l'Écriture sainte ne ren-

ferme pas tout ce qu'il faut croire ; l'Auteur glisse tout doucement l'impieté contre laquelle je viens de m'élever. Quand il dit que les Apôtres n'ont pas donné l'Écriture sainte comme le symbole de *tous* les articles qu'il faut croire , on n'imagineroit pas que le mystère de la Trinité & celui de l'Incarnation sont du nombre de ces articles dont l'Écriture ne fait pas mention. Voilà néanmoins ce que l'Auteur entend. Et c'est jusques-là qu'il faut aller pour prendre son sens.

Rappelez-vous , Monsieur , qu'il a posé pour principe : que les Apôtres n'ont rien écrit des mystères , & qu'ils ne les ont appris aux Fidèles que dans des instructions secrètes. Quand après cela il nous dit que l'Écriture sainte n'a pas été donnée à l'Église par les Apôtres comme le Symbole de tous les articles qu'il faut croire , & le Catechisme complet de ses enfans ; il est bien visible qu'il met le mystère de la Trinité , celui de l'Incarnation & tous les autres au nombre des articles que l'on chercheroit en vain dans l'Écriture sainte.

Il ajoute que si l'Écriture contenoit tous les articles qu'il faut croire ,

c'est-à-dire, le mystere de la Trinité, cèluidel'Incarnation, & tous les autres, chacun des Fidèles pourroit, selon son caprice, tirer des Livres saints ce qu'il voudroit, & combattre l'Eglise. Il le dit, non qu'il croie que cela arriveroit; car les Fidèles ne liroient pas moins l'Ecriture avec la dépendance & la soumission qu'ils doivent à l'Eglise: mais la crainte qu'il a qu'en lisant l'Ecriture sainte, les Fidèles n'y trouvent la preuve des innovations des Jésuites, lui fait exagérer les dangers qu'il y auroit pour eux de lire ce Livre Divin. Une autre raison, c'est que tant que les Fidèles liront l'Ecriture, on ne pourra leur faire entrer dans l'esprit ce principe diabolique, que l'Ecriture sainte ne dit rien des mysteres de la Religion.

Je suis, &c.

HUITIÈME
LETTRE.

MONSIEUR,

Pag. 180. **L**A troisième Differtation du P. B. a pour titre : *De Jesus-Christ le fils de l'homme , ou premier-né*. L'Auteur a dégradé J. C. dans sa qualité de Fils de Dieu : ici il cherche à le relever par sa qualité de fils de l'homme. Il

Pag. 183. prétend que cette qualité est un titre d'honneur qui annonce que J. C. est le Chef & le premier-né de tous les hommes. C'est sous ce nom , ajoutet'il , que leur Messie étoit désigné. Et ainsi *Messie , Christ , Fils de l'homme , premier-né de tous les hommes , & à ce titre leur Roi & leur Seigneur*, sont tous termes synonymes , & qui signifient la même chose.

Pag. 184. L'Auteur ramasse divers textes où J. C. est appelé *fils de l'homme* ; & il y trouve que ce titre est un titre d'honneur , & qu'il emporte avec soi la qua-

lité de premier-né de tous les hommes. Il dit que tous ceux de qui J. C. est né selon la chair, ont été depuis Adam jusqu'à J. C. les premiers-nés du monde, non qu'ils ayent toujours été les aînés de leur famille : mais ils ont eu les droits de la primogéniture qui a passé en eux successivement, & en cette qualité ils ont été les Rois, les Chefs, les Seigneurs, & les Pontifes du genre humain. Tel fut Abraham, tel David, tel Salomon. S. Joseph, que l'Ange appelle, non pas simplement fils de David, mais *le* fils de David jouissoit des droits de la primogéniture quand J. C. est venu au monde : mais après la mort de Joseph tous ces droits sont passés à J. C. dont Joseph étoit réputé le pere. Et c'est à ce titre que J. C. est appelé *le* fils de David, c'est-à-dire, son fils premier-né, & l'héritier du Royaume de David. Or comme Jesus-Christ vit toujours, nul n'a porté le nom de premier-né du monde après lui. C'est à cause de ce titre de premier-né par excellence que Saint Matthieu & Saint Luc ne disent pas, en parlant de l'enfantement de la Vierge, qu'elle mit au monde son fils *unique*. Ils ne disent pas non plus qu'elle

Pag. 194.

Pag. 195.

Pag. 196. mit au monde *son fils premier-né*, comme nos versions Françoises le portent : mais ils disent qu'elle mit au monde son fils *qui étoit le premier-né*.

Un des avantages qui revenoit à J. C. en qualité de premier-né ; c'est, selon l'Auteur, que par-là J. C. devenoit par un titre particulier l'héritier de la Palestine. La Palestine, à ce qu'il prétend, étoit lors de la création, le Paradis terrestre ; d'où il conclut que cette terre appartenoit par préciput

Pag. 190. aux aînés : donc à ceux qui recueillant tous les droits du premier homme, devoient porter comme lui la qualité de *premier-né* du monde, & de *fils de l'homme*.

Pag. 201. Si cette qualité de *premier-né* du monde a ses prérogatives, selon le P. B. elle a aussi ses charges. Adam le premier-né, le Chef, le Roi, le pere des hommes, avoit contracté des det-

Pag. 202. tes infinies envers Dieu. N'ayant pu les payer, il falloit que ceux de ses descendans qui porteroient la qualité de premiers nés du monde, les acquiescent : mais Jesus-Christ seul pouvant payer les dettes d'Adam, ce fut pour lui un devoir indispensable de satisfaire à la Justice divine. Il avoit

hérité de la primogéniture du genre humain. Il falloit qu'il acquittât les dettes du chef du genre humain. C'étoit un précepte naturel , précepte rigoureux. Il falloit donc satisfaire.

Mais la moindre des souffrances de J. C. auroit satisfait abondamment. Aussi le précepte rigoureux ne tombe-t-il pas sur la qualité de la satisfaction. Si J. C. a souffert la mort , c'est en vertu d'un précepte positif qu'il s'y est soumis. Et si dans le jardin de Gethsémani J. C. a demandé durant trois heures avec tant d'instance , *tantâ contentione* , mais toujours d'une volonté inefficace & non absolue , que le Calice de sa Passion passât , il ne demandoit pas de ne point satisfaire à la Justice divine , parce que Dieu vouloit une satisfaction pleine.

A cet égard J. C. sçavoit bien qu'il n'y avoit point de dispense à attendre. Il demandoit seulement de ne point souffrir les douleurs de la Passion & le supplice de la Croix.

R É F U T A T I O N.

La troisième Dissertation du P. B. nous tiendra , Monsieur , peu de tems. Elle est composée de quelques lam-

332 LETTRE VIII.

beaux du P. Hardouin que le P. Berruyer n'a fait que coudre & réunir. On y reconnoît la main du premier par sa hardiesse, la singularité, la bisarrierie de ses sentimens. Qui a jamais pensé que tous les peres de Jesus-Christ selon la chair ont été, de mâle en mâle, les aînés & les premiers-nés du monde, & à ce titre les Chefs, les Rois, les Seigneurs & les Pontifes du genre humain? A qui l'idée grotesque de faire J. C. héritier par préciput de la Palestine pouvoit-elle venir dans l'esprit qu'à un homme comme le Pere Hardouin? Il fait un titre d'honneur pour J. C. de la qualité de fils de l'homme. S. Augustin n'y a vu qu'un titre d'abaissement. » C'est par humilité, dit ce » S. Docteur, que J. C. s'est abaissé » jusqu'à prendre la qualité de fils de » l'homme ». Les Commentateurs, Jésuites & autres, ont suivi S. Augustin. Les Peres ont encore vû dans cette qualité de fils de l'homme une preuve que J. C. vouloit donner de la vérité de son Incarnation. Mais il n'est tombé dans l'esprit d'aucun que J. C. se soit qualifié Fils de l'homme à raison d'un droit d'aînesse qui lui fût dévolu par la mort de S. Joseph. C'est une erreur,

& une erreur intolérable de faire J. C. le Chef, le Roi, le Seigneur du monde, & le Pontife du genre humain à raison d'un droit héréditaire. C'est une erreur de le faire héritier du trône de David dans un sens charnel, & encore après la mort de S. Joseph & non auparavant. Mais c'est une erreur entrée sur la folie, de le faire héritier de la Palestine. S. Paul appelle J. C. *le premier-né de toute créature*, parce qu'il est né dans le sein du Pere avant toute créature. Le même Apôtre l'appelle *l'aîné entre plusieurs freres*, parce qu'il est le Fils de Dieu par nature, & qu'il a bien voulu nous adopter pour ses freres. Il est fils de David selon la chair, mais il n'est point héritier de son trône dans le sens de la Dissertation. *Mon Royaume n'est point de ce monde*, dit J. C. Et lorsqu'un Docteur de la Loi lui déclare qu'il veut le suivre par-tout où il ira; » *les renards*, lui répond J. C. » *ont leurs tanieres, & les oiseaux du ciel leurs nids; mais le fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête.*

Col. I. 15.

Rom. VIII. 29.

Ce n'est point par droit de succession que J. C. est Chef, Roi, Seigneur du monde, & Pontife du genre humain. C'est parce qu'il est Dieu &

Homme. Il est Dieu : il est donc le Roi & le Seigneur de tous les hommes au même titre que Dieu son Pere. Il est homme Dieu : il est donc le Chef & le Pontife du genre humain. Car celui qui lui a dit selon sa naissance éternelle : *vous êtes mon Fils , je vous ai engendré aujourd'hui* , lui a dit selon sa naissance temporelle : *vous êtes le Prêtre éternel selon l'ordre de Melchideck*. Tous les titres que Jesus-Christ possède comme Fils de Dieu , il ne les tient que de Dieu son Pere. Tous les titres & tous les droits qu'il possède comme Fils de l'Homme , il ne les tient d'aucun homme. Où a-t-on pris ces comparaisons basses , ces idées terrestres avec lesquelles on parle de J. C. dans la Dissertation ? On veut le relever dans sa qualité de fils de l'Homme , & on le dégrade : on discute ses droits comme on discuterait ceux d'un petit Gentil-homme : on lui donne sa portion comme à l'aîné de la famille. Jesus-Christ n'est-il pas bien relevé de venir après la mort de saint Joseph recueillir les droits des aînés du monde & des descendans de David ? Il a tellement méprisé ces avantages temporels qu'il n'a pas possédé dans la Palestine un

ponce de terre. Comment ces hommes qui se croient si éclairés n'ont-ils pas vû que J.-C. a attendu à naître de la race de David, que sa famille fût tombée dans l'état le plus abject & le plus obscur ? Joseph vivoit du travail de ses mains. La sainte Vierge étoit si pauvre, qu'elle ne donna que deux tourterelles, l'offrande des pauvres, lorsqu'elle présenta Jesus-Christ au temple.

Mais le P.B. d'après le P. Hardouin, tombe dans une autre extravagance, en prétendant que la qualité de premier-né du monde venue à J. C. par succession, emportoit avec elle la nécessité de satisfaire à Dieu pour les dettes du premier homme. Premièrement ce titre *héréditaire* de premier-né du monde est une pure imagination. En second lieu, nul homme n'a contracté l'obligation de satisfaire à Dieu pour les dettes du genre humain. Chacun y a été tenu pour soi, mais non pas pour le monde entier. Troisièmement, J.C. seul a été chargé de payer la rançon du monde; mais non pas parce qu'il avoit hérité de la primogéniture imaginée par le P. Hardouin. En quatrième lieu, ce n'est point à raison d'une obliga-

tion naturelle & indispensable attachée à cette primogéniture, que Jesus-Christ a souffert. Il a souffert parce qu'il l'a voulu. Et ainsi tout ce que dit le P. B. dans sa troisième Dissertation est un tissu de folles idées. Elles ne méritent pas que je m'arrête à les réfuter, parce qu'elles se réfutent d'elles-mêmes. Je viens à la quatrième Dissertation qui nous tiendra plus long-tems. Elle demande une discussion particulière, & beaucoup d'attention.

IV^e DISSERTATION.

De Jesus-Christ auteur du culte nouveau.

Pag. 211.

L'Auteur se propose dans cette Dissertation d'établir que J. C. étant Médiateur d'une alliance plus parfaite que la première, un Chrétien, par son caractère, est beaucoup plus relevé que tout ce qu'il y a eu d'adorateurs de Dieu avant Jesus-Christ; & que la Religion par laquelle on honore Dieu en Jesus-Christ & par Jesus-Christ qui est venu, est dans toute son essence distinguée de celle par laquelle on honoroit Dieu avant J. C. qui devoit venir, & qui étoit acceptée de Dieu en vûe de Jesus-Christ.

Il ne faut pas croire, dit l'Auteur, que Dieu n'ait commencé d'avoir de vrais adorateurs que par l'établissement du nouveau culte ; & que sous la Loi de nature, & principalement sous la Loi écrite, Dieu n'ait été servi que par des esclaves. Il faut distinguer deux parties dans la Loi de Moÿse, l'une qui n'est que l'expression de la Loi naturelle commune à tous les hommes, & qui ne souffre point de dispense ; l'autre qui est chargée de préceptes & de cérémonies gênantes. La Loi écrite considérée comme l'expression de la Loi naturelle propose la foi en un seul Dieu Créateur, juge, rémunérateur, & vengeur, que tous les hommes doivent craindre, honorer, & aimer. Cette foi est une foi sur naturelle & explicite qui a toujours été un don de Dieu, comme elle l'est encore, que Dieu en vue de la rédemption de Jésus-Christ a toujours offerte à tous les hommes, pour être le fondement de sa Religion & d'un culte véritable. Il l'a donnée à tous ceux qui ne se sont pas volontairement aveuglés. Mais la Loi écrite, considérée comme chargée de préceptes & de cérémonies incommodes, n'avoit rien

Pag. 214. par elle-même qui sanctifiât les hommes, si ce n'est à raison du motif qui la faisoit pratiquer. Lorsqu'un Israélite pratiquoit les cérémonies légales dans la vue de se soumettre à la volonté suprême de Dieu, & d'obtenir la récompense qui y étoit attachée, cette obéissance devenoit méritoire de la vie éternelle, elle rendoit agréable à Dieu, & vraiment enfant de Dieu. Quant à la Nation entière des Juifs, elle étoit récompensée ou punie par des récompenses ou des punitions temporelles, selon qu'elle étoit fidèle à mettre en pratique la Loi cérémoniale : & c'étoit toujours en corps de Nation qu'elle étoit récompensée ou punie. Les promesses & les menaces de ce genre ne regardoient pas les Particuliers ni même les familles, comme on le voit au chap. 28 du Deutéronome, lors de la seconde promulgation de la Loi faite par Moïse. Au reste il ne faut pas faire un crime à la nation Juive d'avoir observé la Loi en vûe des récompenses temporelles. Le motif n'étoit pas bien élevé ; il étoit foible, imparfait, & nullement capable de former un culte digne de Dieu : mais il n'étoit pas vicieux. Pour les

Pag. 215.

Particuliers, il leur falloit des motifs d'obéiffance plus nobles pour devenir les enfans de Dieu.

L'Auteur nous fait observer que ces motifs d'une obéiffance falutaire & furenaturelle, les Ifraélites ne les tenoient pas de la Loi de Moyfe, entant que la Loi de Moyfe étoit propre à une feule nation. Ils les tenoient de l'esprit de la Loi naturelle qui est commune à toutes les nations. *Habebant à spiritu legis naturalis populis omnibus communis.* La Loi de Moyfe, comme Loi écrite, & comme Loi particuliere aux Juifs, fupposoit la Loi naturelle, loind'y déroger. Et ainfi, poursuit l'Auteur, quoique, selon le témoignage de saint Paul, la Loi écrite fût jointe à l'esprit de fervitude & de crainte dont la Loi de J.C. nous délivre, cela n'empêchoit pas que les Particuliers ne puffent & ne fuffent tenus d'observer la Loi par l'esprit de foi, d'espérance & de charité. Et cet esprit appartenoit auffi à la Loi écrite, & rendoit ceux qui l'obfervoient enfans de Dieu; parce que la Loi n'étoit impuiffante que lorsqu'on la confidéroit comme imposée à toute la nation. Mais dès qu'on l'envisageoit comme imposée aux Par-

Pag. 216.

ticuliers, elle devenoit capable d'opérer la vraie justice, Dieu le voulant ainsi, *Deo sic volente.*

L'Auteur continue. Tous les vrais Fidèles, tous les gens religieux sous la Loi de Moÿse reçurent comme nous, proportion gardée, l'esprit d'adoption que Dieu dans tous les tems a offert à tous les hommes. Ces vrais Fidèles croyoient en Dieu, ils l'aimoient, ils espéroient la vie éternelle comme leur récompense, & ils craignoient les supplices éternels : mais ces sentimens, ces vertus, étoit-ce la Loi de Moÿse qui les leur inspiroit ? Non. La Loi naturelle dont ils étoient l'ame, les faisoit découler sur la Loi de Moÿse. La Loi naturelle avoit précédé la Loi écrite ; & celle ci ne lui avoit rien fait perdre du pouvoir qu'elle avoit d'inspirer la Foi, l'Espérance & la Charité. C'est là, dit l'Auteur, cet esprit de foi en un seul Dieu, joint à la foi plus ou moins développée au Médiateur, c'est cet esprit de foi qui, en tout tems, en tout lieu, a fait enfans de Dieu tous ceux qui ont voulu naître de Dieu ; & qui a donné le pouvoir de le devenir, s'ils l'eussent voulu, à ceux qui, en bien plus grand nombre,

bre, ont mieux aimé les ténèbres que la lumière. C'est par la Foi, dit Saint Paul, qu'Abel, qu'Henoc, que Noé, & les autres Patriarches, que Moÿse lui-même, & généralement tous ceux des Juifs & des Gentils qui n'ont pas résisté à la grace qui les appelloit, ont rendu depuis Adam jusqu'à J. C. un culte agréable à Dieu, & sont devenus dignes d'être appellés les enfans de Dieu. La Loi donc, considérée précisément comme Loi de Moÿse, étoit pour la Nation Juive un joug pesant, qui n'avoit pour l'adoucir que des récompenses & des menaces temporelles; & en cela consistoit l'esprit de servitude. Mais l'esprit d'adoption qui communiquoit sa vertu aux observateurs de la Loi écrite, étoit de tous les âges, de toutes les Loix, de toutes les Nations. C'est pourquoi quand la Loi de Moÿse a été abrogée par l'Évangile, le joug a été brisé: mais l'esprit d'adoption n'a pas été éteint, il vit toujours, même sous la Loi nouvelle, avec cette différence néanmoins, que la première adoption qui depuis Adam jusqu'à J. C. a donné des enfans chez les Juifs & les Gentils en vûe de J. C. qui devoit venir; cette adoption, dis-

Q

je, n'a formé que de petits enfans. Car l'ancienne adoption conduisoit & préparoit à une autre adoption d'un ordre plus élevé ; & cette adoption qui s'acquiert par la Foi explicite en J. C. donne à Dieu des adorateurs parfaits. Elle engendre des enfans d'un âge mûr, des membres d'un corps mystique dont l'homme Dieu est le chef. Et ainsi la première adoption subsiste & persévère : mais sous la Loi nouvelle elle acquiert un nouveau degré de mérite ; d'excellence & de dignité. C'est ce que l'Auteur entreprend d'établir dans le reste de sa Dissertation.

J'ai déjà remarqué qu'il met une grande différence entre l'adoption en vûe de J. C. qui devoit venir, & l'adoption en vûe de J. C. qui est venu, Les Chrétiens sont les membres du fils unique de Dieu. Ils ont été lavés dans le Sang de J. C. déjà versé pour eux, *jam effuso*. Par l'efficace des Sacremens qu'ils ont reçu, ils sont tellement unis à J. C. vivant & dans le Ciel, qu'ils ne font plus avec lui qu'un corps mystique & moral. C'est à eux qu'il est donné de connoître tous les mystères du Royaume de Dieu, & d'offrir à

Dieu pour victime l'homme Dieu. Leur adoption dès-là même est si élevée au-dessus de l'ancienne, que celui qui est le moindre dans le Royaume de Dieu qui est l'Eglise, est au-dessus des adorateurs de Dieu les plus parfaits qu'il y ait eu sous la Loi de nature & la Loi écrite, sinon toujours par la ferveur des œuvres & des vertus, au moins par la dignité de son adoption, par l'excellence de son culte, par le privilège ineffable d'être uni actuellement au Fils unique de Dieu. C'est ce que J. C. disoit de Jean Baptiste, son Précurseur, lorsque l'élevant au-dessus de tous les hommes qui étoient nés avant lui, il ajoutoit que *celui qui est le plus petit dans le Royaume des Cieux est plus grand que lui*. C'est là ce qui faisoit soupirer tous les Patriarches & les Prophètes après la venue du Messie. Cependant ces Justes & ces Prophètes ne connoissoient que d'une manière bien imparfaite les grandes prérogatives que Dieu réservoir pour leurs enfans. Ils ne voyoient que comme à travers d'un voile l'excellence du culte nouveau, la dignité de l'adoption nouvelle, les privilèges en un mot du Nouveau

Testament. C'est à nous qui renaissions, pour ainsi dire, qui vivons, qui sommes & qui mourons dans la famille de Dieu : c'est à nous à reconnoître quel est l'éclat de notre adoption, & à recueillir avec soin tous les titres de notre noblesse, pour nous en glorifier, non en nous-même, mais en J. C. notre divin Chef

Pag. 224. Sans doute, dit l'Auteur, que les Apôtres connoissoient la nature, & les propriétés de l'ancienne adoption; & ils n'avoient garde d'y donner la moindre atteinte. Cependant quand S. Jean parle de J. C. qui est venu, il ne craint point de dire: *il est venu chez soi, & les siens ne l'ont point connu : mais il a donné à tous ceux qui l'ont reçu le pouvoir d'être faits enfans de Dieu, à ceux qui croient en son nom.* Ici l'Évangéliste ne veut pas dire que les Juifs & les Gentils Fidèles n'avoient pas été faits enfans de Dieu en vûe de

Jean. I.
11-12.

Pag. 225. J. C. qui devoit venir : mais il veut dire seulement que l'adoption ancienne ne suffit plus maintenant, parce que Dieu lui en a substitué une plus parfaite, en J. C. qui est venu. Doctrine sublime que Jesus-Christ insinuoit à Nicodème, lorsqu'il lui disoit: *Si l'hom-*

*me ne RENAIT * une seconde fois , il ne peut voir le Royaume de Dieu.* En effet , depuis Jesus Christ ce n'est pas assés de renaître une premiere fois , il faut renaître une seconde fois. La premiere adoption s'étoit faite en renaissant une premiere fois , & cette adoption s'opéroit par la foi explicite en un seul Dieu , & par une foi implicite au Messie qui devoit venir. Mais la seconde adoption se fait en renaissant une seconde fois par la foi explicite en J. C. Fils de Dieu , & par l'infusion du S. Esprit que l'on reçoit dans le Baptême. La premiere adoption sanctifioit, elle donnoit à Dieu des enfans ; mais des enfans qui , comparés à ceux de la seconde adoption , méritent à peine le nom d'enfans. Depuis la chute d'Adam la médiation future de J. C. opéroit la rémission des péchés , elle redonnoit en entier le droit aux biens éternels ; mais les prérogatives singulieres de l'adoption n'ont été données qu'après que J. C. a réuni en sa personne les Juifs & les Gentils pour rendre à Dieu un même culte.

* Il faut traduire *ne naît* une seconde fois : mais l'Auteur veut que l'on traduise : *ne renaît.*

Qiiij

A la faveur de ces principes lumineux, l'Auteur ne craint point d'entrer dans la profondeur des conseils de Dieu. Dieu, dit-il, ayant prévu de tout tems la chute d'Adam, prit la résolution d'établir dans la plénitude des tems une Religion très-parfaite : Religion dans laquelle il feroit entrer indifféremment tous les hommes pour les rendre conformes à l'image de son Fils. Je croi, poursuit l'Auteur, que c'est en cela que consiste le mystere de la Prédestination, dont on fait tant de bruit dans les Ecoles. Il n'y en a pas d'autre. S. Paul l'appelle par-tout *le propos de la grace de Dieu. . . . le propos selon lequel les Saints ont été appelés. . . . Notre élection en J. C. avant la création du monde afin que nous soyons Saints & irrépréhensibles Notre prédestination pour devenir enfans adoptifs par J. C. selon le propos de celui qui opère tout selon le conseil de sa volonté . . . la prédestination à la vie éternelle*; tous textes par lesquels l'Apôtre déclare nuement, simplement, *ingénument* le decret par lequel Dieu, après la prévision du péché d'Adam, appelle sans distinction tous les hommes pour qu'ils soient Saints, qu'ils deviennent conformes

à l'image de son Fils , qu'il soit le premier-né entre plusieurs freres , & enfin pour substituer les Gentils aux Juifs , après que ceux-ci auroient refusé la grace de la seconde adoption. Qui voudra aller plus loin , & philosopher pour trouver dans saint Paul la prédestination des seuls élus avant la prévision des mérites , je croi , dit l'Auteur , qu'il y trouvera plutôt ce que pensent certains Commentateurs de S. Paul, que ce que S. Paul pense lui-même. L'Auteur ajoute néanmoins qu'il ne prétend pas rejeter comme contraire à la doctrine de saint Paul celle des Commentateurs.

Quoi qu'il en soit , dit-il , il falloit dans les desseins de Dieu, qu'il se passât un grand nombre de siècles entre la chute d'Adam , & l'établissement du culte très-parfait que Dieu avoit résolu.

Durant ce grand intervalle , Dieu offrit à tous les hommes une adoption moins parfaite pour les conduire au salut s'ils le vouloient. Dieu , en vue de Jesus-Christ qui devoit venir , eut pour agréable cette adoption moins parfaite. Mais Jesus-Christ étant venu , le culte qu'il a établi a formé des en-

Pag. 232.

Q iv

fans d'un caractère si relevé, que le moindre d'entre eux est plus grand que les Patriarches, les Prophètes, Moïse, & Adam lui-même lorsqu'il sortit des mains de Dieu; & que supérieur à tout mouvement de concupiscence, *omni concupiscentiâ superior*, il conserva durant un temps l'innocence & la gloire dans laquelle il avoit été créé.

Pag. 233.

L'auteur s'objecte que la grace sanctifiante forme en tout état l'effluve de l'adoption: il en convient. Mais comme il y a différens degrés de sainteté, il ne trouve aucune proportion entre la sainteté des Justes de la nouvelle Alliance, & la sainteté des Justes qui ont précédé la naissance temporelle de Jésus-Christ. Ceux-ci n'étoient que comme les Prophètes & les précurseurs des Chrétiens. (a) Ils n'étoient point encore les membres vivans du Fils de Dieu; ils n'étoient point encore adoptés en sa propre personne; ils n'étoient

(a) Nondum sunt unigeniti filii Dei in temporum plenitudine regnantis membra viventia: nondum in propriâ ejus personâ adoptantur: nondum sunt, translato in semeritorum actu existentium thesauro infinito, & stricto justitiæ jure, hæredes Dei, cohæredes autem Christi . . . Pag. 236.

point en rigueur de Justice & par l'application des mérites actuels de Jesus-Christ les héritiers de Dieu & les co-héritiers de J. C.

Mais la grace sanctifiante reçue dans l'Eglise donne à Dieu des enfans qu'elle unit & qu'elle incorpore à Jesus-Christ de telle sorte que toutes les actions & toutes les vertus de ces membres vivans tirent leur mérite & leur dignité, de la dignité & des mérites infinis de leur Chef, comme les membres du corps humain tirent de la tête la vie & l'Esprit.

Pour donner à la grace sanctifiante une aussi grande efficace, il falloit la présence même de J. C. sur la terre. Il falloit que son sang fût répandu actuellement. C'est à raison du sang de J. C. déjà versé, que notre adoption a des avantages si fort au-dessus de ceux que pouvoit donner l'adoption ancienne. Un Chrétien est au-dessus de Jean-Baptiste, l'ami de l'époux, & le Précurseur du Messie. Il efface tout ce qu'il y a eu de Justes sous la Loi de nature, & sous la Loi écrite. Ici l'Auteur répète ce qu'il a déjà dit, que la première adoption étoit pour tous les hommes sans distinction de

Pag. 240.

Q v

Juifs & de Gentils. Il ne veut pas néanmoins que l'on en conclue que le Juif n'avoit aucun avantage sur le Gentil. Il sçait ce que Moyse, ce que David, ce que saint Paul ont dit pour relever la gloire du peuple d'Israël. Mais les privilèges de ce peuple ne diminuoient rien de la sainteté que pouvoit acquérir le Gentil Fidèle. Entre un Juif Fidèle, & un Gentil Fidèle, il n'y avoit point d'inégalité du côté de l'adoption & du culte qu'ils rendoient à Dieu, c'étoit la même Foi dans l'un & dans l'autre. Mais en J. C. tous les privilèges ont cessé, tous les peuples ont été réunis. *Nous avons vu un Ciel nouveau & une terre nouvelle, la sainte Jérusalem, la nouvelle cité; & celui qui étoit assis sur le Trône a dit: VOICI QUE JE FAIS TOUTES CHOSES NOUVELLES.*

R É F U T A T I O N.

Vous venez, Monsieur, de lire d'étranges choses! Est-ce un Chrétien qui les a écrites? On ne peut contredire plus ouvertement l'Évangile de la grace de Dieu. Quand l'Auteur n'auroit pas puisé dans sa Société le fond

de la doctrine qu'il s'efforce d'établir, le Socinianisme l'y auroit conduit. Les Sociniens ne veulent point de Myſtères. Tout ce qu'un Socinien ne peut comprendre, il le bannit du nombre de de ſes dogmes. Et ainſi point de Prédeſtination gratuite des Elus, point de grace efficace par elle-même. Sa raifon ſe révolte lorſque l'on fait dépendre le ſalut du choix purement gratuit de Dieu. Dieu, ſelon les Sociniens, veut indifféremment le ſalut de tous. Sous la Loi de nature, ſous la Loi écrite, ſous la Loi de grace Dieu a donné aux hommes des ſecours proportionnés aux devoirs qu'il exigeoit d'eux. Il n'y auroit rien de ſi injuſte ; dit Leclerc dans ſes Prolégomènes de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, que d'impoſer des Loix aux hommes, ſans leur donner les moyens de les accomplir. Ils ont donc pû les accomplir, ſoit par les lumieres naturelles, ſoit à l'aide d'un ſecours divin qui les y a excités ; & que Dieu ne leur a pas refusé, s'il a été néceſſaire. Leclerc ajoute que le nombre des Gentils qui ſe ſont diſtingués par leurs vertus, vraies vertus, eſt très-grand ; & que le nombre de ceux qui ont rempli les devoirs de la

Pag. 1034

Qvj

Loi naturelle avec moins d'éclat ; est encore plus grand. Il avoue cependant que les vertus des Payens n'étoient pas des vertus consommées , & qu'elles étoient obscurcies par bien des erreurs
 Pag. 105. & bien des défauts : mais , dit-il , chez les Juifs & chez les Chrétiens , combien trouvet'on de ces marques de l'infirmité humaine ? Et d'ailleurs si les vertus des Payens ont été inférieures , les secours aussi qui leur ont été donnés étoient moindres. .

A l'égard des Juifs , le Clerc distingue deux sortes de Préceptes qui leur étoient imposés ; les uns qui prenoient leur source dans le droit naturel , & ceux-là étoient communs à tous les Peuples ; les autres étoient particuliers à la Nation Juive , & Dieu n'en exigeoit l'accomplissement que des Membres qui composoient cette Nation. Cet Auteur reconnoit en même tems que la Religion Mosaique étoit plus excellente que toutes celles des Payens. Mais comparée à celle que J. C. est venu établir , elle ne présentait rien que de foible & d'impuissant. Au lieu que la Religion Chrétienne , où tous les Peuples sont appelés , ne laisse rien à desirer de plus parfait. Oui ,

dît le Clerc, la Religion Chrétienne est si élevée, que le moindre des Chrétiens, digne de ce nom, est plus grand que Jean-Baptiste, qui étoit lui-même plus grand que les Prophètes.

Si Joannes par aut major fuit omnibus Prophetis, nec tamen Christianorum eo nomine dignorum minimi dignitatem æquavit. Pag. 117.
n. V.

Vous reconnoissez, Monsieur, la conformité du système du P. B. avec celui de le Clerc. Sur les matieres de la Grace les Sociniens & les Pélagiens sont à l'unisson. Quoique tout Socinien soit Pélagien, tout Pélagien néanmoins n'est pas Socinien; mais du Pélagianisme on passe aisément au Socinianisme. Episcopius l'un des chefs des nouveaux Pélagiens chez les Protestans, est devenu un des plus ardens défenseurs du Socinianisme. Et M. Simon parmi nous, quel penchant n'a-t-il pas montré pour cette Secte? Quand on fait dépendre d'une grace versatile le choix que Dieu fait de l'un préférablement à l'autre, on est porté à croire que c'est de cette sorte que l'ame de J. C. a été préférée à toutes les autres pour être unie hypostatiquement au Verbe. Ce premier pas fait,

on sent que pour raisonner conséquemment, il faut admettre deux personnes en J. C. Aussi les Pélagiens furent-ils très-bien accueillis par les Nestoriens. Mais admettre deux personnes en J. C. que d'absurdités naissent de ce dogme ! Il faut donc, dit-on, n'en admettre qu'une qu'on qualifiera de Personne divine, eu égard aux grandes choses que J. C. est venu faire dans le monde. Par là vous détruisez le mystère de l'Incarnation. Mais le mystère de l'Incarnation détruit, les preuves vous manquent pour établir le mystère de la Trinité. Et ainsi de précipice en précipice on tombe au plus profond de l'abîme. C'est ce qui est arrivé au P. B.

Vous avez vû toutes les contorsions qu'il a donné à l'Écriture pour ne pas entendre de la divinité de J. C. tant de textes qui l'établissent invinciblement. Vous n'avez pas oublié ce detestable principe : Que les Apôtres n'ont rien écrit des Mystères, & qu'ils se sont contentés de les apprendre aux Fidèles dans des Instructions secrètes : *In Scholâ privatâ*. Ce principe désarme l'Église ; & les Sociniens peuvent nous reprocher que pas un des Pères de

l'Eglise n'a entendu l'Écriture, & que tous se sont trompés & nous ont trompés sur les premiers dogmes du Christianisme. Voilà de proche en proche où le Pélagianisme a conduit le P. B. Tenons-nous donc en garde contre les principes Pélagiens dont fourmille sa Differtation.

Premierement où a-t-il pris que la Religion par laquelle on honore Dieu en J. C. & par J. C. qui est venu, est *dans toute son essence* distinguée de celle par laquelle on honoroit Dieu avant J. C. qui devoit venir, & qui étoit acceptée de Dieu en vûe de J. C.

Cette proposition est hérétique. Il y a eu, & il y a encore dans le monde bien des Religions fausses. Toutes sont plus nouvelles que le monde, & elles finiront ou avant ou avec le monde. Mais il n'y a jamais eu qu'une Religion véritable, qui est aussi ancienne que le monde, & qui ne finira pas avec le monde, mais qui subsistera éternellement. Elle a toujours un Dieu pour objet, toujours pour fin de l'aimer souverainement. Et depuis le péché, elle a toujours montré l'unique voye pour aller à Dieu, J. C. Homme-Dieu. Les Sacremens, les Sacrifices,

les rits de cette Religion n'ont pas toujours été les mêmes : il y a eu pour plusieurs de ses membres un état d'enfance qui les tenoit comme en servitude : mais le culte intérieur n'a jamais changé. Dans tous les tems le sang de J. C. a effacé les pechés, sa grace a purifié les cœurs, & la foi en son nom a purifié ceux qui l'ont invoqué. Que les Sacrements & les Sacrifices n'ayent été durant un tems que figuratifs, cela ne touche point à l'essence de la Religion : l'essence de la Religion est de montrer le Dieu qu'il faut servir, la voye qui mène à lui. Ces caractères ayant toujours été ceux de la Religion qui a sanctifié les hommes, il faut dire que la Religion a toujours été la même dans tous les tems.

Epit 102.
n. 12. » Tous ceux, dit Saint Augustin,
» qui ayant cru en J. C. depuis le com-
» mencement du monde, & en ayant
» eu quelque connoissance, ont vécu
» dans la piété & dans la sainteté en
» gardant ses préceptes, ont été infail-
» liblement sauvés par lui, en quelque
» tems & en quelque pays du monde
» qu'ils ayent vécu. Car comme nous
» croyons au Fils de Dieu & subsistant
» dans son Père & venant au monde

» revêtu d'un corps ; les anciens
 » croyoient en lui & subsistant dans
 » son Père, & devant prendre un
 » corps pour se montrer aux hommes.
 » Et quoique la diversité des tems fasse
 » qu'on annonce présentement l'ac-
 » complissement de ce qui n'étoit
 » alors que prédit, on ne peut pas di-
 » re pour cela que la foi ait varié, ni
 » que le salut soit autre chose que ce
 » qu'il étoit. Car de ce que une chose
 » est annoncée & prophétisée diffé-
 » remment sous différentes pratiques
 » de Religion, on n'en doit pas con-
 » clure qu'elle est différente, non plus
 » que le salut qu'elle apporte
 » Ainsi quoique la Religion de J. C.
 » ait paru autrefois sous un autre nom,
 » & sous une autre forme, qu'elle ait
 » été autrefois plus cachée qu'à pré-
 » sent, & qu'elle soit présentement plus
 » développée & connue d'un bien
 » plus grand nombre d'hommes qu'elle
 » ne l'étoit dans les premiers siècles,
 » c'est toujours la même Religion.

Voilà ce que le P. B. n'a pas voulu
 comprendre. Il nous dit qu'avant l'éta-
 blissement du nouveau culte Dieu
 avoit de vrais adorateurs. Qu'entend-
 il par nouveau culte ? Est-ce le culte

Supérieur ? Il a commencé, j'en conviens, avec la prédication de l'Évangile. Mais le culte intérieur est aussi ancien que le monde. La Foi, l'Espérance, la Charité, n'ont pas commencé avec la prédication de l'Évangile. Ces vertus ont formé dans tous les tems de vrais adorateurs : mais en petit nombre avant la venue de J. C. & en grand nombre depuis la descente du S. Esprit sur les Apôtres.

Le P. B. ne veut pas que l'on dise que Dieu, sous la Loi de nature & sous la Loi écrite, n'a été servi que par des esclaves. Il auroit grand raison s'il l'entendoit dans le sens orthodoxe. Sous la Loi de nature, plus encore sous la Loi écrite, Dieu a eu de véritables enfans qui ont cru en lui, qui ont vécu dans l'attente de ses promesses, qui l'ont aimé souverainement : mais ce n'a été ni la Loi de nature, ni la Loi écrite qui ont engendré à Dieu de tels enfans ; ça été la Loi de grace. Elle seule a pû réparer le ravage causé dans l'homme par le péché du premier hom-

Seff. 6. me. » Que chacun confesse, dit le
 Chap. 1. » Concile de Trente, que tous les
 » hommes ayant perdu l'innocence
 » dans la prévarication d'Adam, &

» étant devenus impurs, & , comme dit
 » l'Apôtre , *enfants de colere par la na-*
 » *ture* ils étoient jufqu'à un tel
 » point esclaves du péché , & sous la
 » puissance du diable & de la mort ,
 » que non-feulement les Gentils n'a-
 » voient pas le pouvoir de s'en déli-
 » vrer , ni de fe relever par les forces
 » de la nature , mais les Juifs mêmes
 » ne le pouvoient faire par le fecours
 » & la lettre de la Loi de Moyfe ,
 » quoique le libre arbitre ne fût pas
 » éteint en eux , mais bien diminué de
 » force & abattu.

Ce n'est pas ainfi que l'entend notre
 Jéfuite. Il attribue à la Loi de nature
 & à la Loi écrite d'avoir formé de vé-
 ritables enfans par un fecours qui leur
 étoit propre ; & pour couvrir fon Pé-
 lagianifme , il dit que ce fecours étoit
 accordé en vûe de J. C. » Il faut dif-
 » tinguer , dit-il , deux parties dans la
 » Loi de Moyfe , l'une qui n'est que
 » l'expreflion de la Loi naturelle
 » commune à tous les hommes , & qui
 » ne fouffre point de difpenfe ; l'autre
 » qui est chargée de préceptes & de
 » cérémonies gênantes. » Jusques-là
 tout va bien ; mais écoutez ce qui va
 fuivre. » La Loi écrite confidérée com-

» me l'expression de la Loi naturelle ,
 » propose la foi en un seul Dieu ,
 » créateur , juge , rémunérateur &
 » vengeur , que tous les hommes doi-
 » vent craindre , honorer , & aimer.
 » Cette foi est une foi surnaturelle &
 » explicite qui a toujours été un don
 » de Dieu ; que Dieu , en vûe de la
 » Redemption de J. C. a toujours of-
 » ferte à tous les hommes, pour être le
 » fondement de la Religion , & d'un
 » culte véritable , & il l'a donnée à
 » tous ceux qui ne se sont pas volon-
 » tairement aveuglés. •

Remarquez la ruse du Jésuite , & comme il donne le change. Il doit prouver que la Loi de nature propose à tous les hommes la Foi en un seul Dieu Créateur , juge , rémunérateur & vengeur : que cette Foi est une Foi surnaturelle : que Dieu l'a toujours offerte à tous les hommes, pour être le fondement de sa Religion. Mais parce que la Foi suppose la révélation , & qu'il ne paroît point que Dieu , sous la Loi de nature , se soit fait connoître à tous les hommes comme Créateur , juge , rémunérateur & vengeur : qu'ainsi on ne peut pas dire que Dieu ait offert à tous les hommes ce don

surnaturel qui devoit être le fondement de la Religion , l'Auteur nous transporte tout-d'un-coup au tems de Moÿse, pour y trouver ce qu'il cherche : mais il le fait inutilement. Que Dieu se soit manifesté aux Juifs , & qu'il ait exigé d'eux d'ajouter foi à sa parole ; qu'étoit le peuple Juif dans l'étendue du monde entier ? Ce n'étoit qu'une poignée d'hommes. Donc quelque chose qu'ait été la révélation enseignée dans les Livres de Moÿse , on ne peut pas dire que Dieu ait proposé à tous les hommes la Foi en un seul Dieu Créateur , rémunérateur , & vengeur, pour être le fondement de sa Religion. On ne peut pas dire qu'elle ait été annoncée & prêchée à tous les hommes , en sorte qu'il n'y a eu que ceux qui ont voulu s'aveugler qui ne l'aient pas reçue. Combien de peuples sont péris dans l'ignorance totale du vrai Dieu ? La foi vient de l'ouïe : *fides ex auditu*. Où sont les Prédicateurs qui aient été envoyés pour porter les nations à croire en Dieu comme créateur , rémunérateur , & vengeur ? La vue des créatures a pû conduire à la connoissance du créateur ; mais autre est la connoissance qu'on a

de Dieu par les seules lumières de la raison ; autre, la foi en un seul Dieu fondée sur la révélation, sur le témoignage de sa parole. L'une est purement naturelle ; l'autre surnaturelle. L'Auteur ne prouve donc pas ce qu'il a avancé, que la foi surnaturelle en un Dieu créateur, rémunérateur & vengeur a été proposée & offerte à tous les hommes sous la Loi de nature, & qu'il n'y a eu que ceux qui ont voulu s'aveugler, qui ayent refusé le don que Dieu vouloit leur en faire.

Mais voici une autre erreur. L'Auteur attribue à la foi en un Dieu créateur, rémunérateur, & vengeur, d'avoir formé de vrais adorateurs sous la loi de nature, & sous la loi écrite. Remarquez qu'il ne dit pas un mot de la foi en J. C. Sauveur & Rédempteur. Il dit, il est vrai, pour tromper les simples, que la foi au Créateur étoit donnée en vûe de J. C. Mais ici il ne s'agit pas du motif qui a porté Dieu à donner la Foi : il s'agit de l'effet qu'a produit dans le cœur le don de la Foi. Selon l'Auteur, le don de la Foi, sous la Loi de nature & sous la Loi écrite, n'a produit que la foi au Créateur ; & cette foi, nous dit-on,

formoit des Adorateurs en esprit & en vérité. C'est une hérésie qui anéantit le mystère de J. C. Saint Pierre ne dit il pas : » Il n'y a point de salut par Act. IV.
 » aucun autre que par J. C. car nul au- 12.
 » tre nom sous le Soleil n'a été donné
 » aux hommes par lequel nous de-
 » vions être sauvés? C'est lui, dit le
 » Concile de Trente, que Dieu a pro- Sess. 6.
 » posé pour être, par la foi que nous cap 2.
 » aurions en son sang, la propitiation
 » pour nos péchés; & non-seulement
 » pour les nôtres, mais aussi pour
 » ceux de tout le monde». Et ainsi
 quiconque sous la Loi de nature &
 sous la Loi écrite n'aura pas eu la foi
 en J. C. qui devoit répandre son sang
 pour nous, n'aura pû parvenir à la
 vraie justice,

L'Auteur convient que la Loi, considérée comme chargée de préceptes & de cérémonies gênantes, n'avoit rien par elle-même qui sanctifiât les hommes : mais il dit que lorsqu'un Israélite observoit les cérémonies légales dans la vûe de se soumettre à la volonté suprême de Dieu, & d'obtenir la récompense qui y étoit attachée, cette obéissance devenoit méritoire de la vie éternelle; qu'elle rendoit agréa-

ble à Dieu, & véritablement enfant de Dieu. Si cela est, quand un Israélite mangeoit l'Agneau Pascal, les reins ceints & un bâton à la main, parce que Dieu l'avoit ordonné, il devenoit enfant de Dieu. Quand au jour de l'expiation solemnelle, le Grand-Prêtre offroit le Sacrifice du Bouc émissaire, & que tout Israël s'unissoit à ce Sacrifice dans la vûe d'obéir à la volonté suprême de Dieu qui l'avoit ainsi prescrit, tout Israël devenoit une Nation Sainte, & un Peuple de Justes ? Mais Saint Paul ne dit-il pas qu'il est impossible que les pechés soient effacés par le sang des boucs & des taureaux ? Ne dit-il pas que c'est pour cela même que tous les ans on rappelloit dans le Sacrifice du bouc émissaire le souvenir des mêmes pechés ? La raison qu'il en donne est que la Loi n'avoit que l'ombre des biens à venir, & non la vérité des choses. Quoi ! S. Paul nous assure que la Loi n'avoit que l'ombre des biens à venir, & l'on vient nous dire que Dieu avoit attaché une récompense éternelle à la pratique des cérémonies légales, quand on les observoit pour obéir à la volonté suprême de Dieu ? Peut-on contredire

Héb. cap.
X.

contredire plus ouvertement la doctrine de l'Apôtre.

Mais voyez l'extravagance. L'Auteur distingue entre cérémonies légales pratiquées en corps de Nation, & cérémonies légales pratiquées en particulier. En corps de Nation, elles étoient, dit-il, impuissantes, & ne promettoient que des récompenses temporelles. Pratiquées par chaque Particulier dans la vûe d'obéir à la volonté suprême de Dieu, elles opéroient la vraie justice, & elles avoient pour récompense la vie éternelle. On voit bien que cette distinction est inventée pour se jouer de saint Paul : mais je ne sçai s'il s'est rien dit de plus insensé. Parce que Saint Paul dit de la Loi, qu'elle n'a jamais conduit per-

Heb. VII.

^{19.}
C. IX. 9-
^{10.}

C. VII. 18;

R

der tout ce que dit Saint Paul de l'impuissance de la Loi, il falloit distinguer entre la Loi pratiquée en Corps de nation, & la Loi pratiquée par chaque Particulier, & dire que tout ce que l'Apôtre prononce de l'impuissance de la Loi ne regarde que le Corps de la nation, & non pas les Particuliers. Enforte que les mêmes cérémonies, pratiquées par le même motif, justifioient ceux qui les pratiquoient en particulier, & devenoient impuissantes quand on les pratiquoit en commun. Cette folie est d'autant plus grande, que si les cérémonies légales eussent été capables de justifier, elles auroient eu plus d'efficace pratiquées en Corps de nation; parce qu'alors, selon la pensée de Tertullien, on fait à Dieu une sainte violence qui attire & plus promptement, & avec plus d'abondance les effets de sa miséricorde.

Par une suite de ce faux principe, que la Loi cérémoniale n'étoit impuissante qu'à l'égard du Corps de la nation, l'Auteur prétend que c'étoit toujours en Corps de nation que les Juifs étoient, ou récompensés, ou punis. Prétention fausse & ridicule. La Loi

ne prescrivoit-elle pas des châtimens contre chaque Particulier qui y contreviendrait ?

Mais ce que dit l'Auteur, que le motif qui faisoit observer la Loi à la Nation Juive n'étoit pas vicieux, quoique foible & imparfait, est puisé dans la source bourbeuse du Pélagianisme. Attendre de Dieu les biens temporels n'est pas un mal : mais le servir dans la seule vûe de les obtenir, il n'y a qu'un impie qui puisse dire que ce ne soit pas un péché. Quiconque sert Dieu sans autre motif que celui d'obtenir des biens temporels, aime les biens temporels, & n'aime pas Dieu. Il y a bien de la différence entre aimer comme moyen, & aimer comme fin. Aimer Dieu uniquement pour des biens qui ne sont pas Dieu même, c'est aimer ces biens comme fin, & Dieu comme moyen pour les obtenir. Mais par le premier précepte nous sommes obligés d'aimer Dieu comme notre fin. Donc lorsque nous ne servons Dieu que pour des récompenses temporelles, nous transgressons le premier précepte du Décalogue qui veut que nous aimions Dieu pour lui même par dessus toutes choses, & que nous n'ai-

mions rien de ce que nous devons aimer, que par rapport à Dieu. Et ainsi l'Auteur est encore sur cet article très-répréhensible.

A l'égard du motif qu'il attribue aux Particuliers qui observoient les cérémonies de la Loi, motif qui les leur faisoit pratiquer dans la vûe d'obéir à la suprême volonté de Dieu, j'ai déjà dit que ce motif n'étoit pas différent de celui qui, de l'aveu de l'Auteur, faisoit agir le Corps de la nation. Quand le Juif purement Juif observoit ce que la Loi lui prescrivoit, il le faisoit pour obéir à Dieu qui le lui commandoit, & en même tems pour obtenir les biens & éviter les maux temporels qui étoient attachés à l'observation ou au violement de la Loi. Le Juif purement Juif n'alloit pas plus loin. Cependant l'Auteur lui attribue des sentimens nobles & élevés; & ces sentimens, il les lui fait tirer non de la Loi cérémoniale, mais de l'esprit, dit-il, de la Loi naturelle commune à toutes les Nations; Pélagianisme grossier.

On suppose que lès hommes sous la Loi de nature ont pû par un secours propre à cette Loi croire en Dieu

créateur, vengeur, & rémunérateur. On suppose que cette foi en Dieu créateur leur a inspiré des sentimens nobles, capables de les réconcilier avec Dieu, & de leur faire acquérir la vraie justice. Et transportant cette foi en un Dieu créateur dans le cœur d'un Juif, on fait tirer au Juif sa gloire principale de ce qu'il a de commun avec le Gentil. C'est la Loi de nature qui donne la vie à la Loi écrite considérée comme Loi particuliere aux Juifs. Quel renversement d'idées ! Quel bouleversement dans la doctrine de l'Evangile ! Il est de foi que la Loi de nature & la Loi écrite n'ont pû vivifier un seul homme. Sous la Loi de nature, & avec les seules forces de la nature, il n'y en a pas eu un qui ait fait le bien, il n'y en a pas eu un seul. Sous la Loi écrite & avec les seules lumieres qu'elle donne, tous les hommes sont devenus prévaricateurs, parcequ'ils ont peché ave connoissance. La grace de J. C. seule a pû les délivrer les uns & les autres de l'impuissance où les avoient laissés durant tant de siècles & la Loi de nature & la Loi écrite. Et ces vérités si certaines, si inculquées dans les Catechismes,

R iij

dans les Prières de l'Eglise, & nommé-
ment dans le Decret du Concile de
Trente touchant la justification, on
ose les contredire avec autant de har-
dieffe que si Pélagé étoit encore à pa-
roître. Dans quel siècle vivons-
nous ?

Le P. B. attribue à la Loi de nature
un esprit de foi, d'espérance, & de
charité, qu'elle communiquoit à la Loi
écrite. Pélagé a-t-il rien dit de plus
Pélagien ? Tous les vrais Fidèles, dit
l'Auteur, tous les Gens religieux sous
la Loi de Moïse reçurent comme nous,
proportion gardée, l'esprit d'adoption
que Dieu dans tous les tems a offert
à tous les hommes. Ces vrais Fidèles
croyoient en Dieu, ils l'aimoient, ils
espéroient la vie éternelle comme
leur récompense, & ils craignoient
les supplices éternels. Mais ces senti-
mens, ces vertus, ce n'étoit pas la Loi
de Moïse qui les leur inspiroit. La Loi
naturelle dont ils étoient l'ame, les
faisoit découler sur la Loi de Moïse.
La Loi naturelle avoit précédé la Loi
écrite ; & celle-ci ne lui avoit rien fait
perdre du pouvoir qu'elle avoit d'ins-
pirer la foi, l'espérance & la charité.
C'est ici qu'il faut s'écrier comme

on le fit au Concile de Trenté au sujet de Lainés & de Salmeron : *chassez les Pélagiens*. Est-il jamais sorti d'une bouche Catholique, que la Loi de nature ait donné à Dieu de véritables enfans ? Qu'elle ait répandu dans les cœurs la foi, l'espérance & la charité ? Que ces vertus en aient fait l'ame ? Si cela est, disons de la Loi de nature ce que S. Paul dit de la Loi écrite. Si la Loi de nature a pû donner la vie, J. C. est mort envain. En effet si la Loi de nature a sanctifié l'homme, à quoi bon la Loi de Moïse ? Le Gentils étoit plus heureux que le Juifs ; car le Gentil, sans être assujetti au joug pénible de la Loi, jouissoit des avantages solides qui confèrent la vraie justice. Pourquoi donc le Prophète Roy s'écrie-t-il, en considérant ce que Dieu avoit fait pour Israël : » Dieu n'a point traité de la sorte les » autres Nations, & elles n'ont point » connu ses Ordonnances : *Non fecit taliter omni nationi* ? Les ténèbres couvroient toute la face de la terre : l'idolâtrie étoit devenue la Religion de tous les peuples ; & saint Paul prononce de tous ces peuples, qu'ils étoient sans Dieu en ce monde. Cependant

voici un nouvel Apôtre qui ose donner le démenti à saint Paul , & qui assure que tous ces peuples avec la Loi de nature jouissoient des avantages les plus grands. La foi , l'espérance , la charité , l'esprit de l'adoption des enfans , tout étoit à eux. En tout tems ils pouvoient crier à Dieu : mon Père , mon Père. La Loi de grace survenant , elle n'avoit point à les délivrer de l'esprit de servitude , ils ne le connoissoient pas. Bon pour la Nation Juive : c'étoit à elle à demander en corps de Nation d'être délivrée du joug pesant des cérémonies de la Loi : mais pour le Gentil qui vouloit bien mettre à profit tous les avantages qu'il trouvoit sous la Loi de nature , il croyoit en Dieu , il vivoit dans l'attente des biens à venir , il aimoit de tout son cœur , de toute son ame , & de toutes ses forces le Dieu qui lui avoit donné l'être. Et voila l'état où les Apôtres ont trouvé les Nations quand ils ont été leur prêcher l'Evangile. O prodige de nos jours ! qu'on laisse enseigner de pareilles impiétés sans s'élever , sans tonner contre ! On fait pis , on révere , on met en honneur , on confie le gouvernement des ames à

ceux qui les prêchent. Est-il rien de si scandaleux ?

Cependant, pour couvrir en partie l'excès de ce Pélagianisme, l'Auteur joint enfin à la foi en un seul Dieu créateur, la foi plus ou moins développée au Médiateur. Mais la regarde-t-il comme nécessaire à la justification du Gentil sous la Loi de nature, & du Juif sous la Loi écrite ? Et d'ailleurs en quoi la fait-il consister ? La foi au Médiateur, quelle qu'elle soit, suppose que l'homme se reconnoît pécheur, & dans l'impuissance de rentrer par lui-même en grâce avec Dieu. Elle suppose que l'homme reconnoît qu'il a besoin d'une victime d'un rang si éminent qu'elle soit capable de satisfaire à la justice de Dieu & de laver dans son sang toutes les dettes du genre humain. Elle suppose que l'homme, pénétré de sa misère & de son néant, attend uniquement de son Médiateur & de son Rédempteur le salut & les moyens nécessaires pour y arriver. Quiconque n'a pas ces sentimens, n'a pas la foi au Médiateur. Il n'a ni la foi claire & distincte, ni la foi moins développée. Et ainsi, aux termes de l'École, il n'a ni la foi explicite, ni la

R v

foi implicite. Quand donc l'Auteur joint à la foi explicite au créateur, la foi plus ou moins développée au Médiateur, & qu'il gratifie de ce double don la Loi de nature, il est visible qu'il ne cherche qu'à tromper. J'ai déjà dit que la foi surnaturelle au créateur suppose la révélation : j'en dis de même de la foi au Médiateur. Si la Loi de nature engendrait à Dieu de véritables enfans par un esprit qui lui étoit propre : si Dieu, sous la Loi de nature, offroit le salut à tous, que l'on nous dise quels sont les Prédicateurs qui ont été envoyés pour porter toutes les nations à croire au Rédempteur. L'Auteur nous cite Abel, Henoc, Noé, & les autres Patriarches, & Moïse lui-même qui ont été justifiés par la foi.

C'est donner le change : les Patriarches ont vécu sous la Loi de nature ; mais ils n'ont pas été justifiés par une foi propre à la Loi de nature. Entr'eux & nous, toute la différence est qu'ils ont été justifiés par la foi en J. C. qui devoit venir, & que nous sommes justifiés par la foi en J. C. qui est venu. Sans doute que les Patriarches ont connu la révélation ; c'est même à eux

qu'elle a été faite. Ils en ont été les premiers dépositaires, & nous l'ont transmise. Mais le sort de tant de millions d'hommes qui ont vécu sous la Loi de nature a été bien différent de celui des Patriarches. La résolution que Dieu prit de faire périr tous les hommes par le Déluge, excepté Noé & sa famille, nous dit ce qu'il faut penser de cette multitude immense de prévaricateurs qui vécurent avant le Déluge, & jusqu'où ils portèrent l'oubli de Dieu. Après le Déluge, ou plutôt après la confusion des langues, les hommes ne tarderent pas à tomber dans l'idolâtrie. Je demande quels sont les Missionnaires que Dieu leur a envoyés pour les porter à croire en lui d'une manière claire & distincte, & au Médiateur d'une foi moins développée ? Dire que Dieu leur en auroit envoyé, s'ils avoient bien usé des grâces qu'il leur offroit, c'est, en voulant relever la Loi de nature, montrer sa foiblesse & son impuissance. Quoi ! cette Loi qui contient, dit-on, en elle-même l'esprit de Foi, d'Espérance & de Charité ; & qui le contient à un si haut point, que c'est elle qui donnoit la vie à la Loi de Moïse : cette

Loi, dis-je, avec des avantages si grands & si nobles n'a pû se former des hommes qui ayent mérité que Dieu leur envoyât des Prédicateurs? L'Auteur fait donc illusion quand il place sous la Loi de nature, & comme propre à la Loi de nature, la foi au Rédempteur. Elle n'est chez lui qu'un mot vuide de sens, dont il se pare néanmoins pour éviter le reproche d'un Pélagianisme trop grossier. On s'est élevé contre les Jésuites quand ils ont enseigné que la foi au Créateur suffit à ceux qui n'ont point entendu parler de l'Évangile. Pressés par les censures, ils ont dit que la foi implicite au Rédempteur étoit nécessaire. On a crié contre leur foi implicite, & l'on a montré qu'ils la réduisoient à rien. Maintenant le P. B. nous dit que la foi implicite est une foi plus ou moins développée. S'il prenoit ces paroles dans leur sens naturel, cette foi auroit au moins un objet assez distinct pour y trouver Jesus-Christ devant s'incarner & mourir pour nous. Mais, outre que l'Auteur n'assigne aucun objet à sa foi plus ou moins développée, le voici qui la met dans le cœur de gens qui n'ont eu, & n'ont pû avoir aucune

connoissance de la révélation ; les Américains , par exemple , avant la découverte du Nouveau monde. Concluez-en que la foi au Médiateur , dans le langage du P. B. n'est qu'un être de raison. Quand les Jésuites ne peuvent faire autrement , ils admettent le langage de la Foi : mais ils n'en demeurent pas moins attachés à l'erreur. On feroit des volumes des condamnations qu'ils se sont attirées à Rome & ailleurs. Que l'on me cite une seule erreur qu'ils ne soutiennent plus , & à laquelle ils ayent renoncé sincèrement. Ils reçoivent la Bulle *Ex illa die* , qui condamne leurs idolatries ; & ils n'en sont pas moins attachés , à la Chine & dans les Indes , à leurs pratiques d'idolatries. Ils reçoivent les Decrets qui condamnent leur doctrine de la probabilité ; & ils n'en tiennent pas moins à la probabilité. Ils paroîtront recevoir tous les Decrets qu'ils ne pourront rejeter ; & dans la vérité ils n'en reçoivent aucun.

Je viens maintenant à ce mur de séparation que l'Auteur a élevé entre les Saints de l'Ancien Testament & les Saints du Nouveau. Il prétend que la foi qui a justifié les premiers n'est pas la

même que celle qui a justifié les seconds. Il met une grande différence entre la foi au Messie qui devoit venir, & la foi au Messie qui est venu. Il soutient que le sang de Jesus Christ n'avoit pas la même efficace de loin que de près ; c'est-à-dire que n'étant point encore répandu, il ne pouvoit former que des Justes imparfaits, & si imparfaits qu'ils ne méritent pas d'être comparés aux Justes formés par le sang répandu sur la Croix. Il ajoûte que les justes de l'Ancien Testament n'étoient point encore les membres vivans du Fils de Dieu : qu'ils n'étoient point adoptés en sa propre personne ; qu'ils n'étoient point, en rigueur de justice & par l'application des mérites actuels de J. C. les héritiers de Dieu & les cohéritiers de J. C. au lieu que les Justes du Nouveau Testament sont unis de telle sorte à Jesus-Christ, que toutes leurs actions tirent leur mérite & leur dignité de la dignité & des mérites infinis de leur Chef, comme les membres du corps humain tirent de la tête la vie & l'esprit.

En écrivant ce que j'écris, je me demande à moi même si je ne me trompe point, si j'ai bien lû, si réellement

le P. B. enseigne des erreurs si étranges ; & quelque accoutumé que je sois à la hardiesse de l'Auteur, je suis toujours dans l'étonnement quand je vois de ces erreurs qu'on ne soupçonneroit pas qu'un Auteur osât produire dans le sein de l'Eglise. Au moins l'avantage qui en résulte, c'est qu'on n'a pas besoin d'autorités pour le réfuter. Ses erreurs sont si palpables, qu'il ne faut que les exposer pour en inspirer de l'horreur. Quel est le Fidèle instruit des premiers élémens de la Foi, qui ignore que la même Foi qui nous justifie, a justifié tous les Saints de l'Ancien Testament ? Quand S. Paul veut prouver que nous sommes justifiés par la foi, il donne pour exemple Abraham, dont il est dit qu'il crut à la parole de Dieu, & que sa foi lui fut imputée à justice. C'est même à cause de sa foi qu'Abraham est devenu le pere de tous les croyans ; & c'est parce que nous l'imitons dans sa foi, que nous sommes ses enfans. » Sçachez, dit l'Apôtre, que Gal. III. 6. » ce sont ceux qui s'appuyent sur la » foi, qui sont enfans d'Abraham. Aussi » Dieu, dans l'Ecriture, prévoyant » qu'il justifieroit les Nations par la » foi, l'a annoncé par avance à Abra-

» ham, en lui disant : *Toutes les Na-*
» tions seront bénies en vous. Ce sont
 » donc ceux qui s'appuyent sur la foi,
 » qui sont bénis avec le fidèle Abra-
 » ham. « Quand S. Paul veut animer
 les Hébreux, & réveiller leur foi qui
 s'affoiblissoit par la longueur de la
 persécution, il leur remet sous les
 yeux l'exemple d'Abraham, des au-
 tres Patriarches & des Prophètes, qui
 tous, depuis le juste Abel jusqu'à J.
 C. ont vécu de cette même foi dont
 nous vivons, selon qu'il est écrit : *Le*
Juste vit de la Foi.

En combien d'endroits S. Augustin
 n'établit-il pas la même vérité contre
 les Pélagiens. Il dit, en écrivant nom-
 mément contre Pélage (a), » que les
 » anciens Justes ont été guéris & puri-
 » fiés de leurs péchés par la même foi
 » qui nous guérit & nous purifie des
 » nôtres, la foi au Médiateur entre
 » Dieu & les hommes, J. C. homme ;
 » c'est-à-dire la foi en son sang, en sa

(a) *Ea quippe fides justos sanavit anti-*
quos, quæ sanat & nos, id est Mediatoris Dei
& hominum, hominis Jesu Christi, fides san-
guinis ejus, fides crucis ejus, fides mortis &
resurrectionis ejus. . . . De Nat. & Grat pag.
149.

croix , en sa mort , en sa resurrection.

Ce que saint Augustin dit ici , il le répète dans un autre Ouvrage (a).

» La même foi qui nous sauve a sauvé
 » les Justes anciens , par ce que comme
 » nous croyons que J. C. est venu , ils
 » ont cru que J. C. devoit venir :
 » comme nous croyons qu'il est mort ,
 » ils ont cru qu'il devoit mourir : com-
 » me nous croyons qu'il est ressuscité ,
 » ils ont cru qu'il devoit ressusciter :
 » enfin ils ont crû , & nous croyons
 » avec eux , que J. C. viendra juger
 » les vivans & les morts.

» (b) Tous les Justes de l'Ancien

(a) Eadem fides Mediatoris salvos justos faciebat antiquos . . . quia sicut credimus nos Christum in carne venisse , sic illi venturum ; sicut nos mortuum , ita moriturum ; sicut nos resurrexisse , ita illi resurrecturum : & nos verò , & illi ad judicium mortuorum vivorumque venturum De nupt. & concup. lib. 2. p. 313.

(b) Pertinent ad Novum Testamentum filii promissionis . . . antiqui omnes justii . . . quia ex fide quâ nos vivimus , unâ eâdemque vixerunt. Incarnationem , Passionem , Resurrectionemque Christi credentes futuram , quam nos credimus factam Eadem fides est & in illis qui nondum nomine sed reipsâ fuerunt antea Christiani , & in istis qui non solum sunt , verum etiam vocantur , & in utris-

» Testament , dit encore saint Auguf-
 » tin , ont été les enfans du Nouveau
 » Testament , parce qu'ils ont vécu
 » de la même foi dont nous vivons ,
 » de la foi en l'Incarnation, la Pañion,
 » la Refurrection de J. C. Ils ont crû
 » ces Myfteres avant qu'ils fuñent ar-
 » rivés , nous les croyons parce qu'ils
 » font arrivés. . . . C'eft donc la même
 » foi dans ceux qui étoient Chrétiens
 » fans en porter le nom , que dans ceux
 » qui en portoient le nom : c'eft la même
 » me grace du Saint-Eñprit qui a opéré
 » dans les uns & dans les autres : c'eft
 » ce qui fait dire à l'Apôtre : parce que
 » nous avons un même eñprit de foi que
 » celui qui dit dans l'Écriture : *J'ai*
 » *crû , c'eft pourquoi j'ai parlé* ; nous
 » croyons auffi nous autres , & c'eft
 » auffi pourquoi nous parlons.

Toute la Tradition eft unanime fur
 » ce point. Je n'en citerai que ce mot
 Serm. 63. de S. Leon : » La même foi a juñifié les
 622. » Saints dans tous les tems. *Una fides*

que eadem gratia per Spiritum fanctum. Unde
 dicit Apoftolus : *Habentes autem eundem Spi-*
ritum fidei fecundum quod scriptum est : credidi
propter quod locutus sum ; & nos credimus prop-
ter quod loquimur. Contra duas Epift. Pelag.
 lib. 3. p. 453-454.

» *justificat universorum temporum sanc-*
 » *tos* *.

Il n'y a pas deux fortes de Foi, deux fortes de Justice, deux fortes de Sainteté; & dès-là même il n'y a pas deux fortes de Saints. L'Eglise qui les renferme tous, les regarde & les a toujours regardés comme lavés dans le sang de Jesus-Christ, comme vivifiés par le même esprit, comme formant le même Corps dont J. C. est le Chef. C'est blasphémer contre les Saints de l'ancien Testament que d'oser dire qu'ils n'étoient pas les membres vivans du Fils de Dieu; qu'ils n'étoient pas adoptés en sa personne; qu'ils *n'étoient pas* les héritiers de Dieu & les cohéritiers de Jesus-Christ. Un Arien demandoit à Agobard Evêque de Lyon, comment il pouvoit appeller Chrétiens les Saints de l'ancien Testament, puisque J. C. n'étoit pas encore. » Si vous disiez, répond Agobard, » qu'ils ne portoient pas encore le » nom de Chrétiens, on toléreroit ce » que vous dites. Mais dire qu'ils n'é- » toient pas Chrétiens, c'est blasphé-

* On peut lire à ce sujet la Tradition que M. Dupin a mise à la tête du Livre *De la nécessité de la foi en J. C. pour être sauvé.*

» mer cette grande multitude de Saints
 » qui ont précédé la venue de J. C. «

Lib. adv.
 Tregedit.
 n. 16.

*Cùm autem dicatis : non erant Christiani,
 injustè tantam multitudinem Sanctorum
 blasphematis*

Le nouveau Disciple d'Arius & de
 Pélage n'a-t-il donc jamais lû ce que
 Ephes. II. dit saint Paul aux Ephésiens. » Jesus-
 f7. » Christ est venu annoncer la paix à
 » vous qui étiez éloignés, & à ceux
 » qui étoient proches, parce que c'est
 » par lui que nous avons accès les
 » uns & les autres auprès du Père
 » dans un même esprit. Vous n'êtes
 » donc plus des hommes étrangers à
 » la Maison & au Peuple du Seigneur :
 » mais vous êtes de la Cité des Saints,
 » & de la Maison de Dieu. Vous êtes
 » édifiés sur le fondement des Apô-
 » tres & des *Prophètes*. J. C. étant lui-
 » même la principale pierre de l'an-
 » gle, tout l'édifice posé sur cette
 » pierre s'élève & s'accroît avec une
 » juste symétrie, pour être un saint
 » Temple consacré au Seigneur. Et
 » vous mêmes, ô Gentils! vous en-
 » trez dans la structure de cet Edifice
 » pour être la Maison de Dieu par le
 » saint Esprit. »

Nous Gentils, nous Etrangers à

l'égard des Alliances, nous sommes entrés par grace dans la structure de l'Edifice bâti sur le fondement des Apôtres & des Prophètes : Nous, Olivier sauvage, nous avons été entrés sur l'Olivier franc : & voici un Sauvageon qui enflé de sa dignité s'élève au dessus des Prophètes, jusqu'à ne vouloir pas les reconnoître pour héritiers de Dieu & cohéritiers de Jesus-Christ. Ingrat ! tu oublies que ce n'est pas toi qui porte la racine : mais que c'est la racine qui te porte.

Comment l'Auteur n'a-t-il pas aperçu que toute l'Ecriture s'élève contre lui ? » Je vous déclare, dit J. C. que plusieurs viendront d'Orient & d'Occident & auront place au festin du Royaume des Cieux avec Abraham, Isaac, & Jacob : mais que les enfans du Royaume seront jettés dehors. « La récompense que J. C. promet aux Gentils qui croiront en lui, est qu'ils jouiront dans le Royaume des Cieux du même bonheur que les Patriarches ; parcequ'ils auront été les enfans d'Abraham selon l'esprit, ils reposeront dans le sein d'Abraham : & cependant si l'on en croit l'Auteur de la Dissertation, Abra-

ham ne doit être placé qu'après le dernier des Chrétiens, parceque les Justes qui ont précédé la naissance temporelle de Jesus-Christ n'étoient que comme les Prophètes & les Précurseurs des Chrétiens. Celui qui dégrade de la sorte Abraham, espère-t-il reposer dans le sein d'Abraham? Non: il aura pour partage les ténèbres extérieures, s'il ne fait aux yeux de toute l'Eglise une pénitence proportionnée à l'excès de son impiété.

Pélagie enseignoit que la droite raison avoit formé les Justes sous la Loi de nature, & que la Loi de Moïse les avoit formés sous la Loi écrite. N'est-ce pas pour ressusciter & couvrir en même tems ce honteux Pélagianisme, que l'Auteur a imaginé pour les Justes deux sortes d'adoptions; l'une qui rendoit enfans de Dieu sous la Loi de nature & sous la Loi écrite; l'autre qui rend enfans de Dieu sous la Loi de grace. Pour ressusciter le Pélagianisme, on dit que la première adoption ne rendoit point membre vivant de J. C. que le sang de J. C. n'étant point encore répandu, elle ne formoit que des Justes imparfaits; que la grace de J. C. ne découloit point sur les enfans de la

premiere adoption, comme elle découle sur ceux de la seconde adoption ; que ceux-ci sont unis de telle sorte à Jesus-Christ, que toutes leurs actions tirent leur mérite des mérites de leur Chef, comme tous les membres du corps humain tirent de la tête la vie & l'esprit. C'est-à-dire que les Justes de l'Ancien Testament n'étoient point » attachés au Chef duquel, dit l'Apôtre, tout le corps recevant l'influence » par les vaisseaux qui en joignent & » en lient toutes les parties, s'affermit, » s'augmente par l'accroissement que » Dieu seul lui donne ». Voilà ce que l'on dit pour ressusciter le Pélagianisme. Et pour le couvrir, on dit que la premiere adoption se faisoit en vûe de Jesus-Christ qui devoit venir : que depuis la chute d'Adam la médiation future de Jesus-Christ opéroit la rémission des péchés ; qu'elle redonnoit en entier le droit aux biens éternels. Mais ici je ne vois rien que Pélage n'ait pû dire. Pourquoi l'Auteur met-il une si grande différence entre être adopté en vûe de Jesus-Christ qui doit venir, & être adopté en vûe de Jesus-Christ qui est déjà venu ? Pourquoi veut-il que la premiere adoption

n'ait donné à Dieu que des enfans qui à peine en méritoient le nom ? Pourquoi prétend-il que les anciens Justes n'étoient point adoptés en la personne de Jesus-Christ ? Pourquoi soutient-il qu'ils n'étoient pas incorporés en J. C. enforte que leurs actions tirassent leur mérite des mérites infinis de J. C. ? N'est-il pas visible que c'est pour conserver à la Loi de nature & à la Loi écrite, le droit que Pélage leur accordoit de former des Justes ? Il est vrai que l'Auteur joint la grace à la nature : mais chez lui la grace est une grace versatile, aussi commune que la nature ; & cette grace, de son aveu, n'étoit pas la grace de J. C. quoique donnée en vûe de J. C. C'étoit une grace propre à la nature ; grace donnée à des hommes qui n'avoient jamais entendu parler de J. C. & qui mourroient sans croire avoir besoin de lui ; grace donnée pour faire arriver au salut tous les hommes, quels qu'ils fussent, même ceux qui vivoient sans Dieu en ce monde. Voilà, selon l'Auteur, la grace qui rendoit digne de la première adoption. Qu'y a-t-il là qu'un Pelagien n'ait pû admettre sans cesser d'être Pelagien ?

Mais

Mais ce que l'Auteur dit de la seconde adoption, qu'elle a pour caractère d'incorporer, d'unir *actuellement* au Fils unique de Dieu, & de tirer de lui comme du Chef la divine influence dont on a besoin; & ce qu'il ajoute, qu'il falloit la présence même de J. C. sur la terre, & que son Sang fût répandu *actuellement*, pour procurer à la seconde adoption ces grands avantages, mérite une singulière attention. Est-ce sans dessein qu'il insiste sur la nécessité de la présence de J. C. pour lui être uni *actuellement*? L'Auteur ne croit donc pas que J. C. ait toujours été. Il l'a dit en effet, & il l'a répété plusieurs fois dans sa première Dissertation. Jésus-Christ, selon lui, n'étoit pas au tems des Patriarches; ils ne pouvoient lui être unis *actuellement*; ils ne pouvoient être les membres vivans d'un Chef qui n'étoit pas; ils ne pouvoient être encore adoptés en sa propre personne, ni tirer de lui l'influence que les membres tirent de leur chef. C'est le raisonnement que faisoit l'Arien Fredegise que j'ai déjà cité.

» Comment, disoit-il, pouvez-vous
 » donner le nom de Chrétiens aux Jus-
 » tes de l'Ancien Testament, puisque

» J. C. n'étoit pas encore ? A quoi Agobard répond : » Si vous disiez qu'alors J. C. n'étoit pas appelé » *manifestement* Christ par tous ceux » qui croyoient en lui , on pourroit le tolérer : mais dire que J. C. n'étoit pas , c'est un blasphème si grand , qu'il approche de celui de Paul de Samosates : *At cum dicitis, non erat Christus, tam grandis blasphemia est, ut non multum distet ab illâ Pauli Samosatani prædicatione.*

Jesus-Christ étoit donc , car il a toujours été ; mais il ne s'étoit pas encore revêtu de notre chair. Il étoit avec les Justes de l'Ancien Testament , & il opéroit en eux comme il opère en nous. Il leur faisoit dès-lors l'application de ses mérites ; & ce Sang qu'il devoit répandre pour eux , produisoit dans leurs cœurs le même effet qu'il devoit produire dans les nôtres. C'est faire injure au Sang de J. C. de prétendre qu'il falloit qu'il fût répandu , pour former à Dieu des enfans dignes de lui. Il est vrai que Dieu n'a sanctifié qu'un petit nombre d'hommes avant la mort de J. C. mais plusieurs de ceux qu'il a sanctifiés dans ce tems d'attente , ont eu la Foi , l'Espérance & la Charité dans un

dégré beaucoup plus éminent, que ne l'ont eu bien des Justes du Nouveau Testament. Il faut être d'une hardiesse & d'une impudence extrême, pour oser placer le dernier des Chrétiens avant Abraham, avant les Prophètes, avant S. Jean-Baptiste. Il faut être livré à un esprit de vertige, pour ne voir dans S. Jean qu'une justice inférieure à celle du moindre des Fidèles, & même une justice d'un ordre tout différent. Qui peut supporter qu'on dise d'un Juste, rempli du Saint-Esprit dès le sein de sa mere, & que J. C. a mis audeffus des Prophètes, qu'il étoit enfant de Dieu d'une adoption, pour ainsi dire, d'un si bas alloi, qu'à peine mérite t-elle d'être comparée à celle qui nous rend les héritiers de Dieu & les cohéritiers de Jesus-Christ? Que le Clerc, Socinien, ait mis Saint Jean-Baptiste audeffous du moindre Chrétien digne de ce nom, cela convient à un Socinien; mais qu'un de ces hommes qui font les Maîtres dans l'Eglise, & qui croient avoir chez eux la règle de l'Orthodoxie, devienne l'écho des Sociniens, c'est ce que bien des gens n'auroient pas voulu croire s'ils ne l'avoient vû. Qu'ils le voyent donc,

& qu'ils n'en doutent plus. J'ai rapporté ci-dessus les paroles de le Clerc, qui dit précisément la même chose que l'Auteur de l'*Histoire du Peuple de Dieu*. Au reste & le Clerc & le P. B. prennent de travers cette parole de J. C. que celui qui est moindre dans le Royaume des Cieux est plus grand que Jean-Baptiste. J. C. venoit de renvoyer les députés de S. Jean, qui étoient venus lui demander s'il étoit le Messie. S. Jean n'en doutoit pas; mais plusieurs de ses Disciples en doutoient. Ceux-ci, & beaucoup d'autres parmi le Peuple, avoient une plus haute idée de Jean que de J. C. Et ainsi J. C. après avoir dit de Jean, qu'il n'y en avoit pas de plus grand que lui parmi les enfans des hommes, dit au Peuple en parlant de lui-même, mais celui que vous mettez au-dessous de Jean est plus grand que lui. C'est le sens que donne Saint Augustin aux paroles de Jesus-Christ; sens naturel, sens qui se présente de soi-même sans rien forcer.

Quant à cette adoption de bas alloi imaginée pour les Saints de l'Ancien Testament, est-il rien de plus scandaleux? S'il falloit que le sang de Jesus-Christ fût répandu actuellement, pour

avoir part à l'adoption parfaite , la sainte Vierge ne commença donc d'y participer que lorsqu'elle vit répandre ce sang adorable sur le Calvaire ? Et ainsi , par les principes de l'Auteur , lorsque l'Ange lui dit : *je vous salue pleine de grace* , elle devoit être encore dans un très-bas degré de sainteté : elle n'avoit encore que la première adoption : elle n'étoit pas encore membre vivant du Corps mystique de Jesus-Christ : elle n'étoit pas encore héritière de Dieu , & cohéritière de J. C. Que d'absurdités , que d'impiétés naissent des principes de ce misérable Ecrivain !

Quand saint Paul parle des justes de l'Ancien Testament qui se sont distingués par leur foi , quel éloge n'en fait-il pas ? » Les uns , dit-il , ont été
 » cruellement tourmentés , ne voulant
 » point racheter leur vie présente , afin
 » d'en trouver une meilleure dans la
 » résurrection. Les autres ont souffert
 » les mocqueries , & les fouets , les
 » chaînes & les prisons. Ils ont été
 » lapidés ; ils ont été sciés ; ils ont été
 » éprouvés en toute manière ; ils sont
 » morts par le tranchant de l'épée ;
 » ils ont été errans , couverts de

Sijj

» peaux de brebis & de peaux de ché-
 » vres ; étant abandonnés , affligés ,
 » persécutés. Ces hommes dont le
 » monde n'étoit pas digne ont passé
 » leur vie errans dans les deserts , &
 » dans les montagnes , se retirant dans
 » les cavernes & dans les antres de la
 » terre. «

Que pourroit-on dire de plus des
 Saints du Nouveau Testament ? Aussi
 l'Eglise honore-t-elle également les
 uns & les autres. Dans la fête com-
 mune de tous les saints , elle joint
 les Patriarches & les Prophètes avec
 les Apôtres , les Martyrs & les Pon-
 tifes. L'Eglise célèbre en particulier
 la fête de la Nativité de S. Jean Bap-
 tiste & celle de son Martyre. Elle fait
 aussi celle des Machabées , & elle dit
 dans l'oraison secrète du Missel de
 Paris. » Seigneur, que nous célébrions
 » vos Mystères avec piété en l'hon-
 » neur de vos saints Martyrs , & que
 » nous y trouvions un nouveau se-

Miss. Pa-
 ris. Aug. I.

» cours & une nouvelle joye ; *Myste-*
ria tua, domine, pro sanctorum Martyrum
tuorum honore devotâ mente tractemus,
quibus & præsidium nobis crescat & gau-
dium; per Dominum &c. Oû l'on voit
 que les Justes de l'Ancien Testament

étoient, comme nous, membres de l'Eglise, & que la même Foi qui opère notre sanctification a opéré la leur. Ils ont cru en J. C. qui devoit venir, comme nous croyons en J. C. qui est venu. L'Eglise reconnoit donc les uns & les autres pour ses enfans. Aussi en offrant le Sacrifice du Corps & du Sang de Jesus-Christ. Elle ne craint point de demander que l'oblation qu'elle en fait soit reçue comme l'a été le Sacrifice d'Abel, celui de notre pere Abraham, & celui de Melchisedec. L'Eglise ne met pas en parallèle le sacrifice du Corps & du Sang de Jesus-C. avec les sacrifices d'Abel, d'Abraham, & de Melchisedec. Il n'y a aucune proportion entre la figure & la réalité. Mais l'Eglise demande que l'offrande que nous faisons du Sacrifice de l'Eucharistie, c'est-à-dire, que les dispositions avec lesquelles nous nous présentons pour l'offrir, soient aussi pures & aussi saintes que l'étoient celles d'Abel, d'Abraham & de Melchisedec, qui eux-mêmes envisageoient sous l'écorce & les emblèmes de leurs sacrifices, celui dont ces sacrifices n'étoient que l'ombre & l'image.

Ce qui sert ici à faire illusion, est

que l'Auteur juge des Saints de l'Ancien Testament par les Sacremens, les sacrifices, & les Rits qui appartiennent au culte ancien. Il est vrai que la différence est extrême entre les anciens sacrifices & le Sacrifice nouveau. Les sacrifices anciens ne donnoient qu'une justice extérieure, le Sacrifice nouveau est la source de toute sainteté dans le cœur. Mais il ne faut pas raisonner des Justes qui offroient les anciens sacrifices, comme des sacrifices mêmes qu'ils offroient. Les Justes avoient la charité dans le cœur, & ils ne la tiroient pas des sacrifices qu'ils offroient, mais du Sacrifice que J. C. devoit offrir pour eux & qu'ils offroient déjà en esprit avec lui. Sous le voile des victimes qu'ils offroient, ils voyoient Jesus-Christ qui devoit s'incarner, souffrir, & mourir pour eux. Et la Foi qu'ils avoient en la mort du Fils de Dieu les rendoit Chrétiens par anticipation. En vertu de ce sang qui devoit être répandu pour eux comme pour nous, ils jouissoient déjà de l'adoption des enfans de Dieu, & cette adoption n'étoit point différente de la nôtre. Sans participer aux Sacremens de la Loi nouvelle, Dieu ré-

pandoit dans leurs cœurs la grace qui fait les Saints de la Loi nouvelle. En tout tems Dieu a eu des adorateurs en esprit & en vérité. Mais la grace du Nouveau Testament les a faits tels. Ils ont été régénérés en Jesus Christ sans participer au Sacrement de la régénération institué par Jesus-Christ, & Jesus-Christ a été pour eux comme pour nous, leur justice, leur sanctification, leur rédemption. L'Auteur convient que les Saints de l'Ancien Testament ont été régénérés en vue des mérites futurs de J. C. : mais pour devenir les vrais enfans de Dieu, & jouir de l'adoption parfaite, il auroit fallu, dit-il, qu'ils eussent été régénérés une *seconde* fois par l'application des mérites actuels de J. C. ce qu'il fonde sur cette parole de J. C. à Nicodème. Si l'homme ne naît une *seconde* fois, il ne peut voir le Royaume de Dieu. Depuis Jesus-Christ, dit l'Auteur, ce n'est pas assez de *renaître* une *premiere* fois, il faut *renaître* une *seconde* fois. La *premiere* adoption s'étoit faite en *renaissant* une *premiere* fois ; & cette adoption s'opéroit par la foi explicite en un seul Dieu, & par la foi implicite au Messie qui devoit venir. Mais

la seconde adoption se fait en renaissant une seconde fois par la foi explicite en Jesus-Christ Fils de Dieu , & par l'infusion du Saint Esprit qu'on reçoit au baptême. Voila donc deux renaissances , dit notre Jésuite : la premiere pour les Saints qui ont précédé la venue de J. C. , la seconde pour ceux qui l'ont suivie. Et c'est-là le grand mystère que Jesus-Christ infinue à Nicodème. Que Nicodème a perdu de n'avoir pas eu le P. Berruyer pour le lui enseigner ! Il entendit parler de renaître , il demanda s'il falloit qu'un homme rentrât une seconde fois dans le sein de sa mere pour en sortir de nouveau. Et Jesus-Christ ne lui dit pas ce que le P. B. lui auroit dit , qu'il étoit né une premiere fois du sein de sa mere , qu'il étoit rené ensuite spirituellement , & que cette premiere renaissance l'avoit fait enfant de Dieu par la foi explicite au Créateur & par la foi implicite au Messie : mais qu'il falloit renaître encore une fois pour être incorporé au Messie. Tout ce badinage est fondé sur les termes *renasci denuò* que tous les Commentateurs & les Traducteurs ont pris pour *nasci denuò* naitre une seconde fois , selon

que Jesus Christ le dit lui-même quatre versets plus bas. *Non mireris quia dixi tibi: Oportet vos nasci denuò.* » Ne vous » étonnez pas de ce que je vous ai » dit, qu'il faut que vous naissiez une » seconde fois. « Mais un homme qui ne lit l'Écriture qu'avec les yeux du P. Hardouin, ne peut y trouver que les visions du P. Hardouin. Celle-ci est tirée de son Commentaire sur le Nouveau Testament.

En voilà assez, Monsieur, sur cet article. Pour achever de réfuter la quatrième Dissertation, il me reste à vous montrer le mépris que l'Auteur fait de l'Écriture en parlant du mystère de la Prédestination. On ne peut s'en tirer plus cavalièrement. Mais parce que je le trouve également en faute sur cette matière dans sa Préface, je termine ici ce que j'avois à dire sur les Dissertations, & je destine la Lettre qui va suivre pour attaquer les endroits les plus révoltans de la Préface.

Je suis, &c.

T A B L E

D U P R E M I E R T O M E .

A B R E G É de la Vie de l'Auteur Page 1.
 Son Épitaphe, xj.
 Liste de ses Ouvrages. xiv.
 Discours préliminaire, où l'on donne un
 essai des principes par lesquels l'Eglise a
 triomphé dans tous les tems des diverses
 hérésies qui se sont élevées contre la Foi.
 C'est par ces mêmes principes qu'elle
 foudroye encore aujourd'hui les nouvel-
 les impiétés des Péres Hardouin & Ber-
 ruyer, Jésuites, xix.
 §. I. Commentaire de la Pensée de M. Pas-
 cal, xxj.
 §. II. La Pensée de M. Pascal est fondée sur
 les instructions que les Apôtres nous ont
 laissées, xxxviii.
 §. II. La Pensée de M. Pascal est conforme
 aux principes établis par les SS. Péres
 pour discerner les fausses doctrines des
 véritables, lxviii.

P R E M I E R E L E T T R E .

Plan de tout cet Ouvrage, Page 1.
 Examen de la premiere Dissertation du
 du P. Berruyer. Il y enseigne que J. C. a
 commencé d'être dans le tems, 3.
 Que tout ce qui est dit de J. C. dans les
 divines Ecritures, se rapporte directe-
 Tome I. T

- ment à son humanité, & doit s'entendre
 simplement de la nature humaine unie
 à la nature divine en la personne du
 Verbe, 5.
- Que les Evangelistes & les autres Ecrivains
 sacrés du Nouveau Testament n'ont parlé
 du Verbe que par rapport à l'Incarnation,
 & en faisant abstraction tant des proprié-
 tés qui le distinguent des deux autres
 personnes, que de ses attributs essen-
 tiels, 7.
- Que c'étoit par une science infuse & créée,
 que J. C. prédisoit l'avenir, fendoit les
 cœurs, & voyoit dans le sein du Père
 tous les mystères, 10.
- Que ce n'est que par voye d'impétration
 que J. C. a fait des miracles, & a envoyé
 le Saint-Esprit, 11.
- Que l'autorité par laquelle J. C. a institué
 les Sacremens, n'est point une autorité
 propre à la nature divine, 12.
- Qu'en J. C. c'est la nature humaine qui
seule a produit toutes les actions, & que
 le Verbe n'a fait que les annoblir, 13.
- Que dans le mystère de l'Incarnation le
 Verbe ne s'est point abaissé ni humilié,
 16.
- Réfutation de ces erreurs. Elles découvrent
 dans le P. B. un ennemi de la Divinité de
 J. C. 17.

II. LETTRE.

- Examen de la seconde Dissertation du Pere
 Berruyer. Il y enseigne que J. C. a été
 fait dans le tems fils naturel de Dieu un
 en trois personnes, 37.
- Le P. Berruyer conclut delà 1°. que l'hu-

T A B L E.

- 423
- manité a été engendrée & faite fils de Dieu : 2^o. que la Sainte Vierge a contribué du sien pour donner à J. C. d'être le vrai fils de Dieu par sa génération temporelle : 3^o qu'elle est mère de Dieu pour avoir conçu l'humanité qui est appelée fils de Dieu , 43.
- Le P. Berruyer veut prouver par la raison que l'action *ad extra* par laquelle Dieu un en trois personnes à uni l'humanité à une personne divine , est une vraie génération , 44.
- Il veut prouver la même erreur par l'Écriture Sainte , 45.
- Il enseigne que J. C. a cessé d'être fils de Dieu durant les trois jours de sa mort ; & qu'il l'est redevenu par la Résurrection. 47.
- Corollaires que le P. Berruyer tire de cette Doctrine , 49.
- Réfutation de ces erreurs. Elles montrent que le P. B. ne croit pas sincèrement que J. C. soit Fils de Dieu à raison de la génération éternelle du Verbe ; 51.
- Le P. B. explique de l'humanité de J. C. faite fils naturel de Dieu , tous les Passages de l'Écriture Sainte qui doivent s'entendre de la génération éternelle du Verbe. Réfutation du faux sens qu'il donne à trois de ces Passages , 76.

III. L E T T R E.

Suite de l'examen de la seconde Dissertation du P. Berruyer. Il enseigne que la notion de *fils de Dieu* , selon laquelle J. C. est Fils de Dieu un en trois per-

T A B L E.

- sonnes ; est nécessaire pour entendre les Livres du Nouveau Testament , 90.
- Le P. Berruyer donne six règles pour détourner au sens de la filiation temporelle tous les textes du Nouveau Testament , qui doivent s'entendre de la génération éternelle du Verbe ; & fait l'essai de ces règles sur un grand nombre de textes , 91.
- Réfutation de ces prétendues règles , & des faux sens donnés à ces textes , 94.
- Le P. Berruyer explique de l'humanité de J. C. faite fils de Dieu la célèbre Confession de Saint Pierre , *vous êtes le Christ , le Fils du Dieu vivant*. Réfutation de cette fausse explication , 95.
- La Méthode du P. B. pour éluder tous les textes des Livres Saints , qui établissent la Divinité de J. C. est entièrement favorable aux Sociniens , 97.

I V. L E T T R E.

- Suite de l'examen de la seconde Dissertation du P. Berruyer. Il prétend que dans ce texte : *ce qui naîtra saint de vous sera appelé le Fils de Dieu* , la dénomination de *Fils de Dieu* , tombe sur la nature humaine , 121.
- Réfutation de ce faux sens donné d'après les Sociniens , 126
- Mépris du P. B. pour toute la Tradition dont il ne cite pas un seul Passage dans tout son Livre , 139.
- Il ne s'appuye que du nom de Suarez & de quelques autres Jésuites qui se sont égarés comme lui ; mais qui n'ont pas été si loin que lui , *ibid.*

**Le P. Berruyer explique comme les Soci-
niens ce texte de saint Paul ; Touchant
son Fils qui lui a été fait selon la chair de
la race de David ,** 141.

Réfutation de cette explication , 145.

**Post-scriptum. Différence énorme qu'il y a
entre la fausse filiation du P. B. & une
vûe dont les Saints Peres font usage en
parlant de l'Incarnation du Verbe ,** 158.

V. L E T T R E.

**Suite de l'examen de la seconde Disserta-
tion du P. Berruyer. Il prétend que ce
seroit favoriser les Ariens , que d'entendre
de la personne du Verbe , & non pas de
la nature humaine , ce que Saint Paul
dit de J. C. qu'il est la *splendeur de la
gloire de Dieu & le caractère de sa subs-
tance,*** 166.

**Ces autres paroles de saint Paul : *par qui
(Dieu) a fait les siècles ,* doivent aussi
s'entendre , selon le P. Berruyer , de J. C.
fait dans le tems fils de Dieu un en trois
personnes : & *par qui* signifie *en vûe du-
quel , à cause duquel ,*** 170.

**Il donne le même sens à ce texte de saint
Jean : *Toutes choses ont été faites par lui ,
& rien de ce qui a été fait n'a été fait sans
lui ,*** 176.

**Le P. Berruyer explique comme les Soci-
niens le commencement de l'Évangile se-
lon saint Jean ,** 178.

**Réfutation du faux sens donné au premier
texte ,** 187.

**Réfutation du faux sens donné au second
texte ,** 194.

- Réfutation du faux sens donné au troisiéme
texte , 206.
Réfutation de l'explication socinienne don-
née aux premiers versets de l'Evangile
selon saint Jean , 212.

V I. L E T T R E.

- Suite de l'examen de la seconde Dissert a-
tion du P. Berruyer. Sous prétexte qu'il
doit y avoir une analogie entre le fils
naturel & les enfans adoptifs , le P. B.
prétend prouver par tous les textes où
nous sommes appelés les enfans adoptifs
de Dieu , que le terme de *Fils de Dieu* ,
dans le Nouveau Testament , signifie ,
non le Verbe Fils éternel du Père , mais
J. C. fait dans le tems fils de Dieu un
en trois personnes , 232.
Réfutation de ce sophisme , 234
Le P. Berruyer veut prouver la fausse fi-
liation par ce texte : *Nul autre que mon
Pere ne sçait ce jour , &c.* 244.
Réfutation du sens donné à ce texte par le
P. Berruyer , 245.
Textes de Saint Mathieu & de Saint Jean ,
où le Jésuite prétend que le terme *Pere*
ne s'entend pas de la premiere personne ,
mais de Dieu un en trois personnes , 252.
Réfutation du sens Socinien donné par le
P. B. à ce texte : *Nul ne connoît le Fils
que le Père , &c.* 253.
Réfutation du sens Socinien donné par le
P. B. à ce texte : *C'est mon pere qui me
glorifie , &c.* 256.
Réfutation de la fausse explication que le
P. B. donne du chap. 17. de l'Evangile
selon saint Jean , 258.

Le P. B. prétend que lorsque J. C. ordonne de baptiser *au nom du Père, & du Fils, & du Saint-Esprit*, le terme *fils* signifie non le Verbe, mais le fils fait dans le tems fils de Dieu un en trois personnes : En sorte que si l'on substituoit le terme de *Verbe* à celui de *Fils*, le Baptême seroit invalide, 269.

Réfutation de cette prétention, & du faux sens donné par ce Jésuite à toutes les Doxologies, 271.

Le P. Berruyer soutient que dans les Confessions de foi de Saint Pierre & de Sainte Marthe : *Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant*, le terme *Fils* signifioit non le Verbe, mais le fils fait dans le tems fils naturel de Dieu ; parce que le Mystère de la Trinité n'a été révélé à personne, pas même aux Apôtres, qu'après la Resurrection de J. C. 282.

Réfutation de cette assertion, 286.

Le P. Berruyer avance que les Mystères de la Trinité, de l'Incarnation, &c. que J. C. révéla à ses Apôtres pendant les 40 jours après sa Resurrection, sont parvenus jusqu'à nous plutôt par la Tradition que par les Ecrits des Apôtres, 295.

Conséquences affreuses de cette assertion, 296.

VII. LETTRE.

Examen du premier *Appendix* que le P. B. a ajouté à sa seconde Dissertation. Il y établit plus au long que J. C. & les Apôtres dans leurs Prédications & dans leurs Ecrits n'ont enseigné expressément pres-

- qu'aucun des Mystères, & ne les ont découverts aux Disciples dociles que dans des instructions *privées*, 299.
- Réfutation de cette horrible prétention, 303.
- Examen du second *Appendix* du P. B. Il tend à détourner les Théologiens comme les simples Fidèles de faire usage, ou même de lire l'Écriture Sainte, & à les porter à s'en tenir à l'enseignement actuel de l'Église, 314.
- Réfutation des prétextes allégués par le P. B. contre la lecture & l'usage de l'Écriture Sainte, 317.
- Le P. B. concentre dans le Pape seul l'autorité d'enseigner, 330.
- La Société, pour faire recevoir généralement son *nouveau Corps de Religion*, veut faire oublier l'Écriture Sainte, détruire la Tradition, donner pour unique règle de la croyance des Fidèles l'enseignement du Pape actuel, 331.
- Ce *nouveau Corps de Religion* tend à renverser tous nos mystères, 333.

VIII. LETTRE.

- Examen de la troisième Dissertation du P. Berruyer. Il y établit que J. C. comme homme étoit le Premier-né de tous les hommes, parce que tous ses ancêtres depuis Adam avoient été les Premiers-nés du monde : que c'est en cette qualité qu'il est le Chef, le Roi, le Seigneur, le Pontife du Genre humain, l'Héritier par préciput de la Palestine, 348.
- C'est aussi parce qu'il avoit hérité de la

- Primogeniture du Genre humain ; qu'il étoit chargé d'acquitter les dettes qu'Adam avoit contractées envers Dieu, 351.
- Réfutation de ces idées extravagantes, 352.
- Examen de la quatrième Dissertation du P. Berruyer. Il y enseigne, 1°. que la Religion par laquelle on honore Dieu en J. C. & par J. C. qui est venu, est dans toute son essence distinguée de celle par laquelle on honoroit Dieu avant J. C. qui devoit venir, 356.
- 2°. Que la Loi de nature & la Loi écrite ont formé à Dieu de véritables enfans par des secours qui étoient propres à ces Loix, 357.
- 3°. Que la Loi de nature proposoit la foi supernaturelle en un seul Dieu Créateur, Juge, Remunérateur & vengeur ; que Dieu la donnoit à tous ceux qui ne s'aveugloient pas volontairement ; & qu'elle formoit de vrais adorateurs, *ibid.*
- 4°. Que l'observation des cérémonies légales faite par chaque Particulier en vûe d'obéir à Dieu, étoit méritoire de la vie éternelle, & que faite par le Corps de la nation Juive, elle ne méritoit que des récompenses temporelles 358.
- 5°. Qu'observer la Loi en vûe des récompenses temporelles, ce n'étoit pas dans les Juifs un motif vicieux, *ibidem.*
- 6°. Que la Loi de nature avoit le pouvoir d'inspirer la Foi, l'Espérance & la Charité ; & qu'elle répandoit ce pouvoir sur la Loi écrite dont elle faisoit partie, 360.
78. Qu'il y a une très-grande différence entre la Foi, la Justice, & l'adoption des

Saints de l'ancienne Loi , & de ceux de la nouvelle : Enforte que le moindre dans le Royaume de Dieu , qui est l'Eglise , est bien au-dessus des adorateurs les plus parfaits qu'il y ait eu sous la Loi de nature & sous la Loi écrite ,	367.
Réfutation générale de ces erreurs par leur conformité avec celles des Sociniens & des Pelagiens ,	371.
Réfutation spéciale de la premiere erreur ,	375.
Réfutation de la seconde erreur ,	378.
Réfutation de la troisiéme erreur ,	380.
Réfutation de la quatriéme erreur ,	383.
Réfutation de la cinquiéme erreur ,	387.
Réfutation de la sixiéme erreur ,	390.
Réfutation de la septiéme erreur ,	397.

Fin de la Table du premier Volume.

